

L'action communautaire québécoise à l'ère du numérique

Sous la direction de

Serge Proulx, Stéphane Couture et Julien Rueff



Presses
de l'Université
du Québec

L'action communautaire québécoise à l'ère du numérique

**Développement durable
et communications**

Au-delà des mots,
pour un véritable engagement
Sous la direction de Solange Tremblay
2007, ISBN 978-2-7605-1469-0, 294 pages

Images du récit

Philippe Sohet
2007, ISBN 978-2-7605-1479-9, 360 pages

**Place et rôle de la communication
dans le développement international**

*Sous la direction de
Jean-Paul Lafrance, Anne-Marie
Laulan et Carmen Rico de Sotelo*
2006, ISBN 2-7605-1454-4, 192 pages

Solidarités renouvelées

Faut-il tuer le messager ?
Sandra Rodriguez
2006, ISBN 2-7605-1409-9, 168 pages

Communication

Horizons de pratiques
et de recherche – Volume 2
*Sous la direction de Pierre Mongeau
et Johanne Saint-Charles*
2005, ISBN 2-7605-1434-X, 224 pages

Comment comprendre l'actualité

Communication et mise en scène
Gina Stoiciu
2006, ISBN 2-7605-1376-9, 260 pages

Communication

Horizons de pratiques
et de recherche – Volume 1
*Sous la direction de Pierre Mongeau
et Johanne Saint-Charles*
2005, ISBN 2-7605-1326-2, 432 pages

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096
Courriel : puq@puq.ca • Internet : www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

PROLOGUE INC.
1650, boulevard Lionel-Bertrand (Québec) J7H 1N7
Téléphone : (450) 434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE

AFPU-DIFFUSION
SODIS

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique

SUISSE

SERVIDIS SA
5, rue des Chaudronniers
CH-1211 Genève 3
Suisse



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

L'action communautaire québécoise à l'ère du numérique

Sous la direction de

Serge Proulx, Stéphane Couture et Julien Rueff

2008



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de Bibliothèque
et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre :

L'action communautaire québécoise à l'ère du numérique

(Collection Communication)

ISBN 978-2-7605-1536-9

1. Organisation communautaire - Québec (Province).
2. Médias numériques - Québec (Province). 3. Action sociale - Québec (Province).
4. Logiciels libres - Québec (Province). 5. Société informatisée - Québec (Province).
I. Proulx, Serge, 1945- . II. Couture, Stéphane, 1974- . III. Rueff, Julien.
IV. Fauteux, Stéphane, 1962- . V. Collection: Collection Communication
(Presses de l'Université du Québec).

HN110.Z9C6 2008a

361.809714

C2007-942228-4

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce à l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Mise en pages: INFOSCAN COLLETTE-QUÉBEC

Couverture: RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2008 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2008 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada

INTRODUCTION	1
<i>Serge Proulx, Stéphane Couture et Julien Rueff</i>	

PARTIE I

<i>Action communautaire et émergence des médias numériques</i>	11
--	----

CHAPITRE 1

<i>Les militants du code</i>	13
<i>Stéphane Couture et Serge Proulx</i>	
1.1. La politisation du code	15
1.2. Le mouvement du logiciel libre.....	19
1.3. Les militants du code	23
1.4. Des alliances en construction	25
1.5. Obstacles et enjeux liés à l'appropriation des technologies	27
Bibliographie.....	31

CHAPITRE 2

<i>Le mouvement communautaire au Québec Entre solidarité citoyenne et politiques publiques</i>	37
<i>Nicolas Lecomte et Stéphane Couture</i>	
2.1. Les groupes communautaires et le gouvernement québécois: rappel historique	39
2.2. Les TIC au Québec: politiques publiques et actions communautaires.....	41
2.3. Ouvrir la boîte noire: l'apport du militantisme technique.....	48
Conclusion	52
Bibliographie.....	54

CHAPITRE 3

Les nouveaux résistants à l'ère du numérique

Entre utopie sociale et déterminisme technique..... 59

Fabien Granjon

3.1. Limites des analyses en termes de capitalisme cognitif	60
3.2. Postfordisme: le travail immatériel à la source d'une économie informationnelle?	62
3.3. Mobilisations informationnelles: de nouvelles résistances?	64
3.4. Média-hacktivisme	65
3.5. Postmédiatisme	67
3.6. Des phénomènes médiatiques marginaux	69
Conclusion	70
Bibliographie.....	72

PARTIE II

Études de cas..... 77

CHAPITRE 4

La promotion d'une appropriation populaire des technologies

Le cas de Communautique 79

Nicolas Lecomte et Julien Rueff

4.1. Communautique en bref	81
4.2. Évaluer les besoins des groupes communautaires.....	86
Conclusion	91
Bibliographie.....	94

CHAPITRE 5

Le partage des savoirs communautaires

Le cas du CDEACF 97

Christina Haralanova, Stéphane Fauteux et Stéphane Couture

5.1. Le CDEACF: historique, collections et champs d'intervention.....	99
5.2. Pratiques collaboratives, partage du savoir et technologies de l'information	105
Conclusion	110
Bibliographie.....	111

CHAPITRE 6

Un collectif autogéré de travailleurs en informatique libre

Le cas de Koumbit 113

Anne Goldenberg

6.1. Présentation de Koumbit 116

6.2. De l'organique à l'organisation :
justesse et justice au défi 119

6.3. La création de dispositifs ouverts et la notion
de contribution 129

Conclusion 135

Bibliographie 135

CHAPITRE 7

Une innovation communautaire en milieu urbain

Le cas d'Île sans fil 139

Alison Powell

7.1. Réseaux sans fil communautaires et Île sans fil 141

7.2. Technologies et formes sociales 145

7.3. Organisation du travail : la construction sociale d'ISF 150

7.4. Relations économiques : reconfiguration
plutôt que déstabilisation 156

7.5. Des innovations locales au sein d'un réseau mondial
de « cultures du libre » 157

Conclusion 158

Bibliographie 159

PARTIE III

Renouvellement de l'action communautaire 161

CHAPITRE 8

L'équipement technologique des pratiques collaboratives 163

Anne Goldenberg

8.1. L'équipement informatique et collaboratif
en milieu communautaire 166

8.2. Typologie des équipements de la collaboration 171

8.3. Enjeux politiques liés à l'équipement
des pratiques collaboratives 177

Bibliographie 179

CHAPITRE 9

<i>Les transformations des rapports de genre dans les groupes associatifs</i>	183
<i>Christina Haralanova</i>	
9.1. Les technologies et le genre: deux notions en relation....	184
9.2. Les réseaux de femmes au Québec	186
9.3. Principaux défis des groupes associatifs relatifs à l'appropriation des technologies	188
9.4. La culture technique et les rapports du genre.....	190
Conclusion	197
Bibliographie.....	197

CHAPITRE 10

<i>La circulation des savoirs entre chercheurs et acteurs communautaires</i>	201
<i>Anne Goldenberg et Stéphane Couture</i>	
10.1. Scientificité et engagement dans la recherche	202
10.2. Circulation des savoirs à l'ère des réseaux numériques	209
Conclusion	217
Bibliographie.....	219

CHAPITRE 11

<i>Une redéfinition du communautaire?</i>	223
<i>Julien Rueff et Serge Proulx</i>	
11.1. Remarques méthodologiques.....	226
11.2. Définition orthodoxe du communautaire.....	227
11.3. Signes de la transformation	229
11.4. Enjeux de pouvoir	234
11.5. Démocratiser la technique	235
Bibliographie.....	238

COLLABORATEURS	241
-----------------------------	-----

Le mouvement communautaire québécois, né avec les pratiques activistes – contestatrices ou réformistes – des années 1960, est entré depuis moins d’une décennie dans une période de changements significatifs. D’abord, le modèle de l’économie sociale a obligé les groupes communautaires – orientés vers les services aux démunis ou engagés dans les luttes contre l’exclusion – à réorienter leurs actions. Ensuite, le mouvement associatif québécois, dans la mouvance de la promotion du modèle de l’économie sociale à l’échelle internationale, est devenu un modèle possible dans la recherche d’alternatives à la globalisation capitaliste. Enfin, les transformations économiques, sociales et culturelles liées à la diffusion des technologies de l’information et de la communication (TIC) ont fait apparaître un nouveau type de militance ayant pour objet des pratiques technologiques. Cet ouvrage s’intéresse particulièrement à ce dernier axe de transformation. En conséquence, il interroge le renouvellement possible des formes de l’action communautaire québécoise à l’ère du numérique.

Cet ouvrage se compose de trois parties : la première situe les activités communautaires dans le contexte d’émergence d’un univers de médias numériques ; la deuxième présente quatre analyses de cas de groupes et collectifs communautaires concernés par ces transformations ; la troisième aborde directement la question du renouvellement possible des activités communautaires à l’ère du numérique. En guise d’introduction, nous allons présenter ici le fil rouge qui traverse cet ouvrage collectif réalisé par les membres du Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO) de l’Université du Québec à Montréal, dans le cadre d’un programme de recherche subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

La place importante de la médiation numérique dans les sociétés contemporaines fait apparaître un nouveau type de militance visant des pratiques technologiques (programmation logicielle et conception de dispositifs techniques favorisant une appropriation démocratique des technologies). Ainsi, ces groupes que nous appelons les *militants du code* proposent que l’information ait valeur de *bien commun* dans la société. Ils développent de nouvelles formes d’engagement citoyen s’appuyant sur des pratiques d’innovation technique. Souvent initiées par des acteurs ayant acquis par

ailleurs une solide culture technique (ingénieurs, informaticiens, *hackers*), ces actions manifestent une sensibilité particulière aux schèmes de fonctionnement interne des dispositifs techniques. Certains de ces groupes – par exemple, au Québec, Koumbit et Île sans fil – participent à un renouvellement de l'action communautaire traditionnelle. Ils articulent explicitement leurs actions à des principes de solidarité sociale, mais en appelant également à une transformation en profondeur du rapport que les individus peuvent entretenir à l'égard de la technologie. Par-delà la question de l'usage et de l'appropriation sociale des technologies, ces groupes postulent que le développement et l'implantation de dispositifs techniques peuvent constituer des lieux de participation à la vie démocratique et communautaire. Le premier chapitre dresse ainsi un portrait des acteurs québécois engagés dans ce *militantisme du code*, en décrivant particulièrement les initiatives qui cherchent à développer des formes d'action communautaire plus ancrées dans des pratiques technologiques. Ces pratiques constituent-elles de nouvelles formes de participation à la vie de la cité? Se retrouvent-elles en tension avec les valeurs et pratiques des groupes investis depuis longtemps dans l'action communautaire? Ces formes d'engagement peuvent-elles être accessibles à tous?

Le deuxième chapitre propose une définition du mouvement communautaire québécois, que nous replaçons dans son contexte historique et politique, et il s'intéresse plus précisément à son articulation avec le déploiement des TIC. Depuis les années 1960, le mouvement communautaire s'est construit à travers une série de relations de *coopérations conflictuelles* avec l'État québécois : les groupes, agissant par le biais de regroupements, identifient des problèmes publics que les gouvernements tentent parfois de régler ou choisissent plutôt d'ignorer, selon la conjoncture sociale et politique. La *coopération conflictuelle* – l'expression est de la sociologue québécoise Deena White – semble ainsi constitutive des relations entre le secteur communautaire et l'État québécois. L'histoire du mouvement communautaire est à la fois marquée par des tentatives d'union, vers une définition commune des caractéristiques types des groupes appartenant au mouvement, et par des divisions, créées par l'environnement extérieur (économie sociale) ou par les critères exclusifs propres à la définition même du mouvement (action communautaire autonome). Enfin, les politiques québécoises liées au déploiement des TIC sont abordées dans ce chapitre, notamment par l'examen des objectifs poursuivis par les gouvernements et par une description des divers types d'actions menées par les groupes communautaires, ou qui se réclament du secteur communautaire, en lien avec ces mêmes technologies.

Nous essayons ainsi de mieux cerner les éléments constitutifs du secteur communautaire québécois afin de pouvoir envisager les éléments de son éventuelle redéfinition dans le contexte d'une option au projet d'une « société globale de l'information » affiché comme unique horizon politique – une vision élitiste *top-down* – tant par les dirigeants des gouvernements nationaux et les agences internationales (Communauté européenne, OCDE, FMI, Banque mondiale...) que par les grandes entreprises en informatique et télécommunications. Les *militants du code* pourraient-ils agir significativement en « politisant » le débat public concernant les orientations de ce projet idéologique et managériale de la société future ? Dans quelle mesure les activistes de la technique pourraient-ils faire apparaître une alternative à ce projet d'une « société globale de l'information » arrimé au néolibéralisme et à la globalisation des marchés ? Depuis les premières manifestations *altermondialistes* de Seattle (2000), depuis le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) de Tunis (2005), les groupes militants sont nombreux à proposer une vision politique alternative de la société informationnelle exprimée en termes de réseaux humains et sociaux dépassant la simple question de l'accès aux infrastructures techniques. Ce modèle alternatif de la société future est d'abord une affaire de réseaux humains d'échange et de communication des savoirs et des connaissances. Nous sommes ici plus proches du projet d'une « société de la communication et de la connaissance » où les réseaux de personnes et les collectifs ont un rôle majeur à jouer. Il faut espérer que les militants communautaires puissent obliger les décideurs politiques à inscrire à l'ordre du jour des nations la question des droits humains à l'éducation, à la communication et à la connaissance. Ces droits constituent en effet l'ancrage à la diversité culturelle et à un réalisme cosmopolitique bien compris, éléments fondamentaux d'une société informationnelle pensée de manière *bottom-up* à partir des multiples collectifs et réseaux d'échange des savoirs et des connaissances.

Fabien Granjon, dans le troisième chapitre, tente de décrire le nouvel environnement caractéristique des sociétés capitalistes avancées au sein duquel prennent forme les transformations du mouvement communautaire et se développent de nouvelles formes d'engagement. Nombre de recherches montrent qu'il existe un certain isomorphisme entre la structure du capital lui-même, les structures subalternes des salariés et les modes d'organisation et de mobilisation des plus récents groupements de la critique sociale, dont le mouvement *altermondialiste* est aujourd'hui emblématique. L'auteur déploie une double critique. D'une part, la critique des nouveaux fétiches de la globalisation. S'il est indéniable que l'on assiste aujourd'hui à une série de transformations

structurelles liées à la pénétration massive des TIC impactant les modes de production mais aussi un nombre toujours plus important de sphères d'activité, il n'est pas certain que ce changement soit synonyme d'émergence d'une « société de l'information » qui, selon certains, serait plus égalitaire, plus participative ou encore plus inclusive. Si les thuriféraires de cette « société de l'information » font de l'évolution machinique et de l'émergence de nouveaux systèmes techniques l'un des fondements de leurs positions sociales dominantes, certaines forces progressistes se laissent aussi gagner par l'utopique espoir d'un changement de société rendu possible grâce à ces mêmes évolutions : renouvellement des conditions de production et des conditions de création de nouveaux *mondes communs* ouverts par le progrès technique. D'autre part, l'auteur met en débat certaines formes d'engagement, discours réflexifs et programmes d'action des groupements communautaires s'opposant aux politiques de globalisation qui paradoxalement peuvent parfois être considérés comme des concessions à l'idéologie libérale de la société de l'information. Granjon montre qu'il est possible de pratiquer une forme de critique sociale qui, si elle peut emprunter formellement au « nouvel esprit du capitalisme », s'en détache néanmoins quant à ses postulats et objectifs.

Nous présentons ensuite, dans les chapitres de la deuxième partie de l'ouvrage, une série de quatre monographies issues de nos travaux d'ethnographie participative réalisés avec différents groupes communautaires entre 2004 et 2006.

Au chapitre 4, nous décrivons l'histoire, la structure organisationnelle et les principales activités de l'organisme à but non lucratif Communautaire. Né d'un projet lancé en 1995 par la Puce communautaire et l'Institut de coopération et d'éducation des adultes (ICEA), l'organisme a été soutenu par le Chantier de l'économie sociale lors du Sommet sur l'économie et l'emploi organisé par le gouvernement du Québec en 1996. Communautaire s'est donné comme mission première de démocratiser les TIC au Québec, en favorisant l'accès à du matériel informatique et à une connexion Internet aux groupes du secteur communautaire québécois, lesquels agiraient comme des pôles de transfert technologique vers les populations défavorisées de la province. Dès la naissance de Communautaire, l'action politique a fait partie de son plan stratégique. L'organisme a ainsi fait pression sur le gouvernement pour que la « société de l'information » en devenir soit la plus inclusive possible, et pour que les TIC ne constituent pas une entrave supplémentaire à l'accès à l'éducation et au marché du travail, notamment pour les populations les plus démunies. Dans quelle mesure les TIC – définies en tant que mécanisme d'inclusion ou d'exclusion

sociale à travers l'usage ou le non-usage – représentent-elles un enjeu politique pour Communautique? C'est principalement au nom de l'accès démocratique, et pour une appropriation populaire des technologies, que Communautique a conduit ses activités de représentation politique et ses actions sur le terrain.

Le chapitre 5 s'appuie sur les résultats d'une recherche menée en 2006 par Stéphane Fauteux et Maryse Rivard auprès du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), organisme fondé en 1983. Il s'agit d'un carrefour d'échanges et d'un espace d'expression qui a pour fonction de collecter, diffuser, promouvoir et rendre accessibles, en français, les savoirs et savoir-faire des milieux de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation et de la condition féminine du Québec et des communautés francophones du Canada. Cet organisme dispose d'importantes collections documentaires qui sont bonifiées chaque année par une collaboration soutenue avec les acteurs du milieu communautaire. Il se distingue des autres organismes analysés dans le présent ouvrage par son caractère plus institutionnalisé et le fait que sa mission n'est pas d'abord orientée vers les technologies de l'information. Depuis quelques années, le Centre s'est toutefois résolument tourné vers les TIC à la fois pour rendre ses collections documentaires plus visibles et accessibles, mais également pour développer des outils et des services pouvant favoriser la collaboration entre ses différents partenaires, groupes féministes et groupes communautaires. Le CDEACF s'inspire également des modèles développés dans le monde du logiciel libre en favorisant par exemple l'usage de licences libres pour assurer un plus grand accès aux archives. Ce désir d'encourager et de partager les savoirs communautaires – de démocratiser la connaissance – donne à cette organisation un rôle original au sein du mouvement communautaire, un type de militantisme propre à l'ère numérique. Les auteurs ont ainsi constaté que la création d'espaces de collaboration nécessitait une reconnaissance des capacités d'innovation manifestées par les employés. Les logiciels libres faisaient l'objet d'une attention particulière, même si un militantisme à l'égard du libre ne s'y affichait pas publiquement.

Le chapitre 6 révèle les résultats d'une observation participante conduite auprès d'un collectif de travailleurs autonomes montréalais, investis dans l'auto-organisation de leur propre cadre d'activité: la production de services et d'outils en informatique libre. Koumbit a été fondé en 2002 pour pérenniser l'activité jusque-là bénévole d'un groupe de jeunes informaticiens engagés auprès de différents groupes communautaires québécois. Il s'agissait de constituer une structure de travail qui accorderait une relative autonomie aux employés. Inspiré

par la philosophie de l'*économie participative*, le collectif a d'abord misé sur une rotation des tâches, afin d'assurer un partage équitable ainsi qu'une circulation diffuse du pouvoir au sein de l'organisation. De réunion en réunion, le collectif s'est élargi, accueillant diverses personnes ayant des compétences plus liées à des tâches spécialisées. En 2006, divers « comités de travailleurs » se sont formés et le nombre des membres s'est accru. Ce collectif poursuit sa trajectoire traversée par une tension créatrice entre, d'une part, son projet idéologique porté par une aspiration démocratique et, d'autre part, le contexte de concurrence du marché qui impose aux membres du groupe une exigence de performance. Ce chapitre décrit de manière détaillée les conditions de travail de ce collectif autogéré de spécialistes en informatique qui cherche à s'outiller et à produire des dispositifs techniques pertinents pour les groupes communautaires tout en élaborant des procédures « politiquement justes » et efficaces pour sa gestion interne.

Comment décrire les articulations entre dispositifs techniques et réseaux sociaux de communication ? Le chapitre 7 aborde le cas d'Île sans fil (ISF), un collectif citoyen orienté vers l'implantation de l'Internet sans fil à haut débit en milieu urbain et créé en 2003 par trois étudiants à Montréal. Avec plus de 100 points d'accès mis à disposition gratuitement dans divers lieux publics montréalais (bars, restaurants, cafés), ce système d'accès constitue aujourd'hui un réseau municipal *de facto*. ISF est souvent associé à des projets communautaires plus classiques en appropriation technologique – comme le groupe Communautaire auquel nous avons fait allusion précédemment (voir le chapitre 4). Cependant, trois dimensions importantes de l'organisation du collectif ISF (son mandat explicitement technique, sa structuration horizontale rappelant les groupes militants du logiciel libre et ses membres passionnés par l'expérimentation technique) laissent supposer qu'il représente un projet social et technique complexe et ambigu. Ayant pris naissance dans le contexte urbain montréalais, ISF se caractérise par des activités d'appropriation des technologies réseau et, simultanément, par une recomposition technique de ces dispositifs numériques par ses membres. Ce double mouvement d'appropriation technique entraîne une reconfiguration des conditions de travail et un réaligement des rapports sociaux de genre au sein de l'organisation. Dans l'univers de ces projets communautaires basés sur la technique, ce chapitre d'ethnographie critique relève certaines tensions suscitées par ces expérimentations techniques et culturelles en milieu urbain et tente de les expliquer.

La troisième partie de l'ouvrage offre quelques pistes de réponse à la question de recherche qui traverse l'ensemble de notre démarche : dans quelle mesure assistons-nous à une recomposition des activités des associations citoyennes, à une réorganisation des conditions de travail à l'intérieur des collectifs et à une redéfinition de la mission des groupes communautaires québécois dans le contexte d'émergence des nouveaux médias numériques ? Afin de répondre à cette question, nous avons privilégié quatre thématiques : *a)* L'équipement technologique dont se munissent certains groupes et qui rend possible un nouveau type de pratiques collaboratives peut-il entraîner une réorganisation des conditions du travail interne des groupes et une redéfinition de leur « offre de services » à la collectivité ? *b)* Assistons-nous à une transformation des rapports de genre au sein de l'organisation interne des groupes associatifs ? Les représentations sexuées de la technique y seraient-elles pour quelque chose ? *c)* Comment notre propre travail d'observation auprès des acteurs du terrain communautaire a-t-il pu se répercuter sur l'autodéfinition de ces groupes ? Réciproquement, comment les savoirs et savoir-faire des acteurs du terrain ont-ils circulé et conséquemment influencé nos propres pratiques de recherche, et notamment la façon dont nous partageons les connaissances ainsi produites ? *d)* Finalement, assistons-nous à une redéfinition de l'idée même du « communautaire » à l'ère de la mutation numérique de notre société ?

Les traditions de recherches centrées sur les pratiques collaboratives s'appuyant sur l'informatique (Computer Supported Collaborative Work – CSCW) investissaient, dès les années 1980, la problématique de la collaboration médiatisée par l'ordinateur en l'appliquant surtout au travail en entreprise. Aujourd'hui, la collaboration médiatisée se banalise, des structures de toutes dimensions s'y attellent, sur un mode émergent, pour susciter le travail en réseau mais aussi en interne, pour outiller le travail quotidien. Comment la médiatisation de la collaboration se réalise-t-elle ? Quels sont les acteurs de cette médiatisation ? Quels sont les outils convoqués, adoptés, remaniés, écartés ? Quelles sont les dimensions organisationnelles (cognitives, sociales, politiques) questionnées par cette médiation technique ? Quels sont les arguments convoqués pour l'adoption ou le rejet de la médiatisation de ces pratiques ? Le chapitre 8 s'appuie sur les observations menées dans les différents groupes étudiés de façon extensive lors d'une première enquête menée en 2004 (et concernant les pratiques collaboratives au sein de 15 groupes communautaires) et des quatre monographies réalisées ensuite par le LabCMO (Koumbit, ISF, CDEACF, Communautaire) et décrites dans la deuxième partie du présent ouvrage. En nous

inspirant des principes de la sociologie pragmatique, nous avons établi une grille d'analyse qui met en relation les acteurs de la médiation, les outils mobilisés, les dimensions organisationnelles bousculées et les arguments invoqués pour la promotion ou l'abandon de ces pratiques collaboratives par les groupes communautaires.

L'arrivée des TIC depuis dix ans a modifié nos perceptions et nos pratiques. L'usage de ces technologies offre de nouvelles possibilités d'émancipation mais s'avère aussi une source potentielle d'aliénation, en fonction de l'accès et des possibilités d'usage de ces techniques. Les femmes, qui sont majoritaires dans les groupes communautaires, sont plus affectées par ces changements. Elles doivent surmonter plusieurs obstacles pour s'approprier les technologies numériques, ces dernières étant considérées comme « dominées par les hommes ». Les stéréotypes patriarcaux, diffusés notamment à travers la mondialisation médiatique, conditionnent les rôles liés aux prises de décision quant au contrôle des dispositifs et à l'accès aux contenus qui y circulent. Le chapitre 9 explore les principaux défis qu'auront à relever les femmes et les collectifs féministes pour maintenir et améliorer leur rôle dans une société informationnelle, en affirmant leur droit de communiquer et en participant pleinement au développement des TIC. L'auteure décrit certains regroupements de femmes au Québec afin de cerner le contexte particulier de leurs actions et leurs principales préoccupations. Elle questionne aussi l'émergence possible d'un nouveau mouvement des femmes à l'ère du numérique, qui seraient en quelque sorte des *militantes du code*. En conclusion, elle trace des directions possibles pour pallier la fracture numérique, notamment : l'accès facilité à l'éducation, la création de contenus, la participation au mouvement du logiciel libre, la participation égale aux prises de décision en matière de technologies.

La recherche-action et l'ethnographie participative ont toujours été conçues comme des stratégies d'avancement tant scientifique que social. Ces approches méthodologiques supposent la participation active des acteurs observés dans la définition même des objectifs du programme de recherche. Elles impliquent aussi des rencontres et coopérations dans l'interprétation des résultats des enquêtes ethnographiques. Notre démarche de recherche s'est inspirée de ces approches participatives et interprétatives, avec la volonté de rester au plus près des acteurs. D'une enquête à l'autre, cela s'est traduit par différents moments d'ouverture et d'échange entre notre équipe de recherche et les groupes observés. De la présentation du projet à sa *restitution*, en passant par l'expérience de l'observation participante, nous procédons dans le chapitre 10, à un retour réflexif sur le sens de ces approches

pour la construction des connaissances scientifiques et sur leur signification pour le milieu communautaire. Nous avons cherché à être attentifs à ce qui se coconstruit à travers ces expériences d'échange et de circulation des savoirs entre chercheurs et acteurs communautaires. Les auteurs décrivent l'expérience des observateurs engagés dans leurs différents terrains pour apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : De quelle manière la position de l'observateur est-elle redéfinie en permanence par les acteurs qu'il étudie ? Dans quelle mesure la recherche en sciences humaines et sociales peut-elle contribuer au travail de redéfinition identitaire des groupes communautaires ? Qu'est-ce qui se joue, à l'ère numérique, dans le dialogue entre chercheurs en sciences sociales et acteurs communautaires ?

Les médiatisations de la parole publique par les nouveaux dispositifs numériques questionnent le renouvellement possible des formes de délibérations collectives au sein même et entre les groupes associatifs et citoyens. Elles questionnent les possibles modifications de leurs formats, mais également de leurs contenus. Le dernier chapitre examine de plus près cette seconde dimension, en s'intéressant au mouvement communautaire québécois. Il s'agit de comprendre comment ce mouvement, dans un contexte d'émergence de nouveaux groupes associatifs soucieux des pratiques d'usage et de politisation des technologies numériques, redéfinit son identité, ses aspirations et ses pratiques dans la sphère publique. En s'appuyant sur les théories de la démocratisation de la technique, les auteurs analysent les conditions de possibilité d'une ouverture de la *polis* à la *technê*, c'est-à-dire d'une extension de la participation politique à un domaine traditionnellement réservé aux ingénieurs. Nous cherchons à comprendre en quoi l'émergence de ces collectifs de *militants du code* pourrait susciter dans l'ensemble du mouvement communautaire le désir de se repositionner politiquement et de redéfinir la nature de ses actions dans la collectivité québécoise.

Serge Proulx
Stéphane Couture
Julien Rueff

P A R T I E

I

*ACTION
COMMUNAUTAIRE
ET ÉMERGENCE
DES MÉDIAS NUMÉRIQUES*

1

LES MILITANTS DU CODE

Stéphane Couture
et Serge Proulx

We need a story that can tie humans and nonhumans
together without erasing the culturally and
historically constituted differences among them.

SUCHMAN, 2007, p. 270.

Dans le nord de Montréal, à quelques pas du métro Crémazie, une fraction politisée de militants du mouvement du logiciel libre a installé son quartier général. La Bande Passante¹, appartement communautaire de l'ère numérique, est constituée de quatre hommes dans la trentaine, aux emplois précaires. Engagés dans la conception et la promotion de logiciels libres, ils ont aussi fait de leur résidence un lieu de travail pour les membres de Koumbit, un collectif de travailleurs du logiciel libre y ayant établi ses bureaux. Ailleurs à Montréal, le groupe Île sans fil – une association communautaire à but non lucratif – a construit un réseau d'accès sans fil gratuit donnant à ses usagers un accès libre à des informations publiques et des contenus culturels locaux. Les bénévoles de ce projet sont à l'origine du logiciel libre Wifidog, aujourd'hui utilisé dans plusieurs grandes villes du monde pour faciliter la création de réseaux similaires sans fil et communautaires. Plus au nord, dans la région des Hautes-Laurentides, des intervenants réunis autour du projet «Un Québec branché sur le monde», avec l'appui du ministère des Services gouvernementaux du Québec, réalisent une première expérimentation qui consiste à implémenter des technologies sans fil pour brancher à haut débit une centaine de foyers. Mobilisant différentes associations décrites dans ce livre – y compris des membres de notre équipe de recherche –, le projet «Un Québec branché sur le monde» souhaite «créer le plus grand chantier de connexion à Internet de l'histoire du Québec²». Assistons-nous à l'émergence de nouvelles formes de militantisme et d'action communautaire propres à l'ère du numérique? Ces nouvelles pratiques ne se retrouvent-elles pas en tension – voire en contradiction – avec les valeurs et pratiques des groupes investis depuis longtemps dans l'action communautaire au Québec? Que signifient pour l'avenir du Québec communautaire, ces nouvelles formes d'engagement ancrées d'abord dans des pratiques techniques?

Ce livre présente des résultats et réflexions accumulées au cours de six années de recherche sur ces nouvelles formes de militantisme de l'ère numérique. À l'automne 2001, nous avons effectué une première analyse des pratiques et des valeurs portées par les acteurs du logiciel libre. Parallèlement, à la fin 2001, nous avons créé à l'Université du Québec à Montréal le Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO) qui s'est voulu dès le départ un lieu d'expérimentation sociotechnique et de recherche avec le logiciel libre. D'une certaine manière, ce livre raconte l'histoire de ce Laboratoire: sa voix et son regard avec et au sein du milieu du libre.

1. <bande-passante.info> (consulté le 28 janvier 2008).

2. <maillons.qc.ca/quebec-branche-sur-le-monde> (consulté le 8 octobre 2007).

L'objectif de ce premier chapitre est d'exposer la problématique générale du livre. Nous proposerons d'abord une réflexion sur la politisation du code à partir de travaux sur la philosophie de la technique et sur l'innovation sociotechnique. Nous décrirons ensuite le mouvement du logiciel libre qui constitue le point d'ancrage de notre démarche. Nous insisterons plus particulièrement sur les acteurs davantage politisés du logiciel libre qui s'investissent dans les mouvements sociaux et les groupes communautaires. Nous poursuivrons en présentant plus précisément le milieu concerné par ce livre, de même que les relations de notre équipe de recherche avec ces acteurs de terrain. Nous concluons nos propos par la présentation des enjeux qui seront analysés dans le corps du livre.

1.1. LA POLITISATION DU CODE

Même si de nombreux travaux critiques en communication ont abandonné les approches déterministes, bon nombre de recherches tentant de saisir les relations entre technologie et démocratie continuent d'approcher les technologies sous un angle largement instrumental. Ils ne s'attardent que trop rarement au rôle joué par les acteurs sociaux dans la construction même des objets et dispositifs techniques ou sur la façon dont certains groupes définissent les choix technologiques comme des enjeux de luttes militantes (Longford, 2005 ; Cardon et Granjon, 2003). À l'opposé, la sociologie des sciences et des techniques (*science and technology studies*) – à travers notamment les travaux s'appuyant sur la théorie de l'acteur-réseau (Akrich, Callon et Latour, 2006) – a exploré, depuis la décennie 1980, les manières dont les acteurs prennent part à la construction des dispositifs techniques. Ces approches ont toutefois été critiquées pour s'être tenues à l'écart d'une perspective davantage critique et normative cherchant à dévoiler les rapports de domination et à décrire les possibilités de résistance qui surgissent au cours du développement des innovations techniques (Bijker, 2003 ; Flichy, 1995).

Des sociologues et philosophes utilisent la notion de *démocratie technique* (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001) ou de *politisation de la technique* (Barney, 2005 ; Bijker, 2003 ; Feenberg, 2004 ; Proulx, 2005) pour mieux décrire les conditions permettant aux acteurs sociaux de pleinement prendre part aux débats et négociations portant sur les orientations du développement technique dans les sociétés contemporaines. Le philosophe Andrew Feenberg (2004) propose ainsi d'adopter la posture d'un *constructivisme critique* consistant, d'une part, à

considérer l'ensemble des choix possibles pouvant émerger dans le développement d'un objet technique et, d'autre part, à saisir comment les formes techniques finalement choisies et stabilisées reflètent les intérêts sociaux des groupes ayant participé effectivement à leur développement. Cet auteur propose de considérer la technique comme une forme du pouvoir législatif, idée qui rejoint l'approche développée par Lessig à propos des architectures de systèmes informatiques (Lessig, 2006):

Mais, s'il en est ainsi, on devrait considérer la technique comme une nouvelle forme de pouvoir législatif, pas si différente des autres types de décision publique. Les codes techniques qui façonnent notre vie reflètent des intérêts sociaux particuliers auxquels nous avons délégué le pouvoir de décider dans quel lieu et de quelle manière nous vivons, quel genre de nourriture nous absorbons, comment nous communiquons, nous nous divertissons, nous nous soignons, etc. L'autorité législatrice de la technique augmente à mesure qu'elle se fait de plus en plus envahissante. Mais si la technique est si puissante, pourquoi n'est-elle pas soumise aux mêmes normes démocratiques que celles que nous imposons aux autres institutions politiques? De ce point de vue, il est évident que le processus actuel de la conception technique est illégitime (Feenberg, 2004, p. 109).

Lawrence Lessig, professeur de droit à l'Université Stanford et directeur du Center for the Internet and Society, s'est intéressé depuis une dizaine d'années aux conséquences juridiques et politiques des choix techniques liés à l'architecture de l'Internet. L'argument défendu dans son premier ouvrage (Lessig, 1999) consistait à déconstruire la croyance populaire voulant qu'Internet soit impossible à contrôler ou à censurer. Il a ainsi démontré que les forces sociales liées à l'État et au développement du commerce et de l'industrie furent déterminantes dans la construction technique de l'Internet. L'espace social d'Internet est par conséquent fortement régulé (voir aussi: Proulx, Massit-Folléa et Conein, 2005). Ce premier constat conduit Lessig à susciter une prise de conscience chez le public: conscients du fait que le cyberspace est fortement régulé, les décideurs politiques et groupes sociaux intéressés par le développement d'Internet doivent s'impliquer et soulever des débats démocratiques sur les choix techniques liés à la construction de l'architecture de l'Internet. Ces choix techniques concernent aussi bien la nature du code que l'architecture des réseaux. Ils sont porteurs de valeurs, d'aspirations, d'intérêts des groupes d'acteurs impliqués: ce sont les vecteurs des formes de contrôle social mises en œuvre et qui affectent directement l'éventail des comportements possibles des internautes (consommateurs et citoyens) dans le cyberspace.

Dans la mesure où nous considérons les codes techniques comme des lois ou des formes de législation politique, il semble pertinent de réfléchir aux conditions d'un débat réellement démocratique sur ces choix techniques. S'inscrivant en continuité avec la pensée d'Habermas, Feenberg propose de faire usage du concept de *rationalisation démocratique* pour souligner à la fois l'importance de l'idée moderne de rationalité et la possibilité d'engendrer une démocratisation des enjeux sociaux par le recours à une plus grande rationalisation des débats dans la sphère publique. Les diverses controverses de la sphère technique concernent précisément ces rationalisations démocratiques. Elles donnent naissance à des mouvements distincts des regroupements politiques traditionnels : « En fait, le développement technique implique une autre sorte de politique ou, plutôt, plusieurs autres sortes de politique dans lesquelles les acteurs franchissent toutes les frontières en ces rôles » (Feenberg, 2004, p. 36).

Ce ne sont pas les idéologies qui maintiennent la cohésion de ces mouvements sociaux, mais l'objet de leurs luttes, c'est-à-dire les réseaux techniques d'information et de communication qui imposent une certaine hiérarchie dans les rapports sociaux de communication et structurent ainsi les relations politiques entre les groupes d'acteurs : « La démocratisation des organisations technicisées modernes ne concerne pas fondamentalement la distribution de la richesse ni même l'autorité administrative formelle, mais la structure des pratiques de communication » (Feenberg, 2004, p. 97). Nous pouvons faire ici un rapprochement entre ces nouveaux groupes d'activistes de la technique et les groupes plus anciens liés à la mouvance écologiste. Dans les deux cas, ces militants tentent de politiser un objet qui n'était pas vu jusqu'à là comme politique : la nature pour les écologistes, le logiciel informatique pour les militants du code. Ces débats portant sur des enjeux en apparence techniques, devenus banals dans les sociétés d'aujourd'hui, peuvent masquer une dimension politique importante. C'est précisément ce que cherchent à mettre en évidence les groupes activistes de la technique. Ils cherchent à mettre en débat les conséquences sociales et politiques des choix qu'une société se donne en matière de logiciels informatiques et d'architectures des réseaux techniques.

Cette politisation des choix techniques prend une importance dans le contexte actuel de pénétration massive des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le tissu industriel des sociétés contemporaines fortement informatisées. Ces transformations économiques et techniques favorisent l'émergence d'une force économique de plus en plus importante, celle des « industries du code » dont la majeure partie des activités capitalisent sur la propriété du code,

c'est-à-dire la propriété de la connaissance mise en code formel (brevets, protocoles, standards techniques, logiciels). Les industries du logiciel, mais aussi les industries pharmaceutiques, biotechnologiques ou médiatiques, constituent des exemples emblématiques de ce type de nouveau capitalisme. En continuité avec les analyses de Castells (1998), Aigrain (2005) qualifie le présent régime de « capitalisme informationnel » caractérisé par la montée dominante de ces industries de la propriété du code informationnel.

En même temps, et de manière parfois contradictoire, au cœur même de ce « capitalisme informationnel », de nouvelles formes d'innovation sociale et technique émergent qui s'appuient sur une conception du code informationnel comme bien commun. Yochai Benkler (2006), dans une analyse pénétrante de ces dynamiques de transformation, soutient que de nouveaux modèles de production – d'inspiration non marchande et décentralisés – émergent au cœur de ces sociétés fortement informatisées. Ces nouvelles formes de production sont parfois qualifiées d'innovations ascendantes, ou horizontales, voire: d'innovation par l'usage (von Hippel, 2005 ; Cardon, 2005). Contrairement au paradigme traditionnel définissant l'innovation comme provenant surtout des grands laboratoires industriels de R-D, les *usagers innovateurs* s'engagent directement dans des pratiques d'innovation à partir des objets et services mis à leur disposition dans leur environnement proche. Si la majorité des usagers utilisent les objets techniques comme une « boîte noire » en ne s'interrogeant pas sur la logique du dispositif, d'autres au contraire n'hésitent pas à « ouvrir » les codes et les dispositifs pour intervenir activement dans leur fonctionnement. von Hippel propose le terme d'*usager innovateur* (*user/self-manufacturer*) pour caractériser ces acteurs motivés par la recherche concrète d'une solution à un problème pratique et adaptée à leurs besoins propres (Cardon, 2005). Il constate que ces innovations sont issues d'un processus coopératif réunissant de manière bénévole un noyau restreint d'*usagers innovateurs* qui mobilisent à leur tour des réseaux sociaux proches et lointains qui les encouragent et apportent progressivement leurs contributions au processus. Selon ces auteurs, le logiciel libre propose une rupture avec le modèle traditionnel de l'innovation, en construisant un cadre normatif et organisationnel où l'innovation jusque-là réservée aux grands laboratoires est désormais initiée par les usagers du terrain :

Le mouvement du logiciel libre a ainsi réussi à doter les processus d'innovation ascendante d'une cohérence organisationnelle et normative spécifique tout en démontrant, par l'exemple, qu'ils présentaient des caractéristiques fonctionnelles de performance et de qualité équivalentes, si ce n'est supérieures, à l'innovation « propriétaire ». La General Public Licence (GPL), sans doute

l'innovation la plus radicale qui puisse s'imaginer en matière de morale de la coopération, fait de la protection de l'ouverture du code une obligation à l'extension des potentialités coopératives. Elle protège ainsi la diffusion horizontale de l'innovation en obligeant ceux qui cherchent à se l'approprier, à développer leurs services en bordure du processus d'amélioration collective et continue du bien commun. Et elle s'oppose ainsi au modèle «propriétaire», qui marque la frontière entre concepteurs et usagers en ôtant à ces derniers la liberté de participer à la continuation de l'innovation (Cardon, 2005).

1.2. LE MOUVEMENT DU LOGICIEL LIBRE

Le mouvement du logiciel libre est un mouvement de coopération internationale dans le développement de logiciels dont les productions les plus matures constituent aujourd'hui des alternatives viables à certains produits commerciaux. L'idée derrière le logiciel libre est que le code source du logiciel doit être librement lisible, modifiable et réutilisable par tous. Pour construire un logiciel, un programmeur utilise un langage de programmation lisible humainement (souvent directement inspiré de l'anglais), qui spécifie formellement le fonctionnement du logiciel. Cette spécification est appelée le code source d'un logiciel (voir la figure 1.1). Pour être lisible par l'ordinateur, le code source doit être traduit dans un «code machine» (binaire). Une fois cette opération effectuée, le code source devient inutile pour le fonctionnement du logiciel. Souvent, seul le code machine est distribué à l'utilisateur. Contrairement aux licences dites «propriétaires», les licences de logiciel libre garantissent le maintien du code source du logiciel dans le domaine public. Juridiquement, l'existence du logiciel libre – aussi connu sous le nom d'*open source* – entraîne un renversement de la conception habituelle du droit d'auteur puisque le logiciel libre garantit par définition le droit au partage du code source, alors que le droit propriétaire proscriit ce type de partage gratuit.

Le concept de logiciel libre est apparu au début des années 1980. Dans la première informatique, la conception des logiciels se faisait plutôt sur un mode collégial et coopératif, les programmeurs – dont certains s'étaient donné le nom de *hackers*³ – s'entraidaient dans la

3. Alors qu'aujourd'hui le terme «*hacker*» renvoie à «pirate informatique», il renvoyait originellement à un rapport éthique à la technologie faisant appel notamment à la passion de l'engagement, à un désir de décentralisation et à la promotion d'une «liberté de l'information» (Levy, 1985).

FIGURE 1.1
Exemple d'un code source

```
if (strlen(sock_name) > (sizeof(sa_un.sun_path) - 1)) {
/* TODO: Die handler with logging.... */
debug(LOG_ERR, "WDCTL socket name too long");
exit(1);
}

debug(LOG_DEBUG, "Creating socket");
sock = socket(PF_UNIX, SOCK_STREAM, 0);

debug(LOG_DEBUG, "Got server socket%d", sock);

/* If it exists, delete... Not the cleanest way to deal. */
unlink(sock_name);

debug(LOG_DEBUG, "Filling sockaddr_un");
strcpy(sa_un.sun_path, sock_name); /* XXX No size check because we
* check a few lines before. */
sa_un.sun_family = AF_UNIX;

debug(LOG_DEBUG, "Binding socket (%s) (%d)", sa_un.sun_path,
strlen(sock_name));

/* Which to use, AF_UNIX, PF_UNIX, AF_LOCAL, PF_LOCAL? */
if (bind(sock, (struct sockaddr *)&sa_un, strlen(sock_name)
+ sizeof(sa_un.sun_family))) {
debug(LOG_ERR, "Could not bind control socket:%s",
strerror(errno));
pthread_exit(NULL);
}

if (listen(sock, 5)) {
debug(LOG_ERR, "Could not listen on control socket:%s",
strerror(errno));
pthread_exit(NULL);
}
```

Extrait du code source du logiciel Wifidog, développé par le groupe Île sans fil.
Source: <dev.wifidog.org/browser/trunk/wifidog/src/wdctl_thread.c> (consulté le 8 septembre 2006).

production du code source. En réaction à l'industrie du logiciel qui émergeait alors et qui limitait l'accès au code source, plusieurs types de résistances ont émergé. Ce fut Richard Stallman qui proposa radicalement de parler de «logiciel libre» (*free software*), liberté qu'il définissait selon quatre dimensions: 1) la liberté d'exécuter le logiciel, pour tous les usages; 2) la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à vos besoins; 3) la liberté de redistribuer des copies; 4) la liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations (Stallman, 1999). Voulant transformer cette conception en un ensemble de pratiques, Stallman entama la création d'un système informatique complètement libre qu'il nomma le projet GNU. Il créa la Free Software Foundation (FSF), organisation dont la mission est de promouvoir le logiciel libre, et rédigea la licence publique générale GNU, un artefact légal garantissant la circulation du code source, plutôt que de la proscrire. Selon Richard Stallman, c'est pour des raisons éthiques – du fait que l'interdiction du partage est un comportement nuisible socialement – que les logiciels libres doivent exister et être choisis: «Pour moi, le logiciel libre est avant tout une question de liberté et de communauté [...] J'aurais choisi le logiciel libre, même s'il avait été moins efficace et moins puissant – parce que je ne brade pas ma liberté pour de simples questions de convenances» (Gleizes et Papathéodorou, 2000).

Vers le milieu des années 1990, le modèle du logiciel libre éveillait de plus en plus d'intérêt chez les informaticiens, qui y voyaient non pas un enjeu éthique, mais plutôt l'occasion de participer à des projets informatiques stimulants et passionnants. Devant cet engouement, plusieurs commencèrent à considérer l'avantage commercial de ce modèle qui s'était d'abord développé autour des idées éthiques de Stallman. Publié à cette époque, le texte *La cathédrale et le bazar* (Raymond, 1997) fait la promotion d'une forme de collaboration en réseau en matière de développement de logiciels, forme perçue comme efficace, caractérisée par la métaphore du «bazar» qui contraste avec le modèle de la «cathédrale» où un dirigeant agit comme grand architecte⁴. Dans le modèle du bazar, au contraire, le rôle du chef de projet est de stimuler la vie de la communauté et de juger des meilleures propositions en matière de code source. C'est dans ce contexte que le terme *open source* a été proposé de manière à éviter l'ambiguïté du terme *free* qui, dans l'expression «*free software*», signifie autant la gratuité que la liberté. L'approche *open source* d'Eric Raymond a ainsi conduit au développement et à la production de logiciels matures

4. De fait, Raymond s'attaque dans ce texte à Emacs, un projet de logiciel libre dirigé par Richard Stallman.

(comme Firefox, OpenOffice et GNU/Linux) qui constituent aujourd'hui des logiciels rivalisant sérieusement avec certains logiciels propriétaires. L'efficacité du modèle *open source* – comme pratique organisationnelle et comme modèle d'affaires – permettait ainsi aux entreprises de tirer profit des réseaux électroniques pour développer leurs produits et vendre leurs services.

Nous aurions tort de considérer que l'engagement des acteurs du logiciel libre prend toujours une forme politique. De fait, l'une des controverses les plus importantes qui divisent ces acteurs concerne l'utilisation (en anglais) des termes *open source* et *free software* pour faire référence aux logiciels libres et aux communautés qui s'y articulent. Cette controverse renvoie à des motivations opposées à s'engager dans le logiciel libre : pour les uns, le choix du logiciel libre est avant tout une question d'éthique, tandis que pour les autres, c'est la prétendue supériorité du modèle du logiciel libre qui doit être promue. Ainsi, tant dans ses textes que lors de ses conférences, Eric Raymond, l'un des plus fervents partisans de l'*open source*, évacue toute dimension éthique pour expliquer la supériorité du logiciel libre sur le logiciel propriétaire, allant même jusqu'à affirmer que le meilleur service qui puisse être rendu au logiciel libre est justement de ne pas parler de liberté⁵.

Plusieurs chercheurs ont en effet relevé l'agnosticisme politique du logiciel libre (Coleman, 2004), allant même jusqu'à nier la dimension effectivement politique du mouvement du logiciel libre (Parenteau, 2007). Malgré cela, la forme politique d'engagement dans ces projets de coopération informationnelle est bien réelle pour plusieurs acteurs. Escher (2004) montre que bon nombre d'acteurs du logiciel libre considèrent leur activité comme une forme d'engagement politique. Cardon et Granjon (2003) vont dans le même sens en notant qu'une partie des acteurs du logiciel libre, notamment ceux qui appuient les revendications de la Free Software Foundation, se sont fortement impliqués dans les débats touchant les questions de brevetabilité, de propriété intellectuelle et, plus généralement, dans les luttes contre la mondialisation néolibérale. Ils écrivent ainsi qu'«une "fraction politisée" du monde du logiciel libre se présente comme une contre-culture militante dans laquelle se mêlent mode de production collective du logiciel, exercice de virtuosité technique et guérilla digitale contre les institutions et mode de production collective du logiciel organisée sous un format réticulaire» (Cardon et Granjon, p. 16).

5. Allocution au Forum international sur le logiciel libre, Porto Alegre, 2005.

1.3. LES MILITANTS DU CODE

Les communautés du logiciel libre ne forment pas un monde homogène; elles constituent plutôt un univers diversifié, traversé de controverses (Tuomi, 2004; Lin, 2005; Couture, 2007). Notre regard de chercheurs se porte plus précisément sur les pratiques et valeurs des militants qui tentent d'articuler leur engagement dans les communautés du libre avec d'autres luttes sociales menées par divers groupes d'activistes. Ce type de dynamique semblait déjà à l'œuvre parmi les militants du mouvement altermondialiste de la fin des années 1990 et qui tentent aujourd'hui un rapprochement avec les organisations communautaires et associatives (Cardon et Granjon, 2003).

Le réseau Indymedia semble avoir joué un rôle important dans cette politisation du logiciel libre. Considéré comme la «structure média-activiste la plus originale et la plus populaire du mouvement altermondialiste» (Cardon et Granjon, p. 16), ce réseau de médias autonomes a été fondé en novembre 1999 en vue d'offrir une couverture alternative aux manifestations «antiglobalisation» de Seattle qui ont eu lieu en novembre 1999. Le réseau Indymedia se distingue des médias autonomes traditionnels par son mode d'organisation et sa politique de «publication ouverte» (*open publishing*) qui permet à quiconque de publier quasi instantanément tout type de document sur le Web (Downing, 2003; Cardon et Granjon, 2003; Langlois et Dubois, 2006). Certains ont noté les similitudes entre ce mode d'organisation et les formes d'innovation à l'œuvre dans le logiciel libre de même que l'implication étroite des acteurs du logiciel libre avec les média-activistes d'Indymedia. Tout en constatant des différences importantes entre le mouvement Indymedia et celui du logiciel libre, Coleman note que les premiers collectifs d'Indymedia furent en partie formés par des militants mordus de technologie: «Les informaticiens politisés, apparus grâce à la baisse du coût des ordinateurs, à la formation à la programmation indépendante, interagissant virtuellement, ont joué un rôle essentiel dans la prolifération des nouveaux centres (Indymedia)» (Coleman, 2006). À Seattle, les militants du code ont ainsi créé de toutes pièces des logiciels libres permettant d'actualiser la politique éditoriale d'Indymedia. Au Québec, le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ), branche locale d'Indymedia, adaptait le logiciel libre Drupal pour assurer la publication d'articles sur son site Web. Cette proximité entre des techniciens engagés dans le logiciel libre et des acteurs engagés dans le milieu de la communication alternative préfigurait les alliances émergentes qui font l'objet de notre recherche.

Plus récemment, nous avons constaté une implication d'informaticiens et d'ingénieurs dans des projets communautaires visant à mettre en place des infrastructures pour l'accès libre et à haut débit à Internet, notamment à l'aide de technologies sans fil. Encore une fois, la filiation avec le mouvement altermondialiste et Indymedia est remarquable. Ainsi, l'un des groupes les plus actifs sur cette question est sans doute la Fondation CUWiN, située dans la ville d'Urbana (Illinois) et qui fut à l'origine un projet d'Indymedia Urbana-Champaign. Son fondateur, Sasha Meinrath, était alors trésorier du réseau Indymedia; actuellement, il prend part à des débats concernant les politiques publiques de télécommunications (Meinrath, 2005). D'autres groupes similaires émergent aujourd'hui comme NYC Wireless (New York), Paris sans fil ou Seattle Wireless. À Montréal, l'organisme Île sans fil – présenté au chapitre 7 de notre ouvrage – regroupe une quarantaine de volontaires qui ont mis en place un réseau de points d'accès gratuit dans une cinquantaine de cafés de la ville.

Cette dimension militante d'acteurs du logiciel libre semble d'ailleurs plus évidente dans certains pays marqués par des clivages politiques. Ainsi, au Brésil, le Projecto Software Livre (PSL) regroupe plusieurs projets liés au logiciel libre; ce groupe continue d'avoir une grande influence sur le parti des travailleurs (PT) du président Lula, actuellement au pouvoir. S'exprimant sur la perspective d'un projet de « sociétés des savoirs partagés » qui s'opposerait à celui d'une société de l'information arrimée au néolibéralisme (Ambrosi, Peugeot et Pimienta, 2005), Marcello Branco, l'un des fondateurs du PSL et membre du PT depuis sa fondation, insiste sur la nécessité d'un rapprochement entre les groupes associatifs et les acteurs du logiciel libre :

Pour nous qui voulons une nouvelle société de l'information plus juste et solidaire et qui luttons pour y parvenir, le principal défi est d'extrapoler l'univers de ce débat bien au-delà de la sphère élitiste de « l'information society » et de sensibiliser les organisations sociales qui luttent pour des changements structurels sur cette planète pour qu'elles actualisent leur discours, leurs pratiques et programmes politiques, en y incluant les questions de la révolution numérique avec la priorité qui lui revient au *XXI^e* siècle. Si nous ne réussissons pas à accomplir cette tâche, les réalisations et le mouvement du logiciel libre lui-même seront phagocytés par le capitalisme mondialisé, et les pratiques transformatrices de ce mouvement disparaîtront vite (Branco, 2005).

Une dizaine d'années après l'explosion d'Internet, et après l'apogée du mouvement altermondialiste, ce sont précisément les conditions de cette rencontre – entre militants du code et groupes communautaires québécois – que nous chercherons à décrire et à analyser au fil de cet ouvrage.

1.4. DES ALLIANCES EN CONSTRUCTION

Les différents groupes décrits dans cet ouvrage ont établi et continuent de construire des liens de solidarité et des alliances entre eux. Signalons ainsi que le LabCMO, tant à titre institutionnel que par l'implication individuelle de ses membres, a joué non seulement un rôle d'observateur mais a été, et continue d'être, un acteur à part entière dans la construction de ces alliances. Le chapitre 10 présentera d'ailleurs un regard réflexif sur les enjeux théoriques et méthodologiques que soulève cette redéfinition des frontières entre observateurs et acteurs de terrain. Déjà, en 1988, nous avons réalisé l'une des premières études évaluatives d'une expérimentation informatique en milieu populaire à Montréal (Proulx *et al.*, 1988). Il s'agissait de rendre compte des activités du groupe La Puce communautaire, un groupe fondé en 1985 par trois militantes du quartier Hochelaga-Maisonneuve et qui a posé pour la première fois au Québec la question des conditions requises pour une appropriation populaire des technologies de l'informatique. Une quinzaine d'années plus tard (2002), dans le cadre des premières activités du LabCMO, nous avons obtenu un financement du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal pour offrir une formation en logiciel libre auprès de certains groupes communautaires québécois, notamment le groupe Communautaire, présenté au chapitre 4. Le LabCMO fit alors appel à des membres du CMAQ pour renforcer son équipe de formateurs. L'occasion de cette formation joua certainement un rôle dans le rapprochement entre Communautaire et les militants techniciens du CMAQ qui fondèrent plus tard le réseau Koumbit (présenté au chapitre 6). Par ailleurs, des militantes du Centre de documentation et d'alphabétisation pour la condition féminine (CDEACF) – dont nous analyserons les activités au chapitre 5 – se sont intéressées également aux activités du LabCMO du fait de son engagement à l'égard du logiciel libre. Le CDEACF s'intéressait en effet au logiciel libre depuis un certain temps en raison de la présence d'une militante du libre de longue date qui travaillait dans ce Centre.

L'un des événements clés du début de la décennie et ayant contribué à rassembler ces différents acteurs et militants, a sans doute été la tenue, en octobre 2002, du troisième Congrès mondial des réseaux citoyens de l'ère numérique (Global Community Networks – GlobalCN) organisé par le Carrefour mondial de l'Internet citoyen (CMIC). La coalition GlobalCN avait été créée à Barcelone en novembre 2000 où s'étaient réunis près de 700 représentants⁶. Sous le titre « Démocratiser

6. <www.i3c-asso.org/article.php3?id_article=193>.

la société de l'information: innovations, propositions, actions», ce congrès a sans doute joué un rôle stratégique dans la concertation globale des groupes de pression représentant la société civile et qui ont ensuite manifesté de façon remarquable leur présence lors du Sommet mondial sur la société de l'information, en 2003 puis en 2005 (Noam, 2005). La question du logiciel libre avait été un thème majeur du congrès GlobalCN et Richard Stallman y avait d'ailleurs été invité pour l'occasion. Le CMAQ avait pour sa part installé un laboratoire d'ordinateurs usagés permettant l'accès à Internet. Les groupes Communautique, CDEACF et le LabCMO avaient assuré l'animation de différents ateliers.

Le premier Congrès québécois sur le logiciel libre (octobre 2004) a constitué un autre événement clé où se sont réunis de nombreux acteurs. À l'origine, Linux Québec avait été créé en 1997 avec pour mission «d'aider les utilisateurs, présents et futurs, de Linux au Québec, à découvrir les avantages de Linux, à l'exploiter efficacement, de même qu'à réaliser les avantages du logiciel à code source ouvert⁷». Dans les années qui ont suivi, plusieurs groupes d'utilisateurs de Linux ont émergé un peu partout au Québec de même que certaines petites entreprises liées au logiciel libre, comme Savoir-Faire Linux⁸ à Montréal, Infoglobe⁹ et T2CL¹⁰ à Québec, ou RevolutionLinux¹¹ à Sherbrooke. En juillet 2004, les administrateurs de Linux Québec décidèrent de créer une association dûment incorporée vouée à la promotion du logiciel libre et destinée à servir de lien entre les différents groupes québécois concernés par le libre (Dumais, 2003). L'Association québécoise pour la promotion de Linux et du logiciel libre (AQP3L), devenue plus tard Facil («Facil, pour l'appropriation collective de l'informatique libre»), avait donc décidé d'organiser en octobre 2004, un congrès de fondation pour réunir les différents groupes impliqués dans le monde du libre. Des groupes comme Alternatives, Communautique, le CMAQ, le CDEACF et le CMIC de même qu'Île sans fil, organisation alors naissante, y étaient présents.

Ces différentes rencontres entre le milieu du logiciel libre et les organismes communautaires n'ont pas été sans effet. Nous avons ainsi réalisé, en 2005, une enquête auprès d'un échantillon de 14 groupes

7. À propos de Linux Québec: <www.linux-quebec.org/wiki/apropos> (consulté le 27 mars 2007).

8. <www.savoirfairelinux.com/>.

9. <www.infoglobe.ca/index.php?id=6>.

10. <www.tc2l.ca/>.

11. <www.revolutionlinux.com/>.

communautaires québécois choisis en fonction de l'importance qu'ils accordaient aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et, en particulier, au logiciel libre dans la réalisation de leurs activités (Proulx et Couture, 2006). Outre l'usage effectif de logiciels libres dans ces organisations, nous avons constaté que la plupart des groupes faisaient publiquement la promotion du logiciel libre. En mai 2005, le portail du CMIC comptait plus d'une trentaine d'articles sur ce thème (dont certains rédigés par des membres de notre laboratoire). Communautique a également rédigé quelques bulletins sur le libre et a même conçu et proposé une formation sur le logiciel libre. Communautique a aussi organisé en 2004 et 2005, des activités publiques réunissant bon nombre d'acteurs: dans les comptes rendus de ces activités, plusieurs interventions étaient reliées au libre.

Aujourd'hui, des efforts de concertation et de regroupement plus systématiques entre ces différents groupes s'observent et permettent de poser les choix technologiques comme enjeux de société. Au moment où nous rédigeons ce livre, le groupe Maillons est en voie de se constituer avec le double objectif de «contribuer au partage du progrès technologique dans une perspective de progrès social» et «d'assurer la pérennité et le développement des organismes sans but lucratif en TIC du Québec». Réunissant notamment l'ensemble des groupes présentés dans ce livre, leur premier projet intitulé «Un Québec branché sur le monde» a pour objectif «de coordonner tous (les) efforts de manière à mettre en place un modèle de connexion à Internet pour la population québécoise qui n'est pas encore branchée» (<maillons.qc.ca>). Cette citation exprime bien un désir d'implication citoyenne pour débattre et agir dans les choix démocratiques des codes et architectures des réseaux techniques que la société québécoise est en train de se donner...

1.5. OBSTACLES ET ENJEUX LIÉS À L'APPROPRIATION DES TECHNOLOGIES

En réduisant la frontière entre innovateurs et usagers, le modèle du logiciel libre ouvre la «boîte noire» du dispositif technique et met en évidence la nécessité, pour les citoyens, de mettre en débat les conséquences politiques des choix de société en matière de technologie, en particulier les choix relatifs aux codes des logiciels que nous utilisons dans les contextes du travail, des loisirs, de la consommation. Nous utilisons ces codes informationnels souvent sans le savoir: l'informatique est présente dans la vie quotidienne, parfois de manière invisible.

Par contraste, nous pourrions parler d'une *politisation du code* lorsque le citoyen apparaît pleinement conscient de la présence de l'informatique dans sa vie quotidienne, qu'il acquiert une position d'innovateur en matière d'usage en s'appropriant les moyens effectifs de production de ses outils et qu'il initie des gestes publics afin de mettre en débat les conséquences politiques des choix sociaux en matière de technologie (Proulx et Goldenberg, 2007). Des obstacles importants demeurent cependant pour permettre un tel niveau d'appropriation par la population en général, et par le milieu communautaire en particulier. Attardons-nous ici à quelques-unes de ces difficultés.

1.5.1. L'HERMÉTISME CULTUREL DU MONDE DU LOGICIEL LIBRE

Si certains logiciels libres sont aujourd'hui utilisés hors du contexte de l'informatique, le modèle économique à la base du libre repose encore largement sur une perception très homogène des acteurs sociaux, du moins en ce qui a trait à leur compétence technique supposée. von Hippel (2005) a recours au concept d'*usager innovateur* pour exprimer l'équilibre économique rendu possible dans le monde idéal d'une communauté du libre où tous les usagers sont considérés techniquement compétents et peuvent donc agir simultanément en tant qu'innovateur. Dans ce monde idéal traversé par de multiples pratiques d'innovation par l'usage, l'utilisateur qui souhaite une nouvelle fonctionnalité de l'outil n'a qu'à le produire, individuellement ou en s'alliant à une communauté de développeurs. Ce modèle d'innovation – qui devient carrément utopique si l'on en fait un modèle universel – rejoint par ailleurs une manière plutôt hermétique de penser le design des logiciels libres sous la forme d'interfaces complexes, peu ergonomiques et (trop) riches en fonctionnalités. En d'autres termes, utiliser les logiciels libres exige encore trop souvent de la part des utilisateurs la maîtrise d'une connaissance minimale en ingénierie logicielle. Si, par exemple, pour installer un logiciel libre ou un périphérique, l'utilisateur ordinaire doit recourir aux services d'un technicien expert en libre – alors que ce n'est désormais plus le cas dans l'univers du logiciel propriétaire –, alors où se trouve la liberté ?

Selon Jullien et Zimmerman (2005), l'utilisateur ordinaire – celui qui fréquente les organismes communautaires, par exemple – risque de venir perturber les modes d'organisation des communautés du logiciel libre. Il peut ainsi être perçu comme potentiellement « nuisible » pour ces communautés, puisque ces usagers ordinaires posent généralement plus de questions qu'ils ne contribuent au code, ce qui peut avoir comme effet de diminuer la productivité des développeurs. Pour

éviter ces perturbations et préserver l'équilibre économique de cette communauté utopique, des filtres culturels sont naturellement créés par les artisans du libre : par exemple, les outils nécessaires à acquérir pour intégrer les communautés du libre sont difficiles à maîtriser ; par ailleurs, la recherche sur le Web pour résoudre des problèmes techniques ne fait pas nécessairement partie de la culture des utilisateurs ordinaires. Comment, dans ce contexte, favoriser l'appropriation au sein du milieu associatif, non pas seulement des dispositifs techniques en logiciel libre, mais surtout de cette forme d'engagement communautaire orienté vers la production du code ? Comment concevoir un design d'objets logiciels accessibles à l'utilisateur ordinaire et qui, en même temps, ne perdrait pas pour autant « l'esprit du libre » ?

1.5.2. LE DÉSÉQUILIBRE DE GENRE

L'hermétisme du monde du logiciel libre est particulièrement alarmant devant le constat de la très faible proportion de femmes impliquées au sein de ces communautés d'innovation technique. Ainsi, un rapport récent commandité par l'Union européenne et concernant précisément la question du genre à l'intérieur des communautés du libre (Nafus, Leach et Krieger, 2006) insiste sur les dynamiques d'exclusion active dont sont l'objet les femmes qui tentent de s'impliquer dans ce milieu particulièrement masculin :

Women are actively (if unconsciously) excluded rather than passively disinterested. The effect lies within F/LOSS cultural and social arrangements. The exclusion happens among people who often do not mean to appear, and who do not interpret their own actions, as hostile to women. The effect is an outcome of the importance given to the individual as the sole carrier of agency (Nafus et al., 2006, p. 5).

Les auteurs du rapport signalent ainsi, pour les pays européens répertoriés lors d'études antérieures (réalisées en 2002 et 2005), la présence de 1,5 % de femmes dans le milieu du logiciel libre, comparativement à 28 % dans l'industrie du logiciel propriétaire. Ce déséquilibre serait en partie causé par la prégnance de la culture du logiciel libre qui postule que chaque individu, de manière égale, possède la liberté d'accéder au code source, de choisir librement ses dispositifs techniques et de prendre part à la vie des communautés de développeurs s'il le souhaite. De ce point de vue, la faible présence des femmes – et en particulier, le fait que leur travail soit concentré dans des champs d'activité moins techniques – est perçue comme une affaire de choix personnels plutôt que la conséquence d'une forme d'exclusion structurelle ou culturelle.

1.5.3. L'ARTICULATION DU MILITANTISME DU CODE AVEC D'AUTRES LUTTES SOCIALES

Cet hermétisme culturel a également des répercussions sur le plan politique. Fabien Granjon note ainsi que : « Souvent closes autour de leurs propres intérêts, les communautés de *hackers* entretiennent un rapport généralement distant et critique à l'égard de l'univers politique » (Granjon, 2006, p. 222). L'un des obstacles les plus pernicioeux pour les militants du code consiste à survaloriser les pratiques qu'ils expérimentent et, en même temps, à dévaloriser les formes de luttes sociales portées historiquement par le milieu communautaire et les autres mouvements sociaux. Ces luttes peuvent concerner, par exemple, l'amélioration des conditions matérielles de la vie quotidienne ordinaire, la représentation politique des plus démunis, l'équité entre les personnes... Comme l'affirme Bruno Latour, il est important de rappeler que les ingénieurs et autres amants de la technique ne peuvent « pas même concevoir un objet technique sans prendre en compte la foule des humains, leurs passions, leurs politiques.

La pensée de Gilbert Simondon nous semble éclairante pour comprendre le militantisme du code. Selon Simondon, la culture contemporaine s'est construite en système de défense contre les techniques en supposant que les objets techniques ne contiennent pas de réalité humaine. La culture reconnaîtrait ainsi certains objets comme porteurs de sens, mais en refoulerait d'autres – les objets techniques notamment – dans le monde de l'insignifiance. Les objets techniques se réduiraient à leurs usages, à leur fonctionnalité. Simondon en appelait ainsi à une prise de conscience des structures et des fonctionnements des objets techniques pour redonner à la culture le caractère général qu'elle a perdu : « Cette extension de la culture, supprimant une des principales sources d'aliénation, et rétablissant l'information régulatrice, possède une valeur politique et sociale : elle peut donner à l'homme des moyens de penser son existence et sa situation en fonction de la réalité qui l'entoure » (Simondon, 1958, p. 14).

Ce déséquilibre dont parlait Simondon s'exprime encore aujourd'hui à travers la distinction nette qu'on retrouve entre les professions littéraires et humanistes, d'une part, et les professions techniques et scientifiques, d'autre part. Tandis que les étudiants de sciences sociales font un usage considérable des technologies de l'information, la plupart d'entre eux ne savent probablement pas ce qu'est le code source d'un logiciel. Symétriquement, il est étonnant de constater que la plupart des programmes universitaires en sciences informatiques n'ont pas dans leur corpus de cours obligatoires des

activités qui pourraient amener les étudiants à étendre leur perspective à d'autres enjeux sociaux, au-delà des activités de programmation du code ou d'implémentation des systèmes d'information dans les organisations.

Bien davantage que la présence ou non de logiciels libres au sein des activités quotidiennes des groupes communautaires, c'est plutôt l'importance d'une transformation nécessaire du rapport culturel à l'univers des techniques qui semble ressortir de nos travaux de recherche ethnographique et de nos expérimentations. En un sens, le militantisme du code s'inscrit dans le projet de Simondon (1958): il contribue à rétablir le déséquilibre d'une culture qui peut difficilement voir les humains autrement que comme maître ou esclaves des machines et de la nature. À l'instar de Simondon, et plus tard de Latour (1991), nous croyons qu'un meilleur équilibre conceptuel entre humains et non-humains demeure nécessaire. Nous devons cependant rester prudents à l'égard d'une perspective qui ne s'intéresserait qu'aux machines et rejetterait trop rapidement les luttes actuelles et passées orientées vers le sujet humain. Comme Lucy Suchman (2007) l'a écrit, il nous faut une histoire qui puisse attacher les humains et les non-humains entre eux sans pour autant effacer les différences qui se sont culturellement et historiquement constituées et qui les distinguent toujours.

BIBLIOGRAPHIE

- AIGRAIN, Philippe (2005). *Cause commune: l'information entre bien commun et propriété*, Paris, Fayard, 283 p.
- AKRICH, Madeleine, Michel CALLON et Bruno LATOUR (2006). *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Les Presses de l'École des mines de Paris, 304 p.
- AMBROSI, Alain, Valérie PEUGEOT et Daniel PIMIENTA (dir.) (2005). *Enjeux de mots: regards multiculturels sur les sociétés de l'information = Palabras en juego: enfoques multiculturales sobre las sociedades de la información = Word matters: Multicultural perspectives on information societies = Desafios de palavras: enfoques multiculturais sobre as sociedades da informação*, Caen, C&F éditions, 649 p.
- BARNEY, Darin (2005). «Commentary. Be careful what you wish for: Dilemmas of democracy and technology», *Canadian Journal of Communication*, vol. 30, n° 4. En ligne: <cjc-online.ca/viewarticle.php?id=1608&layout=html>, consulté le 9 octobre 2007.

- BENKLER, Yochai (2006). *The Wealth of Networks: How Social Production Transforms Markets and Freedom*, New Haven (CO), Yale University Press, 515 p. En ligne: <www.benkler.org/wealth_of_networks/index.php/Main_Page>, consulté le 9 octobre 2007.
- BIJKER, Wiebe E. (2003). «The need for critical intellectuals: A space for STS», *History and Technology*, vol. 19, n° 1, p. 78-83.
- BRANCO, Marcello D'Elia (2005). «Logiciel libre», dans Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Daniel Pimienta (dir.), *Enjeux de mots: regards multiculturels sur les sociétés de l'information = Palabras en juego: enfoques multiculturales sobre las sociedades de la información = Word matters: Multicultural perspectives on information societies = Desafios de palavras: enfoques multiculturais sobre as sociedades da informação*, Caen, C&F éditions, p. 649.
- CALLON, Michel, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE (2001). *Agir dans un monde incertain essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions du Seuil, 357 p.
- CARDON, Dominique (2005). «De l'innovation ascendante. Entrevue réalisée par Hubert Guillaud», *InternetActu* (1^{er} juin). En ligne: <www.internetactu.net/?p=5995>, consulté le 9 octobre 2007.
- CARDON, Dominique et Fabien GRANJON (2003). «Les mobilisations altermondialistes». En ligne: <www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03cardon.pdf>, consulté le 20 mai 2007.
- CASTELLS, Manuel (1998). *L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 614 p.
- COLEMAN, Gabriella (2004). «The political agnostism of free software and the politics of contrast», *Anthropology Quarterly*, été, p. 297-398. En ligne: <www.healthhacker.org/biella/colemanaq.pdf>, consulté le 28 avril 2007.
- COLEMAN, Gabriella (2006). «Les temps d'Indymedia», *Multitudes Web*, n° 26. En ligne: <multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=1977>, consulté le 9 octobre 2007.
- COUTURE, Stéphane (2007). *Logiciel libre, activité technique et engagement politique: la construction du projet GNU en Argentine*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 147 p.
- DOWNING, John (2003). «The independent media center movement and the anarchist social tradition», dans Nick Couldry et James Curran (dir.), *Contesting Media Power: Alternative Media in a Networked World*, Toronto, Rowman and Littlefield.

- DUMAIS, Michel (2003). «Technologie: Linux-Québec: l'amicale des passionnés passe en cinquième vitesse», *Le Devoir*, édition du 6 octobre 2003.
- ESCHER, Tobias (2004). «Political motives of developers for collaboration in GNU/Linux». En ligne: <opensource.mit.edu/papers/escher.pdf>, consulté le 20 mai 2007.
- FEENBERG, Andrew (2004). *(Re)penser la technique: vers une technologie démocratique*, Paris, La Découverte/MAUSS, 230 p.
- FLICHY, Patrice (1995). *L'innovation technique*, Paris, La Découverte, 250 p.
- GLEIZES, Jérôme et Aris PAPATHÉODOROU (2000). «La passion du libre entretien avec Richard Stallman». En ligne: <biblioweb.samizdat.net/article18.html>, consulté le 9 octobre 2007.
- GRANJON, Fabien (2006). «Postface. Aller au-delà des marges médiatiques», dans Andrea Langlois et Frédéric Dubois (dir.), *Médias autonomes: nourrir la résistance et la dissidence*, Montréal, Lux Éditeur.
- JULLIEN, Nicolas et Jean-Benoît ZIMMERMAN (2005). «Peut-on envisager une écologie du logiciel libre favorable aux nuls?», *Cahier de recherche, Pôle armoricain de recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet (MARSOIN)*, n° 9. En ligne: <www.marsouin.org/article.php3?id_article=57>, consulté le 20 mai 2007.
- LANGLOIS, Andrea et Frédéric DUBOIS (2006). *Médias autonomes: nourrir la résistance et la dissidence*, Montréal, Lux Éditeur, 258 p., coll. «Futur proche».
- LATOUR, Bruno (1991). *Nous n'avons jamais été modernes: essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, coll. «Armillaire», 210 p.
- LATOUR, Bruno (1992). *Aramis ou L'amour des techniques*, Paris, La Découverte, coll. «Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques», 241p.
- LESSIG, Lawrence (1999). *Code and Other Laws of Cyberspace*, New York, Basic Books, 297 p.
- LESSIG, Lawrence (2006). *Code 2.0*, New York, Basic Books, 410 p.
- LEVY, Steven (1985). *Hackers Heroes of the Computer Revolution*, New York, Dell, 448 p.

- LIN, Yuwei (2005). «The future of sociology of FLOSS», *First Monday*, Special Issue n° 2: Open Source (octobre). En ligne: <firstmonday.org/issues/special10_10/lin/index.html>, consulté le 19 août 2006.
- LONGFORD, Graham (2005). «Pedagogies of digital citizenship and the politics of code», *Techné: Research in Philosophy and Technology*, vol. 9, n° 1. En ligne: <scholar.lib.vt.edu/ejournals/SPT/v9n1/longford.html>, consulté le 28 avril 2007.
- MEINRATH, Sascha (2005). «Wirelessing the world: The battle over (community) wireless networks», dans Robert McChesney (dir.), *The Future of the Media: Resistance and Reform in the 21st Century*, New York, Seven Stories Press, p. 219-242.
- NAFUS, Dawn, James LEACH et Bernhard KRIEGER (2006). «Gender: Integrated report of findings», *Free/Libre and Open Source Software: Policy Support*, Cambridge, UCAM, University of Cambridge.
- NOAM, Eli (2005). «The Internet's third wave», *Financial Times* (New York), 28 novembre.
- PARENTEAU, Ian (2007). «Les codes-libristes, artisans de la renaissance du politique?», *Colloque Culture Libres, innovation en réseau. Le (logiciel) libre comme phénomène technique et social*, Université du Québec à Montréal, 17 septembre 2007.
- PROULX, Serge (2005). «Penser la conception et l'usage des objets communicationnels. Vers un constructivisme critique», dans Pierre Mongeau et Johanne Saint-Charles (dir.), *Communication: horizons de pratiques et de recherche*, Québec, Presse de l'Université du Québec, p. 295-316.
- PROULX, Serge et Stéphane COUTURE (2006). «Pratiques de coopération et éthique de partage à l'intersection de deux mondes sociaux: militants du logiciel libre et groupes communautaires au Québec», dans Jean-Michel Penalva (dir.), *Intelligence Collective. Rencontres 2006*, Paris, Les Presses de l'École des mines de Paris.
- PROULX, Serge et Anne GOLDENBERG (à paraître). «Politisations d'espaces sociotechniques de cognition collective: la pratique des wikis publics», dans Claire Brossaud et Bernard Reber (dir.), *Humanités numériques. Tome 2, Socio-informatique et démocratie cognitive*, Paris, Hermès Publications.

- PROULX, Serge, Michel LÉVESQUE, Duncan SANDERSON et Marie-Blanche TAHON (1988). *La Puce communautaire. Évaluation sociale d'une expérience d'éducation populaire en information*, rapport soumis à la Direction du développement scientifique, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.
- PROULX, Serge, Françoise MASSIT-FOLLÉA et Bernard CONEIN (dir.) (2005). *Internet, une utopie limitée: nouvelles régulations, nouvelles solidarités*, Québec, Presses de l'Université Laval, 335 p.
- RAYMOND, Eric Steven (1997). «The cathedral and the bazaar». En ligne: <www.catb.org/~esr/writings/cathedral-bazaar/cathedral-bazaar/>, consulté le 9 octobre 2007.
- SIMONDON, Gilbert (1958). *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier-Montaigne, 265 p.
- STALLMAN, Richard (1999). «The GNU operating system and the free software movement», dans Sam Ockman, Chris DiBona et Mark Stone (dir.), *Open Sources Voices from the Open Source Revolution*, Sebastopol, Sebastopol. En ligne: <www.oreilly.com/catalog/opensources/book/stallman.html>, consulté le 20 octobre 2004.
- SUCHMAN, Lucy (2007). *Human-machine Reconfigurations: Plans and Situated Actions*, 2^e éd., New York, Cambridge University Press, 314 p.
- TUOMI, Ilkka (2004). «Evolution of the Linux credits file: Methodological challenges and reference data for Open Source research», *First Monday*, vol. 9, n° 6. En ligne: <firstmonday.org/issues/issue9_6/tuomi/index.html>, consulté le 16 août 2006.
- VON HIPPEL, Eric (2005). *Democratizing Innovation*, Cambridge, The MIT Press, 204 p.

2

**LE MOUVEMENT
COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC**
*Entre solidarité citoyenne
et politiques publiques*

Nicolas Lecomte
et Stéphane Couture

C'est sous l'angle de sa contribution à la dynamique politique que nous abordons le mouvement communautaire québécois et, plus particulièrement, les groupes impliqués dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). D'une part, les groupes communautaires participent à la représentation des populations qui les fréquentent, contribuant parfois à la reconnaissance publique de leurs besoins. Dans cette optique, il n'est pas rare de voir des groupes s'engager dans des démarches de sensibilisation, voire de confrontation directe auprès des gouvernements. D'autre part, la contribution des groupes, notamment à travers l'éducation populaire, permet d'offrir des outils supplémentaires tant pour l'intégration socioéconomique que pour une forme de responsabilisation politique.

Plusieurs chercheurs des sciences sociales se sont penchés sur le rapport entre les mouvements sociaux, l'action communautaire et les technologies de l'information. Georges (2000) puis Granjon (2001) se sont ainsi intéressés à la place des TIC dans les mouvements sociaux, particulièrement en ce qui concerne leur organisation. Le domaine du « *community informatics* », défini pour la première fois par Michael Gurstein, explore l'informatique en marge du contexte de la production industrielle, l'action des groupes communautaires allant de la création d'outils à l'action directe auprès des populations (Gurstein, 2006). Les travaux du LabCMO s'inscrivent dans la continuité de ces recherches, examinant le processus d'appropriation des TIC à l'œuvre dans les organisations communautaires.

Nous proposons ici une lecture politique de l'action communautaire en TIC. En effet, plusieurs groupes se penchent actuellement sur les politiques publiques en TIC et, plus particulièrement, sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et éthiques de la « société de l'information » en construction, créant d'ailleurs quelques remous au sein même du mouvement communautaire (Proulx *et al.*, 2007). L'objectif de ce chapitre est donc d'examiner la façon dont plusieurs groupes posent les bases d'un débat public au sujet de ces technologies et du déploiement dont elles font l'objet.

La première partie présente l'histoire du mouvement communautaire québécois en portant une attention spéciale aux rapports de force entre les groupes et l'État. La seconde partie a pour objectif d'identifier les enjeux socioéconomiques, politiques et techniques liés au développement des TIC, tels qu'ils ont été mis de l'avant par les groupes communautaires québécois. Nous exposons d'abord le rôle joué par une coalition d'organismes durant la formulation de la *Politique québécoise de l'autoroute de l'information* (1998), afin que les enjeux

de la fracture numérique soient pris en considération. Nous identifions ainsi la notion de « droit à l'accès » comme une contribution caractéristique du milieu communautaire au débat public sur les TIC, visant à informer les politiques publiques. Nous terminons par une présentation des groupes que nous appelons « militants du code » ou « militants de la technique », et qui insistent sur le cadre technique et légal sous-jacent au développement des technologies de l'information. En conclusion, nous examinons dans quelle mesure les groupes communautaires attribuent des dimensions politiques aux technologies de l'information, en les investissant par le biais d'une appropriation se voulant émanipatrice, ou en s'attaquant directement au processus de conception.

2.1. LES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS: RAPPEL HISTORIQUE

2.1.1. L'ÉMERGENCE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Au cours des années 1960, la Révolution tranquille a marqué l'éveil du Québec à la modernité, notamment par une séparation sous forme de césure entre le pouvoir politique et religieux, accompagnée d'une autonomisation progressive de la société civile. On peut considérer le mouvement communautaire québécois comme un des nombreux héritages de cette période, alors que la baisse d'influence de l'Église à l'échelle locale a rendu nécessaire une nouvelle prise en charge des besoins des communautés, marquée par le rôle croissant de l'État québécois. À cet égard, Côté et Larouche (2000) indiquent qu'à compter des années 1960, les dépenses publiques vont continuellement augmenter, allant jusqu'à représenter 55 % du PIB en 1985.

À l'influence croissante de l'administration gouvernementale dans la société québécoise, on peut ajouter l'activité parallèle d'une multitude de groupes populaires tels les syndicats, les groupes de pression ou encore les comités de citoyens. Somme toute, ces comités sont l'embryon du mouvement communautaire québécois, par leurs diverses actions auprès des populations défavorisées, leur objectif de développement communautaire et l'exercice de « pressions auprès des pouvoirs publics » (Léonard et Hamel, 1978). Ces comités ont joué un rôle moteur dans la modernisation du Québec, s'impliquant dans le développement social et économique des quartiers en prenant progressivement le relais de l'Église dans ses activités d'assistance.

De son côté, l'État québécois s'est appuyé sur les actions locales de ces comités, intégrant certains d'entre eux dans son appareil bureaucratique. C'est le cas par exemple des centres locaux de services communautaires (CLSC), créés par les comités de citoyens avant d'être institutionnalisés, pour ensuite constituer l'infrastructure du réseau public de santé au Québec. Vers la fin des années 1970, cette dynamique d'intégration de l'activité communautaire par l'État a quelque peu affaibli le mouvement communautaire (White, 2001). Puis, le désengagement de l'État qui a marqué les années 1980 a coïncidé avec l'émergence de nouvelles initiatives communautaires en plus de celles d'aide à la famille (garderies) ou d'aide au logement (coopératives d'habitation), dans des domaines comme ceux du soutien psychologique ou de la réinsertion professionnelle. Après des démarches auprès du gouvernement, certains de ces groupes obtiendront des financements liés à leur mission sociale, tandis que d'autres entreront dans des relations de partenariat avec l'État.

Plus tard, en 1995, le Secrétariat à l'action communautaire autonome est créé, avec pour mandat de faciliter les relations entre l'appareil gouvernemental et les groupes communautaires. En 2001, après un long processus de consultations, la Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome est entérinée par le gouvernement québécois. Cette politique priorise le financement des organismes communautaires, faisant ainsi contrepoids à la popularité croissante du modèle de l'économie sociale au Québec (Lévesques et Mendell, 1999), qui introduit une logique plus rationnelle et utilitaire parmi les groupes de base. En effet, les entreprises d'économie sociale reçoivent un financement moyen d'environ quatre fois supérieur à celui des groupes communautaires, mais elles s'insèrent en contrepartie dans «une structure normative et relationnelle» avec l'État, devant créer des emplois et devenir des organisations rentables (White, 2001, p. 43).

2.1.2. UNE COOPÉRATION CONFLICTUELLE

Fortement diversifié, le mouvement communautaire québécois s'est progressivement sectorisé, les groupes entrant en relation avec des ministères de plus en plus variés. Plus généralement, l'histoire de ce mouvement illustre «la tendance de l'État à s'approprier les actions de la base et à les transformer de manière à ce qu'elles répondent aux objectifs définis par le gouvernement», tout en révélant également «l'influence du mouvement communautaire sur l'État» (White, 2001, p. 37). Les institutions gouvernementales essaient d'orienter l'action

communautaire au nom d'une gestion rationnelle des fonds publics, tandis que les groupes cherchent à répondre aux besoins des communautés locales, au nom de la justice sociale. On peut avancer que les groupes communautaires sont traversés par deux logiques contradictoires : la volonté de représenter la société civile et ses intérêts, de servir sa capacité d'émancipation, et la nécessité de s'intégrer aux appareils d'État, détenteurs des fonds publics, les groupes participant alors à une forme de gestion sociale légitime. L'idée d'une « coopération conflictuelle » (White, 2001) entre les groupes communautaires et l'État nous semble bien traduire la tension qui existe entre leurs objectifs respectifs. Du côté des groupes, cette relation rend d'autant plus difficile la valorisation d'expériences et la revendication de droits sur la scène politique (Clement, MacDonald et Longford, 2007) que l'État est à la fois joueur et maître du jeu... Dans cette optique, les groupes communautaires demeurent des acteurs contestant et déstabilisant le pouvoir en place, que ce soit par l'élargissement de la participation politique à l'ensemble de la population ou, encore, par leur action de « socialisation » qui, en priorisant les dynamiques sociales du terrain, s'oppose à la gestion autoritaire des pratiques sociales qui caractérise certaines politiques (Maheu, 1983, p. 92).

Examinons maintenant les relations entre les groupes communautaires et le gouvernement québécois dans le cadre du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Québec.

2.2. LES TIC AU QUÉBEC : POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIONS COMMUNAUTAIRES

Dans cette partie, nous explorons deux formes d'investissement du terrain politique par les groupes communautaires en TIC, selon qu'ils travaillent la problématique de l'accès ou que leur pratique est davantage tournée vers la conception, en particulier autour des logiciels libres.

Les premiers plans d'action québécois en TIC, de « Bâtir l'avenir » (1982) jusqu'au rapport Berlinguet (Québec, 1995), ne prennent pas ou peu en compte le milieu communautaire. Si, au cours des années 1980, on peut relever quelques initiatives d'informatisation dans les quartiers défavorisés prises par quelques groupes communautaires (Proulx *et al.*, 1988; Cisneros et Favreau, 2000), c'est surtout par

l'intermédiaire du Fonds de l'autoroute de l'information (1994), puis de la *Politique de l'autoroute de l'information* (1998) que l'informatisation de ces groupes prend son envol.

L'infrastructure informatique et réseautique se développe en premier lieu dans les milieux privés et universitaires, par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) par exemple. En 1990, ce dernier se lie avec d'importants fournisseurs d'accès à Internet, rendant celui-ci plus facilement accessible à la population, à condition qu'elle possède les équipements nécessaires. En 1994, on compte encore peu de fournisseurs d'accès à Internet au Québec. Parmi ceux-ci, Communications accessibles Montréal (CAM)¹ se démarque comme étant le seul organisme sans but lucratif (OSBL).

2.2.1. LA POLITIQUE DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION

La *Politique de l'autoroute de l'information* est le résultat d'un processus engagé en 1992 avec la création du Secrétariat à l'autoroute de l'information, puis du Fonds de l'autoroute de l'information en 1994, qui relevait alors du ministère de la Culture et des Communications. Mais c'est un document du Conseil de la science et de la technologie, communément appelé le rapport Berlinguet (CST, 1995), qui trace les contours d'un plan d'action gouvernemental, qui implique plusieurs ministères dans le développement de l'inforoute québécoise.

Lors de sa phase de *formulation* (Lemieux, 2002), la future politique du Québec en TIC est soumise à des consultations publiques auxquelles plusieurs groupes communautaires participeront. La *Politique de l'autoroute de l'information* est finalement lancée en 1998, s'articulant autour de cinq axes majeurs, lesquels doivent permettre de poser les bases d'une « nouvelle société » : généralisation de l'accès, changements dans les méthodes de diffusion de l'éducation et dans les pratiques pédagogiques, promotion de la culture québécoise, transformation de l'économie et de l'emploi, « modernisation de l'État » dans ses relations avec les citoyens par le renouvellement des services publics (Québec, 1998).

Depuis 1998, le programme de mise en œuvre de la *Politique de l'autoroute de l'information* concerne divers ministères et autres organismes institutionnels, comme le ministère de la Culture et des

1. <www.cam.org>.

Communications du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Secrétariat du Conseil du Trésor ou l'Office de la langue française.

Le Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) demeure le principal programme chargé de faciliter la *mise en œuvre* de cette politique, qui doit bouleverser autant les communications que les formes d'organisation. Le FAI compte sur deux principaux volets de financement, l'un assurant la diffusion et le développement de l'informatique et de la réseautique au Québec, l'autre, la participation au projet de «gouvernement en ligne», qui vise la modernisation des services publics et du processus électoral par l'intermédiaire des TIC. Après un gel d'un an en 2004, qui a incité certains groupes à dénoncer le «débranchement» de l'État eu égard au milieu communautaire et aux citoyens québécois (Cybersolidaires, 2006²), le FAI est devenu le Fonds de la société de l'information en 2005.

2.2.2. POUR UNE VISION INCLUSIVE DES TECHNOLOGIES : CONSTITUTION D'UNE COALITION

Dans son message d'introduction à la Politique québécoise de l'autoroute de l'information, Lucien Bouchard affirme que chaque sphère sociale doit s'impliquer dans la diffusion des TIC, la réussite de la société de l'information étant tributaire «de la capacité des acteurs publics et privés à susciter l'insertion de ces technologies dans les réseaux sociaux, éducatifs, culturels, industriels, financiers et commerciaux» (Québec, 1998).

L'arrière-plan du discours est ouvertement critiqué par une coalition d'organismes communautaires, menée par le groupe Communautaire. Selon Tousignant et Pelletier (1998), «bien que l'essentiel du discours social se retrouve dans Agir autrement, la plupart des mesures citoyennes ont été escamotées, au profit d'une vision d'abord économique et industrielle». La politique ne semble s'adresser qu'aux acteurs étatiques et privés, elle ne fait nullement appel aux groupes communautaires en plus de ne faire aucun cas de certains enjeux comme les droits des citoyens (vie privée et confidentialité) et l'équité sociale (accessibilité, capacité de participation économique et politique, etc.), qui avaient pourtant fait l'objet de recommandations formelles

2. <cybersolidaires.typepad.com/ameriques/2006/03/post_1.html> (consulté le 7 mars 2007).

lors de la seule consultation publique ayant précédé le dépôt de la politique (Québec, 1997). Pour le mouvement communautaire, il s'agit donc de se saisir de cette problématique avant qu'il soit trop tard.

Les actions menées par la coalition, qu'il s'agisse de consultations publiques, d'apparitions dans divers médias ou d'interventions directes auprès de représentants politiques, ont participé à une première reconnaissance de l'action communautaire relativement aux TIC, tant en ce qui concerne les besoins des groupes que pour le rôle socialisant qu'ils exercent auprès de la population québécoise.

2.2.3. INTERNET CITOYEN ET « DROIT À L'ACCÈS »

Dans cette section, nous décrivons la vision de « l'Internet citoyen », telle qu'elle a été développée par le groupe Communautaire. Celle-ci nous a semblé importante pour deux raisons. D'une part, cette vision est présentée dans un manifeste intitulé « La plateforme de l'Internet citoyen » (Communautaire, 2002³), qu'une pluralité de groupes populaires québécois (milieu communautaire, économie sociale et syndicats...) et d'individus ont appuyé. D'autre part, « l'Internet citoyen » est une contribution originale aux réflexions critiques sur les enjeux sociaux, politiques et culturels du développement technologique.

Partant du constat que la fracture numérique est un phénomène persistant et complexe, la Plateforme de l'Internet citoyen synthétise une communauté d'idées autour du développement d'un « autre Internet », une société de l'information plus inclusive, qui ferait davantage appel à la participation des groupes communautaires. Ce document est une base commune invitant les groupes à se positionner autour des enjeux, besoins et pistes d'action liés à l'appropriation sociale des TIC. Plusieurs demandes politiques concrètes y sont d'ailleurs formulées. La Plateforme lancée par Communautaire est une des contributions québécoises dans le cadre d'un mouvement international de l'Internet citoyen, auquel certains réfèrent par le terme « *community network movement* ».

L'un des points centraux de l'argumentation présentée dans la Plateforme de l'Internet citoyen concerne le « droit à l'accès » (voir l'encadré 2.1). Dans la perspective d'un Internet « citoyen », la problématique de l'accès ne se limiterait pas aux conditions physiques de

3. Pour une liste des signataires, voir <www.communautaire.qc.ca/reflexion-et-enjeux/internet-citoyen/plateforme/signataires-plateforme.html> (consulté le 7 août 2007).

ENCADRÉ 2.1**Le droit à l'accès**

Un des principaux éléments qui définit l'Internet citoyen, qui lui donne tout son sens et qui permet de saisir cet enjeu de société, réside dans notre vision de l'accès.

Nous croyons que l'accès doit être abordé de façon large. Nous croyons que le droit à l'accès doit être posé en tant que droit fondamental dans la foulée des droits humains tels le droit à la communication, le droit à l'éducation ou le droit pour tous et toutes de bénéficier des retombées du progrès technologique, etc. L'accès doit être inscrit dans cette perspective.

De prime abord, la notion d'accès réfère à une infrastructure : points et lieux d'accès individuels, collectifs et publics ; équipements et logiciels. S'y ajoutent rapidement les habiletés et compétences techniques de base à acquérir par les utilisateurs et les utilisatrices. Une telle définition de l'accès doit être vue comme nécessaire mais non suffisante.

Doivent aussi être prises en compte les nombreuses barrières d'ordre économique, géographique, social, éducationnel, linguistique, physique, culturel, générationnel, de genre, qui empêchent les citoyens et les citoyennes soit d'accéder, soit de contribuer au contenu véhiculé ou soit à son usage approprié.

Notre vision de l'accès combine, non seulement connectivité technique, formation et initiation aux techniques de base, mais aussi animation du milieu, éducation – incluant l'éducation aux médias – la sensibilisation aux enjeux, la formation continue ainsi que la production d'une diversité de contenus pertinents et enrichissants, adaptés aux intérêts et aux besoins de publics variés. Elle implique aussi l'adoption de normes et de standards reconnus ainsi que de mesures pour assurer l'accessibilité des outils informatiques, d'Internet et des lieux d'accès aux personnes handicapées.

L'accès doit ainsi valoriser et favoriser l'exercice de la citoyenneté et la participation collective, pour faire un plein usage du potentiel d'interactivité offert par les TIC dans les champs du social, de l'économie, du culturel et de la vie démocratique.

L'accès à Internet prend aussi tout son sens quand il est posé comme un service d'utilité publique essentiel tant pour les individus que pour les collectivités.

Source : Extrait de la Plateforme québécoise de l'Internet citoyen, <www.communautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/internet-citoyen/plateforme.html>.

l'accès (qui renvoient à la création d'infrastructures), mais elle devrait aussi considérer la nécessité d'être doté de compétences liées à l'utilisation des outils techniques. En effet, divers facteurs sociaux, économiques, géographiques, culturels ou générationnels peuvent constituer des entraves à la capacité d'un individu d'utiliser ces outils et de participer pleinement à la société de l'information.

Dans l'optique de Communautique, à la différence d'un « droit d'accès » formel, où l'accès serait possible à condition d'en avoir les moyens – théâtre du libre jeu des citoyens –, le « droit à l'accès » renvoie à la jouissance d'un droit réel, universaliste, qui semble s'imposer dans le contexte d'une société technologisée. En effet, on peut constater que les populations les plus pauvres sont celles qui, en majorité, ne possèdent ni ordinateur, ni connexion à Internet. La même corrélation peut être transposée aux organisations : les organismes sans but lucratif sont largement moins informatisés que les entreprises (Communautique, 1996, 2001). Dans la même veine du « droit à l'éducation », par exemple, Communautique soutient que tous les citoyens doivent avoir des chances égales d'accéder à Internet. La fracture numérique est alors définie « comme la différence qui existe tant dans la capacité d'accéder que dans celle de contribuer à la production de connaissances véhiculées sur Internet » (Communautique, 2002). La fracture est un facteur de pauvreté et d'exclusion à part entière. À ce titre, l'informatisation des groupes communautaires est un premier pas vers la diffusion d'une culture informatique dans les milieux populaires, dans l'espoir de lever une barrière potentielle à la mobilité sociale.

Les réflexions de Communautique ne concernent pas seulement la disparité des conditions socioéconomiques, elles abordent aussi la question de la participation politique. Par exemple, on ne peut envisager de développer des services gouvernementaux en ligne si tout un pan de la société ne peut tirer avantage des nouvelles sources d'information. Pour résoudre ce problème, Communautique considère que l'État doit assurer l'accès universel à l'équipement et à une connexion Internet, adopter des mesures concrètes liées à l'accessibilité⁴, soutenir l'offre de formations de divers niveaux, ou encore sensibiliser les communautés en promouvant l'éducation aux médias et l'information « citoyenne ». Autant d'activités dans lesquelles les groupes communautaires seraient appelés à jouer un rôle.

4. À cet égard, l'action de l'OSBL W3Québec est exemplaire : <w3qc.org/>.

Les TIC sont également présentées comme un outil pouvant contribuer à valoriser la culture populaire québécoise. À cet égard, un appel explicite est lancé aux gouvernements pour qu'ils promeuvent la « création d'espaces publics non marchands » (*ibid.*), qu'ils considèrent les TIC au-delà de leur valeur commerciale et concurrentielle et qu'ils soutiennent concrètement les initiatives communautaires par le biais des politiques publiques. Les groupes pourraient utiliser Internet comme une vitrine leur permettant de diffuser leurs activités. De plus, par leur action dans la communauté, ils contribueraient à dynamiser la production culturelle, en promouvant des activités de « subjectivation » qui se situent en marge des logiques de l'État et du marché (Lamoureux, 2000) : valorisation des expériences, histoires de vie, création artistique, etc.

Enfin, les TIC pourraient faciliter la coordination des groupes communautaires et ainsi conférer une certaine unité au mouvement. Les outils techniques permettraient de faciliter la communication et la circulation d'informations entre les groupes, ce qui leur donnerait une plus grande cohésion dans la formulation de leurs revendications, par exemple.

On peut affirmer que la Plateforme de l'Internet citoyen propose une vision proprement communautaire du développement technologique, où les besoins sociaux, culturels et politiques priment sur les intérêts économiques. Communautaire souhaite élargir le champ des acteurs participant à la construction de la société de l'information, en appelant les groupes communautaires à « offrir une vision plus large que celle davantage axée sur le commerce et [à] traduire le processus d'appropriation démocratique nécessaire afin que les technologies de l'information et de la communication servent à soutenir la participation à la société, la vie démocratique ainsi que l'expression d'une citoyenneté pleine et entière » (Communautaire, 2002). En usant de leur ancrage dans la population et de leur rôle « socialisant » (Maheu, 1983), les groupes communautaires peuvent promouvoir les technologies numériques, de la bureautique aux outils de communication, tout en insistant sur leur potentiel d'émancipation pour les citoyens. Dans cette optique, les TIC peuvent contribuer à outiller des activités d'animation, d'éducation ou d'assistance, de l'aide à l'emploi jusqu'à la création artistique.

Il est à souligner que les TIC sont consacrées comme des piliers de l'intégration sociale, économique, et de l'agir politique. Au lieu de s'opposer à l'informatisation, la Plateforme présente plutôt les TIC de façon positive, comme un outil dont il faut se saisir, en alléguant que

leur appropriation par les citoyens et les groupes communautaires permettrait de contrecarrer une forme nouvelle « d'appropriation étatique du tissu social » (Maheu, 1983).

Enfin, la Plateforme ainsi que les diverses études de besoins menées par Communautique pourraient être présentées à titre de « ressources informationnelles », constituant des « atouts », des arguments pour que l'accès devienne un « problème public » et qu'il soit mis à l'ordre du jour des politiques (Lemieux, 2002). Ces ressources ne se contentent pas de constater l'existence d'une fracture numérique au Québec, elles visent la reconnaissance institutionnelle des initiatives d'usage et d'accès efficaces des TIC (*effective use, effective access*), telles qu'a pu les définir Michael Gurstein (2004, 2006). Pour cet auteur, l'accès doit être reconnu comme un phénomène socialement situé et contingent. Il s'agit alors d'analyser dans quelle mesure les TIC sont intégrées dans diverses activités individuelles ou collectives qui pourraient bénéficier aux communautés locales. À ce titre, les inégalités d'accès laissent souvent entrevoir les besoins plus profonds des communautés et des groupes communautaires.

2.3. OUVRIR LA BOÎTE NOIRE : L'APPORT DU MILITANTISME TECHNIQUE

De nouveaux acteurs communautaires ont émergé depuis la publication de la Plateforme québécoise de l'Internet Citoyen. Certains de ces acteurs que nous appelons les « activistes de la technique » se sont réunis au sein de groupes comme Koumbit et Île sans fil, présentés dans ce livre. Dans ces groupes que nous avons étudiés, les membres sont généralement des hommes, âgés entre 25 et 35 ans, possédant des compétences en informatique (formations universitaires ou expérience professionnelle) et participant souvent au développement de logiciels libres.

Dans cette partie, nous verrons qu'à la différence d'un groupe comme Communautique qui a émergé dans la tradition du mouvement communautaire québécois, ces groupes s'inspirent plutôt de la culture *hacker* et du mouvement du logiciel libre, qui a pris racine dans les centres technologiques de pointe aux États-Unis (Levy, 1985).

Ces groupes cherchent notamment à se distinguer des organisations traditionnelles par les formes d'organisation et de gouvernance qu'ils expérimentent. Le site de Koumbit explique par exemple que l'adhésion au comité de travail, ouvert légalement à quiconque participe

régulièrement aux activités du groupe, « donne le privilège de voter aux réunions de coordination hebdomadaires ainsi qu'aux réunions de réflexion, qui constituent l'équivalent de la Direction générale dans les organisations plus traditionnelles⁵ ». Comme Anne Goldenberg le note (chapitre 6), l'organisation de ces groupes s'inspire souvent de celle que l'on retrouve dans les communautés du logiciel libre. Elle repose sur un noyau stable d'individus activement impliqués, qui peuvent exprimer leurs points de vue, voire mettre à l'épreuve la direction et l'orientation du projet lors de rencontres publiques. Pour reprendre le terme de Aguiton et Cardon dans leur analyse des communautés de logiciel libre (Cardon, 2005), nous pourrions qualifier la direction du groupe « d'ascendante », dans ce sens qu'elle est définie dynamiquement par l'implication et les intérêts de tous les membres actifs, plutôt que par une équipe de direction salariée dont les orientations pourraient être influencées en partie par l'État, pour satisfaire à des critères du financement public par exemple.

De plus en plus de recherches relèvent cependant que ces formes d'organisations « ascendantes » reposent sur une certaine homogénéité d'intérêts et de compétences parmi les acteurs concernés (Jullien et Zimmerman, 2005), homogénéité qui explique certainement la faible proportion de femmes au sein de ces groupes (Lin, 2006; Nafus, Leach et Krieger, 2006). Comme le soutient Granjon, cette homogénéité semble également contribuer à un rapport relativement distant et critique avec le financement public et l'État en général. Dans ces groupes, le financement public est en effet d'abord perçu comme une forme de dépendance, voire d'un possible contrôle des activités du groupe. L'autosuffisance est d'ailleurs un des principes fondateurs de Koumbit, qui stipule que « l'organisme doit s'autosuffire et ne pas dépendre exclusivement d'un gros client ou d'un État pour se financer⁶ ». De fait, si ces groupes bénéficient à l'occasion de financements publics, ceux-ci demeurent, contrairement à des organismes comme Communautique ou le CDEACF, relativement minimes et sont souvent obtenus dans le cadre de partenariats, pour financer des projets ponctuels, voire uniquement pour couvrir des frais de déplacement. Par leur jeunesse et leurs pratiques, ces groupes tentent d'échapper au

5. Participer à Koumbit: <koumbit.org/fr/participer> (consulté le 10 octobre 2007).

6. Principes fondateurs de Koumbit: <koumbit.org/fr/PrincipesFondateurs> (consulté le 10 octobre 2007).

rapport de «coopération conflictuelle» (White, 2001) décrit plus tôt, l'autosuffisance organisationnelle étant pour eux le gage d'une distance critique par rapport à l'État et ses programmes de gestion du social.

Cette situation pourrait toutefois changer. Le réseau Koumbit s'est récemment engagé dans une demande de subvention pour la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-nord. De son côté, Île sans fil s'est déjà vu accorder un financement du ministère du Patrimoine et du Conseil des arts pour améliorer le logiciel libre Wifidog, de façon à favoriser la diffusion de contenus artistiques locaux (Île sans fil, 2006). Alison Powell mentionne (chapitre 7) que cette subvention a eu pour effet d'altérer la structure organisationnelle d'Île sans fil, passant d'une organisation «horizontale» à une forme plus hiérarchique où les directeurs répondent à un conseil d'administration, éloignant par le fait même les bénévoles des questions touchant l'orientation du groupe.

Un certain intérêt est également constaté chez ces groupes pour les questions de politiques publiques, en particulier concernant le projet du gouvernement en ligne. Quelques semaines après sa fondation, le groupe Facil⁷ a ainsi présenté en 2003 un mémoire sur le logiciel libre dans le cadre d'une consultation sur cette question (FACIL, 2004; Québec – Gautrin, 2004). Des membres de Koumbit ont également participé à plusieurs consultations et tables rondes organisées en 2004-2005 par Communautique à propos de ce même projet. Enfin, Facil était responsable de l'organisation de la Conférence sur le logiciel libre dans les administrations publiques, en 2005⁸. Sans pouvoir évaluer l'influence de ces groupes sur la formulation des politiques publiques, il est toutefois permis de constater une certaine reconnaissance du gouvernement québécois de la pertinence des questions soumises par les représentants du logiciel libre.

La spécificité de ces groupes au sein du milieu communautaire québécois s'exprime également dans leur rapport à la question du droit à l'accès qui, comme nous l'avons vu, est l'un des éléments centraux de la Plateforme québécoise de l'Internet citoyen. On peut ainsi noter l'absence du terme *accès* de la mission ou des principes fondateurs du groupe Koumbit. Le groupe Île sans fil soulève quant à lui la question de l'accès dans sa mission de «fournir un accès à internet sans fil public et gratuit», mais il ne fait aucune mention d'un «droit» à cet

7. <facil.qc.ca>.

8. <www.cllap.qc.ca/2006/modules/commanditaires/> (consulté le 1^{er} août 2007).

accès. L'accès dont parle Île sans fil se limite d'ailleurs aux possibilités techniques d'accéder, que tente précisément de dépasser le concept de droit à l'accès exprimé dans la Plateforme. Aussi, on peut signaler que ni Koumbit ni Île sans fil n'avaient encore signé la Plateforme au moment de la rédaction de ce texte. Si cette omission est certes plus circonstancielle que consciente, elle exprime néanmoins une certaine distance des nouveaux groupes en ce qui concerne la question du droit à l'accès.

Une discussion qui eu lieu dans un forum de discussion public animé par le groupe Facil permet également de saisir la position de ces acteurs sur la question de l'accès. L'un des intervenants y a commenté la question du droit à l'accès ainsi : « Le seul point qui manque à tout cela, ce sont les licences libres qui nous permettent un droit d'auteur mieux équilibré⁹. » Un autre intervenant affirmait quant à lui que si des dispositifs techniques comme les mesures techniques de protection (*digital rights management*) venaient à s'imposer, on ne parlerait plus seulement de la communication sur Internet, mais aussi d'un certain contrôle dans l'accès aux données :

Par exemple, si l'utilisation des DRM s'impose, légalement ou par acceptation passive de la majorité (imaginez d'ici quelques années une majorité d'utilisateurs de Vista et de son « *trusted computing* »), l'effet de la généralisation de l'accès à haute vitesse sera principalement de permettre à un plus grand nombre de gens d'utiliser un moyen de communication extrêmement contrôlé¹⁰.

Si l'accès aux infrastructures et l'acquisition de compétences techniques par l'ensemble de la population constituent les enjeux du droit à l'accès, l'action politique des militants de la technique se situe plutôt au plan de la revendication d'un cadre technique et légal rendant effectives les formes de gouvernance qu'ils expérimentent. Ce sont donc plutôt les questions de droits d'auteur et de licence libre, de même que la nécessité de mettre en place des infrastructures techniques alternatives, plus communautaires, qui sont mises de l'avant. La principale contribution de ces groupes pourrait bien être d'insister sur la nécessité d'ouvrir la boîte noire des technologies de l'information pour intervenir politiquement et techniquement dans leur développement.

-
9. Courriel envoyé par Yannick Delbecque sur la liste de diffusion de FACIL (20 décembre 2006) : <facil.qc.ca/archives/forum/msg02716.html> (consulté le 1^{er} août 2007).
 10. Courriel envoyé par Robin Millette sur la liste de diffusion de FACIL (20 décembre 2006) : <facil.qc.ca/archives/forum/msg02697.html> (consulté le 1^{er} août 2007).

CONCLUSION

L'exemple de l'action communautaire québécoise dans le domaine des technologies de l'information nous a permis d'aborder deux problématiques transversales. La première concerne les relations entre l'État et la société civile, cette dernière étant représentée par des «groupes populaires» (Léonard et Hamel, 1978), des «mouvements de base» (Maheu, 1983) ou encore par le «secteur communautaire» (White, 2001). La seconde problématique vise les enjeux techniques et leur mise en forme politique, pour lesquels nous avons distingué deux visions, distinctes à plusieurs égards.

De façon générale, l'équilibre entre les besoins du secteur communautaire et les objectifs gouvernementaux constitue une zone de conflit, comme l'a notamment démontré White (2001). Quand les groupes communautaires reçoivent un financement gouvernemental, ils doivent en retour se plier à des processus d'évaluation et s'adapter à la sectorisation. Cette «rationalisation» peut d'ailleurs éloigner les groupes de la mission sociale qui les lie à la population. On observe donc une certaine ambivalence chez les groupes dont le financement est largement tributaire des subventions gouvernementales: ils définissent seuls leur mission mais doivent aussi respecter un programme qui n'est pas le leur et s'adapter à des normes extérieures qui circonscrivent leurs activités. C'est pourquoi certains d'entre eux refusent le modèle du financement public.

Les groupes communautaires en TIC ne font pas exception. Ils peuvent être définis comme des représentants de la société civile, intéressés à participer ou à (ré)orienter le développement technologique, lequel est *a priori* administré par l'État. Mais on relève un décalage entre l'État et ces groupes qui le pressent d'adopter des mesures inclusives. Sur le plan idéologique, ces groupes sont résolument critiques de toute vision non participative de la société de l'information, qui exclut les citoyens des réflexions sur les choix technologiques, ou qui crée insidieusement des barrières en termes d'accès et d'accessibilité. Ainsi, le décalage potentiel entre la formulation des orientations politiques et la réalisation des projets sur le terrain, le pendant «citoyen» de la société de l'information et la critique idéologique au nom du «droit à l'accès», et, enfin, les groupes proposant une forme renouvelée de militance technique, participent d'une alternative communautaire à la société de l'information.

Mais nous avons tout de même distingué deux types de groupes en TIC, pour lesquels la lutte qu'occasionne le développement de la société de l'information n'est pas tout à fait la même.

Le premier type de groupes, autour de la thématique de «l'Internet citoyen» et du droit à l'accès, s'inscrit dans la continuité historique de l'action communautaire québécoise. Il investit la problématique de la société de l'information en s'opposant à toute «intégration sociopolitique» de l'État, lui opposant «l'affirmation d'une pratique et d'une volonté d'appropriation collective, contrôlée par les groupes de base eux-mêmes, des conditions socioéconomiques et de la qualité culturelle et politique de la vie en société» (Maheu, 1983, p. 87). On remarque qu'un groupe comme Communautique valorise l'action directe des groupes communautaires dans la collectivité et qu'il prend largement parti pour leur reconnaissance politique. Le développement des TIC est en quelque sorte une toile de fond rendant l'action communautaire d'autant plus légitime.

Le second type de groupes, qui pratique un «militantisme technique», adopte plusieurs principes du premier, mais s'en distingue par une plus grande propension à l'auto-organisation et une volonté de s'impliquer directement dans la conception des outils informatiques ou des infrastructures. Les réflexions proposées par les «techno-militants», si elles concernent avant tout le volet technique plutôt que social des TIC, ont néanmoins des conséquences d'un point de vue politique (Feenberg, 2004). Il semble donc important que ces groupes se positionnent à la fois dans la dynamique des politiques publiques sur les TIC et par rapport à la problématique de l'accès, étant donné que les technologies (au sens d'informatique) ne font pas partie des thèmes de revendication traditionnels dans le mouvement communautaire.

La création récente de «Maillons» semble aller dans ce sens. Cette coalition tente d'articuler plus étroitement les pratiques et revendications des différents groupes québécois en TIC, se définissant comme «le réseau des associations québécoises autour de l'Internet», il regroupe des groupes comme Facil, Île sans fil, Koumbit, W3Québec, ISOC Québec, Communautique et le CDEACF, tandis que le LabCMO est pour le moment le seul représentant du milieu universitaire. Reste à savoir si un tel rassemblement fera émerger des projets communs, combinant des expertises et visions de la société de l'information diversifiées.

BIBLIOGRAPHIE

- CARDON, Dominique (2005). « De l'innovation ascendante. Entrevue réalisée par Hubert Guillaud », *InternetActu* (1^{er} juin). En ligne: <www.internetactu.net/?p=5995>, consulté le 4 septembre 2007.
- CISNEROS, Manuel et Louis FAVREAU (2000). « De la Puce communautaire à la Puce ressource informatique: une initiative dans le champ des nouvelles technologies », *Pratiques économiques et sociales*, n° 17.
- CLEMENT, Andrew, Susan MACDONALD et Graham LONGFORD (2007). « Community networking experiences with government funding programs: Service delivery experimentation or sustainable social innovation », *Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking* (CRACIN/ACRICC), Montréal, « Lessons Learned / Looking Forward Workshop », 20-22 juin.
- COMMUNAUTIQUE (1997). *Rapport de l'étude de besoins*. En ligne: <www.communautaire.qc.ca/reflexion-et-enjeux/appropriation/etude-besoins.html>, consulté le 4 septembre 2007.
- COMMUNAUTIQUE (2001). *Le monde communautaire et Internet: défis, obstacles et espoirs – Résultats de l'enquête auprès des groupes communautaires*. En ligne: <www.communautaire.qc.ca/reflexion-et-enjeux/appropriation/monde-communautaire.html>, consulté le 4 septembre 2007.
- COMMUNAUTIQUE (2002). *Plateforme québécoise de l'Internet citoyen*. En ligne: <www.communautaire.qc.ca/reflexion-et-enjeux/internet-citoyen/plateforme.html>, consulté le 4 septembre 2007.
- CÔTÉ, Charles et Daniel LAROUCHE (2000). *Radiographie d'une mort fine. Dimension sociale de la maladie au Québec*, Chicoutimi, Les Éditions JCL, p. 166-168.
- FACIL (2004) *Gouvernement en ligne: l'importance du Logiciel Libre*, 5 p. En ligne: <www.freescape.eu.org/biblio/IMG/pdf/gouvel_logiciel_libre.pdf>, consulté le 4 septembre 2004.
- FEENBERG, Andrew (2004). *(Re)penser la technique – Vers une technologie démocratique*, Paris, La Découverte, 230 p.
- GEORGE, Éric (2000). « L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC », *Internet dans la société, la société dans Internet*, Colloque du Collectif interdisciplinaire de recherche sur les aspects sociaux d'Internet (20 octobre), Montréal, Télé-université.

- GRANJON, Fabien (2001). *L'Internet militant: mouvement social et usage des réseaux télématiques*, Rennes, Éditions Apogée.
- GURSTEIN, Michael (2004). «Effective use and the community informatics sector: Some thoughts on Canada's approach to community technology / community access», dans Moll Marita et Leslie Reagan Shade (dir.), *Seeking Convergence in Policy and Practice: Communications in the Public Interest*, vol. 2, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives, p. 223-243.
- GURSTEIN, Michael (2006). *Notes towards an integrative research agenda and community informatics theory*. En ligne: <www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/publications/pdfs/WorkingPapers/CRACIN%20Working%20Paper%20No%2014.pdf>, consulté le 4 septembre 2007.
- JULLIEN, Nicolas et Jean-Benoît ZIMMERMAN (2005). «Peut-on envisager une écologie du logiciel libre favorable aux nuls?», *Cahier de recherche, Pôle armoricain de recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet (MARSOIN)*, n° 9. En ligne: <www.marsouin.org/article.php3?id_article=57>, consulté le 20 mai 2007.
- LAMOUREUX, Jocelyne (2000). «Éviter de gadgétiser le concept de société civile et saisir la contribution du mouvement communautaire autonome à sa vitalité», *Développer la société civile par l'action communautaire*, En ligne: <www.rqiiac.qc.ca/fr/interaction_communaute/journal/article_theme.asp?Id_theme=3&Id_articles=410>, consulté le 31 août 2007.
- LEMIEUX, Vincent (2002). *L'étude des politiques publiques – Les acteurs et leur pouvoir*, 2^e éd., Québec, Presses de l'Université Laval, 195 p.
- LÉONARD, Jean-François et Pierre HAMEL (1978). «Les groupes populaires dans la dynamique sociopolitique québécoise», *Politique aujourd'hui*, n°s 7-8, p. 155-164.
- LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (1999). «L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche», *Lien social et Politiques – RIAC*, vol. 1, n° 41, printemps, p. 105-119.
- LEVY, Steven (1985). *Hackers Heroes of the Computer Revolution*, New York, Dell, 448 p.
- LIN, Yuwei (2006). «Gender dilemmas in the free/Libre Open Source Software Development», dans Eileen Moore Trauth (dir.), *Encyclopedia of Gender and Information Technology*, Hershey, PA, Idea Group.

- MAHEU, Louis (1983). «Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social», *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n° 1, avril, p. 77-92.
- NAFUS, Dawn, James LEACH et Bernhard KRIEGER (2006). «Gender: Integrated report of findings», dans Dawn Nafus, James Leach et Bernhard Krieger, *Free/Libre and Open Source Software: Policy Support*, Cambridge, UCAM, University of Cambridge.
- PROULX, Serge, Nicolas LECOMTE et Julien RUEFF (2006). *Une monographie de Communautique*, 40 p. En ligne: <www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2006_01.pdf>, consulté le 4 septembre 2007.
- PROULX, Serge, Michel LÉVESQUE, Duncan SANDERSON et Marie-Blanche TAHON (1988). *La Puce communautaire. Évaluation sociale d'une expérience d'éducation populaire en information*, Rapport soumis à la direction du développement scientifique, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec.
- PROULX, Serge, Julien RUEFF et Nicolas LECOMTE (2007). «La redéfinition du tiers-secteur québécois à l'aune du militantisme technique», *Revue Hermès: «Paroles publiques: communiquer dans la Cité»*, n° 47, juin, p. 107-114.
- QUÉBEC (1998). *Politique québécoise de l'autoroute de l'information – Agir autrement*, Québec, Les Publications du Québec, 106 p. En ligne: <www.msg.gouv.qc.ca/fr/publications/enligne/societe/politique_autoroute.pdf>, consulté le 4 septembre 2007.
- QUÉBEC, COMMISSION DE LA CULTURE (1997). *Inforoute, culture et démocratie: enjeux pour le Québec*, Québec, Les Publications du Québec. En ligne: <www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/Publications/rapcc1.htm>, consulté le 4 septembre 2007.
- QUÉBEC, CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE DU QUÉBEC (1995). *Rapport Berlinguet – Plan d'action pour la mise en œuvre de l'autoroute de l'information*, Québec, Les Publications du Québec, 53 p.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2001). *L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, septembre. En ligne: <www.mess.gouv.qc.ca/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/SACA_politique.pdf>, consulté le 4 septembre 2007.

- QUÉBEC, MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX, GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION (2004). *Rapport Gauthrin – Le gouvernement en ligne: vers un Québec branché sur ses citoyens*, Québec, Les Publications du Québec, 292 pages. En ligne: <www.msg.gouv.qc.ca/fr/publications/enligne/rapport_gauthrin/version_integrale.pdf>, consulté le 4 septembre 2007.
- TOUSIGNANT, Philippe et Francine PELLETIER (1998). « Politique québécoise de l'autoroute de l'information », *Comm'Info*, vol. 1, n° 8. En ligne: <wwwcommunautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/comminfo/volume1no8.html>, consulté le 4 septembre 2007.
- WHITE, Deena (2001). « Maîtriser un mouvement, dompter une idéologie – L'État et le secteur communautaire au Québec », *ISUMA*, vol. 2, n° 2, p. 34-46. En ligne: <www.isuma.net/v02n02/white/white_f.shtml>, consulté le 4 septembre 2007.

LES NOUVEAUX RÉSISTANTS
À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
Entre utopie sociale
et déterminisme technique

Fabien Granjon

*La discorde sociale n'est pas soluble
dans l'harmonie communicationnelle.*

Daniel BENSÂÏD, *Les Irréductibles*, 2001.

Nous proposons ici une critique de certaines constructions théoriques qui prétendent expliquer les transformations actuelles de l'organisation sociale et les nouveaux cadres productifs des sociétés fortement informatisées en recourant à l'hypothèse de l'avènement d'un *capitalisme cognitif*. Nous pensons que ces analyses déploient une vision trop marquée par une approche déterministe technique. Notre regard critique se porte ensuite vers certaines minorités actives du mouvement communautaire qui visent à résister concrètement à la mondialisation capitaliste. Bien que porteurs de radicalité, ces groupes activistes se laissent parfois gagner par l'utopique espoir d'un changement de société qui serait nécessairement occasionné par le progrès technique à travers la constitution de *mondes communs* renouvelés. Ce serait le cas des mobilisations informationnelles identifiées au *média-hacktivisme* et au *postmédiatisme*.

3.1. LIMITES DES ANALYSES EN TERMES DE CAPITALISME COGNITIF

Les plus récents discours de légitimation du capitalisme postulent l'émergence d'une « nouvelle société » qui serait la caution d'un monde plus solidaire¹. Dans celle-ci, la double obligation d'améliorer les conditions de vie et d'assurer le maintien du lien social serait reléguée à la technique, au réseau et au marché. Force est toutefois de constater que ni l'utopie d'une société de la communication, ni les mutations technologiques ne préviennent ni n'empêchent les inégalités sociales. Elles ne sont pas non plus à même de modifier les rapports de domination dans les sociétés capitalistes. Le discours moderniste promoteur des mutations technologiques laisse supposer une large distribution des bénéfices sociaux et économiques à l'ensemble des catégories sociales. Or, ce discours ne cesse d'être contredit par les réalités sociales où le fétichisme marchand et la réification marquent la vie de leur empreinte (Honneth, 2007).

Au plan idéologique, les promoteurs de la prétendue *société de l'information* font de l'émergence de nouveaux systèmes techniques l'une des clés pour comprendre les transformations de l'organisation sociale (Proulx, 2007). Dans une veine plus progressiste, les tenants du *capitalisme cognitif* (Corsani, Moulier-Boutang, Vercellone...)

1. Une partie de cet article est une reprise remaniée et augmentée d'une contribution au dossier thématique du n° 18 de la revue *ContreTemps*, consacré à la « société de l'information » (décembre 2006).

reprennent tout de même à leur compte certains des postulats des théories libérales, notamment les analyses qui supposent l'émergence d'une société marquant la fin des conditions habituelles de la production industrielle (épuisement du régime fordiste), ainsi que la fin des idéologies et des formes d'action collective héritées du mouvement ouvrier, caractéristiques des *sociétés modernes de masse*. Si les analystes du *capitalisme cognitif* ne sont pas les héritiers des Friedrich von Hayek, Daniel Bell, Edward Shils ou Raymond Aron, ils actualisent néanmoins certaines de leurs prévisions performatives: prépondérance de l'économie de service et du travail immatériel, tertiarisation de l'emploi, hégémonie des manipulateurs de symboles, importance décisive de la connaissance et de l'innovation pour le développement social, propagation d'une *intellectualité diffuse*.

Les postulats théoriques du *capitalisme cognitif* sont aussi fondés sur l'idée de l'avènement d'une «troisième révolution industrielle», marquant l'émergence de rapports de production propres, d'un régime d'accumulation spécifique et d'une dynamique nouvelle dans les sociétés salariales. Le progrès technique et l'avènement concomitant d'une «intellectualité diffuse» sont présentés comme étant au cœur de cette présumée mutation historique du capitalisme. Cette «intellectualité diffuse» correspondrait «à la montée du travail immatériel et intellectuel et à la remise en cause des formes de la division du travail et du progrès technique propres au capitalisme industriel» (Vercellone, 2004). Les théoriciens du capitalisme cognitif s'inspirent des travaux de Hardt et Negri (2000, 2004) qui tentent de fonder une nouvelle critique de l'économie politique de la mondialisation en mettant de l'avant l'idée que

[...] le travail industriel a cessé d'être hégémonique. Il a perdu sa place au profit du travail immatériel, c'est-à-dire d'une forme de travail qui crée des produits immatériels, tels que: du savoir, de l'information, de la communication, des relations, ou encore des réactions émotionnelles. [...] Nous affirmons, écrivent-ils encore, que le travail immatériel est devenu *hégémonique d'un point de vue qualitatif* et qu'il a imposé une tendance aux autres formes de travail et à la société elle-même. [...] De même que par le passé toutes les formes de travail et la vie sociale elle-même durent s'industrialiser, le travail et la société doivent aujourd'hui s'informatiser, devenir intelligents, communicatifs, affectifs (Hardt et Negri, 2004, p. 134-136).

Pour étayer cette thèse, ces auteurs font référence au concept de *general intellect*, développé par Marx dans le «Fragment sur les machines» des *Grundrisse* (Marx, 1968; Negri, 1996), un concept qui sert à rendre compte du rôle grandissant joué par le savoir abstrait dans le système de production, et à son objectivation dans le capital

fixe. L'analyse de Marx considérerait le *general intellect* du seul point de vue de l'objectivation du savoir dans les programmes d'action des objets techniques productifs. Les tenants du capitalisme cognitif envisagent plutôt l'*intellectualité de masse* comme un processus de subjectivation, «une qualité et un signe distinctif de toute la force de travail sociale de l'époque post-fordiste, c'est-à-dire l'époque dans laquelle l'information, la communication jouent un rôle essentiel dans chaque repli du procès de production; bref, l'époque dans laquelle le langage même a été mis au travail, dans laquelle il est devenu travail salarié» (Virno, 1992).

3.2. POSTFORDISME : LE TRAVAIL IMMATÉRIEL À LA SOURCE D'UNE ÉCONOMIE INFORMATIONNELLE ?

Le capital fixe perdrait donc de sa matérialité, il serait dorénavant davantage dans les consciences des salariés qui socialiseraient leur savoir et le transformeraient en force productive immédiate. Le développement du postfordisme n'affecterait pas seulement les tâches confiées aux salariés les plus qualifiés (les «manipulateurs de symboles»), mais structurerait l'ensemble de l'activité de tout sujet productif. Les nouveaux rapports sociaux de production définiraient moins un régime d'asservissement des classes exploitées qu'un processus de subjectivation autonome. Le savoir objectivé (*general intellect* de Marx) se fait ici *intellectualité diffuse* et ses principales caractéristiques ne sont pas directement liées aux rapports sociaux de production, mais plutôt aux nouvelles formes de vie collaboratives et réticulaires : «Le travail cognitif est convoqué dans chaque séquence productive et peut y intervenir consciemment, en modifiant la structure même du cycle et en la ré-agençant pour des finalités indépendantes» (Berardi, 2005, p. 19). Le capitalisme cognitif marquerait ainsi la défaite définitive de l'ouvrier fordiste, au profit d'un sujet producteur singulier dont le travail serait de plus en plus intellectualisé.

En quoi le *cognitariat* (les exploités du capitalisme cognitif) serait-il fondamentalement différent du prolétariat? Michel Husson rappelle que «la dévalorisation permanente du statut des professions intellectuelles, la déqualification ininterrompue des métiers de la connaissance, tendent à reproduire un statut de prolétaire très classique et s'opposent ainsi totalement à des schémas naïfs de montée universelle des qualifications et d'émergence d'un nouveau type de travailleur» (Husson, 1999). L'économie informationnelle supporte avant tout des rapports de propriété dont les objectifs sont ceux de l'accumulation

du capital. Rien ne change dans les faits. Certes, le nouvel esprit du capitalisme valorise l'horizontalité, la connexion, la flexibilité, la mobilité qui sont de nouvelles *grandeurs* (Boltanski et Chiapello, 1999) qui changent effectivement les manières de produire, d'encadrer, de vendre. Mais les éléments de preuve qui tendraient à montrer que ces nouvelles dispositions productives seraient aussi des formes de travail porteuses d'émancipation sont aujourd'hui plutôt minces.

Les nouveaux espaces de production désignés comme étant à la pointe de la résistance ne constituent que des sphères relativement restreintes de l'activité économique: ainsi en est-il du domaine du logiciel libre². On ne peut nier le fait qu'une certaine frange de l'économie de l'immatériel questionne la division sociale du travail, interroge les rapports sociaux de production et dénonce l'appropriation privée de l'innovation – ce qui a fait dire à Virno que le postfordisme serait le «communisme du capital». Mais l'on ne peut en faire le parangon d'un véritable affranchissement à l'égard de l'exploitation capitaliste. De nouvelles *enclosures* tendent à repositionner dans le giron de la marchandisation – en les inscrivant par exemple dans des régimes de droit de propriété (brevets) – des activités qui cherchent à se situer en dehors de cette logique. Elles contredisent l'avènement à grande échelle d'une économie de la gratuité et de formes d'échange non marchand. Les rapports de production et les forces productives du capitalisme cognitif entrent en contradiction et provoquent des crises certes, mais ils ne sauraient sonner le glas de la réification et du fétichisme de la *forme marchandise*.

Le caractère de nouveauté du capitalisme cognitif vient de la manière qu'ont ses théoriciens d'appréhender l'organisation du travail en tant que nouveau stade du capitalisme, et non comme une forme de contradiction du système. Ils conçoivent cette évolution selon un modèle qui est celui de la relation technique. Le *general intellect* serait *in fine* une forme d'intelligence collective présente au sein du dispositif de production, conséquence directe de la révolution technique et scientifique. À terme, les avancées technologiques conduiraient au dépassement du capitalisme, ce dernier travaillant à sa propre perte en innovant: «c'est la production de la valeur en tant que telle qui devient toujours difficile, parce qu'il n'y a que le travail vivant qui la crée, et que le capital a toujours moins besoin de travail vivant» (Jappe et Kurz, 2003, p. 26). De façon plus subtile que chez les chantres de la *société de l'information*, nous retrouvons là un socle déterministe

2. Cette problématique du logiciel libre a été abordée comme telle dans le premier chapitre du présent ouvrage.

considérant que le progrès technique est l'un des facteurs décisifs d'une émancipation à venir. Il s'accompagne d'une dévaluation de la théorie de la valeur fondée sur le travail, au profit d'une théorie de la valeur fondée sur la connaissance.

La technique et la science deviennent le lieu essentiel de l'évolution des formes sociales. L'idéologie du rationalisme technoscientifique qui hante les thèses libérales de la *société de l'information* est ici présente dans le postulat de la toute-puissance de la technique décrite comme « mue par un automatisme naturel » (Mandel, 1997, p. 399). Si les théories libérales soumettent la structure sociale aux normes de la rationalité fonctionnelle, celles du capitalisme cognitif la considèrent plutôt comme dépendante des nouvelles formes de production biopolitique. Les unes et les autres s'accordent à voir dans le développement technique le sésame qui préside aux changements sociaux. La clé des théories du capitalisme cognitif consiste dans l'affirmation répétée de la fin de la *valeur travail* au profit d'une *valeur savoir* que l'on prétend caractéristique de l'hégémonie du travail immatériel (Husson, 2004). Mais les potentialités de « renversement des rapports de subordination traditionnels des savoirs incorporés dans le travail vivant par rapport aux savoirs incorporés dans le capital fixe, et dans l'organisation des firmes » (Vercellone, 2003) répondent davantage à une vision *in abstracto* qu'à la réalité de la division sociale du travail.

3.3. MOBILISATIONS INFORMATIONNELLES: DE NOUVELLES RÉSISTANCES?

La mondialisation libérale entraîne ses propres contradictions : actions tous azimuts pour développer un taux de rentabilité maximal, privatisation de nouvelles sphères d'activité (santé, éducation, information), construction de nouvelles *enclosures* (brevetage du vivant, élargissement de la propriété intellectuelle). Devant cet ordre capitaliste mondialisé, les nouvelles résistances apparaissent nombreuses et polymorphes. Le mouvement altermondialiste, nourri d'engagements communautaires variés, en est la figure emblématique. Alternative globale à l'espace marchand mondialisé, ce *nouvel internationalisme* en construction (Bensaïd, 2003) engage un positionnement multiple de la critique sociale dans les différentes sphères de la reproduction sociale (conflits sociaux, luttes culturelles). Expriment à la fois la pluralité des contradictions contemporaines et la « discordance des temps sociaux », les multiples acteurs des mouvements (partis politiques, syndicats, associations, ONG) se présentent comme partenaires hétérogènes d'une

tentative pour faire converger la diversité des résistances contre la globalisation marchande (Bensaïd, 1995). Mobilisations informationnelles (Granjon, 2005 ; Cardon et Granjon, 2003, 2006) et innovations horizontales dans le domaine du logiciel libre (von Hippel, 2007 ; Proulx, Rueff et Lecomte, 2007) constituent deux exemples du renouveau des terrains d'action alternatifs à la perspective marchande et aux programmes politiques hégémoniques (Granjon, 2001, 2006b ; Downing, 2001).

Les activismes médiatique et informatique se présentent par ailleurs comme des activités militantes mettant au cœur de leurs engagements respectifs la question de la liberté de l'information et de la communication ainsi que celle de la production de *biens communs* informationnels, l'une et l'autre de ces revendications étant considérées comme des dimensions essentielles des antagonismes sociaux. Le principe du libre accès et de la libre production et circulation de l'information – assurés notamment au travers d'appuis juridiques proposant des régimes de propriété alternatifs (*copyleft* ; licences *creative commons* et *GPL*) statuant sur les clauses d'évolution des contenus produits sous cette norme – s'opposent ainsi à l'appropriation privée des biens communs, sans pour autant lutter directement contre leur commercialisation. L'*open source* s'oppose bien, dans une certaine mesure, à la propriété intellectuelle et industrielle, ce qui ne contrevient pas au principe de sa marchandisation. Face aux dynamiques monopolistiques qui s'exercent tant au sein de l'espace public médiatique que du marché du logiciel, ils réclament l'un et l'autre, chacun pour sa propre sphère d'activité, l'instauration de dispositifs de production ouverts fondés sur les principes voisins de l'*open publishing* et du *free software*. Nous voulons montrer combien les idéaux à l'origine de ces terrains de lutte sont riches de potentialités émancipatrices et de justice sociale, mais combien, simultanément, ces idéaux résultent aussi parfois d'une appréhension déterministe s'accordant à l'idéologie du progrès technique.

3.4. MÉDIA-HACKTIVISME

Il existe un lien entre la vivacité des mouvements sociaux et le développement des productions alternatives d'information. Les minorités actives expriment la nécessité de disposer de leurs propres moyens d'information, d'accéder à une certaine forme d'émancipation médiatique et de ne pas laisser aux mains des seuls médias dominants la possibilité de rendre compte de leurs identités, objectifs et activités.

Travailler à assurer son autonomie médiatique est devenu l'un des investissements décisifs de la critique sociale qui a compris que son efficacité tient aussi à sa capacité à mettre en visibilité ses discours, ses analyses et son expertise dans l'espace public. De façon plus marginale, mais en mobilisant de nombreux appuis théoriques, les *média-hacktivistes* – dont la cause spécifique est la production alternative d'information – considèrent aussi, à l'instar de Castells (2006) ou Berardi (2006), que les médias alternatifs constituent les éléments nodaux de la reconstruction de « nouvelles formes politiques » dont la charge subversive tiendrait d'une « mutation anthropologique des esprits » et d'une « nouvelle écologie mentale » qu'ils seraient en mesure d'initier. S'inspirant, de façon plus ou moins prononcée, d'axiomatisations sur la *société de l'information* (Garnham, 2006), d'hypothèses du *capitalisme cognitif*, de théories *libertaires autonomes* (Cleaver, 2006; Holloway, 2002) ou des théories de la *multitude* (Granjon, 2006a), ils considèrent l'information et la communication, l'expérimentation ou la *production de subjectivités*, comme devant être à la base des actions de changement social.

Réactualisant la pertinence et la force du travail idéologique – c'est-à-dire que se construirait dans les plis de l'existence le consentement à la domination capitaliste –, les *média-hacktivistes* considèrent à juste titre que les médias ne sont pas seulement des « agitateurs et organisateurs collectifs », mais qu'ils possèdent aussi une portée sociale pratique (ni directe, ni toute-puissante) contribuant à façonner conduites, perceptions et représentations. Si les médias peuvent être alternatifs, c'est en premier lieu par leur « capacité à générer des méthodes de création, de production et de distribution non standardisées, souvent en infraction avec les normes en vigueur » (Atton, 2002). Cette reconnaissance d'une lutte idéologique comme moteur de la critique sociale – et non comme s'y superposant simplement – est importante. L'une des forces du média-hacktivism est de penser en priorité les rapports de production sur lesquels s'édifient les activités d'information et de communication au détriment d'une perspective n'envisageant que la production alternative d'information en opposition à celle des médias dominants.

Cette conception donnant la priorité à l'affirmation expressive des subjectivités et à l'*empowerment* plutôt qu'au simple développement d'une activité contre-hégémonique (« *Don't hate the media, become the media* ») a cependant parfois tendance à déboucher sur le façonnement de nouveaux fétiches. Considérés comme pouvant initier de « subtils processus de fracture dans les sphères sociales, culturelles et de pouvoir de la vie quotidienne » (Rodriguez, 2001), les médias alternatifs ne sont

pourtant pas, en soi, des dispositifs d'émancipation. Ces dernières années, le média-hacktivisme s'est nourri du développement incessant des technologies de l'Internet, relançant avec lui la production alternative d'information électronique fondée sur d'anciens supports médiatiques: radio, télévision, vidéo (Cardon et Granjon, 2005).

3.5. POSTMÉDIATISME

Ce foisonnement a par ailleurs relancé des traditions critiques qui, profitant du dynamisme des mouvements sociaux en général et des mobilisations informationnelles en particulier, ont trouvé de nouveaux partisans. C'est le cas du *postmédiatisme* qui, en s'appuyant sur les théories de la multitude et du capitalisme cognitif, s'est réactualisé pour penser l'*Internet militant* et le média-hacktivisme. Appréhendant les dispositifs techniques dans leurs articulations avec des *agencements collectifs d'énonciation*, les potentialités de l'Internet sont abordées comme processus de subjectivation. Les références séminales par le biais desquelles sont pensés les usages alternatifs et contestataires des « nouveaux » médias sont pour l'essentiel celles qui ont été proposées par Félix Guattari (1977). Ce sont ici les processus de déstructuration du système médiatique qui sont mis en avant. À la racine de cette mutation, il y aurait la « prolifération des agents d'énonciation » (Berardi, 2005), instituant une « réalité [qui] se défait au profit de l'expérimentation » (Videcoq, Holmes et Querrien, 2005), modifiant le régime de vérité caractéristique du journalisme (Blondeau, 2004, 2005) et provoquant une crise fiduciaire des médias de masse (Weissberg, 2005). Les expériences des radios libres, celles des serveurs alternatifs de la télématique de première génération et, aujourd'hui, le média-hacktivisme porté par Internet sont perçus comme les *vecteurs d'une resingularisation*: des « attracteurs de créativité sociale » permettant de « court-circuiter le médium au plan de sa structure, dans son système de fonctionnement linguistique, technologique, de s'attaquer aux agencements, aux interfaces, de réagencer et de refinaliser le dispositif, et pas seulement le contenu qu'il produit » (Berardi, 2005, p. 16-17).

Les récits mythologiques des *radio Alice*, *radio Tomate*, *3615-Alter*, et autres *medialabs* sont convoqués à l'appui de ce qui se voudrait une démonstration, mais les bilans objectifs de ces expériences concrètes menées dans le champ des médias autonomes ne sont guère réalisés. Ces évocations semblent avoir davantage pour fonction de répondre aux canons du *postmédiatisme*, hypothèse théorique annonçant le passage à un nouveau régime médiatique. Après avoir vu dans

l'appropriation sociale de la radio, de la vidéo et de la télématique de première génération de nouvelles potentialités émancipatrices susceptibles de faire vaciller l'ordre médiatique dominant, les technologies de l'Internet sont aujourd'hui saisies comme permettant de construire plus que jamais un idéal postmédiatique. Les *technologies* (d'écriture) *du soi* les plus récentes (blogues, syndication de contenu, wikis, *peering*) et les médias alternatifs en ligne (notamment ceux qui répondent au principe de l'*open publishing*, du type d'Indymedia) sont pris en exemple et appréhendés comme le modèle emblématique des médias expressivistes révélant un « registre polyphonique [de] la production des identités digitales » (Allard, 2005a, p. 80). Le *moléculaire* serait enfin en capacité de prendre sa revanche sur le *molaire* et d'assurer par le biais de ces nouveaux dispositifs techno-sémiotiques :

- la prolifération et l'inscription des subjectivités dans un nouvel espace éditorial mêlant technique et affects (agencements collectifs de subjectivités);
- la possibilité donnée à des acteurs d'être eux-mêmes producteurs et diffuseurs d'information sur ce qu'ils sont, font ou vivent;
- la construction d'un « devenir commun » permettant d'être lié (à des contenus, des agents, des idées) tout en restant autonome (*libres associations* affranchies des appartenances);
- les conditions d'apparition d'une intelligence collective multiforme, internationale et coopérative.

Par le jeu des analogies, la mobilisation originelle du concept de *general intellect* se transforme, ici aussi, en référence à la notion d'*intelligence collective* chère à Pierre Lévy (1994). Au passage, ce glissement fait du rhizome guattaro-deleuzien (en fait l'hypertexte et l'hypermédia) le modèle d'une organisation sociale ouverte, horizontale, autonome, décentralisée, coopérative :

Les flux numériques s'enroulent autour des monades, et de leur croisement naît une ritournelle, un acte de subjectivation qui repart dans les réseaux à la rencontre d'autres ritournelles, dans une composition polyphonique. Les usagers ne sont pas une masse anonyme et indifférenciée tirée comme dans le dispositif de télévision, mais des singularités, des noms propres (chacun a sa signature électronique). L'action collective consiste à faire tenir ensemble des singularités. Les publics et les solidarités sont multiples et temporaires (les communautés virtuelles), puisque les monades sont à cheval sur différents mondes possibles (Lazzarato, 2004, p. 177).

Fétichisé, le réseau devient une matrice relationnelle qui, en soi, serait susceptible de résoudre *techniquement* les contradictions des sociétés avancées, apte à libérer les subjectivités et à redonner toute sa place à l'individu dans l'espace du nouvel organisme social émergent. Ce modèle instrumental fait l'impasse sur les rapports de domination dans lesquels s'ancrent les principales fonctions sociales des TIC pour ne considérer, *in abstracto*, que les qualités morphologiques de dispositifs sociotechniques qui ne peuvent pourtant faire sens sans être *a minima* situées. Les possibilités récentes de syndication (fils RSS), d'édition (p. ex., SPIP), de partage (*peering*) et de gestion de contenus dynamiques (p. ex., DotClear) sont envisagées comme technologies de rupture sonnante l'avènement d'un « nouveau modèle de média [... où] la globalité des réseaux se combine avec la reconquête d'une certaine intimité, d'une proximité qui fait tant défaut au modèle des médias *tout court*. Un modèle post-média où l'information se fait nomade, autoorganisée en flux autonome, circulant entre les supports et les espaces de publication et de réception » (Papatheodorou, 2005, p. 71). La vision proposée est foncièrement organiciste. C'est celle d'une information vivante, autonome, *dés-intermédiée* qui fait disparaître les agents collectifs et individuels qui la produisent, la traitent, la transportent, la font circuler.

3.6. DES PHÉNOMÈNES MÉDIATIQUES MARGINAUX

Les plus récentes formulations du *postmédialisme* produisent ainsi des énoncés théoriques surplombants qui font souvent l'impasse sur les rapports de force qui structurent le champ médiatique, la production de contenus et la réception de l'information. L'insistance systématique à rendre compte de phénomènes sociotechniques marginaux tend à donner une centralité considérable à des faits émergents dont on voit mal comment, en l'état actuel des choses, ils pourraient conduire à un bouleversement majeur de la sphère médiatique, des industries culturelles et des systèmes marchands de diffusion des biens symboliques. L'analyse des marges médiatiques et des interstices du cyberspace se couple à une valorisation excessive de la nouveauté et à une forme de prophétisme qui poussent à voir dans l'appropriation la plus branchée de l'informatique de réseaux l'un des « ferments mutationnels de la culture de masse historique, et plus particulièrement, [de] son arrière plan social identitaire ». À l'instar de Manuel Castells qui parle pour sa part de *mass self communication* (2006), ce qui est systématiquement mis en avant c'est un *individualisme expressif*, une *culture du soi*, des *stylistiques de l'existence* ou encore des *médias extimes* qui redéfiniraient

une *subjectivité polyphonique et polymachinique*. Par ailleurs, la question des inégalités d'accès et d'appropriation aux technologies est remise sur l'étagère des trivialités et rien n'est dit sur le processus même de production et de reproduction de ces nouvelles subjectivités sociales, sur les formes objectives qu'elles prennent, leur prolifération, ni d'ailleurs sur les conséquences sociales, culturelles, politiques – individuelles ou collectives – qu'elles sont censées entraîner.

Les théorisations anticipatrices de Félix Guattari sont ici plaquées comme grille de lecture des diverses expériences de médias autonomes, mais sans volonté de les exemplifier un tant soit peu systématiquement. Les conclusions apportées sont toujours les mêmes, quelle que soit la réalité alter-médiatique décrite. Les spécificités contextuelles (*les plis du média-activisme*) – cadres sociopolitiques, espaces géographiques (Bologne, Paris...), agents sociaux, forces militantes (mouvement autonome italien, altermondialisme...) et dispositifs technologiques (radio, télématique, Internet) – sont paradoxalement subsumées au sein d'une approche globalisante qui tend à ramener à de simples signes avant-coureurs de l'avènement d'une ère postmédiatique la diversité des cadres d'action, des significations politiques et des effets de ces divers agencements. De la même manière, on avait vu que le capitalisme cognitif faisait du travail immatériel le parangon de toutes les formes de production et du *cognitariat*, le modèle de toutes les classes laborieuses. Derrière un système conceptuel apparemment riche et foisonnant se cache une conception simplificatrice et unilatérale des médias, de l'information et de la communication, étouffant les enseignements pourtant riches du terrain. Les usages les plus avancés et les plus rares sont ainsi envisagés, sans prudence, comme les indices probants et systématiques d'une révolution dans la production et la diffusion de l'information et des biens symboliques.

CONCLUSION

Le rôle central joué par l'information à travers la mise en réseau des activités économiques, politiques et sociales et la facilitation des échanges, le déploiement des biens immatériels et des activités de «manipulation de symboles», la réduction des coûts de production, de transport et de transaction: voilà une série de facteurs qui ont autorisé, dans des proportions inédites, une reconfiguration de la production industrielle et renouvelé en ses marges le régime productif. Ces dynamiques sociotechniques ont aussi permis la constitution de

groupes d'individus et d'espaces sociaux collaboratifs non industriels dont l'objectif est la création de biens communs informatiques innovants par le biais de multiples *coopérations informationnelles* (Aigrain, 2005). Ces nouveaux agents du changement technique viennent à la marge bousculer le schéma vertical des innovations qui sortent des laboratoires confinés de R-D et qui sont mis à disposition des publics par une offre marchande. Les logiciels libres, tout comme l'*open publishing*, les wikis, les blogues, les liaisons Wi-Fi, les clients et réseaux *peer to peer*, les *social media* sont autant de dispositifs sociotechniques qui procèdent de ces nouvelles formes d'*innovations horizontales* (von Hippel, 2005) portées par des réseaux hétérogènes d'individus technophiles, plus ou moins compétents, et militants (usagers, programmeurs, bidouilleurs, amateurs, professionnels).

Les références à un *modèle communicationnel* des rapports de production, aux technologies de l'Internet, à la figure du réseau et à la coopération sont omniprésentes chez les théoriciens du capitalisme cognitif, du média-hacktivisme et du postmédialisme. Le matérialisme dont ceux-ci se réclament parfois se résume le plus souvent à des formes plus ou moins prononcées d'un déterminisme technique qui voit dans les programmes d'actions liées à l'usage de supports matériels et dans la technologisation des sociétés, l'ouverture de brèches dans le système des industries médiatiques et informatiques, et, pour finir, dans le système de production capitaliste lui-même. Sources présumées d'une nouvelle société plus démocratique, la technologie, la coopération et la communication sont présentées comme les fondements paradigmatiques des activités sociales des agents sociaux pris dans les mailles d'une société connexionniste. Se déployant à l'ombre d'une techno-utopie, les thèses avancées sont, paradoxalement, sur certains aspects, assez proches des discours d'accompagnement du capitalisme contemporain et de la *société de l'information* qu'elles entendent pourtant combattre. De ce point de vue, l'idéologie du progrès technique bégaye quelque peu. Les potentialités ouvertes par les dernières avancées technologiques relancent, tant chez les chantres de la mondialisation que parmi les forces progressistes «le[s] discours salvateur[s] sur la promesse de concorde universelle, de démocratie centralisée, de justice sociale et de prospérité générale, [reconduisant] le mythe des retrouvailles avec l'agora des cités de l'Attique» (Mattelart, 2003, p. 17).

BIBLIOGRAPHIE

- AIGRAIN, Philippe (2005). *Cause commune. L'information entre bien commun et propriété*, Paris, Fayard.
- ALLARD, Laurence (2005a). «Termitières numériques. Les blogs comme technologies agrégatives du soi», *Multitudes*, n° 21, p. 79-85.
- ALLARD, Laurence (2005b). «Express yourself 2.0!», dans Eric Maigret et Eric Macé (dir.), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin/INA, p. 145-171.
- ARTOUS, Antoine (2006). «Le miroir aux alouettes de la "multitude"», *Critique Communiste*, n° 178, p. 46-55.
- ATTON, Chris (2002). *Alternative Media*, Londres, Sage.
- BENSAÏD, Daniel (1995). *La discordance des temps un an. Essai sur les crises, les classes, l'histoire*, Paris, Éditions de la Passion.
- BENSAÏD, Daniel (2001). *Les Irréductibles. Théorèmes de la résistance à l'air du temps*, Paris, Textuel.
- BENSAÏD, Daniel (2003). *Le Nouvel internationalisme. Contre les guerres impériales et la privatisation du monde*, Paris, Textuel.
- BERARDI, Franco (2005). «Les radios libres et l'émergence d'une sensibilité post-médiatique», *Multitudes*, n° 21, p. 15-22.
- BERARDI, Franco (2006). *Intervention dans le cadre du cycle Troisième œil: Hacktion!*, revues parlées présentées par Mark Alizart, Paris, Centre Georges-Pompidou.
- BLONDEAU, Olivier (2004). «Become the media! Du post-media au médiascape», *Colloque Internet, Culture and Society: French and American Perspectives*, Austin, Université d'Austin.
- BLONDEAU, Olivier (2005). «Syndiquez-vous! Mobilité et agrégation en politique», *Multitudes*, n° 21, p. 87-94.
- BOLTANSKI, Luc et Eve CHIAPELLO (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- CARDON, Dominique et Fabien GRANJON (2003). «Peut-on se libérer des formats médiatiques? Le mouvement alter-mondialisation et l'Internet», *Mouvements*, n° 25, p. 67-73.

- CARDON, Dominique et Fabien GRANJON (2005). « Médias alternatifs et médiactivistes », dans Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieul et Nonna Mayer (dir.), *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, p. 175-198.
- CARDON, Dominique et Fabien GRANJON (2006). « Médias alternatifs et radicalisation de la critique », dans Annie Collovald et Brigitte Gaïti (dir.), *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute, p. 309-334.
- CASTELLS, Manuel (2006). « Émergence des médias de masse individuels », *Le Monde Diplomatique*, août, p. 16-17. En ligne : <www.monde-diplomatique.fr/2006/08/castells/13744>.
- CLEAVER, Harry (2006). « Neozapatismo and Autonomy », dans Colloque *La Autonomía Posible: Reinención de la política y emancipación*, Mexico, Université autonome de la ville de Mexico
- CORSANI, Antonella *et al.* (2001). « Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel : un programme de recherche ». En ligne : <matisse.univ-paris1.fr/capitalisme/>, consulté le 9 octobre 2007.
- DOWNING, John (2001). *Radical Media. Rebellious Communication and Social Movements*, Londres, Sage.
- GARNHAM, Nicholas (2006). « Société de l'information et économie politique des médias », *ContreTemps*, n° 18, p. 16-33.
- GILLE, Bertrand (1978). *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard.
- GRANJON, Fabien (2001). *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Éditions Apogée.
- GRANJON, Fabien (2005). « Attac-info : entre communauté d'action et espace de représentation. Ethnographie d'un média "alter" lors du Forum social mondial 2003 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 79, p. 70-76.
- GRANJON, Fabien (2006a). « Mythologies des multitudes et du post-médiatisme », *ContreTemps*, n° 18, p. 37-49.
- GRANJON, Fabien (2006b). « Postface : aller au-delà des marges médiatiques », dans Andrea Langlois et Frédéric Dubois (dir.), *Médias autonomes*, Montréal, Lux, p. 215-229.
- GUATTARI, Félix (1977). *La Révolution moléculaire*, Paris, Union générale d'éditions.

- GUATTARI, Félix (1992). *Chaosmose*, Paris, Galilée.
- GUATTARI, Félix (1996). « Vers une ère post-média », *Chimères*, n° 28. En ligne: <www.revue-chimeres.org/pdf/termin51.pdf>, consulté le 9 octobre 2007.
- HARDT, Michael et Antonio NEGRI (2000). *Empire*, Paris, Exils.
- HARDT, Michael et Antonio NEGRI (2004). *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Paris, La Découverte.
- HOLLOWAY, John (2002). *Change the World without Taking Power*, Londres, Pluto Press.
- HONNETH, Axel (2007). *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard.
- HUSSON, Michel (1998). « Communisme et temps libre », *Critique Communiste*, n° 152. En ligne: <hussonet.free.fr/comlibcc.pdf>, consulté le 9 octobre 2007.
- HUSSON, Michel (1999). « Nouvelle économie: capitaliste toujours! », *Critique Communiste*, n° 159. En ligne: <www.lcr-rouge.org/cco/159/husson.html>, consulté le 9 octobre 2007.
- HUSSON, Michel (2003). « Sommes-nous entrés dans le "capitalisme cognitif"? », *Critique communiste*, nos 169-170, p. 70-78.
- HUSSON, Michel (2004). *Cinq critiques aux thèses du capitalisme cognitif*. En ligne: <www.lagauche.com/lagauche/article.php3?id_article=1095>, consulté le 9 octobre 2007.
- JAPPE, Anselm et Robert KURZ (2003). *Les habits neufs de l'empire. Remarques sur Negri, Hardt et Rufin*, Paris, Éditions Léo Scheer.
- LANGLOIS, Andrea et Frédéric DUBOIS (dir.) (2006). *Médias autonomes*, Montréal, Lux.
- LAZZARATO, Maurizio (2004). *Les révolutions du capitalisme*, Paris, Les Empêcheurs de tourner en rond.
- LAZZARATO, Maurizio et Antonio NEGRI (2003). « Travail immatériel et subjectivité », *Multitudes*. En ligne: <multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=474>, consulté le 9 octobre 2007.
- LÉVY, Pierre (1994). *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte.
- MANDEL, Ernest (1997). *Le troisième âge du capitalisme*, Paris, Éditions de la Passion.

- MARX, Karl (1968). *Grundrisse. Fondements de la critique de l'économie politique*, Paris, Anthropos.
- MATTELART, Armand (2003). *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte.
- MOULIER-BOUTANG, Yann (2001). « Richesse, propriété, liberté et revenu dans le "capitalisme cognitif" », *Multitudes*, n° 5. En ligne: <multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=197>, consulté le 9 octobre 2007.
- Multitudes* (2005). *Subjectivation du Net: postmédia, réseaux, mise en commun*, n° 21. En ligne: <multitudes.samizdat.net/>, consulté le 9 octobre 2007.
- NEGRI, Antonio (1996). *Marx au-delà de Marx. Cahiers de travail sur les « Grundrisse »*, Paris, L'Harmattan.
- NEGRI, Antonio (2005). « Réponse à Pierre Macherey », *Multitudes*, n° 22, p. 111-117.
- NEGRI, Antonio (2006). *Fabrique de porcelaine. Pour une nouvelle grammaire du politique*, Paris, Stock.
- PAPATHÉODOROU, Aris (2005). « Syndication, information nomade et médias intimes », *Multitudes*, n° 21, p. 69-77.
- PROULX, Serge (2007). « Interroger la métaphore d'une société de l'information: horizon et limites d'une utopie », *Communication & Langages*, n° 152, p. 111-128.
- PROULX, Serge, Julien RUEFF et Nicolas LECOMTE (2007). « La redéfinition du tiers secteur québécois à l'aune du militantisme technique », *Hermès*, n° 47, p. 107-114.
- RODRIGUEZ, Clemencia (2001). *Fissure in the Mediascape. An International Study of Citizen's Media*, Cresskill, Hampton Press.
- VERCELLONE, Carlo (dir.) (2003). *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel?*, Paris, La Dispute.
- VERCELLONE, Carlo (2004). « Les réformes du gouvernement Raffarin ou le capitalisme cognitif contre l'économie de la connaissance », *Multitudes*. En ligne: <multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=1125>, consulté le 9 octobre 2007.
- VIDECOQ, Emmanuel, Brian HOLMES et Anne QUERRIEN (2005). « Les trois plis du média-activisme », *Multitudes*, n° 21, p. 11-14.

- VIRNO, Paolo (1992). «Quelques notes à propos du general intellect», *Futur antérieur*, n° 10. En ligne: <biblioweb.samizdat.net/article53.html>, consulté le 9 octobre 2007.
- VIRNO, Paolo (2002). «Multitude et principe d'individuation», *Conjonctures*, n°s 33/34, p. 271-288.
- VON HIPPEL, Eric (2007). «Open source software projects as user innovation networks», dans Joseph Feller *et al.* (dir.), *Perspectives on Free and Open Source Software*, Cambridge, MIT Press, p. 267-278.
- VON HIPPEL, Eric (2005). *Democratizing Innovation*, Cambridge, MIT Press.
- WEISSBERG, Jean-Louis (2005). «La crise fiduciaire des médias de masse», *Multitudes*, n° 21, été, p. 49-58.

P A R T I E

II

ÉTUDES DE CAS

4

*LA PROMOTION
D'UNE APPROPRIATION
POPULAIRE
DES TECHNOLOGIES
Le cas de Communautique*

Nicolas Lecomte
et Julien Rueff

Ce chapitre est le fruit d'un travail de recherche documentaire, couplé avec la rencontre de plusieurs acteurs engagés dans l'organisme sans but lucratif Communautique¹. Comprises en tant qu'objet d'inclusion ou d'exclusion, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont toujours représenté pour les membres de Communautique un enjeu, tant sur le plan social, économique, culturel que politique. C'est dans cette optique que se situent aussi bien les pratiques du groupe sur le terrain communautaire que ses analyses des orientations relatives aux politiques publiques québécoises, mais aussi ses démarches de représentation auprès du gouvernement.

La démarche que nous décrivons ici, s'inscrivant dans le cadre du projet de recherche CRACIN², est d'abord historique, visant à dégager la constitution et le développement particulier de Communautique depuis la naissance du projet en 1995. Cette démarche prête également attention aux liens tissés entre cet organisme et les politiques publiques québécoises et canadiennes. Ce type d'analyse est indispensable, quand on sait qu'au Québec la construction historique du mouvement communautaire est tributaire des relations étroites entretenues entre les groupes et l'État. L'expression « secteur communautaire » illustre d'ailleurs une dynamique de rationalisation de ces rapports (White, 2001).

Nous proposons d'abord de faire l'historique de Communautique. Nous revenons assez brièvement sur les activités fondatrices qui ont favorisé son développement, décrivons le cœur de sa mission et les objectifs qui l'orientent. La seconde partie est consacrée aux activités de recherche de Communautique, plus particulièrement à celles concernant les besoins des groupes communautaires sur le plan technologique. Nous avons choisi de revenir sur ces « études de besoins » plutôt que sur d'autres activités d'informatisation, de formation ou de concertation menées par Communautique, afin d'insister sur l'utilité de ces ressources tant pour les activités de l'organisme que pour la formulation et la considération politique des revendications du milieu communautaire. Pour conclure, nous esquissons une synthèse et abordons le rôle de Communautique dans la mise en place du gouvernement en ligne au Québec.

1. <www.communautique.qc.ca>.

2. Canadian Research Alliance for Community Innovations and Networking: <www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/> (consulté en février 2006).

4.1. COMMUNAUTIQUE EN BREF

Cette première partie se propose de situer historiquement Communautaire. Comment cet organisme est-il apparu et s'est-il développé? Quels sont ses principes d'action et sa mission? En quoi sa vision du développement technologique est-elle proprement communautaire?

4.1.1. HISTORIQUE

Au milieu des années 1990, les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent encore un phénomène nouveau, peu répandu socialement, mais se propageant rapidement et déclenchant des réactions antagoniques, tant dans les médias que dans les milieux de recherche. Les discours et les controverses – scientifiques, politiques, philosophiques – participent alors à la constitution d'un véritable « Culte de l'Internet » (Breton, 2000).

Malgré tout, encore peu de groupes communautaires utilisent les TIC, et plusieurs ne saisissent pas encore l'enjeu social qu'elles représentent. Communautaire apparaît en 1995, sous la forme d'un projet coordonné conjointement par la Puce communautaire et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)³. Ces deux organismes partenaires mènent une recherche de financement et, en conjuguant leur expertise respective, ils lancent un projet distinct : Communautaire. Ce projet s'inspire notamment d'expériences de déploiement des TIC en milieu communautaire, menées aux États-Unis (NetAction et APC⁴). En 1995, les activités de Communautaire visent principalement la recherche de financement (demandes de subventions, représentations auprès de décideurs...) et l'accroissement de leur visibilité au sein du milieu communautaire (démarches de partenariat, animations...).

En 1996, le gouvernement organise le Sommet de l'économie et de l'emploi, où il reconnaît le rôle des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale dans le développement social, politique et économique du Québec. Le soutien du gouvernement à l'économie sociale et au mouvement communautaire apparaît comme

3. Voir, entre autres, ICEA (1996). À titre indicatif, la Puce communautaire crée en 1994 la Puce ressource informatique, entreprise d'économie sociale s'occupant de formation et de soutien technique (Proulx *et al.*, 1988; Cisneros et Favreau, 2000), tandis que l'ICEA signifiait, avant 2004, « Institut canadien pour l'éducation des adultes » (changement datant de février 2004, selon la *Gazette du Canada*: <canadagazette.gc.ca>).

4. Association for Progressive Communications (APC): <www.apc.org>.

une voie prometteuse, une « invitation à repenser les rapports entre l'État, le marché et la société civile » en favorisant l'entrepreneuriat collectif (Lévesque et Mendell, 1999). White (2001) présente ce sommet comme un point tournant dans les relations entre l'État et le secteur communautaire, alors que l'Action communautaire autonome (ACA) vient d'être créée et que, de son côté, l'État amorce les premiers projets d'économie sociale.

Seul projet dans le domaine des TIC, Communautique est soutenu par le Chantier de l'économie sociale au cours de ce sommet. Toutefois, Communautique n'est pas une entreprise d'économie sociale à proprement parler, même si le groupe peut être amené à collaborer avec ces entreprises. Communautique a toujours eu un ancrage fort dans le milieu communautaire, par ses membres fondateurs venant de la Puce communautaire et de l'ICEA, mais aussi par sa structure organisationnelle, démocratique et associative, alors que son équipe de travail est relativement stable et que plusieurs groupes communautaires sont représentés tant au sein de son comité avisé que de son conseil d'administration. Le soutien obtenu au cours du Sommet de 1996 constitue néanmoins une reconnaissance institutionnelle déterminante, qui assure la poursuite des activités du groupe. Du statut de projet, Communautique deviendra d'ailleurs une association commune à ses deux fondateurs, la Puce et l'ICEA, en 1997.

Dans le cadre de sa première étude de besoins, Communautique crée d'abord un laboratoire informatique ouvert au public, dans les locaux de la Puce communautaire, situés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le « Café Communautique », premier point d'accès public à Internet, est quant à lui ouvert en 1997. Par la suite, d'autres points d'accès sont créés dans des quartiers ciblés de Montréal, par l'implantation d'équipements informatiques ouverts au public, situés dans les locaux de groupes communautaires ou dans des lieux publics, comme les bibliothèques. Communautique y présente des séances d'initiation, de familiarisation aux TIC, destinées aux groupes hôtes des points d'accès, et bien sûr aux populations locales. Rien que pour l'année 1997-1998, environ 1 500 personnes ont pris part à ces formations, et ce, dans seulement cinq points d'accès.

Le développement de points d'accès est aussi l'occasion pour les formateurs de Communautique d'acquérir de l'expérience, pour mieux s'adapter aux besoins diversifiés des groupes et des populations locales. Enfin, la responsabilité de ces projets confère à Communautique une légitimité pour intervenir publiquement et défendre l'idée d'une inforoute « démocratique ».

En 1999, alors que Communautique est sur le point de se voir confier des projets provinciaux d'envergure (Courrier.qc.ca; Inforoutes: Points d'accès, Initiation à la population), les membres se dissocient des groupes fondateurs et fondent une entité légalement autonome. En décembre, Communautique devient un organisme sans but lucratif (OSBL). Communautique aura néanmoins réussi, avec peu de moyens et des financements de courte durée, à se bâtir une expertise en TIC reconnue dans le milieu communautaire: développement de points d'accès, équipement et connectivité de nombreux groupes, tenue de sessions de sensibilisation et de formation à travers le Québec.

Depuis son autonomisation, Communautique multiplie les partenariats, les formations et les projets. Au cours des dernières années, plusieurs projets sur le thème de «l'Internet citoyen» et du «gouvernement en ligne» ont vu le jour. Cette orientation de Communautique, en résonance, voire en opposition avec l'ambition de l'État de développer des services publics en ligne, questionne la capacité d'Internet à devenir un levier de l'exercice démocratique et de la participation citoyenne, notamment parmi les groupes communautaires et les classes populaires.

4.1.2. MISSION

Les TIC sont généralement présentées par les autorités publiques comme un outil stratégique de développement, tant au plan social qu'économique. Pour sa part, Communautique se penche sur les inégalités d'accès aux TIC, le voyant comme un nouveau facteur de discrimination sociale, et se donne pour mission de contrer l'exclusion technologique des citoyens et des groupes communautaires. En effet, l'organisme soutient depuis sa création que le milieu communautaire peut orchestrer une diffusion des TIC plus juste et démocratique, grâce à son lien direct avec les collectivités urbaines et rurales les plus défavorisées. De plus, Communautique fait pression pour que les politiques publiques intègrent et soutiennent les initiatives des groupes communautaires, en définissant progressivement les conditions d'un «droit à l'accès».

Communautique se donne pour mission première de faciliter l'intégration des TIC dans l'activité quotidienne des citoyens et dans la pratique des groupes communautaires québécois. Plus que l'intégration, l'appropriation des TIC par les groupes représente un enjeu stratégique, dans la mesure où ils sont les mieux placés pour assurer un transfert de connaissances aux populations défavorisées, en marge du monde du travail ou de l'enseignement scolaire.

S'approprier collectivement les nouvelles technologies implique également une présence du mouvement communautaire sur Internet, extension de l'espace public traditionnel. À cet égard, nous rapportons les mots de Francine Pelletier, fondatrice et première directrice de Communautique :

Il faut s'en saisir, se l'approprier pour à la fois influencer l'information qui y circule et s'y alimenter. Il importe [...] d'acquiescer la maîtrise de cet outil pour favoriser le développement de contenus, pour façonner des espaces qui soient à l'image des groupes, pour créer des lieux de discussion qui véhiculent les valeurs défendues par le mouvement d'action communautaire. L'engagement des groupes est fondamental. C'est en grande partie à travers eux que l'on pourra multiplier les points d'accès et, du coup, espérer une plus grande démocratisation des nouvelles technologies de communication (Nadeau, 1997).

Communautique porte un regard critique et pragmatique sur les TIC, il les perçoit avant tout comme des moyens efficaces pour que les groupes communautaires atteignent leurs objectifs initiaux. Plus généralement, un ensemble de besoins sociaux, politiques et économiques préexistent à l'introduction des technologies. Si l'approche de Communautique pourrait s'apparenter à une forme d'adaptation du milieu à l'évolution des techniques, il n'en reste pas moins que les groupes doivent demeurer les maîtres à bord, dans l'optique d'une appropriation sociale réussie des dispositifs techniques, qui dépasse les cadres de la consommation ou de l'utilisation.

Au fil des ans, Communautique sera amené à réaliser plusieurs études de besoins, pour rester en contact avec la réalité des citoyens et des groupes. La citation suivante, extraite d'un mémoire de 1996, révèle les craintes du groupe par rapport au déploiement d'Internet :

Le danger réside davantage dans la création de deux types d'inforoutes: une pour les mieux nantis via le micro-ordinateur offrant toutes les possibilités de communication interactive, et une autre pour la population en général via la télévision et qui sera axée surtout sur la consommation et le divertissement (ICEA – Pelletier et Trudel, 1996a).

On peut dire que les activités de Communautique relèvent d'une double préoccupation. D'une part, il s'agit de suivre la planification politique du développement technologique et d'y participer en créant des zones de débat qui impliquent le milieu communautaire et les citoyens. D'autre part, Communautique se donne pour objectif d'être en contact permanent avec les groupes communautaires, en les consultant sur les thèmes du programme gouvernemental, mais aussi en menant des activités concrètes de formation. Ce double volet du

projet Communautaire est représentatif des groupes dont il émane. En effet, la Puce possède une expertise technique et éducative qui s'est révélée précieuse pour réaliser les expériences pilotes des points d'accès publics à Internet. De son côté, l'ICEA a mené de nombreuses recherches sur le rôle éducatif des médias et il a rapidement compris qu'Internet aurait une influence importante sur des secteurs d'activité aussi diversifiés que la consommation, l'apprentissage et le travail (ICEA – Pelletier et Trudel, 1995). L'ICEA a participé à des consultations sur la future Politique québécoise de l'autoroute de l'information, organisées par le CRTC en 1995, demandant au gouvernement du Québec de prendre les moyens de contrer l'exclusion technologique.

En résumé, Communautaire œuvre pour une révolution numérique inclusive et possiblement émancipatrice, qui paraît envisageable si le gouvernement s'appuie sur les groupes communautaires existants, s'implique pour favoriser leur informatisation et soutient leurs activités de transfert d'expertise vers la population.

4.1.3. OBJECTIFS ET ACTIONS

Communautaire se présente comme «un espace communautaire de réflexion, de soutien, d'animation, de formation, de conception de contenus francophones et d'expérimentation de la télématique» (ICEA, 1996b) dont les activités s'adressent aux groupes communautaires et aux citoyens. Les technologies doivent servir la diversité des initiatives et des préoccupations populaires. Communautaire réfléchit sur les enjeux sociaux liés aux nouvelles technologies, tout en se penchant concrètement sur l'outillage des groupes.

Voici, brièvement, les objectifs établis par Communautaire :

- accroître l'accès aux TIC;
- favoriser la prise en charge et l'autonomisation des groupes communautaires et des citoyennes/citoyens;
- développer une culture télématique démocratique;
- contribuer au développement de l'infrastructure et des espaces télématiques communautaires;
- contrer l'exclusion sociale liée aux technologies de l'information et des communications.

Les sphères d'action de Communautaire sont donc diversifiées et complémentaires, tout en visant plus généralement *l'outillage* du milieu communautaire : réflexion sur les enjeux sociaux des TIC ; analyse et engagement dans les politiques publiques ; analyse des besoins

des groupes; réseautage (équipement et branchement); initiation et animation populaire dans les quartiers défavorisés; formation orientée vers l'appropriation; soutien technique; production de contenus; création de partenariats, etc.

Les activités du groupe l'amènent concrètement à mener des recherches (exploratoires, ou sur la réalité des groupes), à représenter le mouvement communautaire sur la scène politique et à gérer des projets subventionnés par le gouvernement. D'abord une expérience d'éducation populaire s'adressant aux adultes, Communautique est devenu un acteur central dans l'appropriation des TIC dans le milieu communautaire québécois. Ultimement, il s'agit de développer la capacité des groupes et des citoyens à s'impliquer dans la révolution numérique tant annoncée.

Pour clore cette partie, mentionnons que les trois axes de travail de Communautique (formation, recherche/analyse, animation/concertation du milieu⁵) permettent à l'organisme d'éviter d'être affilié à un seul ministère. Cela permet à Communautique d'être un peu moins dépendant des besoins structurels de l'État, besoins variables dans le temps et susceptibles de créer des problèmes de financement et des incertitudes quant à la pérennité d'un organisme...

4.2. ÉVALUER LES BESOINS DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Dans cette section, nous avons choisi de présenter les études menées par Communautique sur les besoins relatifs aux TIC dans le milieu communautaire. Nous aurions pu revenir sur les nombreux projets d'envergure auxquels l'organisme a participé, à l'instar de Courrier.qc.ca, Inforoutes: points d'accès, Franccommunautés virtuelles, VolNet, PAC – Initiative Jeunesse, etc.⁶. Cependant, il nous a semblé particulièrement intéressant de nous attarder aux études de besoins réalisées par Communautique, car elles constituent des ressources informationnelles déterminantes pour le développement de l'organisme. En plus d'apporter une connaissance du milieu qui éclaire le développement de Communautique, ces études peuvent servir d'appui à toutes les

5. Axes de travail de Communautique: <www.communautique.qc.ca/a-propos/axes-de-travail.html>.

6. Pour mieux comprendre l'implication de Communautique dans ces projets, ou pour acquérir une vue d'ensemble de l'organisme, le lecteur pourra consulter certains de nos travaux: Proulx et Lecomte, 2005; Proulx, Lecomte et Rueff, 2006.

requêtes formulées aux responsables gouvernementaux dans le but d'obtenir des ressources budgétaires, qu'il s'agisse de subventions, d'ententes de services, de contribution ou de contrats. La dotation en ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, est significative dans le rapport de force qui s'établit entre les divers acteurs impliqués dans les politiques publiques (Lemieux, 2002). Or la capacité de l'État à répondre, par le biais de ses politiques, aux besoins sociaux rapportés par le secteur communautaire est au cœur de la « coopération conflictuelle » qui caractérise les rapports entre ces deux instances depuis les années 1960, au Québec du moins (White, 2001).

4.2.1. LES BESOINS EN ÉQUIPEMENT ET EN FORMATION DES GROUPES DE CITOYENS (1996-1997)

Au départ, c'est sous l'angle de la diffusion matérielle que le gouvernement québécois envisage la question des nouvelles technologies. La première recherche réalisée par Communautique⁷ (1997) vise, d'une part, à connaître les besoins en matière d'équipement des organismes communautaires et, d'autre part, à évaluer l'intérêt et la faisabilité du projet Communautique. Cette étude, la première du genre au Québec, est d'ailleurs la base sur laquelle le groupe bâtit son plan d'action et ses objectifs pour les années à venir.

Pour réaliser cette étude, 600 questionnaires sont envoyés à des regroupements ou des groupes communautaires québécois (80 réponses), et trois journées de familiarisation et de réflexion sur les TIC sont organisées dans la province (32 groupes y participent). Communautique repère les besoins les plus urgents des groupes, c'est-à-dire leurs manques en matière d'équipement (la majorité des groupes sondés veulent s'informatiser ou moderniser leur équipement, mais ils ne peuvent pas investir) et de formation pour s'approprier les TIC dans leur quotidien (il y a peu ou pas d'experts en informatique au sein des groupes). Les questionnaires montrent la volonté des groupes d'intégrer les TIC dans leurs façons de faire, que ce soit pour leur propre structure organisationnelle, pour communiquer et créer des liens externes, ou pour s'informer plus facilement. Cependant, il ressort que les groupes n'ont pas les moyens de réaliser cette intégration technologique.

7. Le financement de cette recherche provient d'une subvention du Programme de soutien au développement des communications (PADEC) du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Un soutien additionnel a été apporté par le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDIM).

Les résultats de cette première recherche révèlent donc les disparités au Québec du point de vue de l'accès physique aux TIC et des compétences nécessaires à leur simple utilisation. En effet, l'utilisateur type habite en milieu urbain (Montréal, Québec) et possède un niveau de scolarité et un revenu élevés. Ces résultats conduisent à des recommandations explicites pour la création de programmes gouvernementaux soutenant l'acquisition d'équipements, mais aussi la formation (de base et avancée) et l'offre de soutien technique à des coûts abordables. Communautique souligne l'urgence d'agir concrètement pour réduire la fracture numérique, facteur potentiel d'accroissement des inégalités sociales. L'étude de besoins constitue en soi une ressource informationnelle précieuse pour faire connaître les besoins des groupes communautaires au gouvernement québécois et le forcer à agir, ressource dont le groupe se servira notamment dans le cadre du processus de formulation de la Politique de l'autoroute de l'information (Pelletier et Tousignant, 1998)⁸.

4.2.2. ÉVALUER LES PROGRÈS ACCOMPLIS (1999-2001)

En 1999, Communautique amorce une deuxième étude de besoins (Communautique, 2001), financée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Cette enquête a pour objectif d'évaluer les progrès réalisés par les groupes communautaires en termes d'appropriation des TIC depuis 1996.

Des ateliers de discussion sont organisés, et quelque 3 000 questionnaires sont distribués à des groupes à travers le Québec (450 répondants). L'objectif est d'évaluer l'informatisation, l'appropriation, les besoins de formation des groupes communautaires, et d'établir, par le recueil d'expériences, les impacts des TIC sur leurs activités, leur fonctionnement et la réalisation de leurs objectifs.

En ce qui concerne l'évolution de l'appropriation des TIC par les groupes, le rapport d'enquête fait état d'une grande diversité parmi les groupes, une des conséquences étant que les regroupements d'organismes disent avoir du mal à joindre leurs membres, à les coordonner. De plus, les groupes ont des difficultés à contrôler leur développement informatique et à suivre un marché où les innovations se succèdent à un rythme effréné. Quant aux besoins de formation, ils ont diminué,

8. L'implication d'une coalition formée autour de Communautique, lors de la formulation de cette politique, est relatée dans le chapitre 2 du présent ouvrage.

mais sont toujours présents: les groupes ont besoin d'experts afin d'orienter les utilisateurs novices et d'intégrer favorablement les technologies dans les pratiques quotidiennes.

Globalement, cette enquête a montré que les groupes reconnaissent majoritairement la nécessité d'intégrer les TIC à leur mission. En 2001, les résultats sont diffusés, discutés et approfondis avec d'autres groupes communautaires dans le cadre du projet Forum rencontres. Par la suite, Communautique organise les journées «Où mènent les TIC: rêve ou réalité?» (ICEA, 2000), afin de sensibiliser la population aux enjeux entourant les TIC. Les divers participants confrontent leurs vues sur le thème de la maîtrise sociale des TIC, en regard de la lutte contre l'exclusion sociale, et ils expriment leurs attentes à l'égard des gouvernements locaux, régionaux, provincial et fédéral. Sur la base de ces rencontres et de l'enquête menée auprès des groupes, Communautique rédigera un document intitulé *la Plateforme québécoise de l'Internet citoyen*, où sont notamment exposées les conditions d'un «droit à l'accès⁹».

4.2.3. BESOINS EN FORMATION ET SOUTIEN TECHNIQUE (2004)

L'étude sur les besoins en formation et soutien technique est réalisée en 2004 pour le compte du projet Réseau de formation et de soutien technique en gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI), financé par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (Communautique, 2004). Cette enquête reprend les objectifs de l'étude de 1999, auxquels s'ajoutent deux thèmes centraux du projet GI-TI, soit les besoins des organismes en termes de soutien technique et l'intérêt qu'ils portent à un service de référencement téléphonique.

Au plan du parc informatique, la quasi-totalité des groupes contactés possèdent au moins un ordinateur, et 75 % d'entre eux ont mis sur pied un réseau local. Malgré leurs ressources limitées, le fait que les groupes soient presque tous pourvus d'ordinateurs connectés à Internet montre qu'un large pan du communautaire a pris le virage technologique. Les demandes des groupes pour les formations en bureautique concernent surtout les logiciels de traitement de texte, les tableurs et les bases de données. Il semble que les groupes aient assimilé les notions de base en bureautique et en réseautique, leurs besoins sont devenus plus ciblés et en lien direct avec leur propre développement:

9. Communautique (2002). Sur ce sujet, plus de détails sont fournis dans le chapitre 2.

pages Web, outils de communication, recherche d'informations. Enfin, la plupart des groupes se montrent satisfaits des services de soutien technique existants, mais leur coût demeure prohibitif.

Cette étude a permis de s'assurer que le projet GI-TI s'arrime à la réalité des groupes. Une ligne téléphonique de soutien technique gratuit a été mise en place pour répondre aux organismes, ainsi qu'un site Web référençant les services existants au Québec. En 2004, Communautique participe à un regroupement d'organismes ayant pour but de développer l'accessibilité au soutien technique et le développement de solutions informatiques adaptées au secteur communautaire et aux entreprises d'économie sociale, à travers le développement de Centres d'innovations technologiques en économie sociale (CITES). Ces centres doivent soutenir le développement stratégique et organisationnel des groupes qui les accueillent, et, plus largement, celui des collectivités locales et des régions.

Le support technique est un service en demande parmi les groupes communautaires, comme le montrait déjà la deuxième enquête de besoins. L'amélioration du support technique est présentée comme un facteur de renforcement des capacités des groupes communautaires (*empowerment*), à la fois sur les plans « humains, scientifiques, techniques, administratifs, institutionnels et financiers » (Communautique, 2005).

4.2.4. BESOINS COMMUNAUTAIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Les études de besoins suggèrent que la fracture numérique entre favorisés et défavorisés, mais aussi entre groupes communautaires et entreprises, tend à s'affaiblir. À première vue, on constate que la stratégie du gouvernement en termes d'équipement, en réponse aux demandes sociales pour la démocratisation de l'accès aux TIC, a porté fruit. De son côté, Communautique maintient que, si l'accès à Internet des groupes communautaires et des citoyens a effectivement progressé depuis 1998, la question de la fracture numérique reste d'actualité. Ce problème ne doit pas être marginalisé par les gouvernements, notamment parce que les TIC évoluent rapidement, les outils se complexifient, demandant une actualisation régulière de l'équipement et des compétences techniques des utilisateurs. Le fait de posséder un ordinateur, aussi puissant soit-il, ne signifie pas qu'on l'utilise à sa pleine mesure.

En ce qui concerne les liens entre le milieu communautaire et l'État, on peut considérer que les études de besoins, en temps que ressources informationnelles, jouent un rôle non négligeable dans

l'optique d'un *triple mouvement* où : 1) les groupes communautaires, parmi d'autres intéressés, mettent de l'avant leurs besoins et ceux des populations qu'ils servent, lesquels sont considérés – ou non – comme des problèmes publics légitimes au cours de la formulation des politiques publiques ; 2) l'État fixe des objectifs à atteindre, véritables solutions aux problèmes qu'il juge prioritaires, par la mise en œuvre des politiques ; 3) les besoins des groupes et des populations sont plus ou moins satisfaits, donnant lieu à une réinformation de la politique sous forme d'évaluation et, par là même, à un ajustement des programmes qui sont mis en œuvre.

On peut dire de Communautique qu'il joue un rôle de médiation entre l'offre de programmes gouvernementaux et la demande sociale exprimée par les groupes. Si l'on se rappelle la mission du groupe, les besoins des groupes y constituent le point d'ancrage d'une appropriation efficace des TIC par le milieu communautaire et les citoyens. D'où l'importance de demeurer à l'écoute des groupes, pour que l'intégration des technologies se fasse selon leur volonté et leurs critères. Tous les projets menés par l'organisme s'inscrivent dans cette nécessité de repérer les besoins afin de mieux y répondre. Les travaux d'analyse, ainsi que les activités de concertation et de formation dans le milieu, sont restés centraux pour Communautique ; ils s'inscrivent dans cette double optique, d'information quant aux choix technologiques et d'identification des points de vue et besoins des groupes, qui constitue la légitimité de l'organisme dans le milieu communautaire, mais aussi auprès du gouvernement.

CONCLUSION

L'action de Communautique constitue une forme de facilitation sociale du changement technique lié aux TIC. L'organisme agit en effet comme un véritable espace de médiation entre les besoins des groupes communautaires, en contact direct avec les citoyens les plus démunis, déjà exclus du marché du travail, et le développement d'une société de l'information, reposant sur la performance des élites. L'action du groupe, telle que lui-même la définit, concerne concrètement *l'outillage* des populations et des groupes communautaires en fonction de leurs besoins spécifiques, pour faciliter leur intégration dans la société de l'information comprise comme figure dominante, voire inéluctable, des sociétés contemporaines.

Le choix que nous avons fait de présenter les études de besoins ne doit pas conduire à sous-estimer l'important travail de terrain que Communautique mène depuis sa création. En guise de rappel, Communautique a joué un rôle concret et central dans l'informatisation des milieux populaires, que ce soit en créant lui-même des points d'accès ou en gérant des projets comme Inforoutes: Points d'accès (1999). De plus, l'organisme agit comme pôle de formation aux TIC, ayant reçu à cet égard une accréditation du ministère de l'Éducation, en 2002.

Enfin, si Communautique est actif sur la scène politique depuis ses débuts, l'organisme suit de près le projet de modernisation de l'État poursuivi par le gouvernement québécois depuis 1998, projet qui tend à se concrétiser depuis 2004 avec le dépôt du *Rapport sur le gouvernement en ligne, vers un Québec branché pour ses citoyens* (Québec, Gautrin, 2004). Les réflexions de Communautique sur «l'Internet citoyen» sont clairement en résonance avec l'émergence de mouvements sociaux qui utilisent Internet pour s'organiser et se mobiliser, comme les altermondialistes (George, 2000), et elles s'inscrivent également dans une mouvance démocratique autour des nouvelles technologies, stigmatisée par les activités et les revendications du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Des questions comme l'accès inégal aux technologies, les problèmes liés à l'appropriation et la maîtrise technique, notamment du côté des femmes, l'accessibilité des sites Web gouvernementaux, la sécurité et la confidentialité des données personnelles mobilisent Communautique et plusieurs de ses partenaires communautaires. Le rapport du ministre Gautrin (2004) prend d'ailleurs en considération l'apport potentiel du mouvement communautaire dans l'instauration du gouvernement en ligne.

Dans la continuité des réflexions exposées dans la *Plateforme de l'Internet citoyen* en 2001, Communautique a produit plusieurs documents de réflexion, participé à des projets et organisé des journées de discussions, puis a mis sur pied un Comité d'analyse, devenu le Comité d'études sur la démocratie en ligne (CEDEL, 2004), qui veille à ce que les intérêts des groupes communautaires et des citoyens soient respectés dans le cadre du gouvernement en ligne. Lors d'une «Journée de réflexion sur la démocratie en ligne» organisée en avril 2005, Communautique s'est vu accorder un financement gouvernemental pour mener une série de consultations publiques autour des enjeux sociaux qu'impliquent les objectifs du gouvernement, à savoir:

- permettre aux citoyens d'accéder à leurs informations personnelles par Internet;

- rationaliser le fonctionnement de la bureaucratie à l'aide des TIC;
- implanter le vote en ligne lors des divers processus électoraux;
- offrir des services publics par le biais d'Internet.

Communautique construit alors une consultation en deux volets: une consultation régionale, sous forme de journées de discussions thématiques organisées dans des groupes communautaires à travers le Québec; une consultation en ligne, supportée par un site Web où, anonymement, chaque citoyen peut répondre à des questions et commenter librement les objectifs du gouvernement. Brièvement, cette consultation a notamment fait ressortir que le gouvernement devait, dans le cadre de ses transactions avec les citoyens, assurer une protection optimale des renseignements personnels. Communautique en appelle à ce « qu'un cadre législatif rigoureux [soit] établi concernant la sécurité des services » fournis par le gouvernement (Communautique, 2007). Aussi, le problème de l'identification lors du processus de vote en ligne est une entrave importante à la crédibilité de la *démocratie en ligne*. Les résultats de ces consultations ont depuis peu été rendus publics.

Communautique poursuit ses réflexions et son travail d'éducation populaire sur la thématique du gouvernement et de la démocratie en ligne, à travers le CEDEL, le regroupement d'organismes Communautaire en ligne, et le projet de « Formation à l'inforoute citoyenne »¹⁰, englobant notamment des activités de formation et la création d'espaces télématiques de réflexion. Par ces activités, Communautique permet au milieu communautaire de rester connecté aux planifications gouvernementales dans le domaine des TIC, tout en s'assurant que la voix des groupes et des citoyens soit prise en considération dans le cadre des politiques mises en œuvre. Les groupes communautaires sont appelés à devenir des acteurs du changement technologique, et leur vision d'une *démocratie en ligne* est nécessairement teintée par les défis de l'intégration sociale, politique et économique des citoyens, auxquels ils font face dans leur expérience quotidienne.

10. Descriptifs des projets disponibles en ligne: <www.communautique.qc.ca/projets/projets-actifs/inforoute-citoyenne.html> (consulté en février 2007).

BIBLIOGRAPHIE

- BRETON, Philippe (2000). «Le culte de l'Internet: une menace pour le lien social», Paris, La Découverte, coll. «Sur le vif», 125 p.
- CISNEROS, Manuel, et Louis Favreau (2000). «De la Puce communautaire à la Puce ressource informatique: une initiative dans le champ des nouvelles technologies», *Pratiques économiques et sociales*, n° 17.
- COMMUNAUTIQUE (1997). «Rapport de l'étude de besoins». En ligne: <www.communautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/appropriation/etude-besoins.html>, consulté en février 2007.
- COMMUNAUTIQUE (2001). *Le monde communautaire et Internet: défis, obstacles et espoirs – Résultats de l'enquête auprès des groupes communautaires*. En ligne: <www.communautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/appropriation/monde-communautaire.html>, consulté en février 2007.
- COMMUNAUTIQUE (2002). *Plateforme québécoise de l'Internet citoyen*. En ligne: <www.communautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/internet-citoyen/plateforme.html>, consulté en mars 2007.
- COMMUNAUTIQUE (2004). *Enquête sur les besoins en formation et soutien technique des organismes communautaires et bénévoles du Québec*, Montréal, Communautique.
- COMMUNAUTIQUE (2004). *Journée de réflexion sur les enjeux du projet de gouvernement en ligne pour les milieux communautaires et les populations défavorisées*. En ligne: <www.communautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/internet-citoyen/journee-octobre-2005.html>, consulté en mars 2007.
- COMMUNAUTIQUE (2005). *Journée de réflexion sur la démocratie en ligne*. En ligne: <democratie.communautique.qc.ca>, consulté en mars 2007.
- COMMUNAUTIQUE (2005). *Projet CITES – document de réflexion à l'attention des partenaires du projet*, Montréal.
- COMMUNAUTIQUE (2007). *Rapport synthèse sur les consultations de Communautique sur le projet gouvernemental de gouvernement et de démocratie en ligne*. En ligne: <www.communautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/internet-citoyen/rapport-synthese-consultations.html>, consulté en mai 2007.

- GEORGE, Éric (2000). «L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC», dans *Internet dans la société, la société dans Internet: colloque du Collectif interdisciplinaire de recherche sur les aspects sociaux d'Internet* (20 octobre), Montréal, Télé-université.
- INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES (1995). *Une nouvelle voie d'expression, de communication et d'apprentissage*. Rédigé par Francine Pelletier et Line Trudel, Montréal, présenté au Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, janvier.
- INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES (1996a). *L'inforoute québécoise – Un espace de création, de liberté et de partage*. Rédigé par Francine Pelletier et Line Trudel, Montréal, déposé à la Commission de la culture sur les enjeux du développement de l'inforoute québécoise (13 septembre).
- INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES (1996b). «Communautaire: un projet de la Puce ressource informatique et de l'ICEA», *Comm'Info*, vol. 1, n°1, mai.
- INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES (2000). *Où mènent les TIC: rêves ou réalité?* En ligne: <bv.cdeacf.ca/documents/HTML/2004_12_0579.htm>, consulté en février 2007.
- LEMIEUX, Vincent (2002). *L'étude des politiques publiques – Les acteurs et leur pouvoir*, 2^e éd., Québec, Presses de l'Université Laval, 195 p.
- LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (1999). «L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche», *Lien social et Politiques – RIAC*, n° 41, printemps, p. 105-119.
- NADEAU, Carole-Line (1997). «Internet: se méfier ou se brancher?», *Gazette des femmes*, vol. 18, n° 6, mars-avril, p. 36-37.
- PELLETIER, Francine et Philippe TOUSIGNANT (1998). «Politique québécoise de l'autoroute de l'information», *Comm'Info*, vol. 1, n° 8, juin.
- PROULX, Serge et Nicolas LECOMTE (2005). «Une monographie de Communautaire: portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire», dans *Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking (CRACIN)*.

En ligne: <www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/publications/pdfs/WorkingPapers/CRACIN%20Working%20Paper%20No%207.pdf>, consulté le 23 août 2007.

PROULX, Serge, Nicolas LECOMTE et Julien RUEFF (2006). « Une monographie de Communautique », 40 p. En ligne: <www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2006_01.pdf>, consulté en mai 2007.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE (1988). *La Puce communautaire. Évaluation sociale d'une expérience d'éducation populaire en informatique*, rédigé par Serge Proulx, Michel Lévesque, Duncan Sanderson et Marie-Blanche Tahon, Montréal, 254 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX, GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION (2004). *Rapport sur le gouvernement en ligne: vers un Québec branché sur ses citoyens*, rédigé par Henri-François Gauthrin, Montréal.

WHITE, Deena (2001). « Maîtriser un mouvement, dompter une idéologie: l'État et le secteur communautaire au Québec », *ISUMA*, vol. 2, n° 2, p. 34-46.

*LE PARTAGE DES SAVOIRS
COMMUNAUTAIRES
Le cas du CDEACF¹*

Christina Haralanova,
Stéphane Fauteux
et Stéphane Couture

-
1. Ce texte s'appuie sur le compte rendu d'une observation ethnographique participante menée par Stéphane Fauteux (adjoint de recherche au LabCMO) et Maryse Rivard (agente aux communications du CDEACF), et avec la collaboration de Sharon Hackett (agente de développement Internet et alphabétisation du CDEACF). Voir Fauteux et Rivard (2007). Nous souhaitons également remercier Maryse Rivard pour les multiples relectures de ce chapitre.

Ce chapitre présentera le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF). La mission du CDEACF est d'être un carrefour d'échanges et un espace d'expression qui a pour fonction de collecter, diffuser, promouvoir et rendre accessibles, en français, les savoirs et savoir-faire des milieux de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation et de la condition féminine du Québec et des communautés francophones du Canada. Le CDEACF est ainsi reconnu pour la qualité et la diversité de ses services et joue un rôle rassembleur pour les groupes communautaires et féministes, autant au Québec qu'ailleurs dans la francophonie. Il dispose d'un important fonds documentaire qui est bonifié chaque année par une collaboration et une pratique de communication soutenues avec ses membres, partenaires et bénéficiaires. Au contraire des autres groupes présentés dans ce livre, la mission du CDEACF n'est pas d'abord tournée vers les technologies de l'information et Internet. En effet, la plus grande partie de ses collections repose sur des supports matériels plutôt que numériques. De même, la collecte de documentation se fait la plupart du temps de façon manuelle, en prenant appui sur les contacts personnels des employées de l'équipe, méthode toujours considérée comme la plus efficace. Depuis quelques années cependant, le CDEACF s'est résolument tourné vers l'usage des technologies de collaboration numériques pour rendre ses collections plus accessibles, soutenir la collaboration entre ses partenaires et outiller des groupes de femmes et des groupes communautaires en tenant compte des possibilités et contraintes de l'ère numérique. En particulier, l'usage de logiciels libres permet de faire fonctionner plusieurs sites Web et listes de discussion en ligne qui constituent aujourd'hui des points de collaborations importants pour le mouvement féministe québécois. Le CDEACF favorise d'ailleurs de plus en plus les licences libres et ouvertes pour actualiser un aspect important de sa mission, celui d'un accès démocratique à la connaissance.

Nous tenterons dans ce texte de présenter les activités du CDEACF en insistant sur les pratiques technologiques qui y sont instituées. Comment le CDEACF organise-t-il son mode de travail pour devenir un centre d'importance en matière de ressources pour les organismes communautaires? Quelle est la place des technologies de l'information dans l'accomplissement de sa mission? Les idées développées dans le monde du logiciel libre contribuent-elles au fonctionnement de cet organisme? Nous tenterons de répondre à ces questions dans ce chapitre qui se divisera en deux parties. Nous présenterons brièvement l'historique, les collections documentaires et les champs

d'interventions du CDEACF. Nous nous attarderons ensuite aux pratiques de collaborations et à l'usage des technologies de l'information au sein de l'organisme.

5.1. LE CDEACF: HISTORIQUE, COLLECTIONS ET CHAMPS D'INTERVENTION

Le CDEACF se distingue des organismes à l'étude dans ce livre, notamment Koumbit (chapitre 6) et Île sans fil (chapitre 7), par son caractère beaucoup plus institutionnalisé et nettement orienté vers la condition féminine. C'est en 1983 que l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) et le Relais-Femmes de Montréal décidèrent de fusionner leurs centres de documentation pour former un centre spécialisé en éducation des adultes et en condition féminine. Au cœur de cette fusion, on retrouvait une préoccupation pour la conservation et la diffusion de la documentation qui avait déjà été rassemblée par ces organismes. Plus fondamentalement, on retrouvait une volonté de préserver la mémoire des groupes communautaires et de faire connaître leur expertise. Le CDEACF est aujourd'hui un organisme à but non lucratif (OBNL) qui compte plus de 300 membres représentant ses trois champs d'intervention de l'alphabétisation, de l'éducation des adultes et de la condition féminine. Ces membres, individuels ou corporatifs, proviennent des différentes régions administratives du Québec, ainsi que de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Ils sont principalement des organismes à but non lucratif, incluant plusieurs organisations de femmes mais aussi certains organismes publics ou parapublics. À cela s'ajoutent de nombreux partenariats avec des associations canadiennes et européennes s'intéressant à la condition féminine et l'alphabétisation. Dans son rapport annuel 2006-2007, le CDEACF affirme ainsi avoir rejoint près de quinze mille individus desservis sur place et à distance, et recense vingt-huit mille documents téléchargés à partir de son catalogue documentaire en ligne (CDEACF, 2007, p. 4, 13).

La plus grande contribution du CDEACF auprès du milieu communautaire québécois est sans doute son fonds documentaire qui compte environ 100 000 unités. La plus grande partie de cette documentation est produite et mise à disposition par les organismes communautaires. Elle porte sur l'action communautaire, l'alphabétisation, la condition féminine, l'éducation des adultes ainsi que sur les technologies de l'information et des communications (TIC). Chacune des collections inclut des documents physiques (livres, périodiques, rapports

de recherche, enregistrements vidéo et sonores) et des documents électroniques en texte intégral. La documentation que recueille le CDEACF est souvent qualifiée de *littérature grise*, dans ce sens qu'elle est difficile à retracer parce qu'elle n'emprunte pas les circuits classiques de distribution. C'est cette littérature grise qui donne aux collections du Centre leur originalité.

L'ensemble des collections documentaires du CDEACF fait l'objet d'une attention particulière de la part des membres et des bénéficiaires de l'organisme. Ce processus de collecte, de traitement et de rediffusion de l'information, souvent qualifié de *veille informationnelle*, permet d'intégrer au Catalogue documentaire et à la Bibliothèque virtuelle du CDEACF un nombre toujours plus grand de productions et de matériaux produits par et à propos du milieu communautaire québécois². Ainsi, le CDEACF acquiert, traite et rend disponibles plus de 3 000 nouveaux documents par année. Bien que cette veille informationnelle s'appuie fortement sur l'usage des TIC, les membres de l'équipe soulignent que ce processus s'effectue en grande partie de façon manuelle en mettant à profit le réseau social des employées (Fauteux et Rivard, 2007, p. 38-39). Pour systématiser ce processus, le rapport stratégique 2004-2008 recommandait d'ailleurs de développer une politique de veille de façon à mieux organiser et rendre accessible la documentation contenue dans ses collections (CDEACF, 2005a). Les collections du CDEACF ainsi que ses différentes activités sont organisées selon trois champs d'interventions que nous présenterons maintenant: la condition féminine, l'alphabétisation et l'éducation aux adultes.

5.1.1. L'ALPHABÉTISATION

Dans le domaine de l'alphabétisation, le CDEACF met à la disposition du milieu communautaire plus de 6 000 notices documentaires et près de deux mille ressources pédagogiques, que l'on retrouve au sein de la collection Alpha³ et de la collection IFPCA⁴. Ces notices sont regroupées dans deux banques: l'une s'adresse aux formatrices et comprend plusieurs thèmes tels que l'utilisation pédagogique de l'Internet pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, l'éducation à la

2. On y retrouve par exemple le rapport «Une monographie de Communautique», produit par notre équipe (Proulx et Lecompte, 2006): <catalogue.cdeacf.ca/RecordBV.htm?idlist=1&record=19175695124919938779>.

3. La collection Alpha: <www.alpha.cdeacf.ca/les_documents/>.

4. La collection IFPCA: <www.alpha.cdeacf.ca/les_documents/productions.php>.

citoyenneté et aux médias; l'autre diffuse des ressources aux apprenants en fonction de divers centres d'intérêt, ou encore donne accès à des jeux qui favorisent différentes méthodologies (Fauteux et Rivard, 2007, p. 21).

L'Espace Alpha a été conçu en 1997, en collaboration avec la direction de la formation générale des adultes du ministère de l'Éducation du Québec. Ce projet visait à mettre en commun les ressources en alphabétisation à l'échelle de la francophonie, ressources qui devenaient de plus en plus imposantes. L'Espace Alpha se veut un lieu d'échanges, mais aussi un espace de formation en ligne qui invite au partage de l'information et des expériences susceptibles de favoriser une plus grande appropriation, ainsi que le travail collaboratif entre formateurs et apprenants. Il permet de mettre en relation les organismes d'alphabétisation en fournissant leurs coordonnées complètes et donne accès à un répertoire de sites spécialisés dans l'usage des technologies de l'information en éducation et en alphabétisation. L'Espace Alpha est constitué d'un portail Web, de catalogues documentaires, de logiciels spécialisés, de banques d'images, d'un forum de discussions et d'un calendrier partagé et, finalement, d'un ensemble d'exercices à visée pédagogique. L'Espace Alpha inclut un accès à la collection de projets financés par le Programme des initiatives fédérales provinciales en matière d'alphabétisation (IFPCA). En 1995, le CDEACF a ainsi reçu le mandat de collecter, conserver et diffuser les productions documentaires issues des IFPCA de même que les documents produits par les organismes communautaires canadiens francophones (Fauteux et Rivard, 2007, p. 7).

Le rayonnement de l'Espace Alpha dépasse largement les frontières du Québec. Ainsi, en octobre 2005, le bulletin hebdomadaire de l'Espace Alpha (devenu depuis le bulletin *Horizon Alpha*) indiquait avoir franchi le cap de 600 abonnés provenant des différents continents: «au Québec, au Canada, en Belgique, au Burkina Faso, en France, au Luxembourg, au Mali, au Maroc, au Niger, en Polynésie française, en Russie, au Sénégal et en Suisse» (CDEACF, 2005c). L'Équipe du CDEACF a également reçu en 2005 la visite de cinq délégations marocaines qui visitent régulièrement le site depuis. De même, en 2006 et 2007, plusieurs projets d'échange d'expertises en partenariat avec les principaux regroupements belges comme Lire et Écrire en Communauté française de Belgique⁵ et le Collectif Alpha⁶ ont été mis sur pied.

5. <www.lire-et-ecrire.be/>

6. <www.collectif-alpha.be/>

5.1.2. L'ÉDUCATION DES ADULTES

Chaque année au Québec, un million et demi d'adultes participent à des activités de formation et ce nombre est appelé à grandir d'année en année.

<education.cdeacf.ca>.

Les activités de formation des adultes poursuivent différents objectifs : perfectionnement professionnel, qualifications supplémentaires, alphabétisation, francisation, éducation citoyenne, développement de saines habitudes de vie, etc. Les adultes en formation peuvent ainsi participer à différents types d'apprentissage organisés dans un cadre structuré (formation formelle) ou intégré à des activités de la vie quotidienne (formation informelle). Qu'ils soient intéressés par une intégration plus satisfaisante au marché du travail ou par une meilleure compréhension du monde, les apprenants et apprenantes adultes améliorent ainsi leurs capacités à participer à la société et contribuent à l'enrichissement collectif. Comme résultat et en vue d'acquérir un autre type de savoir-faire ne faisant pas systématiquement l'objet de diplômes, les formations pour adultes peuvent aborder des problématiques sociales comme la prévention du suicide et le respect de l'environnement en milieu de travail.

Dans le cadre de ce même champ d'intervention, le CDEACF a créé le Fonds documentaire en formation professionnelle et technique⁷ (FPT) et le site Web Éducation et formation des adultes⁸ (EFA). Ces dispositifs accessibles gratuitement par Internet permettent aux enseignants et apprenants de partager des ressources, de se rencontrer et de participer activement au développement du réseau. L'EFA est un espace de collaboration et d'interaction qui facilite l'échange des connaissances et d'expériences entre les adultes, ainsi que la création de nouveaux partenariats entre les différentes organisations. Le site regroupe cinq secteurs importants : les établissements d'enseignement, publics ou privés ; le milieu communautaire et populaire ; le marché du travail, incluant les syndicats, les entreprises et les formateurs indépendants ; l'environnement politique ; finalement, la sphère culturelle et sociale. Tous les intervenants issus de ces secteurs participent soit à la formation, à son financement ou à des activités de soutien à l'apprentissage, telles que l'orientation ou la reconnaissance des acquis. Le Fonds documentaire FPT comprend quant à lui approximativement 1 500 notices bibliographiques, dont une cinquantaine des périodiques. À cela

7. <fpt.cdeacf.ca>.

8. <education.cdeacf.ca>.

s'ajoute la collection ÉducAction⁹ axée sur le développement et la transformation sociale et qui compte plus de 400 documents. Cette riche collection traite de sujets tels que l'accès à l'information, le bénévolat, la consommation, le développement social et communautaire, l'éducation, l'emploi et la formation, les handicaps physiques ou intellectuels, la jeunesse, le logement, la santé, etc. Ces ressources, créées généralement par le milieu communautaire et bénévole, sont accessibles dans les bureaux du CDEACF sous forme de revues, vidéocassettes et cédéroms, mais également en ligne à partir de la *bibliothèque virtuelle*¹⁰.

5.1.3. LA CONDITION FÉMININE

Le CDEACF est un pilier du mouvement féministe québécois, autant par sa collection documentaire que le soutien qu'il accorde aux groupes de femmes, en particulier en ce qui a trait aux technologies de l'information. L'appropriation des technologies de l'information et des contenus informationnels émanant de diverses sources est en effet devenue un défi pour les groupes de femmes au Québec (voir le chapitre 9 de cet ouvrage). La plupart de ces groupes composent avec un minimum de ressources professionnelles et techniques et, devant la surabondance d'information, se retrouvent souvent fragilisés dans leur capacité à intervenir dans les débats publics. Le CDEACF se préoccupe de ces questions en produisant et en rendant accessibles des documents destinés à soutenir les groupes de femmes et les organismes concernés par la condition féminine. Le CDEACF a ainsi créé La Collection F¹¹, une collection en ligne et orientée vers la condition féminine qui comprend maintenant plus de 1 400 documents produits par des groupes communautaires et féministes depuis le milieu des années 1960. Ces documents entièrement numérisés traitent de sujets liés au mouvement féministe tels que l'éducation des femmes, l'économie sociale, la famille, le féminisme, la prénatalité, la planification des naissances, les rapports entre les hommes et les femmes, la santé, la violence, les TIC pour femmes.

Différents projets visent à faciliter l'usage des technologies de l'information et de la communication par les groupes de femmes au Québec : formations sur des sujets précis ou mise en place d'infrastructures informationnelles pour le mouvement des femmes. En 1999,

9. <bv.cdeacf.ca/contenu.php?section=collections#7>.

10. <www.bv.cdeacf.ca>.

11. <bv.cdeacf.ca/contenu.php?section=collections#6>.

un projet de formation à la création de sites Web a été lancé, qui était fait sur mesure pour les groupes de femmes en collaboration avec l'Université de Montréal. La formation Diffuser sur le Web a ainsi été offerte à 90 femmes de 12 régions du Québec (Jochems, Macnaughton-Osler et Laberge, 2007, p. 72). Ces formations permettaient aux participantes d'acquérir les connaissances minimales pour la création et la gestion de sites Web, d'initiation à l'Internet, etc.

En 1997, en partenariat avec le Groupe des Treize (la table de concertation des regroupements féministes québécois), le Centre a lancé le projet Internet au féminin qui a notamment favorisé la création de NetFemmes, un site interactif, dont l'objectif consistait à faciliter les communications entre les femmes des pays de la Francophonie (Jochems, Macnaughton-Osler et Laberge, 2007, p. 73). Ce projet cherchait à répondre au besoin, pour les groupes des femmes, de produire et diffuser des documents qui les concernent. Le répertoire du site NetFemmes comptait en octobre 2007 plus de 600 groupes et associations et plus de 200 sites Web féministes¹². NetFemmes propose de nombreux dispositifs techniques comme un calendrier interactif d'événements, une rubrique d'offres d'emplois, un forum où sont publiés des nouvelles d'actualités, des listes de discussion ainsi qu'un bulletin en ligne. NetFemmes exprime ainsi le désir des groupes de femmes de transformer l'Internet et l'intégrer à leurs activités et leurs revendications.

L'un des objectifs de la planification 2004-2008 est de créer des partenariats stratégiques afin d'améliorer l'offre de formation et de mutualiser les coûts et les ressources (CDEACF, 2005a, p. 25). Des organisations comme Communautique ont ainsi été ciblées comme partenaires potentiels et le Centre entend poursuivre ses démarches au cours des prochaines années. Outre sa présence dans le mouvement féministe et communautaire québécois, le CDEACF contribue activement à établir des contacts avec d'autres groupes au sein des pays de la Francophonie et ailleurs dans le monde. L'organisme participe ainsi aux activités internationales de la Marche mondiale des femmes¹³ (MMF) qui mobilise plus de 5 000 groupes féministes de par le monde. Notons également sa participation à WomenAction¹⁴, un réseau mondial d'information dont l'objectif est de renforcer le pouvoir des femmes, en particulier dans le domaine des médias.

12. Source: <netfemmes.cdeacf.ca/de_netfemmes/apropos.php> (consulté le 2 octobre 2007).

13. <www.marchemondiale.org>.

14. <www.womenaction.org>.

5.2. PRATIQUES COLLABORATIVES, PARTAGE DU SAVOIR ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'appropriation de certains dispositifs techniques facilite le travail et favorise l'émergence d'un espace collaboratif au sein de l'organisation et entre les partenaires et groupes cibles. Plusieurs dispositifs de communication en ligne sont utilisés quotidiennement afin de construire des liens entre les groupes communautaires et de répondre à leurs demandes. De plus, le CDEACF organise des formations spécialisées et proposent plusieurs services directement reliés aux technologies de l'information. Le logiciel libre et les licences libres de documentation occupent également une place importante.

5.2.1. LA CONSTRUCTION D'UN INTERNET COMMUNAUTAIRE

Les sites Web constituent des ressources importantes d'information et de communication pour le CDEACF. Le Centre dispose de plusieurs sites (voir le tableau 5.1) donnant accès à des ressources documentaires dans ses différents champs d'intervention. Ces sites sont d'un grand intérêt: au cours de la période 2006-2007, on a ainsi relevé près de trois millions de visites pour le site donnant sur le seul catalogue du CDEACF (voir le tableau 5.1). Le CDEACF héberge également les sites de plusieurs organismes membres et leur offre des conseils et de l'accès à des ressources Internet. La plupart de ces sites ont été élaborés pour permettre aux bénéficiaires, membres et partenaires de publier leur propre contenu et ainsi diffuser leurs annonces, actualités et événements. L'utilisation d'un logiciel interactif de gestion du contenu (CM Simple¹⁵) permet aux organismes à but non lucratif d'entretenir leur propre site Web sans avoir à y consacrer trop d'énergie et de ressources techniques.

En plus de ces services d'hébergement de sites Web, le CDEACF offre des adresses de courrier électronique et des listes de discussion aux organismes qui désirent être plus autonomes dans la production et la diffusion d'information. Le CDEACF anime lui-même plusieurs listes dont certaines sont très actives. Le rapport annuel 2006-2007 recense ainsi près de 4 000 abonnements aux différentes listes (voir le tableau 5.1). Ces listes permettent de réunir les acteurs concernés par les champs d'intervention du Centre et d'ouvrir des espaces de diffusion et de partage des connaissances. Leur usage facilite la création de groupes de travail destinés à favoriser les échanges et la collaboration entre ces différents acteurs. Les listes telles que NetFemmes, Politic ou

15. <www.cmsimple.dk>.

TABLEAU 5.1

Le CDEACF en quelques chiffres**Sites Web**

Catalogue (<catalogue.cdeacf.ca>): 2 819 625 visites et 2 893 355 notices consultées.

NetFemmes (<netfemmes.cdeacf.ca>): 649 926 visites.

Espace Alpha (<espacealpha.cdeacf.ca>): 289 092 visites.

Bibliothèque virtuelle (<bv.cdeacf.ca>): 147 843 visites.

CDEACF (<www.cdeacf.ca>): 48 000 visites.

EFA (<education.cdeacf.ca>): 22 553 visites.

RECRAF (<recraf.cdeacf.ca>): 2 292 visites.

REFA (<refa.cdeacf.ca>): 880 visites.

Bulletins et listes

Bulletin NetFemmes: 1 050 abonnements.

Espace Alpha hebdo: 566 abonnements.

Pour voir plus loin: 299 abonnements.

RECRAF info: 253 abonnements.

Bulletin EFA: 196 abonnements.

Liste Pratiques: 360 abonnements.

Liste Sympa: 299 abonnements.

Liste NetFemmes: 670 abonnements.

Liste Politic: 142 abonnements.

Courriels

20 000 courriels reçus, dont environ 3 500 demandes d'informations diverses non documentaires, y compris des demandes d'informations sociales et techniques.

Envoi d'offres d'emplois: 1 100 abonnements.

Services à distance

Trousses: 144 organismes desservis et 345 prêts.

Minibibliothèques: 97 organismes desservis et 148 prêts.

10 organismes participant aux projets de création et de rafraîchissement des minibibliothèques.

Formation

206 personnes de 7 régions différentes.

Source: tableau tiré de CDEACF, 2007, p. 13.

Sympa constituent des voies de communication importantes pour le CDEACF et ses partenaires (voir le tableau 5.1). Comme nous l'avons indiqué plus tôt, la liste NetFemmes, par exemple, s'adresse particulièrement aux militantes et aux chercheuses féministes francophones. C'est un espace où les féministes peuvent partager leurs expériences, leurs connaissances, collaborer et réfléchir ensemble.

Finalement, le CDEACF a développé une large gamme de services, incluant un soutien technique et des formations, afin de faciliter l'usage et l'accès à ces technologies par les groupes communautaires. En collaboration avec plusieurs partenaires, notamment le groupe Communautaire, des ateliers d'apprentissage sont offerts, de même qu'un accès aux équipements à prix abordable, un soutien technique et un accès à une connexion Internet peu coûteuse. Les formations sont réalisées dans différentes régions du Québec, par groupe d'au moins six personnes et accréditées par Emploi-Québec. Par ailleurs, depuis 2002, le CDEACF offre gratuitement aux visiteurs un accès Internet haut débit sur cinq postes de travail situés dans ses bureaux.

Le maintien de ces dispositifs d'information et de collaboration, de même que les formations qui y sont associées démontrent le désir du CDEACF de soutenir le milieu communautaire dans sa dynamique de réseau et sa quête de visibilité. Dans un certain sens, nous pouvons dire que les membres et bénéficiaires du CDEACF construisent un Internet plus accessible et adapté au besoin des groupes communautaires.

5.2.2. LA COLLABORATION AU QUOTIDIEN

Si les collections documentaires et les services du CDEACF reposent de plus en plus sur Internet et l'usage effectif des technologies de l'information, les employées sont également de plus en plus tributaires de ces technologies dans le cadre de leurs collaborations quotidiennes. Un questionnaire conçu et distribué dans le cadre de notre enquête auprès des employées du Centre permet d'obtenir une image assez précise des dispositifs qui soutiennent ces collaborations. Ainsi, les répondantes ont relevé 18 techniques de communication, des plus traditionnelles aux plus technologiques : réunions en face à face ; téléphone ; applications Web ; logiciels spécifiques tels que les listes de discussion, le calendrier partagé et le journal des actualités ; bases de données, bulletin interne et blogue de l'équipe (Fauteux et Rivard, 2007, p. 43). La majorité des répondantes affirment que tous ces dispositifs stimulent les échanges entre les membres, en facilitant

notamment la rédaction collaborative d'un texte, le partage des idées et des ressources, et la communication fluide et précise (Fauteux et Rivard, 2007, p. 53). La plupart des répondantes ont d'abord spontanément mentionné la liste de discussion interne Charles et le calendrier d'activités Des nouvelles de notre monde comme outils facilitant la communication entre le groupe. Les sites Internet et le serveur d'archives viennent ensuite, suivis par la messagerie instantanée utilisée essentiellement par les « technos » et le personnel rattaché aux collections pour la coordination de certaines activités liées à la mise à jour des sites Web. Les participantes sont toutefois d'avis que les réunions d'équipe constituent un moyen de communication essentiel, ce qui nuance l'importance que nous pourrions donner aux technologies de l'information dans les processus de collaboration. Il semble en effet que c'est plutôt la cohabitation de différents dispositifs de communication, qu'ils soient traditionnels (réunions, appels téléphoniques) ou nouveaux (listes de discussion ou sites Web interactifs), qui soutient l'accomplissement du travail quotidien.

La plupart des employées semblent enthousiastes et peu réfractaires à l'introduction de nouvelles technologiques. Elles signalent cependant que chaque changement technologique doit s'accompagner d'un soutien technique et d'une formation adéquate (Fauteux et Rivard, 2007, p. 54-55). Ainsi, l'usage de la liste de discussion ou du calendrier partagé pour annoncer un événement relève davantage d'un choix personnel que d'une pratique générale. Il est rare qu'une personne utilise l'ensemble des dispositifs disponibles pour communiquer son message. Selon une employée, l'introduction de nouvelles technologies est ainsi susceptible de provoquer de la résistance de la part de l'équipe. La difficulté de changer les habitudes de travail, le temps nécessaire pour apprendre à maîtriser un nouveau logiciel et le manque de temps pour l'intégrer dans les tâches quotidiennes, sont trois principaux facteurs expliquant cet usage différencié des technologies numériques au sein de l'équipe (Fauteux et Rivard, 2007, p. 54).

5.2.3. LOGICIELS LIBRES ET DOCUMENTATIONS LIBRES

Les logiciels libres et les modèles juridiques qui s'en inspirent occupent une place importante au sein du CDEACEF, et ce, sous trois aspects : l'usage de logiciels libres, l'utilisation de « licences » libres pour préciser le statut juridique de certaines unités documentaires et, finalement, l'éducation aux enjeux soulevés par le partage du savoir à l'ère numérique.

Les logiciels libres font l'objet d'une attention particulière au sein du CDEACF. L'enquête menée par le LabCMO a permis de découvrir que 28 logiciels libres y sont utilisés. Un bon nombre d'entre eux sont intégrés dans l'usage quotidien, notamment le navigateur Web Mozilla Firefox, le client de courrier électronique Thunderbird, la suite bureautique OpenOffice et le logiciel de téléchargement de fichiers Filezilla. Les ressources informatiques communes, telles que les serveurs de partage de fichiers, les sites Web et leurs logiciels de gestion, ainsi que les listes de discussion, sont toutes à base de logiciels libres. Par exemple, tous les serveurs et les plates-formes pour le développement Web et l'hébergement des sites reposent sur le système d'exploitation Debian GNU/Linux. La plupart des postes de travail sont toutefois encore équipés de système d'exploitation propriétaire, mais quelques employés utilisent Ubuntu GNU/Linux. L'intégration actuelle des logiciels libres dans les pratiques du CDEACF est vraisemblablement liée au fait qu'une des employées est une militante du logiciel libre depuis plusieurs années, ce qui permet au Centre, aux membres et aux partenaires de bénéficier de son expertise. Par ailleurs, notons que le choix d'utiliser des logiciels libres n'est pas uniquement éthique, car il est souvent fait pour des raisons d'efficacité et de sécurité. Ainsi, la propension de certains logiciels de courriels à diffuser des virus informatiques a amené l'équipe technique à recommander systématiquement le logiciel libre Thunderbird aux membres hébergés par le Centre. Cette recommandation se fonde non seulement sur la facilité d'utilisation de ce logiciel, mais aussi sur le fait que ses mécanismes de sécurité permettent de contrer les virus et les pourriels.

Dans le contexte de l'informatique libre se pose aussi la question du soutien technique et de la formation aux usagers, deux aspects qui entravent souvent l'introduction de ce type de logiciels. Au plan de l'éducation et de la formation, le CDEACF envisage d'offrir une formation sur l'installation de logiciels tels que OpenOffice, Thunderbird, Firefox ou encore sur le logiciel de manipulation d'images The GIMP. Il consacre également des efforts à la production de documents didactiques pour faciliter l'utilisation de ces logiciels. Cela dit, certains logiciels comme OpenOffice jouissent de réseaux de contributeurs qui mettent déjà de nombreux tutoriels à la disposition des utilisateurs.

Par ailleurs, si le CDEACF ne place pas la promotion du logiciel libre au centre de sa mission, il n'hésite pas à favoriser l'adoption des licences libres ou ouvertes, en particulier en ce qui concerne la documentation. Ainsi, dans la perspective d'un accès démocratique à la connaissance, le CDEACF a pris position pour introduire les licences

libres afin de diffuser la documentation numérique et imprimée. Les licences les plus souvent utilisées sont la Gnu Free Documentation License¹⁶ de même que les licences Creative Commons¹⁷. Ces licences misent sur le partage de la connaissance et le respect du travail intellectuel, permettant ainsi d'augmenter les collections tout en valorisant le travail des auteurs qui diffusent essentiellement sur le Web (Hackett, 2006).

CONCLUSION

Nous avons présenté le Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine, un organisme qui joue un rôle de carrefour en se posant comme lieu d'échange et de partage entre les organismes communautaires francophones, en particulier au Québec. La reconnaissance d'une *littérature grise* originale et proprement communautaire permet de mettre en valeur des recherches, des études et d'autres documents qui ne seraient pas accessibles autrement. La mission du CDEACF s'actualise par la mise en place d'une infrastructure physique et en ligne qui facilite l'accès à d'impressionnantes collections documentaires issues du milieu communautaire. L'hébergement des sites communautaires de même que la veille informationnelle favorisent les contributions des membres et des partenaires dans la construction d'un savoir communautaire partagé. Notons également la sensibilité qu'a développée le CDEACF pour les enjeux initialement soulevés par les acteurs impliqués dans le mouvement ou les communautés du logiciel libre. Ainsi, le choix des logiciels libres et des licences de documentation libre favorise la circulation de la documentation produite ou hébergée par le Centre, mais également des technologies et des usages développés dans le cadre de ses activités.

Le CDEACF se distingue des militants du code, comme Koumbit, Île sans fil, voire Communautique, par le fait que sa mission n'aborde pas explicitement la politisation des infrastructures et du développement technologique. Dans la pratique, cependant, on voit que cet organisme s'appuie de plus en plus sur des technologies libres et sur les modèles juridiques, comme la documentation libre, pour réaliser sa mission. Plus important encore est sans doute le travail minutieux du CDEACF qui consiste à rendre accessibles des milliers des documents, autant en ligne que sur papier. C'est à notre avis ce désir du CDEACF

16. <www.gnu.org/licenses/fdl.html>.

17. <creativecommons.org/>.

d'encourager l'accès aux connaissances et la démocratisation du savoir qui lui donne un rôle de premier plan, à la fois comme acteur du monde communautaire et comme porteur d'un militantisme propre à l'ère numérique. C'est en effet sous l'angle du *partage des savoirs communautaires* que l'on peut le mieux apprécier la place du CDEACF dans notre étude de l'action communautaire à l'ère du numérique.

BIBLIOGRAPHIE

- CDEACF (2005a). *Plan stratégique 2004-2008*. En ligne : <www.cdeacf.ca/pdf/planif2004-2005.pdf>, consulté le 10 juillet 2007.
- CDEACF (2005b). *Rapport annuel 2004-2005*. En ligne : <bv.cdeacf.ca/documents/PDF/collectionEA/90896_rapport2004-2005.pdf>, consulté le 24 septembre 2007.
- CDEACF (2005c). *Bulletin Horizon Alpha*, vol. 3, n^{os} 27-28. En ligne : <dada.cdeacf.ca/dada/mail.cgi/archive/ea-info/20051012174734>, consulté le 2 octobre 2007.
- CDEACF (2007). *Rapport annuel 2006-2007*. En ligne : <bv.cdeacf.ca/documents/PDF/collectionEA/90896_rapport2006-2007.pdf>, consulté le 24 septembre 2007.
- FAUTEUX, Stéphane et Maryse RIVARD (2007). *Pratiques collaboratives au sein des groupes communautaires à l'heure de l'économie sociale et de la société du savoir. Rapport d'observation du Centre de documentation et d'éducation des adultes et la condition féminine*, Rapport de recherche du Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO), Université du Québec à Montréal, et Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, Montréal, 95 p.
- HACKETT, Sharon (2006). « Les documents, une richesse à partager », *Le savoir et le savoir-faire : des richesses à partager*. En ligne : <alphacdeacfca/les_pratiques/index.php?lire=17>, consulté le 10 juillet 2007.
- JOCHEMS, Sylvie, Katherine MACNAUGHTON-OSLER et Marie-Claude LABERGE (2007). *Surfer sur la mer de l'information ou comment garder le cap sans se noyer. Les pratiques informationnelles des groupes de femmes dans la société de l'information : rapport de recherche-action sur les besoins et les pratiques des membres du CDEACF*, 77 p. En ligne : <bvcdeacfca/CF_PDF/101975.pdf>, consulté le 6 septembre 2007.

PROULX, Serge et Nicolas LECOMPTE (2006). *Une monographie de Communautique: portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire*. En ligne: <bv.cdeacf.ca/documents/PDF/84786.pdf>, consulté le 28 septembre 2007.

6

***UN COLLECTIF AUTOGÉRÉ
DE TRAVAILLEURS
EN INFORMATIQUE LIBRE
Le cas de Koumbit***

Anne Goldenberg

Dans ce chapitre, nous décrivons comment un collectif de travailleurs en logiciel libre «politise» les services en informatique, d'une part, et la gestion organisationnelle, d'autre part, notamment en maintenant ouverts les processus qui y sont associés. Koumbit est un organisme sans but lucratif, basé à Montréal, qui a été créé pour assurer un service informatique fiable et accessible aux organismes militants et communautaires (associatifs), mais aussi pour donner un emploi à des travailleurs en informatique. En plus de la mission de prestations techniques, les membres se sont dès le début investis pour inventer et documenter la construction d'une structure organisationnelle participative et non hiérarchique. Cette double mission (technique et organisationnelle) a amené les membres de ce groupe à expérimenter la tension entre une aspiration autogestionnaire et un besoin de rentabilité, certains membres travailleurs ayant sacrifié tout emploi externe pour se consacrer à Koumbit. Le groupe documente à la fois ses développements technologiques et l'élaboration de son organisation dans un wiki public (site Web entièrement éditable par ses utilisateurs). Les analyses développées ici s'appuient sur l'examen des archives de l'organisation telles qu'elles ont été consignées dans le wiki, sur dix mois d'observation des réunions de travail et de l'activité médiatisée par ordinateur des travailleurs (de septembre 2005 à juin 2006) et, finalement, sur des entretiens semi-dirigés réalisés en avril 2006 avec huit membres travailleurs.

Notre but est d'analyser comment un groupe organisé selon un modèle participatif, qui garde lisibles les processus conduisant à ses réalisations et à son organisation, parvient à survivre et évoluer. En particulier, nous chercherons à comprendre ce qui maintient la cohérence du projet et en quoi il s'agit d'un militantisme. Par ouverture, nous faisons référence à la lisibilité (du plan, du programme, des décisions), mais aussi aux possibilités d'intervention offertes aux personnes concernées. En ce sens, cette approche s'oppose à une conception de l'expertise rendant les choix inaccessibles, illisibles ou non négociables.

En informatique comme en gestion, la notion de processus renvoie à une définition formelle. Le Free Online Dictionary of Computing (FolDoc¹) définit le processus comme un ensemble d'instructions (code formant généralement un programme) en train d'être exécuté. Pour fonctionner, les processus informatiques ont besoin de ressources, comme de l'espace mémoire, du temps sur le processeur,

1. <foldoc.org/>.

des entrées et des sorties. Les ressources sont allouées par un système d'exploitation, qui veille aussi à ce que les processus n'interfèrent pas les uns avec les autres. Le code du programme et l'état des ressources sont généralement accessibles dans un gestionnaire de tâches, ce qui permet à l'utilisateur d'interrompre un processus défectueux. Selon le FolDoc, la notion de processus renvoie également aux activités, personnes et systèmes impliqués dans la réalisation d'un projet (comme le développement logiciel) dont le sens est alors plus organisationnel.

Hans Brandenburg et Jean-Pierre Wojtyna (2006, p. 21) définissent les processus organisationnels comme « les activités qu'une entreprise doit mettre en œuvre pour transformer la demande de ses clients en produits ou prestations qui satisfont cette demande. [Un processus est] caractérisé par une suite d'opérations qui apportent une valeur ajoutée aux entrées en les transformant en sorties ». Chaque opération utilise des ressources (personnel, équipement, matériels et machines, matières premières et informations) pour réaliser des produits ou des services. Dans l'entreprise, un gestionnaire ou manager décide souvent de l'amélioration des processus (Gillot, 2007), mais il arrive aussi que ces choix soient orientés par des normes plus globales. Ainsi, l'organisation internationale de normalisation (ou ISO²) établit des normes qui visent notamment à rentabiliser les activités et à satisfaire les clients (« la normalisation internationale étant mue par le marché³ »). En particulier, la norme ISO 9001 (relative à la qualité) régle l'accomplissement des activités de production. Mais nous verrons que de nouveaux modèles gestionnaires tendent à distribuer l'intervention sur les processus.

De façon générique, la notion de processus désigne une suite d'états ou de phases d'une opération ou d'une transformation qui permet de (re)constituer une méthode de travail. Dans les deux domaines, les militants des processus ouverts considèrent que la restriction de l'intervention sur les processus à des administrateurs spécialisés crée une hégémonie souvent artificielle, parfois contre-productive, mais surtout antidémocratique. Invoquant des raisons souvent aussi pratiques qu'éthiques, des approches plus participatives ont émergé dans chacun de ces domaines, ouvrant les processus à l'intervention des acteurs concernés. En informatique notamment, les praticiens du logiciel libre militent depuis les années 1980 (Stallman, 2002) en faveur du maintien des possibilités de lecture et d'intervention sur les programmes pour des raisons tant scientifiques (construction publique

2. <www.iso.org>.

3. <www.iso.org/iso/fr/standards_development/processes_and_procedures/how_are_standards_developed.htm>.

des connaissances techniques) qu'éthiques ou politiques (possession publique des outils de travail et de leur fonctionnement) (Stallman, 2002). Dans cet univers, selon Barbrook (1998) citant Lang, «les gens travaillent ensemble avec succès grâce à «un processus social ouvert incluant évaluation, comparaison et collaboration». En gestion, par exemple, des intervenants utilisant l'approche du Forum ouvert (Owen, 1997) organisent des rencontres où les participants créent et gèrent eux-mêmes un ordre du jour portant sur les choix à venir dans leur organisation. Les principes de l'économie participative (Albert et Hahnel, 1991), surtout populaires dans certains milieux progressistes, proposent un système favorisant la participation des personnes affectées par les activités et décisions d'une organisation. Inspiré ou familier de ces différents modèles ouverts et participatifs (logiciel libre, Forum ouvert et économie participative), Koumbit est présenté par ses membres comme une expérience singulière d'exploration de l'ouverture de ses processus.

Notre hypothèse est que cette ouverture favorise une politisation des choix techniques et organisationnels en incitant les personnes à s'investir dans ce qui les concerne. Nous verrons que si cette volonté d'ouverture vise aussi une participation plus active, la pertinence des contributions n'en est pas moins négociée. Dans un premier temps, nous présenterons les origines de Koumbit et sa mission. Ensuite, nous exposerons les principaux défis gestionnaires et politiques du projet de l'organisme. Dans un troisième temps, nous analyserons les implications techniques et politiques du modèle participatif proposé par le développement de logiciel libre, pour nous interroger finalement sur la notion de contribution par rapport à celle du don.

6.1. PRÉSENTATION DE KOUMBIT

6.1.1. NAISSANCE D'UN COLLECTIF DE TRAVAILLEURS

Koumbit est né en 2004 de la volonté de travailleurs autonomes des technologies numériques: 1) de se créer une structure de travail auto-gérée; 2) de fournir des services aux groupes communautaires. Ceux qui allaient fonder Koumbit s'étaient rencontrés en 2001 autour de la fondation du Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ, équivalent de Indymédia pour le Québec) qui devait permettre aux manifestants du contre-sommet des Amériques qui se tenait dans la ville de Québec de diffuser une information alternative. Comme l'a mis en lumière Kate Milberry (2003) dans son étude du réseau alternatif Indy-

média, la pratique de l'*open publishing* (publication ouverte) venait localement et globalement révolutionner l'usage des médias, suscitant l'émergence d'un militantisme médiatisé, soucieux et critique de la configuration technique des espaces de publications. Ceux qui mirent en place le CMAQ étaient en effet des militants engagés dans des luttes locales et globales, qui développèrent une sensibilité aux enjeux politiques inscrits dans le design des technologies de communication. Une bonne partie des membres étaient alors étudiants, les autres travaillaient en informatique, comme travailleurs autonomes ou employés de compagnies locales. Après plusieurs négociations, le site Web du CMAQ fut réalisé avec un système de gestion de contenus libre (Drupal), ajustable selon les besoins linguistiques (trilinguisme) et politiques (gestion des publications) de ses usagers. Drupal est devenu l'outil de prédilection du groupe pour l'installation de sites Web gérables par leurs usagers. Le souci de sécuriser l'hébergement du CMAQ et puis rapidement celui d'autres sites Web alternatifs incita plusieurs bénévoles à vouloir consolider leurs activités. C'est en vue de construire une solidarité plus stable que les informaticiens militants se sont réunis pour inventer une structure qui leur assurerait un moyen de survie en même temps qu'une infrastructure officielle pour héberger les sites des groupes militants et communautaires. Début 2004, les bénévoles s'accordèrent pour mettre en place un organisme à but non lucratif (OBNL) qu'ils baptisèrent « Koumbit », en référence aux « Coumbites » ou « Konbites » qui, en créole haïtien, désignent le regroupement solidaire de travailleurs pour la réalisation de travaux utiles à leurs communautés. Ces structures de solidarité qui ont pris naissance chez les esclaves de Saint-Domingue demeurent une formation très importante pour l'histoire politique et sociale du peuple haïtien. Selon le journaliste Marc A. Archer (2004), une « coumbite est une réunion de pairs, d'un groupe d'individus partageant une même structure d'intérêts et qui, dans une optique de gratuité, mettent à disposition de l'un des membres du groupe leur force de travail, leurs moyens de production, pour un temps limité ». Le collectif montréalais a quant à lui décidé de pérenniser sa structure de solidarité pour en faire un espace d'entraide pour ses travailleurs au service des groupes communautaires.

À l'automne 2004, les membres fondateurs se sont réunis dans un chalet pour une première fin de semaine de réflexion. C'est au cours de ces deux jours de retraite qu'ils ont défini la mission, les objectifs généraux et les huit principes fondateurs du collectif :

- espace pédagogique,
- solidarité,
- équité et égalité,

- économie participative,
- autogestion,
- autosuffisance,
- transparence,
- *copyleft* (logiciel libre et son extension).

Cette pratique de retraite dans un chalet constitue un événement annuel toujours important pour l'avancée et l'orientation du collectif. Mon observation du collectif allait commencer lors de sa deuxième fin de semaine de réflexion, en septembre 2005. En plus des membres travailleurs, des membres du collectif (sympathisants non travailleurs) étaient invités. Nous étions une petite quinzaine, avec un ordre du jour bien chargé incluant un retour sur les objectifs de l'année 2005, l'élaboration des objectifs annuels pour 2006, la révision du statut des membres et de leur rémunération. Koumbit s'engageait alors dans un long exercice de définition et de catégorisation de ses activités, que j'allais suivre pendant un an, tout en comparant ces avancées avec les orientations dessinées à la naissance de l'organisme.

6.1.2. LOGICIELS LIBRES ET HÉBERGEMENT POUR LES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Depuis 2004, Koumbit s'est peu à peu établi comme un des principaux organismes offrant de l'hébergement Web et des sites dynamiques et participatifs aux groupes militants et communautaires de Montréal⁴. En général, les sites Web dynamiques s'appuient sur des systèmes de gestion de contenu (Content Management System ou CMS) permettant aux usagers, et non plus seulement aux webmestres, de publier en ligne. Un tour de France et de Belgique des hébergeurs associatifs⁵ ainsi que l'annuaire réalisé par le laboratoire Marsouin⁶ m'ont fait comprendre l'importance et la récurrence de ce type d'organismes de proximité permettant la réalisation et le support d'outils Web plus abordables financièrement et techniquement par les organismes communautaires. Le choix de logiciel libre y est encore minoritaire, notamment freiné par des habitudes de travail dans des environnements propriétaires, mais croissant. Comme les licences ne sont pas facturées, les logiciels libres sont gratuitement disponibles sur le Web, ou parfois encore sur cédérom, mais un accompagnement ou une formation est

4. <koumbit.org/fr/SitesHeberge_v1>.

5. Ce parcours fut documenté sur un carnet de Parole citoyenne: <citoyen.onf.ca/blogs/category/les-billets-archives/carnets-colibristes/>.

6. <www.marsouin.org/article.php3?id_article=83>.

souvent nécessaire pour une adoption de ces logiciels. N'ayant pas à acheter une licence d'utilisation, les groupes militants ou les organismes à but non lucratifs paient alors surtout les services d'installation, de développements spécifiques, d'hébergement, de maintenance ou de formation. Or Gurstein et Dienes (1998) ont montré que ces services aux groupes associatifs suffisent rarement à financer les organismes technologiques qui s'appuient alors sur des subventions publiques. Ce cas de figure a souvent pour effet de «bureaucratiser» l'activité des organismes: des membres sont employés spécialement pour remplir les demandes de financement. Proulx et Lecomte (2005, p. 32) notent que cela a aussi pour résultat de fragiliser les organismes qui emploient des gens sur des ressources instables. Aussi, beaucoup de membres de ces organismes d'hébergement et de développement travaillent bénévolement, allant chercher ailleurs leurs moyens de subsistance. Koumbit s'étant donné pour mission de créer un milieu de travail autosuffisant, la mise en place d'une gestion efficiente est rapidement devenue une priorité pour l'organisme. Toutefois, le projet d'une structure participative et horizontale n'a pas été écarté.

6.2. DE L'ORGANIQUE À L'ORGANISATION: JUSTESSE ET JUSTICE AU DÉFI

*Il faut que les décisions humaines
deviennent des décisions organisationnelles.*

MB17, juin 2006⁷.

6.2.1. DÉFINIR LE TRAVAIL

Au début de la fin de semaine de réflexion de septembre 2006, un sympathisant invité est intervenu pour demander au groupe de lui expliquer ce qu'était le travail chez Koumbit. La question n'a pas trouvé tout de suite de réponse concise, si ce n'est un renvoi à la mission générale du collectif (offrir un espace aux travailleurs de l'informatique et des services aux groupes montréalais). La définition du travail est devenue pour moi un fil rouge d'observation.

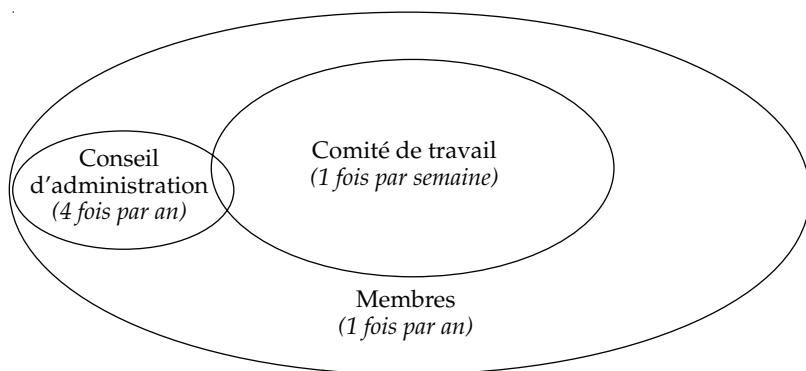
7. La terminologie *Mb* employée dans ce texte désigne un ou une membre de Koumbit. Les citations sont issues d'entretiens réalisés avec ces membres.

Lors des entretiens que je passais avec les membres travailleurs en avril 2006, les définitions du travail étaient d'ordre assez conceptuel. Une première série d'arguments consistait à mettre de l'avant le caractère « organique » de la gestion et de la définition du travail (entendre, par là, qui émerge naturellement). « *Personne ne m'a engagé chez Koumbit donc personne ne m'a donné de la job [...] Y'a un manque clair de définition des tâches. Ces choses-là arrivent de façon très organique* » (Mb2, avril 2006) ou encore à légitimer toute activité : « *Le travail [...] c'est une force appliquée sur du temps. C'est tout effort fait dans Koumbit* » (Mb2, avril 2006). Une deuxième série d'arguments consistait à définir le travail par son utilité sociale et personnelle. « *La signification du travail, je pense que c'est être utile pour les gens, que c'est être en accord avec mes valeurs et pouvoir en parler à mes amis sans en avoir honte. Le travail m'appartient. C'est le fruit du temps que j'ai mis à le faire. Ça donne beaucoup de puissance, pas de contrôle, mais de puissance au travail. [...] Ce désir d'être en puissance de son travail, allié avec un souci de partage, voilà ce qui me satisfait moi.* » (Mb14, avril 2006.) La pleine possession des outils de travail et son intérêt social ont été mis de l'avant par plusieurs membres comme un élément d'accomplissement donnant un sens à leur implication dans le collectif. Un des idéaux forts du collectif s'appuie en effet sur le fait que la documentation de l'organisation du travail facilite son réinvestissement, en interne, comme support de réflexion et de germination pour le groupe mais aussi potentiellement pour ses membres, ses lecteurs, son public. Je retrouvais cette conception du travail proche de celle énoncée par Proudhon (1990, p. 1038), pour qui « l'idée, avec ses catégories naît de l'action et doit revenir à l'action [...] Cela signifie que toute connaissance est sortie du travail et doit servir d'instrument au travail ». Cela m'a d'abord permis de comprendre que ce qui constituait un travail n'était pas « *tout effort fait dans Koumbit* » (Mb2, avril 2006), mais tout effort reconnu, faisant sens, jugé utile par Koumbit. Un des défis étant alors de passer d'une définition a posteriori de l'utilité à une définition (ou du moins une orientation) a priori, pour éviter le tâtonnement, la perte de temps. Par ailleurs, cela m'a permis d'expliquer la documentation minutieuse du travail. Bien que le groupe fût influencé par des théories pour l'établissement des principes fondateurs par exemple, c'est d'ailleurs par l'expérimentation empirique qu'il allait peu à peu définir son activité. La primauté de l'action sur la théorie amenait le groupe à documenter chaque réalisation ou expérimentation à des fins de conceptualisation potentielle. Si la programmation informatique se prête bien à cette pratique, l'organisation du collectif allait se faire selon cette même logique de documentation continue.

En septembre 2005, l'organisation des membres et des membres travailleurs était relativement simple. Comme le montre l'illustration ci dessous, le comité de travail, rassemblant toutes les personnes offrant du temps de travail pour Koumbit, constituait l'entité décisionnelle centrale. Le conseil d'administration représentait surtout une formalité administrative et les membres (tous sympathisants adhérant aux principes fondateurs de Koumbit) n'avaient qu'un rôle mineur de participation à l'assemblée générale annuelle.

FIGURE 6.1

Organisation des membres de Koumbit et fréquence des réunions en septembre 2005



D'abord orienté vers le développement de sites Web dynamiques et l'hébergement autogéré, Koumbit s'est inspiré des collectifs français d'hébergement autogérés tels que Ouvaton et Poivron, en donnant à ses usagers la possibilité de gérer de façon autonome leurs bases de données, listes de discussions et sites Web. Le logiciel AlternC, codéveloppé par un des travailleurs, est la plateforme donnant cet accès aux usagers. Cette logique d'autogestion devait permettre aux travailleurs de se concentrer sur l'installation de nouveaux sites Web et la maintenance des serveurs. Selon cette orientation première, Koumbit rémunérait principalement des travailleurs compétents en développement Web, qui dessinaient et installaient les sites des nouveaux usagers. Plusieurs travailleurs considéraient alors le collectif comme un regroupement de travailleurs autonomes, rétribués en fonction de leurs

prestations aux usagers-clients. Mais alors que les avantages de la mutualisation furent mis de l'avant, la rétribution des tâches non lucratives (maintien des serveurs, comptabilité, secrétariat) ainsi que les modalités de participation et de distribution des richesses commencèrent à être problématisées.

Ne disposant pas de local de travail jusqu'en 2006, les travailleurs de Koumbit organisaient chaque semaine une réunion de coordination pour faire le point sur l'avancée des activités. De nombreux outils de communication médiatisée par ordinateur (courriel, canaux IRC, wiki, calendrier...) permettaient aux travailleurs de se coordonner, voire de collaborer au quotidien dans leurs différentes activités. Le canal IRC en particulier (clavardage de groupe) permettait aux membres de maintenir une sociabilité de travail tout au long de la journée. Les réunions hebdomadaires, qui se tenaient dans divers lieux publics, constituaient des moments intenses d'échange et de mise à jour, se terminant souvent par une sortie festive dans un bar à proximité. Une fois par mois, la réunion de coordination laissait place à une réunion de réflexion consacrée à la révision des objectifs annuels et aux discussions plus générales sur la vie de l'association. C'est lors de ces réunions hebdomadaires que se prenaient les principales décisions touchant l'activité et les orientations de l'organisation. Nous avons repéré trois problèmes majeurs dans cette première organisation.

Un problème d'implication

Jusqu'en juin 2006, les travailleurs fonctionnaient par mandat. Chaque mandat était attribué dans un aller-retour de propositions individuelles, d'approbation ou de refus à la table hebdomadaire des réunions. Les mandats reflétaient ainsi surtout des intérêts individuels accrédités par la table de coordination. Au quotidien, cette accréditation du travail faisait reposer un poids variable sur les individus, qui, selon leur degré d'expérience professionnelle, technique et organisationnelle, n'avaient pas tous la même capacité à proposer et initier de nouvelles tâches. Les acteurs possédant le savoir technique le plus avancé (administrateurs système, programmeurs) parvenaient plus facilement à se faire mandater, mais aussi parfois à court-circuiter le processus de mandatage par le collectif en prenant des initiatives individuelles présentées au collectif une fois réalisées. D'autres travailleurs se trouvaient ainsi placés dans une posture latérale soit en attente de légitimation pour une activité, soit en espérant qu'une tâche soit dégagee ou définie pour

eux par un membre plus impliqué. Ce mécanisme volontariste avait pour conséquence de créer une certaine inertie parmi les nouveaux membres et une surcharge d'activité chez les plus anciens.

Un problème de classification

Au printemps 2006, l'appartenance au collectif tendait à se faire omniprésente pour les travailleurs les plus investis : « Il y a du travail partout où [...] deux membres de Koumbit se rencontrent » (Mb16, mars 2006). Dès ses débuts, le collectif a utilisé le TimeTracker, un outil développé par un des travailleurs dans une expérience de travail externe, permettant aux membres d'inscrire le nom d'une tâche et le temps passé à sa réalisation. La désignation des activités se faisait ainsi sur un mode émergent et décentralisé, ce qui est une pratique courante chez les praticiens du tagging (balises sémantiques ou lexicales permettant aux utilisateurs d'indexer les contenus selon les mots clés de leur choix). Mais ce mode de classification donnait une image confuse des réalisations du groupe, notamment parce que l'outil n'incitait pas à l'établissement d'un lexique commun. Ce flou dans la classification des tâches affectait la lisibilité externe de l'activité du collectif (d'où la question du membre sympathisant, « c'est quoi le travail chez Koumbit ») et réduisait les possibilités d'intervention des nouveaux membres.

Un problème de rétribution

Dans un contexte d'insuffisance de moyens et d'opportunité de travail pour tous, un sentiment d'injustice commençait à poindre autour de la distribution et de la rétribution des contrats. En effet, la majorité des revenus étant issue des contrats de développement Web, les tâches internes (comptabilité, secrétariat...) semblaient subalternes et avaient tendance à être non seulement moins bien définies mais aussi moins bien rémunérées. Seuls les membres acceptant de travailler contre une rétribution moindre ou bénévolement s'acquittaient de ces tâches. Il fallait rapidement trouver un moyen de rationaliser les besoins du groupe pour orienter l'engagement des membres et renforcer des activités nécessaires à la survie du groupe, notamment en définissant mieux les besoins collectifs, plutôt que les intérêts individuels. L'attribution des mandats se faisaient enfin selon des critères controversés comme la confiance acquise avec l'ancienneté (qui éloignait un peu trop systématiquement les nouvelles têtes), les expériences préalables ou les qualifications scolaires (jugées illégitimes par plusieurs travailleurs autodidactes et reconnus comme compétents).

6.2.2. VERS UN « JEU » DE RÔLES

Le projet d'autosuffisance et d'autogestion du groupe venait peu à peu mettre en perspective l'importance d'une pluralité d'activités liées à l'organisation du travail, sa planification et son outillage. Dans le courant du mois de mai 2006, le groupe a résolu de se donner une définition et une catégorisation du travail, en tâches, regroupées en rôles, avec l'allocation d'un budget pour chacun des rôles. Le choix de *rôle* plutôt que de *spécialité* fut directement inspiré des principes de l'économie participative (ParEcon) théorisée au début des années 1990 par le professeur d'économie de l'Université de Washington Robin Hahnel et l'activiste américain Michael Albert (Albert et Hahnel, 1991 ; Albert, 2003). Les auteurs situent ce modèle à distance du modèle centralisateur (communiste) mais aussi du laisser-faire libéral. En l'occurrence, ce modèle refuse l'action de la main invisible du marché dans l'attribution des ressources, des biens et des services. Ce sont les consommateurs, réunis en conseils, qui indiquent chaque année *a)* ce qu'ils consomment et *b)* ce qu'ils veulent produire. Si les deux variables ne concordent pas, différents conseils de travailleurs et de consommateurs, ainsi que des médiateurs sont convoqués pour établir un plan cohérent. Sur un plan plus local, l'Économie participative propose aussi une organisation du travail qui a beaucoup influencé les membres fondateurs de Koumbit. Le modèle prévoit d'abord des postes de travail non hiérarchiques, à la fois au sein de chaque organisme ou milieu de travail. Les travailleurs sont organisés en conseils où chacun assume un ensemble de tâches équilibrées (*balanced job complex*) selon leur pénibilité et le pouvoir (*empowerment*) qu'elles procurent. Ensuite, cette théorie stipule que chacun reçoit le même salaire relativement à l'effort et aux heures travaillées. En s'appuyant sur ces principes, les travailleurs de Koumbit misèrent sur l'établissement de *rôles* pour faciliter une rotation de leurs positions et augmenter l'étendue de leurs savoir-faire. Un rôle fut défini comme un ensemble de tâches (unités indivisibles et interchangeables), faisant sens en soi et relativement à des spécialisations reconnues (métier, formations, etc.). La troisième fin de semaine de réflexion (juin 2006) fut l'occasion de définir ces rôles. Trois rôles avaient déjà été définis en cours d'année :

1. la **comptabilité** ;
2. la **coordination** (entre les différentes activités et les différents travailleurs) ;
3. l'**administration des systèmes** (principalement des serveurs).

Un atelier a permis de définir six autres rôles potentiels :

- la **communication publique** (gestion de l'information publique);
- le **secrétariat** (gestion d'information interne);
- la **gestion des ressources humaines** (embauche, relation entre travailleurs);
- la **vente**;
- le **développement Web** (installation de sites dynamiques avec le CMS Drupal et développement de modules pour ce même logiciel);
- le **design graphique** (pour les documents imprimés et le développement Web).

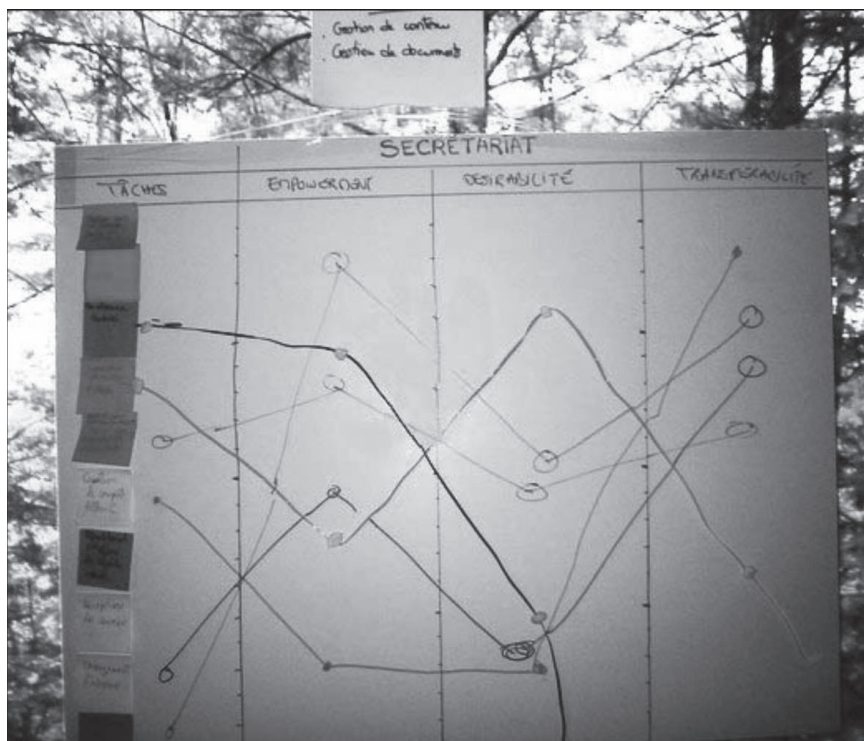
Cette catégorisation allait permettre de répartir le budget selon des besoins collectivement définis. Les travailleurs étaient libres de s'investir, dans le cadre du temps et du budget imparti, dans un ou plusieurs rôles. Si un rôle était trop ou pas assez prisé, le coordinateur négocierait avec le comité de travail la répartition des besoins et des offres. L'évaluation de l'équilibre de la répartition des tâches (*balanced job complex*) fut expérimentée lors d'un atelier. Chaque rôle avait été divisé en tâches (les papiers de couleur visibles sur la gauche) et les membres concernés évaluaient leur pénibilité et le pouvoir que leur réalisation pouvait procurer, ainsi que la possibilité qu'elles soient assumées par les autres membres (figure 6.2).

Cet exercice fut surtout exploratoire, et les discussions ont abouti à une volonté de systématisation de cette évaluation. Un système plus formel d'évaluation du *balanced job complex* est ainsi à l'étude (possiblement arrimé à l'outil de pointage du temps au travail – le *Time tracker*). Lors de cette même fin de semaine, il fut établi de rétribuer équitablement les travailleurs, en créant un fonds de participation permettant de payer équitablement les rôles rentables (développement Web, design) et les rôles à perte (comptabilité, secrétariat). L'établissement de rôles avait notamment permis de résoudre le problème de classification des activités dont souffrait Koumbit et le fonds de participation, le problème de rétribution. Enfin, une liste hiérarchisée des critères de distribution des contrats fut également dressée afin de rationaliser le partage du travail :

1. la compétence du travailleur face aux exigences requises,
2. la fiabilité du travailleur,
3. son statut (membre ou prestataire externe),

FIGURE 6.2

**Attrait et degré de « transférabilité »
des tâches de secrétariat, selon les travailleurs**



Journée de réflexion 2006 de Koumbit.

Photographe: Anne Goldenberg.

4. son implication dans le groupe,
5. sa disponibilité,
6. le volume de travail déjà accompli pour le groupe,
7. l'affinité de l'équipe pour ce travailleur (7 *ex erguo*): dette ou revenus externes,
8. les préférences des travailleurs.

Cependant, si la création de rôle permettait de préciser la nature du travail de Koumbit, cela ne résolvait pas les problèmes de concentration des tâches ni les difficultés que posaient l'implication et

l'orientation des travailleurs les moins investis. Koumbit devait également faire face à la croissance du nombre de ses travailleurs qui venait alourdir les prises de décisions lors des réunions hebdomadaires.

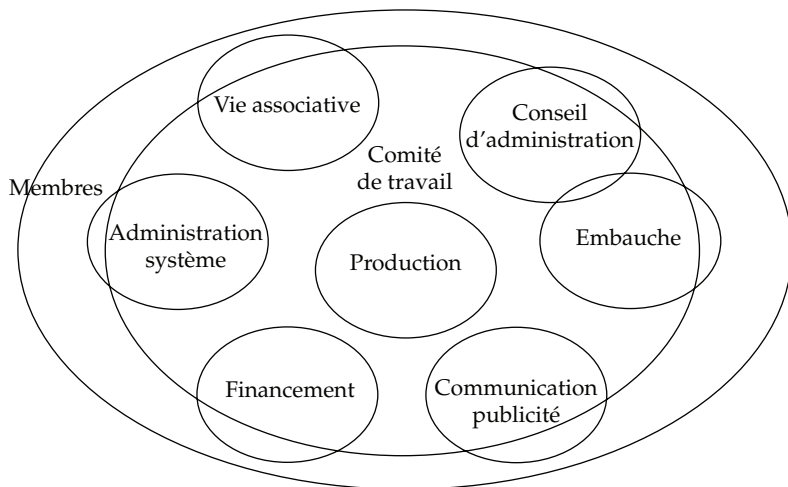
6.2.3. UNE PARTICIPATION PAR COMITÉ

En novembre 2006, une opportunité allait profondément modifier les méthodes de travail de Koumbit. Pour la première fois, les travailleurs et travailleuses de Koumbit pourraient se réunir dans un espace commun désormais bien physique en partageant quatre jours par semaine les salons d'un membre sympathisant avec d'autres travailleurs autonomes et organisations. Cet arrangement entre organismes et particuliers pour partager ressources et espaces est un phénomène qui s'observe de plus en plus parmi les travailleurs utilisant les technologies informatiques et Internet. Venu des États-Unis, le *coworking* regroupe des travailleurs autonomes, membres de start-up ou de petits organismes n'ayant pas de bureau propre, partage un espace de travail chez un particulier qui offre généralement sa connexion sans fil, son salon ou sa terrasse. Ce nouveau bureau physique, baptisée La Bande passante⁸ allait permettre à Koumbit de se rencontrer plus d'une fois par semaine et de banaliser la réunion des membres, pour travailler ensemble, et non plus seulement pour se coordonner et débattre des affaires communes.

Alors que tous les travailleurs ne s'impliquaient pas avec la même intensité, plusieurs soulignaient le besoin d'adapter l'organisme à ces différences. Un comité temporaire à la vie associative (composé de quatre membres) fut ainsi chargé de réfléchir à la *responsabilisation*, la *motivation* et la *rétribution* des travailleurs. Le comité se chargea de réaliser un questionnaire en ligne et procéda au recensement des disputes relatives à ces trois questions en parcourant sur le wiki les procès-verbaux des réunions. Les résultats furent discutés en réunion de réflexion et il fut proposé de subdiviser le comité de travail (alors constitué d'une petite quinzaine de membres) en différents comités afin de répartir les responsabilités. Un atelier permit aux membres de définir six sous-comités, avec chacun un ensemble de devoirs et une antenne représentative auprès du comité de travail (toujours constituant) et du conseil d'administration. Désormais, le comité de travail allait se rencontrer de façon mensuelle pour des réunions de réflexion. À ce jour, les travailleurs se rencontrent tous les lundis pour travailler ensemble sur leurs différents projets ainsi que tout au long de la semaine

8. La Bande passante: <bande-passante.info>.

FIGURE 6.3
Organisation des comités en janvier 2007



selon les différents agendas de rencontre des comités. La plupart des travailleurs participent à plusieurs comités, ce qui exige une coordination générale de l'agenda.

Peu après ce remaniement, le comité de travail décida de salarier les deux travailleurs les plus impliqués. Ceux-ci allaient pour la première fois être rémunérés pour un nombre régulier d'heures de travail. Cette différence de statut n'affectera pas le jeu de rôles définis par l'organisation, les travailleurs salariés étant mandatés à s'impliquer dans les mêmes comités, selon les mêmes principes de rotation et d'équilibrage des tâches. Les autres travailleurs continuent d'être rémunérés comme auparavant, selon les mandats validés par le collectif. La table de validation est cependant beaucoup plus décentralisée, seules les grandes lignes (décisions, difficultés, avancées) sont rapportées en réunion de réflexion mensuelle. L'usage d'un wiki ouvert à la lecture permet au groupe de suivre l'avancement des divers comités. Nous allons maintenant analyser en quoi l'ouverture sur l'organisation en train de se construire est considérée comme étant d'intérêt public au même titre que l'écriture d'un morceau de programme informatique par exemple.

6.3. LA CRÉATION DE DISPOSITIFS OUVERTS ET LA NOTION DE CONTRIBUTION

J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants.

AGAMBEN, 2007.

6.3.1. LE CAS DES LOGICIELS LIBRES : DES DISPOSITIFS LISIBLES ET AMÉNAGEABLES

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que la lisibilité et la possibilité d'aménager des dispositifs techniques sont gage de maîtrise démocratique de leurs actions sur le monde (Blondeau, 2004 ; Feenberg, 2004). Dès 1950, alors que la fin de la guerre marquait la montée d'une technophobie chez de nombreux intellectuels, le jeune philosophe Gilbert Simondon insistait sur l'importance de l'ouverture des mécanismes pour leur efficience, d'une part, et pour leur intelligibilité, de l'autre.

Une machine purement automatique, complètement fermée sur elle-même dans un fonctionnement prédéterminé, ne pourrait donner que des résultats sommaires. La machine qui est douée d'une haute technicité est une machine ouverte, et l'ensemble des machines ouvertes suppose l'homme comme organisateur permanent, comme l'interprète vivant des machines les unes par rapports aux autres (Simondon, 2001, p. 11).

Pour ce philosophe, c'est en maintenant l'ouverture sur les mécanismes que la signification sociale et culturelle des technologies peut être la mieux comprise.

Plusieurs penseurs (Blondeau, 2004 ; Auray, 2002) se sont appuyés sur cette approche de la technique pour décrire la culture *hacker*. Cette culture devient un militantisme lorsqu'elle se bat contre la façon de faire dominante non plus seulement pour des raisons d'efficience mais pour des raisons éthiques. Dans un contexte de fermeture et de privatisation des technologies, les pratiques élaborées par les développeurs de logiciel libre constitueraient une forme de militantisme technique, un militantisme du code (Proulx, 2006). Contrairement aux logiciels propriétaires où seule l'interface est accessible, les logiciels libres sont distribués avec leur code source (écrit dans un langage de programmation lisible par l'être humain) et avec l'autorisation de les modifier et de les redistribuer librement (Demazière, Jullien et Horn, 2004). S'opposant à une approche consumériste et passive des dispositifs, les

« libristes » promeuvent une politisation des dispositifs. Dans ce modèle d'action, ce qui oriente, détermine, intercepte, modèle, contrôle les gestes, conduites, opinions et discours des usagers (Agemben, 2007) peut être compris et modifié.

6.3.2. UNE INNOVATION SITUÉE ET CONTINUELLE

*Le logiciel libre, [c'est l'idée] qu'un logiciel
c'est jamais fini, que ça continue à innover.*

MB16, avril 2006.

En parallèle au discours militant portant sur l'accès aux « biens communs » (Aigrain, 2005) que constituent les logiciels libres, les développeurs mettent de l'avant des raisons pratiques pour justifier l'usage de ce type de logiciel. Ainsi, pour les développeurs de logiciels libres, il faut que les plans des technologies soient ouverts, non seulement au moment de leur production, mais surtout tout au long de leur usages sociaux, car c'est à l'usage que les contraintes, défauts, limites et possibilités apparaissent. Les licences libres permettent donc aux membres de Koumbit de tester, comparer, critiquer et modifier leurs outils de travail. Ces modifications, lorsqu'elles sont proposées et acceptées par la communauté de développeurs, participent de la reconnaissance du groupe. Ainsi, des membres travailleurs de Koumbit sont aussi des contributeurs actifs dans le développement du logiciel d'hébergement AlternC, du gestionnaire de contenu Drupal ou encore du logiciel de comptabilité SQLedger. J'ai suivi de près l'usage actif de trois de ces logiciels chez Koumbit.

Le logiciel de gestion de contenus Drupal, qui a commencé à être ajusté en 2001 pour les besoins du CMAQ, est l'un des chevaux de bataille du collectif. Koumbit utilise aujourd'hui principalement cet outil pour créer des sites Web dynamiques, permettant une gestion complexe des droits d'accès, mais aussi l'agrégation progressive d'une grande diversité de modules. C'est principalement dans le quotidien des installations et ajustements que sont apportées la plupart des améliorations. Parce que c'est principalement en contexte d'usage que se font les modifications, les développements effectués correspondent aux besoins personnels et collectifs des travailleurs. Ainsi, le collectif a notamment œuvré à la traduction de nombreux modules pour répondre aux besoins souvent multilingues des utilisateurs montréalais. En se basant sur le savoir-faire technologique, organisationnel et politique acquis par le collectif, certains membres ont commencé à développer un module permettant le vote et la prise de décision en ligne, qui fut baptisé *decision.gnuvernement*.

Le logiciel Altern C permet la gestion d'un serveur d'hébergement à des non-techniciens. Altern C est l'un des héritiers d'Altern, un des premiers hébergeurs français, dont l'histoire a été diffusée sur le plan international. Installé bénévolement par un passionné dans les années 1990, Altern hébergeait gratuitement les sites de journaux indépendants et personnels. Cette initiative était inédite et s'est terminée par une fermeture très controversée qui posait la question de la décentralisation de la gestion de l'information. Entre autres, l'avocat d'Estelle Halliday avait trouvé une photo de sa protégée nue mise en ligne sur un site hébergé par le serveur en question. Comme la photo avait été accordée ailleurs à un journal à succès, ils portèrent plainte pour atteinte à la dignité et à la propriété privée, et l'hébergeur gratuit a dû mettre la clef sous la porte. L'initiative a cependant été reprise par différents projets d'hébergement, et l'outil de gestion de l'hébergement de ses différents sites est devenu un logiciel libre. C'est aujourd'hui un projet important qui concurrence des solutions propriétaires et qui a reçu un prix en 2006 aux Trophées du libre. Koumbit a été très actif dans les récents développements et le lancement des dernières versions d'AlternC.

Afin de réduire le poids de la comptabilité, tâche administrative sous-payée, et de faciliter l'écriture des comptes, Koumbit a choisi un outil logiciel collectif, basé sur le Web que chacun pourrait utiliser. Le logiciel SQL-Ledger fut sélectionné parce qu'il permettait à l'ensemble des membres d'y entrer un devis ou une facture, mais aussi de visualiser la comptabilité en temps réel. De surcroît, ce logiciel était maintenu par une communauté très active de développeurs. Mais, au cours de l'hiver 2006-2007, des désaccords ont commencé à émerger entre certains contributeurs et le développeur en chef du projet, jusqu'à une certaine forme de rupture au début de 2007. Le développeur en chef a pour rôle d'orienter le développement, notamment en priorisant, en acceptant ou en refusant les améliorations à apporter. L'ouverture et l'attitude des administrateurs varient d'un projet à l'autre. Dans certains projets, comme la distribution Debian, les développeurs en chef sont élus pour un mandat renouvelable. Il arrive fréquemment que le développeur en chef soit aussi l'initiateur du projet, qu'il peut diriger à la façon d'un «dictateur bienveillant» (Raymond, 1999; Volle, 2002). Dans tous les projets, les contributeurs sont confrontés à une gouvernance qui conjugue savoir-faire technique et compétences politiques. Selon Couture (2006), «les embranchements (*fork*) surviennent dans certains projets de logiciels libres lorsqu'une partie de l'équipe se trouve en désaccord avec la position dominante du projet. Les licences de logiciels libres permettant cette initiative, les participants démissionnaires

poursuivent alors de façon distincte le développement du logiciel original, qui pourra progressivement prendre une autonomie propre, voire éventuellement dominer le “marché” » (p. 103). J'ajouterai que ces *forks* semblent souvent perçus comme des événements délicats pour les communautés de développeurs, car elles fragmentent les réseaux de collaborations. Enfonçant le pieu du désaccord, l'initiateur et développeur en chef de SQLedger a finalement décidé de changer la licence du projet, retirant ainsi le code à la contribution publique. La nouvelle branche du projet (rebaptisée Ledgersmb) tente désormais de reconstituer une communauté autour du logiciel. Les comptables de Koumbit, qui avaient justement développé des applications refusées par le développeur en chef, ont pu les faire accepter par la nouvelle communauté.

Nous retiendrons de ces expériences trois points.

- C'est dans l'usage que se découvrent les besoins et donc que débutent la plupart des développements. Les communautés de logiciels libres travaillent souvent pour leurs propres besoins, ou pour ceux des usagers avec qui ils ont un contrat (social ou financier).
- L'ouverture sur les processus de construction des logiciels n'implique pas seulement une lisibilité technique (sous forme de langage de programmation): elle permet également une plus grande lisibilité des luttes qui entourent les choix techniques (et politiques). Comme l'a démontré Stéphane Couture dans sa maîtrise (Couture, 2006), les technologies informatiques portent les traces des controverses et des luttes politiques.
- S'il est possible de faire des dons de code source, ce qui est véritablement valorisé est une contribution, c'est-à-dire un don utile. L'utilité des contributions est négociée de façon plus ou moins décentralisée selon les modèles décisionnels des communautés.

6.3.3. DU DON À LA CONTRIBUTION

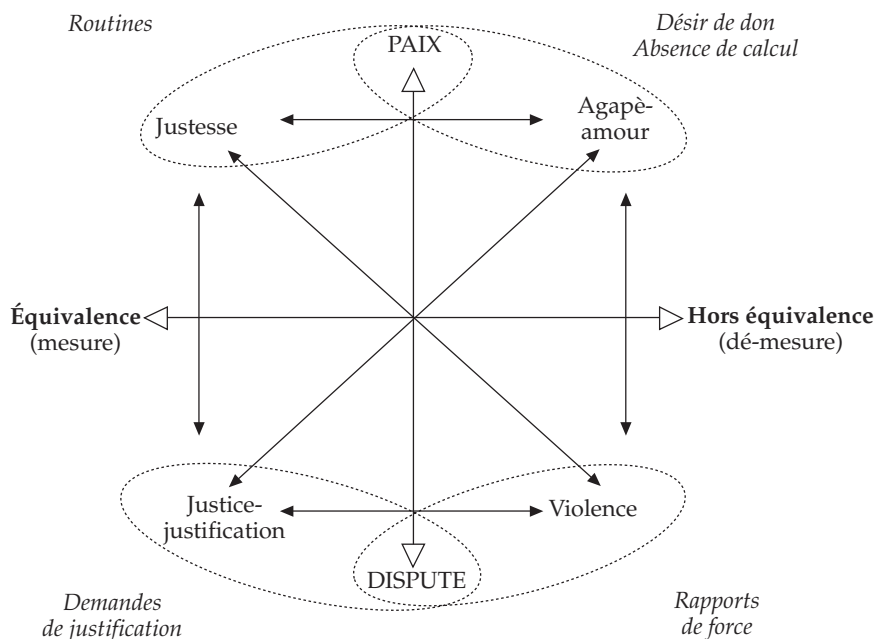
Le logiciel libre a souvent été représenté comme relevant d'une économie du don, symptomatique d'un milieu d'abondance, le don étant alors gratifiant (Raymond, 1999), créateur de liens et propice à la coopération (Barbrook, 1998). Si cette notion permet d'expliquer la mise en circulation de code source ouvert, qui s'oppose à la création de rareté lucrative dans un système capitaliste, elle n'explique pas tout à fait comment se négocient le choix et l'organisation des propositions

nécessaires pour l'avancée des projets. Tout le monde donne, mais ce n'est pas suffisant à ce que ce soit utile. Le modèle du don avait d'abord été utilisé par Marcel Mauss (1924) pour décrire des rapports non marchands d'obligation basés sur des offrandes (*khula*). Or dans l'univers logiciel, si une obligation porte sur le maintien de l'ouverture du code, on peut recevoir infiniment sans jamais (être obligé de) rendre. Ces récepteurs passifs aussi appelés « lurker » sont d'ailleurs majoritaires sur l'Internet en général, les listes de discussions, les wikis et, *a fortiori*, parmi les utilisateurs de logiciels. Le sociologue contemporain Jacques T. Godbout (2000, 2007) propose une théorie du don comme ciment du lien social, ce qui fait sens pour expliquer de nombreuses actions comme le *care* (soin, attention) (Bosselut, 2005) ainsi que des élans de générosité publique. Mais encore une fois, cette théorie du don échoue à expliquer la façon dont s'ordonne le développement d'un logiciel. Boltanski (1990) a recours à la notion de don pour décrire un *régime* hors équivalence (don de soi ou agapée), qui est une sorte d'élan non rationnel, au même titre que la violence par exemple, et qui se passe de justification. Les régimes d'action sont des outils analytiques et non une réalité ontologique, qui visent à décrire l'engagement d'acteurs dans un type d'action régulier et marqué par une valeur dominante. Les acteurs basculeraient souvent d'un régime à l'autre. Dans sa première typologie des régimes d'action, Boltanski (1990) distinguait quatre régimes d'action.

J'avais d'abord utilisé ce régime du don pour expliquer la survivance du bénévolat au sein de Koumbit. Cependant, les travailleurs passionnés à la fois par la technique (le propre de la culture *hacker*) et par le projet de Koumbit (et donc soucieux de soigner le lien social, s'investissant bénévolement sans demander de rétribution) ne semblaient pas pouvoir se donner n'importe comment. Au contraire, le don inutile était réprouvé puisqu'il constituait une perte de temps et d'énergie pour le collectif.

C'est ce paradoxe qui m'a permis d'établir un lien avec le problème du don dans le domaine humanitaire, et les critiques qui commencent à être formulées à l'égard de ce type de coopération. À ce propos, la situation dans laquelle s'est trouvé Médecins sans frontières à la suite du tsunami qui a frappé l'Asie du Sud est éclairante. Attisé par la surmédiation du drame, l'afflux de dons posait un problème de gestion et n'aidait plus la cause. En proposant aux donateurs de se diriger vers d'autres causes, l'organisme dénonçait un don inutile, mal placé, parce qu'il connaissait de près la situation. Or les donateurs n'étaient pas prêts à recevoir une critique sur l'utilité de leur don. La négociation de cette utilité n'est généralement pas rendue accessible

FIGURE 6.4
Quatre régimes d'action



aux donneurs, parce que leur participation se fait à partir d'une position latérale. C'est ainsi qu'il m'est apparu que la notion de contribution était plus adéquate pour expliquer le fonctionnement des modèles participatifs. La contribution est ce qui constitue un intérêt pour la communauté. Son intérêt est discuté par les personnes les plus concernées. Dans une communauté scientifique (idéale) par exemple, les membres sont égaux pour juger et décider de ce qui constitue une *contribution*. En se basant sur une connaissance intime et empirique du domaine, ils négocient ce qui lui est utile et valable. De même, dans la production de logiciel libre, mais aussi dans la participation à Koumbit, ce sont les contributions qui sont valorisées, c'est-à-dire ce qui est utile pour le groupe ou la communauté et cette utilité est toujours susceptible d'être discutée. Les modèles fermés réservent généralement cette discussion aux experts légitimés, à savoir ce qui est bon pour le projet. Dans les modèles ouverts, ce qui constitue une contribution est négocié par les contributeurs eux-mêmes.

CONCLUSION

L'observation de Koumbit m'a permis de comprendre la façon dont se construit et se maintient un modèle ouvert. En outre, la comparaison entre le processus d'organisation du collectif et le processus de production de logiciels libres a montré que si beaucoup d'initiatives prenaient source dans un intérêt privé, c'est la négociation collective de la valeur des contributions qui assure la progression du projet. Dans le cas de Koumbit, la construction des intérêts collectifs se base sur une expérimentation pratique et sur une discussion des choix organisationnels et technologiques. La contribution est donc négociée, argumentée et jugée en connaissance de cause, relativement à un contexte, alors que le don échappe en grande partie à cette évaluation. Selon moi, loin de nier l'intérêt du don de proximité notamment comme ciment de lien social, les communautés ouvrant leur processus organisationnels invitent le potentiel concerné à comprendre l'intérêt situé et à offrir sa contribution en connaissance de cause. Si cette négociation requiert des compétences dans le domaine concerné, ainsi que des compétences argumentatives, c'est un choix politique que de favoriser la participation des personnes susceptibles d'être concernées. Ce militantisme réside, d'une part, dans une résistance à la fermeture de cette négociation et, de l'autre, dans un travail visant à améliorer les conditions de participation.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN, Giorgio (2007). *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Traduit de l'italien par Martin Rueff, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite Bibliothèque », 50 p.
- AIGRAIN, Philippe (2005). *Cause commune : l'information entre bien commun et propriété*, Paris, Éditions Fayard, coll. « Transversale », 283 p.
- ALBERT, Michael (2003). *Parecon : Life After Capitalism*, Londres, Verso Books, 311 p.
- ALBERT, Michael et Robin HAHNEL (1991). *The Political Economy of Participatory Economics*, Princeton, Princeton University Press, 132 p.
- ARCHER, Marc (2004). « Politique/Environnement : la vraie portée du coumbitisme », *Médialternif*. En ligne : <www.medialternatif.org/alterpresse/spip.php?article1841#nb1>, consulté le 23 août 2007.

- AURAY, Nicolas (2002). « De l'éthique à la politique : l'institution d'une cité libre », *Multitudes*, n° 8, mars. En ligne : <multitudes.samizdat.net/spip.php?article141>, consulté le 23 août 2007.
- BAILLARGEON, Normand (1998). « Une proposition libertaire : l'économie participative », *PareCon.org*. En ligne : <www.parecon.org/writings/normand1.htm>, consulté le 23 août 2007.
- BARBROOK, Richard (1998). « L'économie du don high-tech », *Freescape*. En ligne : <www.freescape.eu.org/eclat/2partie/Barbrook/barbrook2txt.html>, consulté le 23 août 2007.
- BLONDEAU, Olivier (2004). « Des hackers aux cyborgs : le bug simondonien », *Multitudes*. En ligne, n° 18 (automne). <multitudes.samizdat.net/article1578.html>, consulté le 14 juin 2007.
- BOLTANSKI, Luc (1990). *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 381 p.
- BOSSELUT, Clémence (2005). *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 349 p.
- BRANDENBURG, Hans et Jean-Pierre WOJTYNA (2006). *L'approche processus : Mode d'emploi*, Paris, Éditions d'Organisations, 192 p.
- COUTURE, Stéphane (2006). *Logiciel libre, activité technique et engagement politique : la construction du projet GNU en Argentine*, Mémoire de maîtrise en ligne, Québec, Université du Québec à Montréal, <www.cirst.uqam.ca/default.aspx?tabId=63&ctl=Details&mId=414&NoCV=308>, consulté le 23 août 2007.
- DEMAZIÈRE, Didier, Nicolas JULLIEN et François HORN (2004). « Le travail des développeurs de logiciels libres », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 46, 2^e semestre, p. 171-194.
- FEENBERG, Andrew (2004). *Repenser la technique : vers une technologie démocratique*, Paris, La Découverte, MAUSS, 230 p.
- GILLOT, Jean-Noël (2007). *La gestion des processus métiers : l'alignement des objectifs stratégiques de l'entreprise et du système d'information à travers les processus*, Paris, Jean-Noël Gillot, 372 p.
- GODBOUT, Jacques T. (2000). *Le don, la dette et l'identité : homo donator vs homo oeconomicus*, Paris, La Découverte/Mauss, coll. « Recherche », 190 p.
- GODBOUT, Jacques T. (2007). *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Paris, Seuil, 396 p.

- GODBOUT, Jacques T. et Alain CAILLÉ (2004). *L'Esprit du don*, Paris, La Découverte/Poche, coll. «La Découverte poche, Sciences humaines et sociales», 357 p.
- GURSTEIN, Michael et Bruce DIENES (1998). *Local Economic Development and ICTs: Searching for a Partnership*. En ligne: <www.scn.org/tech/the_network/Proj/ws98/gurstein-pp.html>, consulté le 23 août 2007.
- MAUSS, Marcel (2001). «Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives», dans M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- MILBERRY, Kate (2003). *Indymedia as a social movement? Theorizing the new global justice movements*, Mémoire de maîtrise, Ontario, University of Windsor, En ligne: <docs.indymedia.org/pub/Global/ImcEssayCollection/IndymediaasaSocialMov.pdf>, consulté le 23 août 2007.
- OWEN, Harrison (1997). *Open Space Technology: A User's Guide*, San Francisco, Berrett-Koehler Publishers, 173 p.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1990). *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, 6^e étude, *Le travail* (édition de 1860), Paris, Fayard, vol. 3.
- PROULX, Serge (2006). «Les militants du code: la construction d'une culture technique alternative», dans *Colloque Le logiciel libre en tant que modèle d'innovation sociotechnique: pratiques de développement et de coopération dans les communautés*, Congrès de l'ACFAS, Université McGill, Montréal, 16 mai.
- PROULX, Serge et Nicolas LECOMTE (2005). «Une monographie de Communautaire: portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire», dans *Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking (CRACIN)*. En ligne: <www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/publications/pdfs/WorkingPapers/CRACIN%20Working%20Paper%20No%207.pdf>, consulté le 23 août 2007.
- RAYMOND, Eric S. (1999). *À la conquête de la noosphère*, Traduit de l'anglais par Emmanuel Fleury et Sébastien Blondeel. En ligne: <www.linux-france.org/article/these/noosphere/homesteading-fr-15.html>, consulté le 23 août 2007.

- SIMONDON, Gilbert (2001). *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 333 p.
- STALLMAN, Richard M. (2002). *Free Software, Free Society: Selected Essays of Richard M. Stallman*, Boston, Joshua Gay. En ligne: <www.gnu.org/doc/book13.html>, consulté le 23 août 2007.
- VOLLE, Michel (2002). « Offre de logiciels: dynamique des équilibres ». En ligne: <www.volle.com/travaux/offrelogiciel.htm>, consulté le 23 août 2007.

**UNE INNOVATION
COMMUNAUTAIRE
EN MILIEU URBAIN¹**
Le cas d'Île sans fil

Alison Powell

1. Traduit de l'anglais par Catherine Zekri.

Quelle relation existe-t-il entre les nouvelles technologies et les formes émergentes des organisations communautaires? Ce chapitre explore le cas d'Île sans fil (ISF), le réseau sans fil communautaire (RSFC) de Montréal. Organisation bénévole fondée en 2003 par trois étudiants, ce réseau local urbain est actuellement composé de plus d'une centaine de points d'accès gratuits situés dans des espaces publics tels que bars, restaurants et cafés. En raison de son mandat explicitement technique, de sa structure organisationnelle similaire à celle des développeurs de logiciels libres et de l'enthousiasme de ses membres pour l'exploration technique, ISF entretient une relation à la technologie différente des grands projets d'innovation technique plus institutionnalisés. Issu d'une culture communautaire qui valorise la «technologie au service de la communauté», ISF peut se définir comme une nouvelle formation sociale ancrée dans l'univers numérique (*digital formation*), ambivalente, bénéficiant des possibilités offertes par les technologies réseaux, tout en contribuant au développement de ces dernières. Bien que les structures techniques créées par ces formations socionumériques s'avèrent novatrices et que certaines conventions sociales soient mises à dure épreuve par leurs formes spécifiques, celles-ci peuvent également en laisser d'autres indemnes, voire les renforcer.

Les avancées techniques en matière de communication donnent souvent l'impression de favoriser l'existence d'une société plus juste et plus démocratique. C'est particulièrement le cas des innovations techniques ayant lieu en dehors des structures institutionnelles, à l'instar des projets communautaires visant à bâtir des réseaux sans fil. Comparés aux autres infrastructures de communication, ces projets sont souvent perçus comme des solutions alternatives et progressistes visant à développer des réseaux locaux d'information et à démocratiser l'accès à l'Internet, parce qu'ils permettent un partage des ressources, une structure non hiérarchique du réseau et une réciprocité égalitaire entre leurs membres – contrairement à la relation asymétrique entre propriétaire et clients. Dans l'ensemble, ces projets sont à la fois sociaux et techniques, et ils contribuent à la construction d'«imaginaires sociaux²» comme le soutient Kelty (2005), dans la mesure où ils produisent les structures techniques et les formes de discours à la base du fonctionnement démocratique. Ces imaginaires démocratiques – c'est-à-dire des imaginaires sociaux valorisant la démocratie – sont souvent associés

2. «[The] ways in which people imagine their social existence, how they fit together with others, how things go on between them and their fellows, the expectations that are normally met, and the deeper normative notions and images that underlie these expectations.» (Taylor, 2002; cité par Kelty, 2005, p. 186.)

au développement de nouveaux médias ou à de nouvelles formes de communication, voire à l'intégration de valeurs sociales progressistes dans les technologies de la communication. Toutefois, bien que ces imaginaires sociaux soient créés en opposition aux structures de pouvoir dominantes (structures corporatives), il n'en demeure pas moins qu'ils sont parfois récupérés, puis reconfigurés par les forces du marché capitaliste, mais également par les cultures au sein desquelles ils se développent. Ce chapitre présente le projet Wi-Fi Île sans fil (ISF) à Montréal, à partir d'une enquête de terrain ethnographique et participative, menée entre 2004 et 2006. Il explore comment les travaux de ce groupe autour d'une technologie émergente, encore instable et souple, ont fait émerger une nouvelle « formation socionumérique » – soit un ensemble de relations et de pratiques construites autour d'une technologie de réseaux numériques. Bien que Latham et Sassen utilisent ce terme pour décrire les structures sociales qui jaillissent de la communication en ligne et des dispositifs informationnels, dans le cadre de ce texte, je l'emploie pour désigner la genèse, favorisée par l'usage des technologies réseaux, de nouvelles pratiques et relations sociales, mais également la participation de ces dernières, en retour, au développement même de ces technologies. Pour Latham et Sassen (2001) en effet, ce terme désigne les liens étroits entre les formes sociales et les structures techniques. Selon eux, « *communication and information “structures” [...] and the human habitats or ecologies anchored in the social relationships associated with public spheres, networks, organizations, and markets [...] are not subsumed by or reduced to the technology that makes them possible*³ » (p. 8). Pourtant, les formes sociales et les structures techniques qui les rendent possibles sont enchevêtrées. Nous définissons ISF d'abord comme une « formation socionumérique », tout en étudiant les limites de cette formation, ses tensions et ses paradoxes.

7.1. RÉSEAUX SANS FIL COMMUNAUTAIRES ET ÎLE SANS FIL

Un réseau sans fil communautaire (RSFC) est formé d'un groupe de personnes utilisant de l'équipement Internet sans fil pour relier entre eux des ordinateurs, certains disposant d'une connexion Internet. Les premiers RSFC sont apparus aux alentours de 2000, après l'introduction

3. Traduction libre: « la communication et les “structures” d'information – les habitats ou écologies humaines ancrées dans les relations sociales qui sont associées aux sphères publiques, aux réseaux, aux organisations et aux marchés – ne sont ni soumises ni réductibles aux technologies qui les rendent possibles ».

sur le marché de technologies Wi-Fi accessibles financièrement et permettant l'interopérabilité entre dispositifs (Auray, Charbit et Fernandez, 2003). La plupart de ces groupes se caractérisent par une organisation non hiérarchique, constituée par des membres technophiles.

Cela les rend comparables à d'autres projets sociotechniques poursuivant des objectifs à la fois techniques et sociaux, par exemple, des projets communautaires qui, en mobilisant de nouvelles technologies de la communication, tentent de renforcer (ou consolider) les liens entre les communautés grâce aux potentiels économiques de ces technologies. On appelle communément ces projets « réseaux communautaires » (*community networks*) (voir Schuler, 1996). Toutefois, bien qu'ils s'identifient à des réseaux communautaires, tous les groupes sans fil ne sont pas égaux, du point de vue de leur origine ou de leurs pratiques. Leurs missions varient grandement, allant de la mise à disposition d'un espace de discussion concernant les derniers développements technologiques jusqu'à la création de réseaux maillés (*meshed networks*⁴), autonomes et décentralisés qui, par ailleurs, ne sont pas forcément connectés à Internet, à l'instar du réseau berlinois Freifunk. Certains groupes se consacrent à l'implémentation de points d'accès, ou *hotspots*⁵ (tels qu'ISF et l'Austin Wireless City Project à Austin, Texas), tandis que d'autres se préoccupent des aspects sociaux et communautaires de la technologie sans fil : le réseau CuWin de Champaign-Urbana, par exemple, lequel a contribué à l'organisation de trois sommets sur les réseaux communautaires sans fil aux États-Unis.

Île sans fil a vu le jour en 2003. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif qui vise à promouvoir l'accès gratuit du public aux technologies Wi-Fi, à établir et maintenir un réseau de points d'accès Wi-Fi dans des lieux publics, ainsi qu'à recourir aux Wi-Fi comme outil de promotion des contenus artistiques et culturels. Trente bénévoles participent à des activités aussi diverses que le développement de logiciels, la conception et l'installation d'équipements informatiques

-
4. Les réseaux sans fil maillés, dits *meshed networks* en anglais, sont des réseaux de communication décentralisés dont les dispositifs peuvent à la fois transmettre et recevoir des données. Ces réseaux sont robustes, c'est-à-dire qu'ils peuvent acheminer l'information selon différents parcours lorsque le réseau est endommagé. Ils ne requièrent pas une gestion centrale et peuvent partager une largeur de bande à partir de une ou plusieurs nœuds connectés à l'Internet.
 5. Un point d'accès ou *hotspot* est un lieu où une connexion Internet à large bande est transformée en ondes radio pouvant être captées par des dispositifs équipés de récepteurs appropriés. En jargon, le terme « *hotspot* » se rapporte souvent à un point d'accès Internet sans fil qui se trouve dans un lieu public comme un café ou un salon d'aéroport.

dans des lieux publics, la gestion du marketing, la communication et les relations publiques. Au cours des deux dernières années, le modèle de travail d'ISF a été valorisé et son logiciel novateur de gestion des points d'accès a été repris par d'autres organisations. Comment et pourquoi ISF s'est-il développé comme il l'a fait? Comment ses pratiques de travail intègrent-elles les technologies numériques tout en les redéfinissant d'une façon particulière?

7.1.1. UN TYPE DIFFÉRENT DE RSFC

On trouve dans certaines villes du Canada et des États-Unis des groupes sans fil communautaires bien développés, ayant inspiré l'élaboration d'Île sans fil. Toutefois, au cours de l'année 2006 aux États-Unis et au Canada, plusieurs projets sans fil communautaires ont été éclipsés par des projets municipaux, lesquels assurent la couverture Wi-Fi sur des superficies importantes, par l'intermédiaire d'entreprises sous-traitantes. Cette valorisation institutionnelle et entrepreneuriale des Wi-Fi, comme technologie d'accès à Internet, contraste avec le mandat de certains RSFC canadiens, lesquels combinent l'expérimentation technique et le développement des Wi-Fi en tant que forme de média communautaire. ISF a en effet innové par sa façon de faire, que Cho (2006) décrit comme une forme de réseau sans fil communautaire de «deuxième génération». Michael Lenczner, membre fondateur d'ISF, se souvient d'avoir voulu former deux groupes au sein de l'organisation, l'un voué à la promotion du Wi-Fi dans les lieux publics, l'autre, à celle des possibilités sociales de l'Internet. Grâce à ISF, ces deux visées sont intégrées dans un seul projet. En outre, Lenczner exprime fréquemment son désir de «créer une technologie qui soit porteuse de valeurs» et poursuit, avec d'autres personnes, l'objectif de construire un projet ISF reposant sur des valeurs d'autonomie, d'accessibilité et de socialisation. En particulier, selon Lenczner et d'autres membres fondateurs, l'un des objectifs d'ISF est d'«amener les gens à sortir de leur sous-sol», c'est-à-dire à réintégrer l'usage de l'Internet dans des contextes publics et sociaux. Ainsi, lors de la fondation du groupe, les membres ont choisi de mettre l'accent sur l'établissement de points d'accès Wi-Fi (*hotspots*) dans des lieux publics, et sur la production de logiciels permettant de gérer ces points d'accès et d'attribuer à chacun de ces derniers une «identité en ligne» distincte. Pour favoriser la diffusion de cette conception des Wi-Fi, les membres d'ISF se sont engagés dans deux types de pratiques. Comme dans le cas d'autres RSFC, ils établissent des points d'accès Wi-Fi dans des lieux publics. Outre cette priorité à l'accès, ils produisent un logiciel libre qui met en réseau l'ensemble des points d'accès en permettant à chacun de ceux-ci d'afficher un contenu

médiatique différent. Ces deux pratiques concordent avec la double visée du projet initial de Lenczner et illustrent au fond les deux dimensions de l'utilité des réseaux Wi-Fi.

La mission d'ISF se traduit alors par un intérêt pour les lieux ouverts et accessibles au public : parcs, cafés, bars, restaurants et centres culturels voués à l'art et à la communauté. Dans chacun de ces lieux, l'institution hôte signe un « contrat social », selon lequel elle ne chargera aucuns frais aux usagers pour ce service. L'hôte accepte ainsi de s'acquitter des frais de l'équipement fourni par ISF, ainsi que de sa propre connexion Internet. Ce contrat social, en codifiant socialement plutôt que commercialement la relation entre l'hôte, ISF et les usagers, tente de déjouer la tendance des Wi-Fi, tout comme les autres formes d'accès à Internet, à devenir des entités commerciales dans les places publiques. Même si le contrat requiert que l'hôte défraie le service Internet, il ne s'agit pas d'un abandon complet des relations commerciales. En effet, Sandvig (2004) soutient que le paiement est en réalité déplacé en aval de la chaîne économique : par exemple, en rendant les usagers réticents à payer pour le service et en forçant les commerçants à en absorber les coûts dans leurs frais généraux. En les considérant comme des stratégies visant à élargir l'accessibilité à Internet, de tels projets offrent une solution de rechange gratuite aux services Wi-Fi payants destinés au public, quoiqu'ils requièrent tout de même de l'utilisateur la possession d'un ordinateur portable ou d'un dispositif compatible avec le Wi-Fi pour pouvoir en bénéficier.

Outre l'établissement de points d'accès, ISF a développé un logiciel libre qui reconfigure les routeurs Wi-Fi vendus sur le marché, en les transformant en mini-points à l'intérieur du réseau du groupe et en accordant à chaque point d'accès une page d'accueil distincte, intégrant des espaces voués à la production artistique locale, à la vie communautaire ou encore aux pages personnelles des usagers connectés depuis d'autres points d'accès. Le projet derrière ce logiciel, appelé Wifidog⁶, est de créer chez l'utilisateur un sentiment de familiarité qui l'ancre dans l'espace physique et social qu'il occupe. Ainsi, en voyant des images, des œuvres d'art et d'autres informations sur sa localité, l'utilisateur reconnaîtrait et participerait à la culture locale. Wifidog régule par ailleurs la diffusion des contenus vidéo et musicaux, tout en assurant l'autorisation d'accès au réseau pour tous les usagers. Il s'installe à la fois sur le serveur central et sur les routeurs Wi-Fi posés à chaque point d'accès. Le développement de Wifidog – qui suppose des

6. Voir <www.wifidog.org> pour en savoir plus sur ce projet.

négociations avec des groupes d'artistes et des organisations progressistes – rompt par conséquent avec les projets de logiciel de RSFC orientés exclusivement vers la fonctionnalité technique.

7.2. TECHNOLOGIES ET FORMES SOCIALES

Tout comme les autres projets de technologies communautaires décrits dans cet ouvrage, *Île sans fil* est un lieu où les pratiques sociales et les nouvelles technologies de la communication se redéfinissent mutuellement. Les travaux menés par les membres d'ISF forment une entité sociotechnique, dans le cadre de laquelle naissent de nouveaux modes d'utilisation des technologies Internet. Ainsi, dans quelle mesure de telles expériences posent-elles un défi aux structures sociales et économiques à l'intérieur desquelles elles s'inscrivent ? ISF, reconnu comme organisation à but non lucratif, se compose d'un conseil d'administration et de l'ensemble de ses membres. Bien que ces derniers ne correspondent pas au profil habituel des bénévoles au Canada (Statistics Canada, 2004), ils font partie de ce que Castells appelle l'« élite en réseaux » (Castells, 2000), soit des citoyens nantis et techniquement compétents. Âgés de 20 à 45 ans, ce sont principalement des hommes, certains faisant également du bénévolat dans d'autres contextes. Ils sont animés du désir de rencontrer et de travailler avec d'autres personnes motivées et hautement qualifiées, mais aussi par la possibilité de définir activement les aspects techniques et culturels des projets auxquels ils participent. Pour plusieurs, ISF représente un espace de socialisation. Nombre de leurs rencontres se déroulent dans des bars et cafés où sont servies des boissons alcoolisées. En raison de cette capacité à mobiliser des personnes qui autrement ne s'engageraient peut-être pas, nous considérons ISF comme une entité favorisant une forme de participation civique, c'est-à-dire un lieu où des bénévoles s'avèrent animés par un désir de contribuer à la vie civique de leur communauté (Powell, 2006).

Jusqu'à un certain point, les activités d'ISF sont semblables à celles des « amateurs professionnels » (ou « amateurs sérieux ») (Leadbeater et Miller, 2004), à savoir des individus qui, en tant qu'amateurs, exercent en même temps une activité à un niveau professionnel. Ces activités – outre le fait qu'elles constituent un moyen de participer à la vie civique en introduisant des bénévoles techniquement compétents aux aspects politiques du développement technique – ont le mérite d'être à l'origine d'innovations conséquentes. ISF fait émerger une

formation sociale où la conception d'objets techniques n'est plus confinée aux seuls contextes institutionnels. Les nouvelles formes sociales et techniques apparaissent ainsi liées et enchevêtrées.

7.2.1. RSFC ET LES FORMATIONS SOCIONUMÉRIQUES

Latham et Sassen (2005) font valoir que les formations socionumériques telles qu'ISF donnent lieu à un façonnage réciproque et simultané des technologies et de l'organisation sociale. Kelty (2005) exprime une perception similaire lorsqu'il insiste sur le fait que les imaginaires sociaux des *geeks* (« *individuals involved with the programming and design of technical infrastructure*⁷ », Kelty, 2005, p. 185) prennent forme par le langage, mais également par le *hacking*, le codage et la compilation. Par conséquent, de telles formations socionumériques constituent des lieux où la technologie numérique, l'organisation en réseau et les structures horizontales s'imbriquent ou s'amalgament. Les réseaux distribués de communication facilitent des contacts non hiérarchisés entre individus. Cela résulte en partie des formes émergentes de collaboration et de production matérielle et des formes nouvelles d'association entre les acteurs économiques. L'usage des technologies numériques fait émerger de nouvelles formes de relations sociales qui, en retour, attribuent leurs formes aux dispositifs techniques. C'est ainsi qu'adviennent la production mutuelle et la coconstruction du technique et du social. Les formations socionumériques n'existent pas qu'en ligne. De même, elles ne se construisent pas nécessairement en contradiction avec les formes dominantes d'organisation. En fait, l'une des caractéristiques des formations socionumériques réside précisément dans leur capacité à articuler simultanément des formes sociales en ligne et hors ligne, de même que dans leur aptitude à saisir les diverses opportunités liées à la communication en réseau. Ces formations socionumériques nous font voir en effet comment des groupes sociaux se constituent à partir des possibilités de contact et d'interaction offertes par les dispositifs techniques, et comment, en retour, ces groupes définissent le développement même de ces dispositifs.

Des groupes comme ISF pourraient éventuellement déstabiliser les formes sociales existantes, en les reconstituant à la fois sur le plan du discours et des pratiques. Par ailleurs, elles pourraient donner lieu à une réorganisation du mode de production capitaliste. Leurs caractéristiques organisationnelles ont la particularité de se différencier des

7. Traduction libre : « individus engagés dans la programmation et la conception d'infrastructures techniques ».

structures institutionnelles, tout en continuant pourtant à se rattacher à elles. Par la pratique même du développement technique, les relations sociales, économiques et symboliques se voient renégociées. Tandis que certaines de ces relations concernent davantage la manière dont les groupes sont perçus au sein de leur milieu – par exemple, leurs relations avec les organisations de leur communauté et avec les médias –, d'autres se reflètent dans les choix technologiques. Ainsi, le réseau ISF se compose d'un ensemble de points d'accès, dont chacun possède sa propre page d'accueil. Les usagers se connectent à partir d'un point d'accès donné, mais leur mot de passe et leur nom d'utilisateur, ainsi que tout le contenu des pages d'accueil, sont archivés sur un serveur principal. Cela constitue un réseau centralisé, dont la forme est semblable techniquement à de nombreux systèmes de points d'accès commerciaux. Cette centralisation procure un certain avantage: elle facilite la réalisation des tâches quotidiennes de gestion du réseau. Néanmoins, cette architecture de réseau ne se distingue pas radicalement des modèles commerciaux, lesquels sont aussi structurés de manière à relayer l'information au moyen de serveurs centralisés. Certains activistes du réseau sans fil communautaire estiment que les réseaux décentralisés et maillés – chaque dispositif opérant à la fois comme expéditeur et destinataire – défient davantage les modèles institutionnalisés et commercialisés. Les membres d'ISF ont choisi de construire leur réseau au moyen d'une architecture stable et facile à gérer, mais ils ne se sont pas opposés radicalement aux structures institutionnelles et commerciales en cours actuellement.

Ce recours à des façons de faire alternatives, tout en maintenant un lien avec les pratiques sociales et les structures techniques existantes, a pour effet de diversifier les pratiques de travail au sein d'ISF. Bien que le groupe valorise les contributions collaboratives égalitaires, il privilégie néanmoins certaines tâches et approches. Comme le souligne Lin (2003), le processus de développement d'un logiciel libre reflète la reconfiguration d'un type de production culturelle centrée sur la production d'objets matériels: la création de logiciel libre constitue un mode de production qui est également une pratique culturelle. Toutefois, soutient-elle, un tel processus permet aux programmeurs de logiciels libres de définir les possibilités et contraintes liées à leur pratique. Ainsi, si la production de logiciels est un type nouveau de production culturelle, elle suppose une négociation avec les formes plus anciennes de production culturelle. Lin, citant Mackenzie (2001), rappelle le fait que *«openness and accessibility as values in themselves resist the dominant norms of property, but they also facilitate the formation of autoregulating*

*labour force focused on the production of software*⁸». Par conséquent, tandis que le produit issu du développement du libre confronte radicalement les idéaux de propriété, l'organisation du travail reproduit, quant à elle, une structure valorisant un contrôle intériorisé. On peut ainsi tracer un parallèle entre l'élaboration de logiciels libres et le «développement libre» de systèmes qu'accomplit ISF. Les deux principales activités d'ISF, soit l'entretien du réseau et la programmation, illustrent ce phénomène de déstabilisation et de réorganisation des conditions matérielles du travail.

Le réseautage

Le terme «réseautage» désigne à la fois la mise en réseau physique des sites ISF et les communications interpersonnelles qu'exige l'élaboration du réseau social pour l'obtention de ces sites Wi-Fi. Ces deux réseaux, technique et social, doivent être en place pour que le projet ISF puisse réussir. Cependant, parce que le codage et le travail technique sont plus prisés que l'élaboration même du réseau technique, l'organisation de ce travail s'est souvent révélée problématique pour les membres d'ISF. Au début du projet, il était ainsi difficile de motiver les bénévoles pour qu'ils effectuent le «travail ennuyeux» consistant à vérifier l'état de la connectivité du réseau et à assurer l'installation et le dépannage d'équipement. Ce «travail ennuyeux» est désormais en partie simplifié. Auparavant, installer un routeur impliquait une procédure complexe visant à le régler manuellement. Maintenant, plutôt qu'une tâche hautement technique dont seuls certains bénévoles peuvent se charger, l'installation (voire le dépannage) d'un point d'accès est devenue une tâche administrative. En outre, ce travail a fait l'objet d'une revalorisation. Un nouveau vice-président a en effet désigné comme *ninjas* les bénévoles assignés aux opérations. Il a ainsi créé un système de rémunération symbolique visant à rendre plus intéressantes les tâches ennuyeuses aux yeux des bénévoles.

Bien entendu, un RSFC ne constitue pas qu'un réseau d'information : c'est aussi un réseau d'humains et la manière dont les individus entrent en contact grâce au dispositif technique fait aussi partie de la construction sociale de la «formation siconumérique». C'est

8. Traduction libre : «le caractère libre et l'accessibilité comme valeurs en soi résistent aux normes dominantes de propriété, mais ils facilitent en outre la création d'une main-d'œuvre autodisciplinée orientée vers la production logicielle».

pourquoi un second type de réseautage a toujours fait partie d'ISF, à savoir l'élaboration du réseau interpersonnel des individus concernés. Seuls quelques membres sont affectés à ce travail, puisqu'il exige des compétences et habiletés non techniques qu'on trouve moins au sein d'ISF. Néanmoins, toutes les personnes impliquées dans les activités d'ISF s'occupent de «passer le mot» aux amis, aux collègues et aux commerçants au sujet des activités du groupe. En raison de la distribution de ce travail de réseautage interpersonnel, il est difficile de le valoriser explicitement ou de le contrôler – contrairement au travail de codage du logiciel.

Le codage

Contrairement au travail de réseautage, le travail de codage et de programmation est à l'évidence valorisé au sein d'ISF. Dès le début, bien avant l'expansion du réseau des points d'accès, la priorité a été accordée au développement du logiciel Wifidog. Il paraissait logique que, sans solution logicielle pleinement fonctionnelle, il serait impossible de donner de l'expansion au réseau. C'est ainsi que les membres d'ISF se sont attaqués au développement de Wifidog, dont les fonctionnalités en matière de gestion de réseau et de livraison des contenus en ont fait «la crème des logiciels d'authentification». Dès le départ, le logiciel s'est trouvé imprégné par l'identité d'ISF : les premiers financements accordés au groupe l'ont été pour apporter des modifications à Wifidog. Au cours de la première année de travail de terrain, la plupart des réunions d'ISF étaient animées d'une tension entre la volonté d'augmenter le nombre de points d'accès et le désir de progresser dans le développement de Wifidog. Étant donné qu'un nombre restreint de membres détenaient des compétences en programmation, ces derniers en sont venus à former une élite au sein du groupe, capable de contrôler les conditions du développement de Wifidog. Une illustration de cette valorisation du travail de codage s'observe dans une mise en garde adressée par l'un des fondateurs d'ISF, qui n'est pas un programmeur, exprimant qu'il est l'«un des développeurs de Wifidog, même s'il n'a pas écrit une seule ligne du code». Cette tension s'est quelque peu apaisée une fois que le statut de Wifidog s'est stabilisé. Mais le clivage persiste entre le codage – perçu comme activité difficile, spécialisée et importante – et l'activité de réseautage – perçue comme facile, généraliste et de moindre importance. Pourtant, il importait que ces deux types de tâches fussent mises à profit et liées entre elles afin de construire le groupe en tant que forme sociale distincte.

7.3. ORGANISATION DU TRAVAIL : LA CONSTRUCTION SOCIALE D'ISF

ISF découle en grande partie de son image d'organisation technologique à caractère communautaire et de son réseau, élaboré à l'image de l'organisation. Il en résulte qu'une importante portion du travail réalisé au sein d'ISF consiste à structurer l'accomplissement du travail et l'organisation du groupe. En tant que formation socionumérique, la structure organisationnelle d'ISF est influencée par des formes réseaux souvent caractérisées par la fluidité et l'absence de hiérarchie. Toutefois, cette structure fluctue continuellement, laissant penser que les formations socionumériques sont en constante négociation entre les potentialités des technologies qu'elles développent et les formes sociales classiques à l'intérieur desquelles elles s'inscrivent.

Comme ISF est un groupe reposant sur le bénévolat et doté d'une politique de libre adhésion – n'importe qui peut s'y joindre après avoir assisté à trois réunions et avoir démontré un intérêt pour l'un de ses projets –, sa structure organisationnelle a pris forme au fil des projets. En deux ans, la structure organisationnelle du groupe a connu plusieurs transformations, en relation directe avec le succès de certains projets et l'accroissement de sa visibilité médiatique. La structure organisationnelle s'est donc construite au fil du développement des projets techniques.

L'organisation ISF semble se muer progressivement en structure hiérarchique, à mesure que le groupe gagne en maturité (Stark, 2001). Par ailleurs, des tensions persistent entre la professionnalisation et le renforcement des liens communautaires, entre se mobiliser autour de l'action sociale et se contenter de n'être qu'un « club social ». Bien que les activités du groupe soient techniquement innovantes et qu'elles fournissent des moyens novateurs pour s'impliquer dans la communauté, certaines actions du groupe créent ou reproduisent des inégalités (ou privilèges). Par exemple, le travail technique de « codage » est très valorisé au détriment d'autres. Les activités de publicisation auprès des médias et la participation à des conférences internationales sont fortement valorisées, mais restreintes à une poignée de membres.

La « forme réseau » est associée à des formes d'organisation sociale non hiérarchiques. Au cours des années 1990, la recherche en sciences sociales a largement porté sur les nouveaux potentiels organisationnels qu'offre Internet aux groupes de résistance, altermondialistes ou prônant la justice sociale (Castells, 2001 ; Aguiton et Cardon, 2006). La nature non hiérarchique et distribuée du réseau était censée soutenir et façonner ces mouvements de résistance. Pourtant, l'usage

de réseaux numériques semble reconfigurer les formes sociales hiérarchiques actuelles plutôt qu'offrir une solution de rechange strictement non hiérarchique. En observant l'évolution d'ISF entre 2004 et 2006, nous avons remarqué que l'organisation – à l'origine caractérisée par une multi-directionnalité dans la distribution des tâches et une structure « hétérarchique » de pouvoir interne – s'est progressivement hiérarchisée au fil du développement technique et réseautique.

En 2004, ISF s'était défini comme non hiérarchique, s'inspirant explicitement de stratégies organisationnelles « libres ». Toutes les décisions étaient prises par vote consensuel lors d'assemblées générales, habituellement à la suite d'un débat substantiel. En dépit d'un cercle stable et restreint de membres principaux (surtout des hommes), la capacité à s'exprimer lors d'une assemblée était surtout fonction de l'aptitude à s'affirmer et à se faire entendre. Les structures organisationnelles habituelles étant rejetées, y compris les protocoles de réunion, les assemblées générales en 2004 et 2005 se sont tenues dans un bar du quartier. Celles-ci étaient animées de longs débats, d'argumentations et d'une certaine incertitude quant à la façon de définir les activités, la valeur, voire la direction globale d'ISF. Pour ce qui est du conseil d'administration, il ne lui incombait d'autre responsabilité que celle d'approuver officiellement les décisions prises par consensus.

Ma propre recherche chez ISF a également contribué à « construire » ISF. Je me suis associée au projet parce que les fondateurs souhaitaient inclure des chercheurs universitaires dans le processus de développement de leur projet. Au fil de mes années d'implication, j'ai présenté le modèle d'ISF dans le cadre de colloques scientifiques et j'ai par la suite discuté de mes résultats avec les membres du groupe. J'ai par ailleurs publié les résultats de ma recherche et rédigé des articles destinés au grand public, textes que j'ai ensuite affichés sur mon blogue et diffusés auprès de la liste électronique des membres d'ISF. En conséquence, la présence d'une chercheuse au sein de l'organisation a fortement contribué à donner une légitimité externe à ISF. Cependant, au fil de ce processus participatif, je me suis trouvée plus ou moins en marge des prises de décision du groupe. Je sentais que mon rôle était de faciliter les discussions et de contribuer à la création de discours et de pratiques. À mesure que le groupe est passé d'une structure horizontale à une structure plus verticale, mon implication a diminué.

Ma présence en tant que chercheuse intégrée au groupe s'inscrivait en réalité dans un effort plus large de réseautage interpersonnel de la part des membres d'ISF. Certaines personnes ont publié des articles dans des publications telles que *Linux Journal*, tandis que

d'autres ont assisté à des colloques internationaux et ont postulé auprès d'organismes de financement en vue d'obtenir une bourse. Ce type de travail s'est développé dans une autre direction que celle prise par la conception du logiciel Wifidog, laquelle a mené au développement d'un groupe international de développeurs.

7.3.1. DE L'HÉTÉRARCHIE À LA HIÉRARCHIE

Ce dédoublement, résultant du développement de différents aspects du projet ISF, a par ailleurs été influencé par une participation extérieure au projet. En 2005, ISF a en effet établi un partenariat avec un projet artistique pancanadien d'envergure, lequel assurait les coûts de diffusion de nouveaux arts médiatiques au moyen des points d'accès d'ISF. Ce projet a exigé, d'une part, qu'une quantité considérable de temps soit allouée à Wifidog et, d'autre part, qu'un réseau stable de points d'accès soit implanté. Le membership a connu une mobilité importante, plusieurs ayant quitté pour des raisons familiales, professionnelles ou parce que leur intérêt s'était atténué. À la suite d'une crise concernant la définition des priorités d'ISF, deux directions principales se sont dessinées. La sortie d'une version stable de Wifidog, avec son propre site Web, a aidé la communauté des développeurs de Wifidog à se consolider en tant qu'entité distincte d'ISF, et des changements au conseil d'administration d'ISF ont accru explicitement la responsabilité des vice-présidents, tout en faisant du CA l'entité décisionnelle du groupe.

L'organisation d'ISF continue de changer au gré du type de financement dont peut disposer le groupe. Bien qu'ISF se soit défini, jusqu'à récemment, comme un groupe non spécialisé et bénévole fournissant un accès Internet sans fil dans les lieux publics de Montréal, l'octroi de financement par le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada – organismes de financement destiné aux arts et à la culture – a eu pour effet de modifier les priorités du groupe. Les efforts de sollicitation pour acquérir de nouveaux points d'accès et préserver les points d'accès existants ont toujours été perçus comme étant d'un intérêt moindre, moins attrayants techniquement (et donc moins importants) que le travail technique de codage pour le logiciel Wifidog. La valeur relative attribuée aux tâches s'est pourtant complexifiée récemment, en raison des sommes considérables allouées à l'acquisition d'équipements et à la programmation de nouvelles fonctionnalités logicielles, sans compter l'ajout d'autres partenaires qui privilégient le développement et la gestion des contenus communautaires. ISF semble maintenant se définir pour laisser à d'autres la fourniture d'accès Internet sans fil

gratuit et pour ainsi se tourner vers la création d'infrastructures de production et de gestion de sites médiatiques communautaires. Bien que le développement social et culturel ait contribué à cette évolution, l'incitatif financier que constitue le fonds accordé pour les arts et la culture n'a certes pas nui.

Au plan organisationnel, cela implique qu'ISF passe progressivement d'une structure « hétérarchique » (Stark, 2001), donc non hiérarchique, à une structure hiérarchique à l'intérieur de laquelle des dirigeants, à qui incombent certaines tâches, sont responsables devant un conseil d'administration. Au cours de l'année 2006, cette transition s'est manifestée de plusieurs manières. Une intervention de Michael Lenczner dans son blogue, en mars 2006, révèle l'apparition d'une certaine professionnalisation : « *We had a great ISF meeting last night. It was the first time in years there was no newbies. We talked big.:-) ...taken in concert with the great meeting at Toronto Wireless last week I'm extremely happy about what I do as a job⁹.* »

Ce type de remarques illustre bien la transition organisationnelle du groupe, initialement fondé sur un discours favorable au bénévolat. Il révèle de plus un changement dans la composition de ce collectif. Le commentaire de Lenczner sur son *job* semble indiquer une professionnalisation accrue chez les membres d'ISF, conjuguée à une hiérarchie émergente fondée sur l'expérience et l'expertise. Les principaux membres détiennent de plus en plus de responsabilités, et, étant de plus en plus professionnels, ils dirigent les bénévoles actifs, réunis en groupes plus restreints, dans la réalisation de tâches spécifiques. Puisque le groupe est maintenant trop nombreux pour que soient tenues des réunions conviviales et consensuelles où tous se connaissent, une structure professionnalisée a émergé et, chez certains, elle entraîne le sentiment qu'ISF est désormais devenu un *job*, tandis que d'autres s'efforcent de se tailler une place au sein de l'organisation.

Ces comportements davantage « professionnels » se sont répercutés sur les relations entre les bénévoles d'ISF, les usagers et les hôtes des points d'accès. Les membres d'ISF manifestent désormais une certaine responsabilité à l'égard de « leurs » usagers et des hôtes des points d'accès, plus de 32 000 usagers étant inscrits à une centaine de sites. Ils veulent renouveler leur relation en tant que fournisseurs de service,

9. Traduction libre : « notre réunion d'hier soir avec ISF a été comme sur des roulettes, c'est la première fois depuis quelques années qu'il n'y avait aucun nouveau membre. On a pu voir grand.:-) [...] si je regarde aussi l'excellente réunion avec Toronto Wireless [réseau sans fil de Toronto] la semaine dernière, je suis extrêmement heureux de ce que je fais comme travail. »

en apportant des « manuels d'étiquette Wi-Fi » à leurs points d'accès, ainsi qu'en diffusant des données statistiques d'utilisation auprès des gérants des points d'accès. Malgré tout, ces objectifs sont entravés par la désorganisation marquant souvent leur relation avec les hôtes des points d'accès, cet effort de consolidation des relations n'étant pas suffisamment pris au sérieux.

Le statut d'ISF se trouve en outre conditionné par sa position comme promoteur d'équipement haute technologie dans un milieu peu technicien. En même temps, ISF se présente dans les médias comme étant un groupe communautaire et établit des partenariats avec d'autres groupes communautaires. Ses bureaux jouxtent des groupes voués à la stabilité du revenu et des organisations religieuses. ISF s'est approprié certaines formes propres aux organisations dédiées à la haute technologie pour les intégrer au contexte social des groupes communautaires. Cela démontre la flexibilité de cette formation sociale émergente, tant sur le plan organisationnel que sur celui de la production technique. Cette flexibilité, conséquence du travail d'innovation technique d'ISF, indique néanmoins que les contextes sociaux des groupes communautaires doivent s'articuler aux exigences économiques des entreprises liées au développement des nouvelles technologies.

7.3.2. CONDITIONS DE TRAVAIL ET AFFILIATIONS INSTITUTIONNELLES

Le caractère entièrement bénévole d'ISF, conjugué à son principal objectif qui est de promouvoir l'accès gratuit des usagers aux Wi-Fi, appelle des comparaisons avec les projets de développement de logiciels libres. Comme ces derniers, le travail relatif aux « Wi-Fi gratuits » est étroitement lié aux conditions économiques, bien que le travail réalisé dans le cadre de ce projet soit considéré comme du bénévolat. Les affiliations institutionnelles et les conditions de travail des membres d'ISF, tout comme les moyens de financement d'ISF, contribuent à l'économie politique de la « gratuité » du Wi-Fi, laquelle révèle l'ambivalence des connexions entre les formations socionumériques et les formes capitalistes existantes.

Les plus actifs des bénévoles d'ISF occupent un emploi à plein temps, et la plupart d'entre eux travaillent dans de grandes firmes de télécommunication. Des membres d'ISF m'ont expliqué que le groupe présente plus d'intérêt pour eux que leur « travail de jour », et qu'il leur procure plus d'occasions d'apprendre et d'expérimenter des nouvelles technologies. C'est donc une relation de réciprocité qui semble se dessiner entre les entreprises de technologies de l'information et ISF : tandis qu'ISF tire partie d'un bassin d'employés des télécoms stimulés

et intéressés, les télécoms bénéficient des compétences et de l'expérience qu'ils gagnent à titre de bénévoles au sein d'ISF. Des étudiants ont en effet décroché des stages et des emplois en raison de leur affiliation avec ISF en tant que bénévoles.

D'autres membres se sont vus rémunérés par leur employeur des heures de travail effectuées pour l'organisation communautaire; phénomène lié au « temps volé » que les employés accordent au développement de logiciel libre. Dans une perspective politicoéconomique, les « Wi-Fi gratuits » développés et valorisés publiquement par ISF sont indirectement subventionnés par les firmes de télécommunication et d'autres employeurs (peut-être même sans que ceux-ci en soient conscients). Un bénévole résume ainsi les avantages de ses conditions d'emploi pour ISF: il peut contribuer à ISF grâce à son emploi syndiqué, puisqu'on ne peut pas le congédier pour un retard après une installation, ni pour avoir fait la promotion d'ISF au travail.

La flexibilité au travail et l'influence réciproque entre vie publique et vie privée sont caractéristiques, au dire de Castells (1996), d'une forme du capitalisme en réseau. Dans ce cas-ci, c'est une circulation à double sens qui a lieu entre les intérêts corporatifs des firmes de télécommunication et le mandat axé sur la communauté d'ISF. Tandis que les employés des télécoms peuvent tirer profit des connaissances acquises auprès d'ISF, l'inverse est également vrai et cela peut parfois même jouer davantage en faveur des entreprises.

ISF, il va sans dire, est un endroit où l'on peut « s'amuser » avec la technologie et approfondir ses connaissances tout en acquérant un meilleur statut social. C'est donc un lieu où les membres peuvent être reconnus en tant qu'experts, même s'ils ne reçoivent pas cette reconnaissance dans leur cadre professionnel. Dans leurs écrits portant sur les études en ingénierie, Downey et Lucena soulignent que « *engineers routinely feel powerless themselves but are viewed as highly empowered by outsiders*¹⁰ » (1995, p. 187). Au sein d'ISF, ingénieurs, techniciens et amateurs occupent un espace égal, espace social en apparence dénué des rapports de pouvoir caractérisant les relations institutionnelles. Le plaisir que procure leur implication dans le groupe – plaisir qui, selon Faulkner (2000), « *provides a symbolic promise of power*¹¹ » – renforce le lien social. En dehors des institutions, le plaisir de travailler avec les

10. Traduction libre: « les ingénieurs, bien qu'ils soient perçus de l'extérieur comme détenant un pouvoir considérable, ont souvent le sentiment que celui-ci leur fait défaut ».

11. Traduction libre: « procure une promesse symbolique de pouvoir ».

technologies rehausse en même temps le statut des membres d'ISF au rang d'« experts », même s'ils n'occupent pas professionnellement une telle position.

7.4. RELATIONS ÉCONOMIQUES: RECONFIGURATION PLUTÔT QUE DÉSTABILISATION

Les points d'accès ISF sont des lieux publics dont les propriétaires ont choisi de fournir un accès Wi-Fi à leur clientèle. À Montréal, un ensemble d'entreprises privées (y compris les opérateurs de télécommunications, tels Bell et Rogers) fournissent des services Wi-Fi à des commerçants désirant proposer ce service à leurs clients. La plupart de ces services requièrent un investissement financier de la part du commerçant, même si celui-ci récupère une partie des profits partagés avec le fournisseur de services d'Internet, en facturant les usagers. ISF fournit à peu près le même service, mais il ne facture que 50 \$ par an (en tant que contribution à l'organisation) et fournit les routeurs au prix coûtant. ISF reproduit ainsi les modèles commerciaux du privé, mais sans le coût associé normalement à ce type d'entreprises. Il est aussi doté d'un réseau plus fiable et d'un logiciel plus souple, sans compter une bonne visibilité médiatique. Le succès d'ISF suggère qu'un changement dans le discours et une légère modification du modèle économique suffiraient à faire poindre un modèle économique et social alternatif de connectivité Wi-Fi, étant entendu que chaque point d'accès doit tout de même acquérir un accès à Internet auprès d'un fournisseur de service Internet dans le cadre d'un contrat commercial. Il en résulte que – bien que certains aspects économiques structurant le service Wi-Fi soient stabilisés et qu'une solution de rechange non commerciale soit ainsi offerte – certaines attitudes capitalistes profondément enracinées ne peuvent être radicalement reconfigurées.

Parce qu'ISF plonge ses racines dans le mouvement du logiciel libre et qu'il se définit comme une organisation communautaire, ce groupe possède des affinités politiques avec une attitude politique progressiste plutôt que conservatrice. ISF semble vouloir se caractériser par une ambivalence, celle-ci concernant notamment son travail de développement en matière de logiciel libre. L'importance des projets techniques pour le groupe, conjuguée à ses préoccupations pour le maintien de son service auprès des commerçants et le développement de la connectivité à Internet dans les lieux publics, laisse penser que les efforts d'ISF – bien qu'ils soient animés par des intentions louables –

ne peuvent contribuer significativement à reconfigurer ni les modèles d'utilisation de la technologie Wi-Fi, ni les valeurs et les représentations sous-jacentes à cette utilisation.

7.5. DES INNOVATIONS LOCALES AU SEIN D'UN RÉSEAU MONDIAL DE « CULTURES DU LIBRE »

Beaucoup de collectifs du libre sont animés du désir de développer leur projet jusqu'au point de pouvoir le partager, le reproduire et le faire progresser en le diffusant le plus largement. C'est l'espoir qu'entretiennent les membres d'ISF par rapport à leur logiciel et leur approche du réseautage. Le dynamisme du groupe, la capacité de celui-ci à développer des innovations techniques et l'expansion de son réseau donnent aux membres les plus importants d'ISF le sentiment d'une réussite au plan du concept central du projet. Ainsi, tandis que le logiciel Wifidog est diffusé par les réseaux de développeurs, le concept d'ISF est lui aussi transféré, tout en étant adapté. À Toronto, Wireless Toronto a déclaré avoir pour mission d'«amener à Toronto l'accès Internet sans fil gratuit». À Ottawa, un groupe s'inspirant d'ISF a entrepris d'établir des partenariats avec les bars et restaurants de la région. À New York, le vétéran des RSFC, NYCWireless, contribue à promouvoir Wifidog pour la création de portails locaux dans les parcs de la ville de New York.

Comme le révèlent Latham et Sassen (2005) tout au long de leur travail sur les *digital formations*, celles-ci s'épanouissent et se reproduisent en passant progressivement d'un niveau local à un niveau global. Le développement d'ISF confirme cette idée dans la mesure où il suscite depuis peu l'intérêt de la communauté internationale en tant que RSFC «réussi». Wifidog est ainsi utilisé par la Fédération France Wireless, par NYCWireless ainsi que par d'autres RSFC. Ainsi, en tentant d'intégrer son travail dans le tissu socioéconomique des localités de Montréal, ISF a produit simultanément un modèle qui se propage mondialement. Il résulte de cette diffusion élargie du logiciel Wifidog et de sa permanente bonification à travers ces mouvements de migration géographique et technique qu'ISF a pu s'inscrire dans un réseau global de projets analogues, liés entre eux grâce notamment au mouvement nord-américain des RSFC. À la limite, ce collectif montréalais participe en même temps à un mouvement plus large, encore difficile à cerner et qui s'apparenterait à un réseau mondial de «cultures du libre» appelant à la gratuité des logiciels, à la libre circulation des données et au libre accès à la connexion Internet haut débit.

Dans les pays d'Amérique du Nord, où la connexion Internet est fort coûteuse en comparaison d'autres pays occidentaux et où les communautés privées d'un accès Internet sont nombreuses, les RSFC conjuguent le développement de solutions locales pour l'accès Internet et le lobbying pour faire changer les lois et réglementations qui encadrent les télécommunications. Dans ce contexte, le projet d'ISF, visant à se servir de ses points d'accès Wi-Fi comme médias d'information s'apparente à une extension des mouvements Wi-Fi au sein des médias communautaires. Globalement, les RSFC se rattachent à d'autres mouvements de « libération des données » tels que le mouvement pour la réforme du droit d'auteur, les projets de cartographie libre et d'information civique, ainsi que les mouvements de logiciel libre. Prises dans leur ensemble, ces tentatives forment le mouvement dit du « libre ». Ce sont les réponses citoyennes et collectives à un contrôle accru de l'information et des moyens de communication. Ce mouvement « politise » l'accès à l'information, tout comme l'accès à l'Internet et aux médias locaux. Le rôle d'ISF à l'intérieur de ce mouvement est unique, puisque ce dernier est l'un des rares RSFC à se centrer explicitement sur l'établissement d'un réseau à la fois important et stable, mais aussi sur le développement d'applications logicielles libres. Néanmoins, la structure de réseau centralisée d'ISF est assez inhabituelle, tout comme son modèle économique, surtout lorsqu'on la compare à des projets plus décentralisés, à l'instar de certains collectifs communautaires nord-américains aspirant à s'ériger en exemples d'organisations non hiérarchiques et offrant des architectures techniques libres et ouvertes (réseaux maillés ou projets sans fil *ad hoc*).

CONCLUSION

Nous avons cherché à décrire l'ambivalence caractérisant la forme sociale émergente à travers la réalisation du projet ISF dans le contexte économique, social et politique qui l'entoure. Parmi ces déterminants structurels, certains opèrent de façon à préserver le statu quo, notamment en priorisant certains types de développement technique, tandis que d'autres opèrent à même le statu quo tout en en modifiant les bases, comme c'est le cas des relations commerciales qu'entretient ISF avec les marchands. La manière dont les membres d'ISF ont négocié les différentes tâches liées au projet, tout comme la contribution d'ISF à un mouvement mondial d'information libre et ouverte, laisse penser que les changements sociaux et techniques à l'œuvre dans les formations socionumériques entraînent à leur tour des changements à plus

d'un égard, bien que cela n'aille pas sans difficulté. Au fur et à mesure que ces projets techniques menés par des amateurs gagneront en maturité, nous serons mieux à même d'étudier les conséquences à long terme de ces nouveaux assemblages sociotechniques. Il va sans dire que nous devons continuer de nous interroger à leur sujet afin de savoir ce qui rend ces nouvelles formations sociales vraiment différentes et dans quelle mesure elles sont idéologiquement progressistes.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUITON, Christophe et Dominique CARDON (2006). «L'équipement technologique des débats altermondialistes», dans Serge Proulx, Louise Poissant et Michel Sénécal (dir.), *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 335-349.
- AURAY, Nicolas, Carole CHARBIT et Valérie FERNANDEZ (2003). «Wifi : An emerging information society infrastructure», *Issue Report*, n° 40. En ligne : <www.databank.it/star/list_issue/g.html>, consulté le 2 août 2007.
- CARDON, Dominique (2005). «L'innovation par l'usage». En ligne : <www.vecam.org/edm/article.php3?id_article=137>, consulté le 16 octobre 2005.
- CASTELLS, Manuel (1996). *The Rise of the Network Society*, Oxford, Blackwell Publishers, 624 p.
- CASTELLS, Manuel (2000). *The Rise of the Network Society*, 2^e éd., Oxford, Blackwell Publishers, 594 p.
- CASTELLS, Manuel (2001). *The Internet Galaxy: Reflections on the Internet, Business, and Society*, Oxford, Oxford University Press, 304 p.
- CHO, Hanna (2006). *Explorations in community and civic bandwidth: A case study in community wireless networking*, Mémoire de maîtrise, Toronto, Ryerson University et York University, 142 p.
- DOWNEY, Gary et Juan LUCENA (1995). «Engineering studies», dans Sheila Jasanoff (dir.), *Handbook of Science and Technology Studies*, Thousand Oaks, Sage, p 167-188.
- FAULKNER, Wendy (2000). «The technology question in feminism: A view from feminist technology studies», *Women's Studies International Forum*, juin.

- KELTY, Christopher (2005). «Geeks, social imaginaries, and recursive publics», *Cultural Anthropology*, vol. 20, n° 2, p. 185-214.
- LATHAM, Robert et Saskia SASSEN (dir.) (2005). *Digital Formations: IT and New Architectures in the Global Realm*, Londres, Routledge, 456 p.
- LEADBEATER, Charles et Paul MILLER (2004). *The Pro-Am Revolution: How Enthusiasts Are Changing Our Economy and Society*, Londres, Demos, 26 p.
- LIN, Yuwei (2003). «The institutionalization of hacking practices», *Ubiquity*, vol. 4, n° 4. En ligne: <www.acm.org/ubiquity/views/y_lin_1.html>, consulté le 2 août 2007.
- POWELL, Alison (2006). «Last mile or local innovation? Community Wi-Fi as civic participation», *Telecommunications Policy Research Conference*, 28 septembre au 2 octobre, Arlington.
- SANDVIG, Christian (2004). «An initial assessment of cooperative action in Wi-Fi networking», *Telecommunications Policy*, vol. 28, n°s 7/8, p. 579-602.
- SCHULER, Doug (1996). *New Community Networks: Wired for Change*, Hillsdale, NJ, Addison-Wesley, 528 p.
- STARK, David (2001). «Ambiguous assets for uncertain environments: Heterarchy in postsocialist firms», dans Paul DiMaggio (dir.), *The Twenty-First-Century Firm*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, p. 69-104.
- STATISTICS CANADA (2004). *Caring Canadians, Involved Canadians: Highlights from the 2004 Canada Survey of Giving, Volunteering, and Participating*, Ottawa, Statistics Canada, 101 p.

P A R T I E

III

*RENOUVELLEMENT
DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE*

C H A P I T R E



*L'ÉQUIPEMENT
TECHNOLOGIQUE
DES PRATIQUES
COLLABORATIVES*

Anne Goldenberg

La technicisation du monde et de l'organisation du travail a d'abord été abordée par de nombreux sociologues sous un angle critique, perspective qu'il nous semble pertinent de ne pas écarter trop rapidement pour comprendre les assises économiques et politiques de l'industrialisation, à l'origine de la première phase d'automatisation des sociétés occidentales. En particulier, dans les années 1950 et 1960, les travaux de Georges Friedmann ont montré comment la technicisation du travail introduisait une déqualification chez un grand nombre de travailleurs et d'employés, déplaçant la qualification vers ceux qui maîtrisaient l'innovation. Les outils devenant des machines, les travailleurs devaient se plier à un système qui *émiettait* la signification globale de leurs activités et de leurs compétences. Friedmann rejoignait ici la problématique marxiste de l'aliénation insistant sur le danger que le travail devienne extérieur, étranger au travailleur et même s'oppose à lui. La non-appropriation des moyens techniques et économiques de production entraîne un clivage dans l'activité de travail et dans le système économique capitaliste qui le sous-tend.

La phase actuelle d'informatisation du travail entraîne d'autres types de déplacements. Ainsi, Boltanski et Chiapello, dans leur ouvrage *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999), décrivent une réorganisation massive du monde du travail qui aurait évolué d'un mode hiérarchique à des formes plus aplanies et notamment *rhizomatiques* (reprenant ainsi la métaphore de Deleuze et Guattari, 1980). À partir des années 1970, le capitalisme aurait renoncé au principe tayloriste de l'organisation hiérarchique du travail pour effectuer une mutation – en répondant ainsi à la critique sociale des schémas de production hiérarchisée – par l'adoption de modèles connexionnistes et en donnant plus d'autonomie et de responsabilité aux travailleurs. Certains sociologues du travail ont su démontrer que ce nouveau management qui fonctionne dorénavant par réseaux et par projets a eu notamment pour conséquence de fragiliser la sécurité matérielle et psychologique du monde du travail (De Gaulejac, 2005). Ces considérations critiques visent à mettre en lumière les enjeux politiques de cette technicisation des lieux de travail. À ce titre, Dominique Cardon suggère de considérer la portée idéologique du discours des promoteurs de technologies collaboratives: «La défense de ces nouvelles technologies de coopération ne procède pas uniquement d'un parti pris technologique. Elle s'appuie aussi sur des considérations normatives: leurs promoteurs soutiennent avec une foi inébranlable qu'elles contribuent à la démocratisation des relations sociales au sein des organisations» (Cardon, 1997, p. 30). Nous retiendrons de la posture critique une sensibilité à la façon dont les groupes

communautaires et associatifs organisent la négociation démocratique du choix, de l'orientation et de la gestion de leurs technologies de travail collaboratif.

Parallèlement aux analyses critiques portant sur l'informatisation du milieu de travail, les sociologues s'intéressant aux mouvements sociaux observent, quant à eux, l'émergence de nouvelles habilitations politiques et organisationnelles liées à l'appropriation innovante des technologies de communication (Granjon, 2001; Aguiton et Cardon, 2006). À la suite des travaux de von Hippel (2005) sur l'innovation par l'usage, les chercheurs du Laboratoire de sociologie des usages (SUSI) de France Télécom R-D ont étudié les phénomènes d'« innovation ascendante » parmi les usagers experts, mais aussi militants et artistiques des technologies informationnelles. Ce type d'innovation prendrait ainsi à contre-pied la logique *descendante* des grands laboratoires vers les usagers, lorsque ces derniers sont capables d'inventer de nouvelles manières d'utiliser un dispositif, et même aussi de nouvelles technologies (voir le chapitre 1 de cet ouvrage). Plus éloigné de ces préoccupations industrielles, davantage connecté avec les intérêts des milieux associatifs, notre laboratoire (LabCMO) a également observé ce type d'innovations *horizontales* dans les groupes et collectifs ayant fait l'objet de nos enquêtes ethnographiques. Ces pratiques novatrices sont liées autant à un souci d'entraide et d'autonomie à travers la création d'une économie solidaire en matière de technologies informatiques qu'à la création et au maintien d'un bien commun, de nature tant logicielle que matérielle. Notre but dans ce chapitre n'est pas seulement de rendre compte du caractère innovant de ces pratiques collaboratives, mais de situer ces pratiques dans un contexte plus large de changement, sous le regard croisé de la sociologie du travail et de la sociologie des usages.

Nous considérons que les activités des membres du milieu communautaire rassemblent certaines caractéristiques propres au milieu du travail, tout en faisant un pont avec les mouvements sociaux et des regroupements citoyens concernés par des questions éthiques et politiques (Lamoureux *et al.*, 2002). Notre argument principal consiste à soutenir que le milieu communautaire innove dans l'expérimentation et la diffusion de pratiques et de technologies collaboratives du fait de sa position sociale et politique particulière, mais aussi parce que la culture communautaire liée à l'usage et au développement des technologies collaboratives est propice à soutenir cette évolution sociotechnique.

Ce chapitre se propose de répondre successivement aux trois questions suivantes : a) D'où viennent les technologies de collaboration pour le milieu communautaire ? Afin de mieux comprendre ce qui caractérise ce milieu, nous explorerons tout d'abord la situation des groupes communautaires québécois en matière d'équipement technologique. b) Quelles sont les technologies utilisées, et quels en sont les usages ? Nous nous appuierons ici sur les quatre études de cas réalisées par les chercheurs du LabCMO en 2005 et 2006 et qui font l'objet des chapitres 4 à 7 du présent livre. c) Quels sont les enjeux politiques et organisationnels que la pénétration des technologies en milieu communautaire peut faire ressortir ? En conclusion, nous nous attarderons aux questions de pouvoir liées à la maîtrise des technologies. Il ne s'agit pas de remettre en question l'intention des experts techniciens, mais de reconnaître qu'ils participent d'orientations parfois implicites intéressantes à clarifier du point de vue du pouvoir. Dans quelle mesure le choix expert d'une technologie laisse-t-il la place à une négociation démocratique ? Quelles sont les conditions nécessaires à une appropriation argumentée de ces technologies ?

8.1. L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET COLLABORATIF EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

8.1.1. LES TROIS MILITANTISMES TECHNO-INFORMATIONNELS

Dès les années 1980, des groupes communautaires ont émergé pour favoriser un accès solidaire et populaire aux technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de lutter contre la « fracture numérique » qui se superpose le plus souvent à des mécanismes établis d'exclusion sociale, économique ou culturelle. Après les champs de l'éducation, de la santé, de la défense des femmes, la lutte contre l'exclusion en faveur du « développement des individus et des collectivités à titre de sujets sociaux autonomes » (Lamoureux *et al.*, 2006, p. 3) s'est portée vers l'accès élargi aux technologies informatiques. Les solutions communautaires ont rapidement favorisé un usage collectif des ressources matérielles et logicielles. S'éloignant des logiques commerciales de l'accès aux technologies par l'achat individuel de matériel et de logiciel, une microéconomie solidaire s'est constituée pour offrir des moyens alternatifs d'accès aux technologies. Dans la décennie 1990, le développement des CACI (Centres d'accès communautaire à Internet) et des organismes de recyclage de matériel informatique, le partage des connexions sans fil et l'usage de logiciels libres sont devenus autant

de solutions solidaires développées pour favoriser un accès élargi aux technologies informatiques. Nous appelons ce premier groupe d'intervenants communautaires, les *militants de l'accès*.

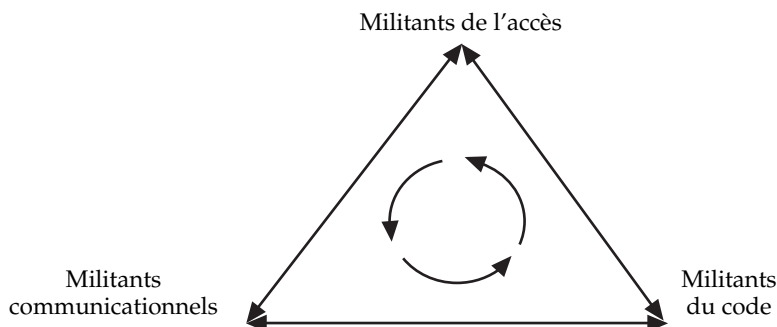
Les initiatives mises en place pour favoriser l'appropriation citoyenne des technologies ont rapidement fait émerger un besoin pratique d'appropriation du cyberspace. Ceux que nous appelons les *militants communicationnels* investissent et forment des praticiens des médias alternatifs et communautaires pour qu'ils s'extirpent d'une position de *consommateur* pour adopter une attitude de *citoyen* des espaces communicationnels (Feenberg et Bakardjieva, 2004). Aguiton et Cardon notent que l'émergence de ce militantisme communicationnel – en particulier chez les altermondialistes – a amené à redéfinir le «partage traditionnel entre technique et politique [...] (en cherchant à) concevoir des dispositifs de communication qui ne se présentent pas comme des moyens mis au service de l'action politique, mais comme une manière d'interroger et de mettre constamment en question les principes normatifs qui la fondent» (Aguiton et Cardon, 2006, p. 337). Il ne s'agit donc plus seulement d'occuper l'espace, mais de réfléchir aux modes d'occupation et d'organisation politique de la communication et de la collaboration en ligne.

Cette attention portée aux dimensions politiques des dispositifs techniques a favorisé un rapprochement avec des acteurs engagés dans la configuration technique des supports à la communication et à la collaboration. Les *militants du code* (Proulx, 2006; Couture, 2006; voir aussi le chapitre 1 du présent ouvrage) s'attaquent plus particulièrement aux dispositifs techniques eux-mêmes. Travailleurs de l'industrie qui consacrent leurs temps libre à un engagement social, étudiants, *hackers* passionnés de technologie, certains des militants du code ont développé un souci d'offrir aux militants communicationnels et aux militants de l'accès des services sécuritaires, appropriés et solidaires¹.

Les groupes communautaires que nous avons étudiés sont reliés à ces trois types d'activisme techno-informationnel. Selon nous, ces trois militantismes constituent la trame d'une économie politique du militantisme techno-informationnel.

1. Voir à ce propos le premier *Nonprofit Software Development Summit*: <devsummit.aspirationtech.org/>.

FIGURE 8.1
Les trois activistes techno-informationnels



8.1.2. ÉMERGENCE D'UNE ÉCONOMIE COMMUNAUTAIRE DES TIC

Il apparaît pertinent de suivre la circulation des services et équipements technologiques au sein du milieu communautaire montréalais. Les présentes réflexions s'appuient principalement sur les quatre études de cas rapportées dans les chapitres 4 à 7 du présent livre². Il s'agit de quatre groupes (ou collectifs) communautaires investis dans la production et diffusion de services liés aux technologies informationnelles. Ces quatre groupes sont : *a*) le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)³; *b*) Communautique⁴; *c*) Île sans fil⁵; *d*) Koumbit⁶.

Le CDEACF est l'une des premières figures québécoises du militantisme de l'accès, associant les TIC à un contexte plus large d'éducation et d'insertion sociale. Il est moins lié aux trois autres groupes du point de vue de l'échange de services, cependant certaines des employées très attachées à l'usage de logiciels libres sont liées à Koumbit et à Communautique pour la formation pédagogique et l'usage

2. Ces études furent réalisées par les membres du LabCMO entre 2005 et 2006. Les documents de travail détaillés portant sur les pratiques collaboratives de Île sans fil, Koumbit, le CDEACF et Communautique sont disponibles sur le site Web du LabCMO.
3. <www.CDEACF.ca/>.
4. <www.communautique.qc.ca/>.
5. <www.ilesansfil.org>.
6. <koumbit.org/fr/>.

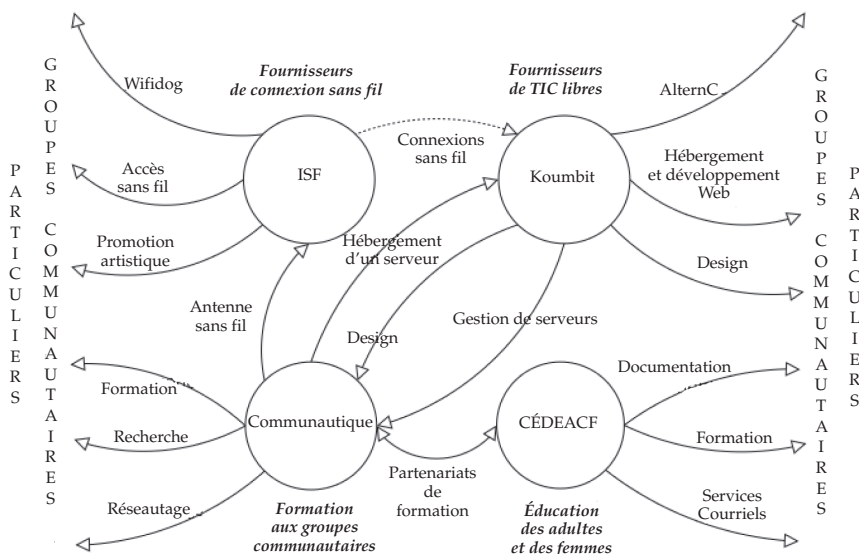
de logiciels libres. Le groupe Communautaire qui a pour mission de faciliter l'appropriation collective des TIC et d'être le porte-parole du mouvement communautaire dans la sphère publique en matière de politiques canadiennes et québécoises de communication, est l'une des principales figures québécoises du militantisme de l'accès. L'organisme a commencé à développer des services d'hébergement et de développement de sites Web pour les groupes les plus défavorisés. Communautaire entretient des liens étroits avec Île sans fil – en relayant certains points d'accès sans fil – ainsi qu'avec Koumbit qui y héberge l'un de ses serveurs. Koumbit réalise également le design des sites développés par Communautaire.

Le groupe Île sans fil pratique à la fois un militantisme de l'accès – en ouvrant des accès libres dans les lieux public – et un militantisme du code puisque le groupe est à l'origine du logiciel Wifidog qui permet de *hacker* des routeurs sans fil pour y installer le portail de gestion des connexions. L'équipement de routeurs sans fil avec le logiciel Wifidog a été repris par une cinquantaine de groupes militants de l'accès sans fil dans le monde. Quant à Koumbit, ce collectif de travailleurs en informatique s'est associé d'abord à l'installation et au maintien d'un système de gestion de contenus (Drupal) pour le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ ou Indymédia Québec). Investis dans la configuration informatique et la gestion bilingue de la première grande plateforme de médias alternatifs, les *militants du code* qui allaient former Koumbit ont bientôt été sollicités pour créer d'autres sites collaboratifs pour des groupes militants et communautaires montréalais. C'est notamment avec la mission d'assurer la survie des sites alternatifs et pour formaliser leur travail jusque-là bénévole que ces travailleurs se sont constitués en collectif du libre. Peu à peu, le collectif a grossi, accueillant aujourd'hui une vingtaine de membres; de nombreux outils ont été choisis et adaptés pour soutenir les activités internes à l'organisation.

Afin d'illustrer la production et l'échange des services technologiques entre les groupes étudiés, nous avons conçu le schéma de la figure 8.2.

Ce schéma montre que Koumbit et Île sans fil sont principalement des fournisseurs de services techniques, alors que Communautaire et le CDEACF sont plutôt engagés dans l'offre de formations aux citoyens et aux communautés. Cette complémentarité implique une circulation spécifique des technologies au sein du milieu communautaire, que nous serions tentée d'assimiler à une forme

FIGURE 8.2
**Les échanges de services au sein
 du milieu communautaire**



d'économie de service au cœur même du milieu communautaire, une dimension emblématique de ces spécialisations associatives dans la métropole montréalaise.

L'une des caractéristiques du milieu communautaire demeure sa fragilité financière. Si beaucoup de groupes communautaires fonctionnent en s'appuyant sur des fonds publics, ces derniers ne sont jamais garantis, ce qui oblige les groupes à s'assurer de moyens de survie par des voies alternatives. Une première stratégie consiste à employer une partie des ressources humaines à la recherche de subventions ultérieures, ce qui demande de réquisitionner des expertises de type technocratique (c'est-à-dire capables de maîtriser des dossiers spécialisés en même temps que l'ensemble des règles fixées par les bureaucraties gouvernementales pour l'obtention des subventions ; ce qui s'avère très difficile pour les plus petits groupes). Une seconde stratégie consiste à développer des activités permettant un autofinancement. Des analystes, tel Michel Dumais (2005), décrivent le milieu communautaire comme un milieu de «coopétition», c'est-à-dire où

alternent successivement des moments de compétition et de coopération entre les groupes. Cette alternance est vécue par de nombreux groupes comme une menace à leur pérennité, ce qui pourrait freiner certains élans de solidarité entre les collectifs.

Ces tensions entre groupes interviennent cependant de façon marginale et le partage des pratiques et des techniques a la priorité sur le protectionnisme potentiel que pourrait engendrer une situation de carence. En effet, plusieurs économistes de l'information soutiennent aujourd'hui que la plupart des biens informationnels acquièrent davantage de valeur qu'ils n'en perdent du fait d'être partagés (Gensollen, 2004). Avant d'analyser les enjeux organisationnels qui émergent de l'adoption de technologies collaboratives, nous allons présenter les principales technologies utilisées par les collectifs étudiés.

8.2. TYPOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS DE LA COLLABORATION

Lors d'entretiens réalisés auprès du collectif Koumbit dans le cadre de nos observations ethnographiques, plusieurs travailleurs ont fait la distinction, dans leur environnement informatique, entre les *outils* qui servent à la réalisation de tâches bien précises, et les *media* qui servent de canaux ou de supports à la communication organisationnelle – et parfois publique – et les *espaces* dans lesquels le groupe et les clients du groupe disposent et réorganisent documents, informations et données. Nous conservons cette typologie pour présenter les différents types d'équipements mis en place pour soutenir les pratiques collaboratives.

8.2.1. MEDIA

Les *media* sont les technologies considérées comme les plus banales. Elles servent de canaux à la communication et à l'échange d'information au quotidien. La plupart de ces *media* sont également utilisées pour les échanges à l'extérieur du groupe. Les *media* servent principalement à la coordination des activités.

La discussion asynchrone

La plupart des groupes utilisent de façon intensive le courriel et les listes de discussion. L'accumulation des courriels constitue des archives importantes pour la mémoire des groupes. C'est aussi un moyen important d'expression organisationnelle, de délibération et de demande de conseil. L'usage des listes de discussion revêt une importance particulière

au CDEACF car c'est l'occasion de partager non seulement de l'information, mais aussi des expériences plus profondes par le biais de la liste NetFemmes par exemple, réservée exclusivement aux échanges entre femmes (Fauteux et Rivard, 2006).

La coordination synchrone

- *Les canaux de chat*: c'est parmi les *militants du code* que l'utilisation de l'Internet Relay Chat (IRC) est la plus intensive. Les travailleurs le présentent comme le bureau virtuel du groupe et certains, notamment les programmeurs, y sont présents en permanence. Ils considèrent l'IRC comme l'outil idéal pour la collaboration nécessaire à la programmation (envoi de lignes de code, conversation synchrone reliée à une tâche technique). Il est cependant intéressant de noter que le canal de Koumbit a connu une participation accrue des non-programmeurs qui viennent y demander divers conseils (administratifs, techniques, organisationnels...). Les salons des canaux IRC constitueraient un lieu de vie sociale ainsi qu'une façon de se rendre disponible au groupe, sous forme de présence connectée (Licoppe, 2006). Cette mise à disposition dépasse d'ailleurs les frontières du groupe, puisque la plupart des canaux sont ouverts à qui souhaite rencontrer les membres des collectifs.
- *Téléphonie*: largement utilisée pour la communication externe avec les clients ou institutions partenaires, la téléphonie ainsi que les télécommunications cellulaires servent principalement à la coordination interne, à la prise des rendez-vous, à la résolution rapide de problèmes concrets. Pour des besoins de gestion, une médiation informatique de la téléphonie semble être préférée, de manière à laisser des traces des conversations dans les archives du groupe. Ainsi chez Koumbit, une bonne partie de la communication avec les clients est relayée à un répondeur où les messages laissés sont transcrits dans le logiciel de gestion des requêtes. Le téléphone portable est également branché aux serveurs du collectif pour avertir de tout dysfonctionnement éventuel.

8.2.2. OUTILS DE GESTION

Les *outils* sont des dispositifs techniques spécialisés rattachés au traitement d'une activité donnée. Le collectif est sensible à leur fiabilité, leur ergonomie, mais aussi à leurs possibilités de développement. Le choix des outils est plus souvent questionné et remis en cause: des améliorations et adaptations sont régulièrement proposées et apportées; enfin, faute d'ajustements possibles, la migration vers des alternatives est souvent considérée.

La gestion du temps de travail

La plupart des groupes utilisent un calendrier partagé pour se tenir informés des événements internes ou externes, rendez-vous et échéances. Plusieurs sites⁷ et listes relaient les activités publiques des différents collectifs. Communautique et le CDEACF, qui disposent de bureaux physiques depuis leurs débuts, font une gestion plus traditionnelle du temps de travail : la présence est requise aux heures définies par l'employeur et l'horaire est le plus souvent défini de façon centralisée. Le travail d'Île sans fil étant principalement bénévole, la gestion du temps de travail est beaucoup plus décentralisée (et moins outillée). Les travailleurs se donnent mutuellement rendez-vous, en plus de participer à des rencontres bimensuelles dans des espaces publics. Devant gérer et comptabiliser une multitude de tâches réalisées par des travailleurs aux horaires très diversifiés, Koumbit a adopté un outil permettant une gestion complexe et décentralisée du temps de travail. Le logiciel Time Tracker a été développé pour permettre une gestion individuelle du temps de travail. La catégorisation des tâches est éditable, et les travailleurs sont libres d'enregistrer leurs tâches de façon synchrone ou postérieurement à leur réalisation.

La gestion comptable

Dans les groupes plus traditionnels, la comptabilité est gérée par des professionnels, sans réel processus collaboratif. Attaché à une gestion collective de son organisation, Koumbit s'est peu à peu orienté vers les principes d'une comptabilité collective. La gestion de la comptabilité a été prise en main par un premier membre, avec l'aide du logiciel GnuCash. Pour faciliter l'écriture des comptes, Koumbit a opté pour un outil de comptabilité plus collectif, basé sur le Web (SQLedger) où chacun peut inscrire des factures et acquérir une meilleure compréhension des logiques comptables du groupe. Il s'agissait pour ce collectif de réduire le poids de ces tâches administratives généralement sous-payées. Malgré ce choix, la gestion des comptes est toujours considérée comme une spécialisation. Cependant, le travail de comptabilité a gagné en reconnaissance sociale et financière.

7. Par exemple : <facil.qc.ca/cal/month.php>.

La gestion des requêtes

Cette pratique a été notamment observée chez Koumbit. Le collectif devant gérer un flux croissant d'échanges avec ses clients, plusieurs logiciels de gestion des requêtes ont été testés pour distribuer les requêtes d'information et de support. Le support téléphonique et le courriel qui incombaient d'abord à une seule personne sont apparus comme étant une charge trop accaparante. Cette charge de travail a été mise en rotation, puis en partage au moyen d'outils de gestion collective. L'adoption des divers outils de gestion a nécessité une formation, ainsi que des améliorations. Ainsi le premier logiciel (OTRS) a été adapté parce qu'il ne traitait pas correctement les caractères francophones. Au bout de quelques mois, les *bugs* perdurant et s'amplifiant, un autre logiciel (RT) a finalement été choisi. Il est à noter que la proposition des choix de migrations logicielles est le plus souvent portée par un ou deux travailleurs et validée par une poignée de techniciens. Les autres membres doivent s'adapter et utilisent les outils lorsqu'ils sont rendus nécessaires à la participation dans l'organisation. Les activités reliées à la gestion des requêtes ne sont cependant pas toujours valorisées au sein du groupe.

8.2.3. ESPACES ÉQUIPÉS

Les espaces équipés sont des dispositifs qui se parcourent, s'aménagent et s'organisent en permanence. Les espaces prennent de la place, leur « poids » est compté. Leur disposition, leur organisation et leur alimentation sont en constante négociation. L'occupation de l'espace constitue à la fois un enjeu communicationnel (présence de contenus appropriés sur Internet), social (solidarité, réseau social) et technologique (sécurité).

Espaces du Web collaboratif et politiques de publication

Les politiques d'édition d'un site Web constituent un premier ensemble d'enjeux qui varient selon les groupes. Pour les militants de l'accès que sont le CDEACF et Communautaire, le souci politique porte sur l'accessibilité des contenus en ligne. Ainsi, les sites de ces deux groupes mentionnent clairement qu'ils répondent aux normes d'accessibilité définies par le W3C⁸, contrairement à Koumbit et Île sans fil. Ceux-ci semblent visiblement plus préoccupés par des enjeux liés aux politiques

8. Le World Wide Web Consortium, abrégé par W3C, est un consortium fondé en octobre 1994 pour promouvoir la compatibilité des technologies du World Wide Web: <www.w3.org/>.

de participation dans les sites. Du point de vue des possibilités d'édition des sites, alors qu'un webmestre s'occupe du site du CDEACF, les autres groupes utilisent des gestionnaires de contenus permettant une édition dynamique et collective des contenus mis en ligne. Communautique, qui utilise le logiciel libre de gestion de contenu MODx, utilise également des outils de syndication permettant d'automatiser la publication d'informations en provenance d'autres groupes communautaires.

Pour les militants du code, la documentation du travail constitue une valeur décisive. Pour les bénévoles d'Île sans fil, les réunions et les interventions sont annoncées et documentées sur un wiki⁹. Chez Koumbit, l'hétérogénéité croissante des activités est présentée comme une interdépendance qui implique de préserver la mémoire et la transparence des décisions. Dans ce contexte, la conservation de traces publiques est essentielle pour l'ensemble des activités. Pour Île sans fil comme pour Koumbit, l'usage d'un wiki permet de formaliser l'avancement du travail au regard du groupe. De façon générale, il est remarquable de constater que chez ces deux groupes, la gestion de la documentation technique soit valorisée presque autant que les activités de communication externe. Il semble que ce soit là une pratique propre aux développeurs de logiciel libre. Cependant, nos enquêtes ont révélé l'émergence d'un souci croissant pour la communication visuelle. Ainsi, ces deux dernières années, Koumbit a créé un site CMS¹⁰ en plus de son wiki. Les logos respectifs des deux groupes Koumbit et ISF ont été modifiés (non sans controverses), en faisant appel à l'intervention d'une équipe de graphistes (à majorité féminine).

Espaces solidaires : des pratiques en partage

Île sans fil (ISF) a toujours eu l'intention de constituer des communautés locales à partir du lien virtuel qu'il a établi : « *ISF has focused on creating technical infrastructures that they imagine will form the preconditions for community formation* » (Powell, 2006, p. 4). Chez Communautique, un espace associatif permet de mettre en valeur différentes expériences. De même, chez Koumbit, le projet d'un « forum d'entraide technique solidaire » vise à permettre une circulation horizontale de l'information entre les membres. Il s'agit également pour Koumbit d'étendre la notion de collectif et de renforcer ainsi le sentiment d'appartenance au projet.

9. Les wikis sont des logiciels permettant l'édition collective d'un site Web à partir d'interfaces d'édition et de création d'hyperliens.

10. L'information officielle y est présentée mais les fonctionnalités dynamiques du site sont en fait restreintes aux récits de participation de membres du groupe à des activités politiques et technologiques.

Pour ces trois groupes, la pratique d'une collaboration ou d'une participation publique est perçue comme le support d'un nouveau type de liens sociaux, médiatisés par l'ordinateur mais en même temps bien ancré dans une réalité commune. Nous pensons que ce qui est nommé ailleurs le Web participatif (ou « Web 2.0 ») renvoie à la notion plus ancienne de « communauté de pratiques » (Wenger, 1998). Cela pourrait nous permettre de cerner ce que vise chacun de ces groupes : instaurer, à travers certains dispositifs simplifiés de collaboration, un espace invitant les publics intéressés (usagers, membres, clients) à contribuer, par leur savoir, leur expérience, leur vécu, leur culture, à l'enrichissement de l'activité des collectifs. Nous avons noté cependant, chez les trois groupes, certaines difficultés à faire vivre, à animer et à assurer l'entretien de l'espace associatif. Ainsi, ces différents espaces sont encore sous-développés, mais « appelés à grandir », au dire des différents membres.

Plateformes de services : des outils en partage

Un autre enjeu de la gestion des espaces informatiques est la montée des applications en ligne. Cette logique permet de fournir des services logiciels sans que les particuliers aient à les installer sur leur bureau. Prolongeant la philosophie du partage des applications prônée par les tenants du logiciel libre, cette mutualisation des services apparaît non seulement comme un gain de place, mais surtout comme un gain de temps de gestion. Dans le même esprit, le déploiement de « fermes » informatiques (de wikis et de CMS) facilite la création et la gestion de sites Web. Les logiciels de gestion comptable et de gestion des requêtes utilisés par Koumbit sont également proposés sous cette forme mutualisée en ligne. Deux enjeux limitent encore cette démarche. Un enjeu économique d'abord : l'installation personnalisée de sites Web (qu'une ferme de sites automatiserait) reste encore prisée par les fournisseurs de services, car faciles à facturer sur une base individuelle. Un enjeu politique ensuite : la mutualisation des outils renvoie aux impératifs de sécurisation des espaces physiques d'hébergement.

L'espace physique de l'Internet

Le fait que l'appropriation citoyenne de l'Internet soit tributaire de la gestion d'un espace physique est trop souvent ignoré. Plusieurs controverses ont cependant mis en lumière ce point sensible. La saisie de plusieurs serveurs d'Indymédia, les incursions opérées par les militants à la recherche de points d'accès sans fil gratuits, ainsi que les débats contemporains sur les perspectives de restriction de la bande passante

qui forceraient un Internet à deux vitesses : voilà des exemples de la prise de conscience des enjeux politiques liés à l'appropriation physique de l'infrastructure d'Internet. Les militants communicationnels ainsi que les militants du code ont appris par le biais de différents cas de censure politique de l'Internet que la présence virtuelle dépend largement de la sécurisation des serveurs (risques de saisie) ainsi que des politiques nationales de gestion du trafic des flux de données informatiques. Par exemple, le gouvernement tunisien utilise des serveurs mandataires (*proxy*) lui permettant de choisir les contenus transités et de contrôler l'accès à Internet (surveillance des cybercafés et des particuliers). En dehors des risques de pannes techniques, la sécurisation des serveurs s'appuie notamment sur des solutions d'entraide entre collectifs (hébergement croisé, sites miroirs...).

8.3. ENJEUX POLITIQUES LIÉS À L'ÉQUIPEMENT DES PRATIQUES COLLABORATIVES

8.3.1. LA COMPÉTENCE TECHNIQUE AU POUVOIR

La manière dont les collectifs s'équipent en technologies collaboratives reproduit en partie des formes traditionnelles de domination technocratique. Tout d'abord, dans un univers dominé par une forte culture technique, les personnes issues d'une culture moins technique ont souvent du mal à négocier des choix technologiques dont ils ne comprennent pas forcément l'intérêt ou l'avantage politique pour l'organisation. Au sein d'une organisation dominée par des techniciens, l'adoption d'une nouvelle technologie est souvent mise de l'avant comme solution à des problèmes organisationnels qui ne seront pas abordés sous un angle social ou humain. Ensuite, bien que les logiciels choisis soient documentés en ligne, les choix technologiques sont rarement négociés par l'ensemble du collectif, d'abord parce qu'une spécialisation impose une division des responsabilités, mais aussi parce que, bien que gratuit, le choix d'un logiciel implique un coût d'installation et de formation qui limite les essais organisationnels et les retours en arrière. Enfin, les techniciens étant le plus souvent des hommes et des informaticiens de métier, les questions de genre sont rarement abordées de façon égalitaire. Une autre difficulté émerge de la façon dont sont développés les dispositifs techniques. Si les technologies libres permettent aux usagers experts de se faire aussi *bidouilleurs* lorsqu'un outil ne les satisfait pas, ce sont donc le plus souvent les outils intéressant les programmeurs qui vont être améliorés, beaucoup moins les outils intéressant les graphistes ou dessinateurs qui n'ont

pas le bagage technique suffisant pour intervenir sur la technique. Le développement communautaire des logiciels implique ainsi une forme de « sectorisation » dans les activités de production.

Ce régime intimiste de production des technologies tend à s'étendre à tous les métiers équipés par des technologies informatiques, à mesure que des développeurs aux compétences diverses s'impliquent dans cette forme de développement. La contribution à l'amélioration des logiciels se fait également par un retour des usagers vers la communauté des développeurs en lui signalant des *bugs* à résoudre. Les usagers peuvent attendre en retour un soutien de la communauté de développeurs mais aussi de la part d'autres usagers (documentation, partage de pratiques grâce aux listes et forums, foires aux questions et autres wikis liés aux outils utilisés). Une collaboration élargie se met donc en place entre usagers ou développeurs de niveaux similaires, mais aussi entre expertises divergentes, à mesure que certains usagers gagnent en compréhension technique, d'une part, et que les développeurs acquièrent une compréhension des difficultés des usagers, d'autre part. En ce qui concerne les questions de genre, on peut également estimer que des espaces de discussion et d'intervention se mettent en place. Le CDEACF héberge ainsi la liste de discussion Net-Femmes qui constitue un espace privilégié pour la prise de parole des femmes concernant leurs expériences vécues avec des TIC.

8.3.2. LA NÉGOCIATION DES CONDITIONS D'APPROPRIATION SOCIALE DES TECHNOLOGIES

La mise en débat des technologies organisationnelles est tributaire de plusieurs conditions. Tout d'abord, un enjeu de taille réside dans la représentation que les travailleurs se font des technologies. Si les dispositifs sont envisagés comme des moyens neutres permettant aux groupes de maximiser la poursuite de leurs missions sociales habituelles, les usagers ne voient pas la raison de se préoccuper des conséquences politiques ou organisationnelles de leur adoption. Proulx, Rueff et Lecomte (2006) notent plusieurs conséquences pragmatiques au fait de soutenir cette représentation. Tout d'abord, dans cette optique, l'activité des militants de l'accès consisterait à faciliter l'appropriation d'outils proposés par des techniciens experts, sans raison d'intervenir sur le processus de construction de ces techniques. Cette représentation des dispositifs informatiques comme outils tracerait une frontière entre militants du milieu communautaire traditionnel (issus d'une culture de l'intervention sociale) et travailleurs de l'informatique (issus d'une culture technique).

Les auteurs révèlent que, lors d'une rencontre avec les acteurs de terrain (voir le chapitre 11 du présent ouvrage), la présentation de cette dichotomie a provoqué de vives réactions chez les militants du code refusant une séparation si tranchée. Une première hypothèse évoque la résistance volontaire des groupes communautaires à l'informatisation du monde social qui se réalise selon une logique technique qui ne vient pas nécessairement servir leurs objectifs intrinsèques. D'autres acteurs de terrain ont réfuté la réalité de cette coupure, en soutenant que les groupes communautaires pouvaient s'impliquer dans la configuration des objets techniques, mais que ce sont des facteurs externes (accès, conditions socioéconomiques, volonté) qui viennent gêner cette appropriation. Enfin, une dernière attitude consiste à reconnaître cette rupture dans les représentations. Dans cette optique, l'appropriation de technologies organisationnelles implique la compréhension d'éléments culturels et politiques qui supposent des discussions et une adoption motivée au même titre que l'adoption d'un programme éducatif, d'un programme de santé ou d'un discours féministe.

Nous croyons que les groupes qui mettent à la disposition de leurs membres des espaces communicationnels et collaboratifs favorisent le développement de compétences argumentatives et critiques ainsi qu'une meilleure maîtrise de certaines dimensions (technique et politique) de leur organisation. On assisterait ainsi à un mouvement inverse de celui observé à l'époque du *travail en miettes* (Friedmann, 1956). L'ère informationnelle conduirait plutôt les groupes communautaires à développer une triple compétence technique, communicationnelle et sociale, ce qui aurait pour effet d'accroître leur domaine de responsabilités sociales de même que l'investissement cognitif de leurs membres dans les activités militantes.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUITON, Christophe et Dominique CARDON (2006). «L'équipement technologique des débats altermondialistes», dans Serge Proulx, Louis Poissant et Michel Sénécal (dir.), *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 335-349.
- BOLTANSKI, Luc et Eve CHIAPELLO (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, coll. «NRF Essais», 843 p.
- CARDON, Dominique (1997). «Les sciences sociales et les machines à communiquer. Une approche bibliographique du Computer Supported Cooperative Work (CSCW)», *Réseaux*, vol. 85, p. 13-51.

- COUTURE, Stéphane (2006). «La construction des modèles du libre», *Le logiciel libre en tant que modèle d'innovation sociotechnique. Pratiques de développement et de coopération dans les communautés*, congrès de l'ACFAS, 16 mai 2006, Montréal, Université McGill.
- DE GAULEJAC, Vincent (2005). *La société malade de la gestion: idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris, Seuil, 276 p.
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI (1980). *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Minuit, 645 p.
- DUMAIS, Michel (2005). «Carnet de blogues du 25 avril 2005». En ligne: <democratie.communautique.qc.ca/blog/index.php?2005/04/28/15-michel-dumais>, consulté le 3 septembre 2007.
- GRANJON, Fabien (2001). *L'Internet militant: mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Apogée, 192 p.
- FAUTEUX, Stéphane et Maryse RIVARD (2006). *Rapport d'observation du Centre de documentation et d'éducation des adultes et la condition féminine*, Rapport de recherche du LabCMO, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- FEENBERG, Andrew et Maria BAKARDJIEVA (2004). «Consumers or citizens? The online. Community debate», dans Andrew Feenberg et Darin Barney (dir.), *Community in the Digital Age: Philosophy and Practice*, Lanham, Rowman & Littlefield, p. 1-29.
- FRIEDMANN, Georges (1956). *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, 347 p.
- GENSOLLEN, Michel (2004). «Économie non rivale et communautés d'information», *Réseaux*, vol. 124, p. 110-204.
- LAMOUREUX, Henri et al. (2002). *La pratique de l'action communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 436 p.
- LICOPPE, Christian (2006). «Économies de la disponibilité et transformation des pratiques de communication: présence connectée et usages des sonneries musicales», *Conférence publique au Cité*, 23 février 2006, Montréal, Université de Montréal.
- POWELL, Alison (2006). *Île sans fil as a digital formation*, Rapport de recherche du LabCMO, Montréal, Université du Québec à Montréal.

- PROULX, Serge (2006). «Les militants du code», *Le logiciel libre en tant que modèle d'innovation sociotechnique. Pratiques de développement et de coopération dans les communautés*, congrès de l'ACFAS, 16 mai 2006, Montréal, Université McGill.
- PROULX, Serge et Nicolas LECOMTE (2005). «Une monographie de Communautaire: portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire», dans *Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking (CRACIN)*. En ligne: <www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/publications/pdfs/WorkingPapers/CRACIN%20Working%20Paper%20No%207.pdf>, consulté le 23 août 2007.
- PROULX, Serge, Nicolas LECOMTE et Julien RUEFF (2006). *Portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire*, 40 p. En ligne: <www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2006_01.pdf>, consulté le 9 octobre 2007.
- VON HIPPEL, Eric (2005). *Democratizing Innovation*, Cambridge, MIT Press. En ligne: <web.mit.edu/evhippel/www/democ.htm>, consulté le 10 avril 2007.
- WENGER, Etienne (1998). *Community of Practices, Learning, Meaning and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 318 p.



***LES TRANSFORMATIONS
DES RAPPORTS DE GENRE
DANS LES GROUPES ASSOCIATIFS***

Christina Haralanova

*Il n'y a rien d'inévitable ni de naturel dans les modes
d'identification de la technologie au masculin et
dans les modes de définition de la masculinité
en termes de compétence technique.*

9.1. LES TECHNOLOGIES ET LE GENRE : DEUX NOTIONS EN RELATION

À l'aube du XXI^e siècle, notre société subit une variété de transformations, engendrées par le développement intensif des nouvelles technologies. Cette période, appréhendée par certains observateurs comme le prolongement de l'ère informationnelle (Proulx, 2007, p. 115), se caractérise par l'évolution dynamique des nouvelles technologies, une accélération des échanges interpersonnels, l'apparition de nouveaux canaux médiatiques et l'émergence de nouveaux espaces publics. L'accent est donc mis sur le développement de modes originaux de communication élaborés dans le cadre de relations médiatisées par ordinateurs, mais aussi sur une présence accrue des technologies dans les activités au quotidien. Dans ce contexte, on s'interroge sur la place des femmes dans ces transformations intensives, affectant autant l'économie que la politique dans la société.

Dans les années 1980, les études féministes se fondaient sur le présupposé du déterminisme technologique. Elles s'intéressaient par conséquent aux impacts des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la vie des femmes. Parce qu'elles associaient les technologies aux structures capitalistes et patriarcales, certaines femmes ont choisi de les rejeter de leurs principaux centres d'intérêt (Wajcman, 2002, p. 54). Même après le tournant constructiviste des études féministes des années 1990, les recherches continuent à démontrer une présence minoritaire des femmes dans les domaines de l'informatique et des technologies. Dans les faits, les femmes se représentent toujours les technologies comme de simples outils. Selon Chat Garcia Ramilo, coordinatrice régionale du programme d'appui aux femmes de l'Association pour le progrès des communications¹ (APC), « les femmes sont absentes de tous les processus et espaces de construction liés aux règles, aux structures, aux standards et aux outils des technologies de l'information et de la communication. Les technologies restent, elles aussi, malgré leur développement intensif, à l'écart des débats qui animent les mouvements féministes, et ce, malgré leur développement intensif » (Ramilo, 2006, p. 68).

Une question cruciale se pose alors au sujet de l'interrelation entre les femmes et les technologies, et sur laquelle débattent nombre de chercheurs depuis une vingtaine d'années. Elle a été posée par Synthia Cockburn pour la première fois en 1983. Les technologies sont-elles façonnées par le genre, et le genre est-il, réciproquement,

1. Le site Web de APC, <apc.org>.

façonné par les technologies? (Cockburn, cité par MacKenzie et Wajcman, 1999, p. 25). La première partie de cette question est analysée en détail par Judy Wajcman dans son article «La construction mutuelle des techniques et du genre: l'état des recherches en sociologie». Elle y constate l'absence de la question du genre dans les recherches en sciences sociales sur les technologies, et ce, même avec le développement des études postulant l'interpénétration de la technique et de la société (à l'instar du constructivisme social) (Wajcman, 2002, p. 56). Bien que la masculinité n'ait jamais été explicitement discutée en tant que facteur prédominant dans le domaine technologique, les travaux historiques démontrent le caractère éminemment masculin des nouvelles technologies. Ils dévoilent en effet une division sexuelle de la technique, résultant d'une séparation entre le travail «masculin» et «féminin». Par conséquent, une sexualisation des machines s'est imposée, certaines étant considérées comme féminines (le téléphone portable par exemple) et d'autres comme masculines (les technologies informatiques en général) (Jouët, 2000, p. 504). L'omniprésence de la «gent» masculine s'exprime autant par les stéréotypes sociaux imposés dans l'usage domestique et professionnel des machines que par le langage masculin à l'œuvre dans les domaines de l'informatique, de l'ingénierie et des sciences (Jouët, 2003, p. 62). Cette logique masculine est l'un des principaux facteurs d'exclusion des femmes dans les domaines relatifs aux TIC (MacKenzie et Wajcman, 1999, p. 25). Par conséquent, il n'est pas surprenant que les femmes soient en minorité parmi les professionnels et les concepteurs. En 2003, elles comptaient pour à peine 26% des informaticiens et un maigre 9% des ingénieurs informatiques au Canada (Womenspace, 2003).

La deuxième partie de la question de Cockburn porte sur l'importance des technologies dans la constitution de l'identité masculine. Elles produisent des divisions sexuelles en imposant différents rôles aux hommes et aux femmes dans la vie quotidienne et professionnelle. Le clivage provient initialement des modèles de socialisation des enfants, ainsi que de la ségrégation du genre dans les activités professionnelles et domestiques. Les technologies redéfinissent les hiérarchies, les discriminations et les disparités existantes, en introduisant deux problématiques inédites: l'inégalité de l'accès aux technologies selon le sexe, d'une part, et les déséquilibres de la participation aux processus d'innovation entre les genres, d'autre part. Loin d'être une question secondaire, le genre révèle plusieurs enjeux sociopolitiques majeurs inhérents à l'innovation technologique. Dans la mesure où les technologies et les genres se coconstruisent, des efforts doivent encore être faits pour atténuer, voire supprimer, les déséquilibres entre

hommes et femmes dans les domaines technologiques. Selon Wajcman, il serait même nécessaire de développer une nouvelle science fondée sur les valeurs féminines (Wajcman, 2006, p. 18).

Malgré ce diagnostic, révélant un clivage entre les genres dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, nous pouvons donner plusieurs exemples encourageants de projets mis en œuvre à l'initiative des femmes. Celles-ci ont la particularité de s'approprier les TIC dans leurs usages quotidiens, de les modifier pour satisfaire leurs besoins ou de participer activement à leur développement.

Dans les pages qui suivent, nous observerons les transformations des modes de communication des groupes associatifs de femmes au Québec. Ensuite, nous porterons notre attention sur l'interrelation entre les groupes en informatique et les rapports de genre en considérant notamment trois éléments: l'apparition du cyberféminisme, les relations de genre dans les groupes associatifs, mais aussi l'articulation entre les mouvements du logiciel libre et les luttes féministes. Il s'agira au fond de répondre à la question suivante: comment les femmes appartenant à ces groupes modifient-elles les rapports de genre et trouvent-elles leur place dans ces espaces masculinisés? Nous illustrerons cette analyse avec des exemples tels que le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), le Studio XX, Koumbit et Île sans fil.

9.2. LES RÉSEAUX DE FEMMES AU QUÉBEC

De plus en plus, les groupes associatifs au Québec se branchent sur l'Internet pour multiplier leurs capacités en situation de travail: trouver de nouvelles formes de communication à une échelle nationale et internationale; avoir un accès à l'information stratégique; utiliser de nouveaux outils pour accéder à leurs groupes cibles et à leurs partenaires; diffuser de l'information ou encore se rendre plus visibles. Ils deviennent des intervenants actifs dans la vie de l'Internet, agissant à la fois comme utilisateurs et créateurs de contenus. Ils tissent des liens et se transforment en réseaux.

Les groupes de femmes ne font pas exception. Dans le contexte de leurs activités en tant qu'organisations à but non lucratif (OBNL), l'usage de l'Internet représente souvent pour eux un outil de mobilisation et d'activisme. Même s'ils doivent surmonter plusieurs obstacles dans leurs usages des TIC et de l'Internet, les technologies sont

envisagées, pour une majorité de ces groupes, comme des outils peu coûteux et plus adéquats pour communiquer, partager et échanger des connaissances et des ressources (Shade, 2002, p. 34). Les réseaux de femmes sont aujourd'hui multiples, englobant des collectifs militants et innovants, des groupes impliqués dans la recherche et l'art, ainsi que des associations plus institutionnelles s'investissant dans le domaine de la précarité, du développement durable, de la pauvreté. Plus récemment, un nouveau mouvement s'est distingué en s'intéressant plus particulièrement à la question de la place des femmes par rapport aux TIC. Au Québec, c'est le cas d'organismes comme Cybersolidaires, le Studio XX et le CDEACF. Ces derniers ont pour but de diffuser et de partager des connaissances féminines, de créer des réseaux de partenaires et de former des femmes à l'usage stratégique des technologies. Voici deux exemples de ce type d'initiatives au Québec.

Le Studio XX² est un centre féministe d'artistes engagés dans l'exploration, la création et la critique des arts technologiques. Fondé en 1996, le centre a pour mission d'initier les femmes au monde numérique, en offrant des solutions à base de logiciels libres. Un de leurs projets importants, intitulé *Terre à terre dans le cyberspace*: un outil de mobilisation au service des militantes, lancé en 1999, visait à favoriser l'accès à Internet de femmes montréalaises d'origines et de conditions variées. Il s'agissait d'un projet de veille technologique, réalisé en fonction d'intérêts féminins, incluant d'autres aspects tels que l'informatisation des femmes pour qu'elles puissent prendre des décisions éclairées sur l'usage des TIC; le développement des habiletés des travailleuses dans les organismes à but non lucratif, ainsi que la création d'un réseau favorisant l'entraide entre les femmes québécoises. Ce projet avait pour objectif d'éliminer les obstacles à l'accès et à l'utilisation de l'Internet, mais aussi de faciliter le branchement de femmes au réseau Internet, pour qu'elles prennent la place qui leur revient dans le cyberspace (Lelièvre, 1999).

Un deuxième organisme, le CDEACF³, a introduit un modèle pionnier au Québec en matière de TIC, avec le projet Internet au féminin, d'une part, et la publication de recueils féministes de langue française, d'autre part. À la fin des années 1990, le CDEACF créa le réseau NetFemmes⁴ afin d'assurer la présence active des femmes dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Aujourd'hui, avec plus de 600 groupes et associations de femmes qui

2. Le site Web de StudioXX, <www.studioxx.org>.

3. Le site Web du CDEACF, <www.cdeacf.ca>.

4. Le portail Réseau NetFemmes, <netfemmes.cdeacf.ca>.

forment le réseau NetFemmes, le site promeut la création de liens et favorise la promotion des activités de ses membres. Mis à jour de façon continue, le site Web de NetFemmes ne cesse de s'enrichir d'annonces, de notices bibliographiques sur les nouvelles parutions, mais aussi de documents provenant de plus de 4 000 auteurs. Les membres du groupe NetFemmes misent davantage sur leurs moyens pour soutenir l'autonomie du réseau: le CDEACF a implanté son propre serveur pour héberger le site et les listes de discussion féministes, ainsi que les sites de plus de 200 groupes de femmes. Le CDEACF a aidé plusieurs de ces groupes à créer leur site Web, afin de faciliter la diffusion de leurs contenus, et à devenir plus visibles et autonomes dans l'espace Internet.

Ainsi, l'usage des technologies permet aux organisations et aux individus d'améliorer la qualité de leur travail, de leur assurer une plus grande visibilité et d'accroître l'efficacité des échanges. L'interrelation entre organisations militantes et technologies redéfinit les luttes des femmes et leur offre de nouvelles occasions de mutualiser leurs actions pour amplifier leur impact. Cela donne donc une signification différente aux TIC, non seulement en tant qu'outils techniques, mais aussi politiques, lorsqu'elles sont utilisées à des fins militantes.

Les exemples évoqués jusqu'ici démontrent de quelle manière les femmes et les groupes associatifs de femmes mettent en place des pratiques militantes avec les TIC. Mais alors, quels peuvent être les facteurs défavorables à l'appropriation féminine des technologies? Pourquoi reste-t-il un écart dans les usages des TIC entre les hommes et les femmes?

9.3. PRINCIPAUX DÉFIS DES GROUPES ASSOCIATIFS RELATIFS À L'APPROPRIATION DES TECHNOLOGIES

Les recherches effectuées au cours des dernières années auprès des groupes féministes au Québec démontrent l'existence de nombreux obstacles relatifs à l'adoption des technologies (Lelièvre, 1999; Pollock et Sutton, 2003; Bédard, 2003). Un équipement désuet ou inadéquat, résultant d'un financement insuffisant, semble être l'obstacle le plus évident pour les groupes de femmes. Les recherches révèlent également l'existence de blocages sociaux, liés aux usages, aux habitudes ou encore à la spécificité du travail des groupes étudiés. Sont également considérés comme des entraves le manque d'expérience et de formations, l'absence de temps pour l'apprentissage ou le manque de confiance pour s'intégrer dans un domaine souvent étranger aux préoccupations

des femmes. Souvent, c'est une combinaison de ces facteurs qui empêche les femmes de s'impliquer activement dans les TIC et en particulier dans l'Internet. De plus, l'implantation d'une nouvelle technologie doit nécessairement s'adapter à la culture organisationnelle de chaque groupe. Les particularités de leur travail doivent en effet être prises en compte. Par conséquent, il y a toujours un risque de mettre en place des pratiques inadéquates, causées par de mauvaises politiques organisationnelles, négligeant les besoins des utilisateurs ou les particularités de leur culture.

L'absence d'une prise de conscience des bénéfices apportés potentiellement par les TIC est un autre frein important. Plusieurs organisations admettent en effet que leurs employées ont besoin d'être formées pour mieux comprendre les avantages des TIC. On constate également un manque de contenu francophone spécialisé sur les nouvelles technologies. Plusieurs recherches et ressources sur ce sujet ne sont effectivement publiées qu'en anglais. Bon nombre de logiciels ne sont également pas traduits, ce qui limite leur utilisation par des organismes francophones. De plus, beaucoup de répondants dans les recherches citées ont noté que ce n'était pas une priorité du gouvernement (principal soutien financier des OBNL au Québec) d'encourager la mise en ligne des contenus féministes en langue française (Ollivier et Denis, 2002, p. 9-10).

Enfin, certains groupes souffrent d'une grande marginalisation et n'ont pas facilement accès aux TIC. Au Québec, c'est notamment le cas des femmes autochtones, des femmes appartenant aux minorités visibles⁵, des femmes issues des communautés ethnoculturelles, des femmes ayant une limitation fonctionnelle ou des femmes en situation de pauvreté. Ce contexte inéquitable amplifie la fracture numérique entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes (Macnaughton-Osler et Ndejuru, 2004, p. 25).

Malgré ces nombreux défis, l'usage des TIC est considéré comme souhaitable, même parmi la moitié des groupes féministes non branchés à l'Internet, et ce, pour différentes raisons. Selon la recherche d'Ollivier et Denis, on cite en premier lieu la rapidité de la communication, suivie du besoin d'effectuer des économies d'argent et de temps, de la facilité d'accès à l'information, des grandes possibilités de diffusion de

5. L'article 3 de la Loi sur l'équité en matière d'emploi de 1995 précise que «font partie des minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche», <lois.justice.gc.ca/fr/E-5.401/index.html>.

l'information, de formation de partenariats et de contacts, ainsi que de la visibilité offerte aux groupes (Ollivier et Denis, 2002, p. 4). Mais ce n'est pas seulement cela. Comme le soulignent Pollock et Sutton dans leur travail, *Les femmes et l'Internet: participation, impact, autonomisation et stratégies*, être branché ne signifie pas se contenter de consommer de l'information disponible selon un modèle descendant, mais également être capable de contribuer (Pollock et Sutton, 2003, p. 7).

9.4. LA CULTURE TECHNIQUE ET LES RAPPORTS DU GENRE

9.4.1. LE CYBERFÉMINISME

Les femmes naviguent sur la Toile en proportion égale aux hommes⁶, dans un cyberspace qui influence les environnements de travail et les cultures contemporaines. Bon nombre d'entre elles apprennent à créer leur propre site Web et à choisir le logiciel le mieux adapté à leurs besoins. De plus, même si plusieurs préjugés et stéréotypes concernant les « professions masculines » perdurent, les femmes sont de plus en plus présentes dans la production du code ainsi que dans la conception des innovations. Ces transformations au sein du monde technologique produisent également des transformations sociales (Bruxelles, *Agenda social*, 2003, p. 15-16) telles que la naissance, au début des années 1990, du cyberféminisme, un mouvement numérique à caractère politique. Culture féministe dans l'espace Internet, le cyberféminisme vise à améliorer la condition de vie des femmes en ayant recours à une combinaison de solutions issues de l'Internet et des TIC. Perçu comme une théorie sociale en développement, le cyberféminisme résulte de l'appropriation féminine de l'espace numérique et des technologies du virtuel (Breeze, 2006). Le cyberféminisme offre un cadre d'analyse pertinent, permettant d'appréhender l'Internet comme un espace exploitable par les femmes à des fins militantes (Campbell, 2003).

La féministe anglaise Sadie Plant, une des premières à employer le terme cyberféminisme (en 1992), considère que le passage à la société numérique s'accompagne aussi d'une féminisation. « Le cyberféminisme existe seulement dans la pluralité, dit-elle. En ce sens, le cyberféminisme tend à supprimer les structures hiérarchiques, et donne à une multitude de voix la possibilité de parler et d'être entendues. Cet environnement est un réseau » (Plant, cité par Sollfrank, 2003, p. 4).

6. Selon Statistique Canada, <www40.statcan.ca/l02/cst01/comm15_f.htm>.

Selon la chercheuse française Josiane Jouët, les femmes impliquées dans l'espace virtuel peuvent dorénavant manifester plus de confiance en elles-mêmes, car elles ne sont pas interrompues dans les discussions en ligne et leur point de vue est davantage pris en compte (Jouët, 2003, p. 78). Wajcman défend quant à elle un « optimisme critique », en considérant qu'au sein du cyberspace, les femmes peuvent au moins entretenir le rêve d'un monde libéré des hiérarchies de genre. Elle voit le cyberféminisme comme étant une source de pouvoir pour les femmes (Wajcman, 2002, p. 69).

Toutefois, pour utiliser les TIC à des fins féministes, les femmes doivent entrer en collaboration avec les groupes techniques qui conçoivent les outils, en vue de se les approprier et de participer à leur conception. Or, les femmes sont souvent fortement minoritaires dans les groupes informatiques et, par conséquent, leurs intérêts y sont peu représentés. Quels sont les défis pour participer à ces groupes masculinisés et quelles approches les femmes peuvent-elles adopter pour espérer plus d'équité?

De nombreux exemples montrent la nécessité pour les femmes de lutter pour se tailler une place dans les organisations en informatique. Nous étudierons les cas de deux groupes québécois situés à Montréal : Koumbit et Île sans fil (ISF), qui furent tous deux l'objet d'une ethno-graphie réalisée en 2004-2006 par deux observatrices du LabCMO (voir les chapitres 6 et 7 du présent ouvrage). Ensuite, nous analyserons brièvement les rapports de genre dans le mouvement du logiciel libre pour éclairer les causes de l'absence des femmes dans ce domaine (autant parmi les développeurs que chez les utilisateurs du libre).

9.4.2. KOUMBIT

Il existe beaucoup d'organisations au Québec facilitant les échanges entre les groupes communautaires et les concepteurs de technologies de l'information et de la communication. Plusieurs d'entre elles servent de conseillers pour répondre à un ensemble de besoins, notamment l'identification des sources de financement, la préparation des demandes de subvention, l'achat d'équipement, l'utilisation des logiciels, la résolution des problèmes techniques et la création de sites Web.

C'est le cas de Koumbit⁷, une organisation à but non lucratif, qui offre des solutions technologiques à un grand nombre d'organismes québécois. Groupes communautaires, mouvements sociaux,

7. Le site Web de Koumbit, <www.koumbit.org>.

organisations régionales ou locales peuvent bénéficier, grâce à Koumbit, d'un soutien technique, d'un choix de logiciels adaptés à leurs besoins et d'un hébergement de sites Web facilement exploitables. Koumbit a une double mission : développer l'autonomie technologique des groupes sociaux et créer un espace d'entraide pour les travailleurs des technologies de l'information engagés socialement, notamment dans le domaine du logiciel libre.

Koumbit peut être considéré comme étant une organisation ouverte pour ceux et celles qui désirent se joindre à l'équipe. Cependant, même si les membres de l'équipe n'admettent pas ouvertement un sexisme dans leurs relations, celui-ci s'exprime indirectement : les femmes prennent en effet proportionnellement moins la parole dans les réunions hebdomadaires. De même, les décisions prises au conseil d'administration sont essentiellement le fait des hommes. Lors des entrevues réalisées par Goldenberg, les membres de l'équipe affirment que « ce n'est pas une question de genre, mais plutôt une question de "*non geek*" » (Goldenberg, 2006, p. 39).

Pour illustrer cela, Goldenberg présente un exemple. En général, le travail le plus valorisé par les membres de l'organisation est celui du développement Web, un secteur dominé par les travailleurs masculins. Les femmes sont plus souvent impliquées dans des travaux de graphisme, une tâche très exigeante et professionnelle, mais souvent assimilée à un exercice esthétique contingent, perçu comme secondaire par les clients de Koumbit. En revanche, le travail *geek* – le développement Web – est toujours au premier plan, suivi de très près par la clientèle. C'est pourquoi les femmes de l'équipe doivent lutter pour que leur place et leur travail soient plus reconnus.

Les rapports de genre participent ainsi à la valorisation des rôles des membres de l'équipe de Koumbit. L'évolution de la collaboration entre les femmes et les hommes dans l'organisation est toujours en développement et cela exige une adaptation de la part de tous les membres, que ce soit au plan de la communication, du langage, de l'éthique, ou encore de la distribution des tâches. Des efforts sont cependant faits pour retenir les femmes et pour les impliquer davantage. La présence de femmes non techniciennes dans l'équipe a aidé le groupe à modifier ses modes de communication, à adapter leur langage, à reconnaître le travail non technique comme étant tout aussi

8. Le terme « *non geek* » utilisé dans cet article devrait être interprété comme étant une personne qui n'est pas une passionnée impliquée dans le développement en informatique.

valable. De plus en plus, les membres sont encouragés à partager et à transférer leur expérience, à former les autres pour que tous puissent travailler ensemble. Cet exemple révèle finalement l'intérêt des efforts visant à instaurer le respect et l'égalité dans les relations entre les membres d'une organisation.

9.4.3. ÎLE SANS FIL

Un deuxième exemple de groupe informatique ancré dans le milieu communautaire est Île sans fil⁹ (ISF). Cette organisation a pour mission de fournir un accès à Internet sans fil public et gratuit dans la région de Montréal. ÎSF entend utiliser ses points d'accès, installés dans des cafés ou des organisations en ville, pour promouvoir l'interaction entre ses usagers, présenter des œuvres artistiques originales, tout en fournissant de l'information pertinente à l'échelle locale.

L'équipe est constituée à 90 % d'hommes, occupant davantage les fonctions techniques. Les femmes s'impliquent plutôt dans d'« autres activités », telles que la création des projets d'art pour les points d'accès à Internet publics, les relations avec les médias, la supervision de la collecte d'information démographique et une participation au plan du marketing. Toutes ces tâches sont difficiles à quantifier pour mesurer leur contribution directe au bien-être de l'organisation.

Tout comme Koumbit, ISF n'est pas une organisation institutionnalisée : plusieurs réunions se déroulent dans des lieux publics, les décisions se prennent à la majorité, avec une certaine légèreté. On ne fait pas attention au langage, au jargon technique. Parler rapidement et fort dans les rencontres est une règle informelle structurant les discussions. Tous ces facteurs compliquent l'intégration d'une personne dont les compétences ne sont pas techniques ou encore quelqu'un ne partageant pas les mêmes habitudes, ce qui est souvent le cas avec les femmes de l'équipe. Selon Alison Powell, dans son ethnographie sur ISF, « les femmes ne font pas partie du club – même si elles sont invitées, et ce, avec de bonnes intentions » (Powell, 2006, p. 27).

Pour les hommes de l'organisation, la technologie est un hobby plutôt qu'un travail. Ils font peu de différences entre les relations de travail et l'amitié, entre les obligations et le temps libre – tout va de pair. « Ordinateurs, réseaux informatiques, pizza et bière », ce sont les thèmes et les valeurs les plus manifestes de cette microsociété favorable aux rencontres entre les hommes de l'équipe (les femmes s'intéressant

9. Le site Web d'Île sans fil, <ilesansfil.org>.

souvent à d'autres activités sociales, extérieures à ce réseau). Ainsi, ce réseau social, formé par les habitudes de l'organisation, bénéficie en premier lieu aux hommes du groupe et attire spontanément peu les femmes (Powell, 2006, p. 28).

Tous ces exemples démontrent un fait intéressant : ISF en tant qu'organisation informelle, pourtant favorable à l'intégration et à la participation des femmes, finit par être « plus conservatrice qu'une grande entreprise institutionnalisée » (Powell, 2006, p. 28). Quoique l'environnement ne soit pas intentionnellement sexiste de manière générale (bien qu'il existe certains cas), l'atmosphère de travail n'est pas toujours équilibrée et n'encourage pas la participation des femmes.

Cependant, les difficultés de communication observées entre les genres, ainsi que la séparation sexuée entre les membres dans l'organisation, produisent également un effet positif, souligne Powell. « Les femmes ont formé leur groupe de travail, où elles peuvent discuter des nouveaux développements pour l'organisation. » Dans ce groupe, elles ont établi une atmosphère de prise de décisions en consensus, elles écoutent les opinions des autres et se trouvent des intérêts communs. Par conséquent, elles sont devenues plus confiantes lors des réunions mixtes, en se soutenant mutuellement dans leurs propositions et dans leurs argumentations devant le groupe.

Les exemples de Koumbit et Île sans fil ne sont évidemment pas des cas isolés. Cela étant dit, ces deux organisations sont plus ouvertes et plus conscientes des problèmes liés aux rapports de genre que bien d'autres collectifs. Mais il est nécessaire de maintenir les efforts pour que les femmes prennent une place égale dans les sociétés technologiques masculinisées, pour que leur travail devienne visible et valorisé. En outre, les femmes ne doivent pas avoir à agir comme des hommes pour que leurs idées et propositions soient acceptées dans les discussions de l'équipe.

9.4.4. LE MOUVEMENT DES LOGICIELS LIBRES

Un aspect intéressant dans la construction mutuelle des femmes et des technologies est la relation entre les groupes féministes et le mouvement du logiciel libre. Le logiciel libre, comme le décrit la féministe française Joëlle Palmieri, dans son article « Libre, la loi du genre », est un bien commun indispensable pour les groupes associatifs et militants. La philosophie du logiciel libre, permettant la libre exploitation, la redistribution et l'adaptation du programme, offre de nombreux choix

aux utilisateurs. Selon Palmieri, il permet de « valoriser les alternatives économiques, sociales, politiques et culturelles portées par les femmes dans le monde et d'analyser les disparités du genre à l'échelle mondiale » (Palmieri, 2004, p. 4). Le libre stimule également le développement local par sa possibilité d'être adapté facilement aux langues locales (incluant dialectes et langues non officielles) ou aux besoins spécifiques de certains groupes (par exemple ceux des handicapés ou des analphabètes). Le libre unifie donc des petites communautés appartenant à différentes régions dans le monde, les aide à travailler dans un but commun et à publier en ligne du contenu original (soit du texte, du son ou de vidéo) (Haralanova, 2005, p. 4-5).

Comme le signalent certaines chercheuses, les deux mouvements sont très similaires du point de vue de leurs valeurs. Plusieurs aspects du logiciel libre, comme le partage de la connaissance ou le questionnement critique des mécanismes de pouvoir, sont également caractéristiques du féminisme (Le projet Ada, 2005). Certains groupes de femmes partagent même explicitement des objectifs communs avec la communauté du libre : combattre la fracture numérique entre les pays et entre les communautés, assurer un meilleur accès à l'information, démocratiser les outils nécessaires pour l'éducation, etc.

De plus, en raison de problèmes de sous-financement, plusieurs groupes de femmes retardent l'actualisation de leurs ressources informatiques, tout en essayant de maintenir l'efficacité de leurs activités. Les logiciels libres offrent alors un choix alternatif, celui de faire la mise à jour en fonction de leurs possibilités, sans être restreintes par des licences limitant le nombre d'utilisateurs ou la durée d'utilisation. Cela permet aux organisations féminines de réduire leur dépendance envers une seule compagnie ou d'éviter d'être limitées par une licence.

S'il existe effectivement beaucoup de points de convergence entre ces deux mouvements, pourquoi ne sont-ils pas intimement liés entre eux ? On constate même, contre toute attente, une absence visible de femmes engagées dans la conception des logiciels libres. Yuwei Lin, dans son essai *Les dimensions du genre dans le développement du Libre* (Lin, 2005, p. 1), insiste sur l'insuffisance des idées de liberté, d'inclusion et d'égalité, pourtant revendiquées par ce mouvement, dans la mesure où en 2002, les femmes ne représentaient que 1,1 % de l'ensemble des développeurs de logiciels libres. Parallèlement, les organisations féministes sont, elles aussi, peu nombreuses à s'approprier des plates-formes libres dans leurs pratiques quotidiennes.

La fracture dans la communication entre les développeurs et les utilisateurs du libre est un autre facteur explicatif (Le projet Ada, 2005). Il faut apprendre à maîtriser le jargon informatique avant de pouvoir faire appel à l'aide en ligne sur les listes de discussions des développeurs. L'environnement masculin et la langue sexiste souvent observés dans ces listes constituent alors un frein pour de nombreuses femmes, même si celles-ci cherchent à s'impliquer (Henson, 2002, p. 4, 11).

Un autre problème réside dans le fait que les logiciels libres exigent du temps pour développer les habiletés requises. Plusieurs femmes ne disposent pas de ce temps pour s'investir dans de nouveaux outils, d'autant plus que les TIC ne sont pas un domaine prioritaire pour elles. Au Québec, il existe des organisations, telles que Communautique¹⁰, le Studio XX, Koumbit et le CDEACF, qui offrent des formations et du soutien technique pour stimuler l'adoption de logiciels libres dans les organisations de femmes. De plus, il y a des modèles intéressants dans le monde qui fonctionnent localement pour introduire les femmes aux logiciels libres tels que le mouvement Software Libre Mulheres¹¹ (Brésil) mais qui n'ont pas encore d'équivalent au Québec. Ce sont des cas exemplaires qui démontrent comment se créent des relations entre les mouvements de développeurs du libre et les groupes féministes, et comment les deux s'influencent mutuellement.

À l'échelle mondiale, de nombreux groupes font des efforts pour unir leurs initiatives, tout en incluant davantage les femmes dans le mouvement du logiciel libre. Des mouvements se créent comme «Debian Women¹²», «Ubuntu Women¹³», et «LinuxChix¹⁴», aidant les femmes à se joindre en offrant des conseils et du soutien technique, tout en initiant des discussions sur le genre et les TIC. Cependant, même avec ces nombreuses initiatives, une certaine période de temps sera nécessaire pour qu'il y ait une prise de conscience, et beaucoup d'efforts devront par conséquent encore être investis.

La philosophie des logiciels libres crée un paradigme alternatif au développement, à l'accès et à l'appropriation des outils techniques. Elle offre une façon d'abattre les barrières entre les TIC et les femmes, tout en ayant davantage de contrôle sur les technologies, permettant également d'utiliser des logiciels fiables et sécuritaires, et enfin de collaborer avec d'autres groupes de la communauté du libre.

10. Le site Web de Communautique, <www.communautique.qc.ca>.

11. Le site Web du Projeto software livre mulheres, <mulheres.softwarelivre.org>.

12. Le site Web de Debian Women, <www.women.debian.org>.

13. Le site Web d'Ubuntu – Women, <www.ubuntu-women.org>.

14. Le site Web de LinuxChix, <www.linuxchix.org>.

CONCLUSION

En conclusion, nous pouvons observer de nombreuses transformations des rapports de genre à l'ère numérique. Les TIC facilitent les luttes des femmes contre la discrimination du genre, mais les femmes et les groupes de femmes doivent en retour influencer le développement des TIC pour que ces dernières soient plus inclusives et mieux adaptées à leurs besoins.

La construction sociale du genre, telle que nous l'avons observée dans les exemples ci-dessus, est en évolution. Les femmes s'initient de plus en plus aux technologies informatisées dans les milieux professionnels. La pertinence d'un réseau croissant de groupes de femmes sur le Web, œuvrant pour l'inclusion et l'égalité est devenue une expérience unique que les femmes ne peuvent pas ignorer. Les technologies de l'information et de la communication évoluent, elles aussi, en présence des rapports du genre. Elles se transforment pour devenir plus accessibles au grand public, pour s'intégrer davantage dans les pratiques quotidiennes. Les TIC sont beaucoup plus que des « artefacts » : elles sont le produit de pratiques sociales et de savoirs particuliers.

Les relations établies entre les membres des groupes communautaires et les activistes de l'informatique se construisent et évoluent significativement avec l'intégration croissante de femmes dans leurs équipes. La collaboration entre développeurs et utilisateurs des deux sexes est de plus en plus valorisée, ce qui aide des groupes comme Koumbit et Île sans fil, de même que les collectifs du libre au Québec, à devenir plus accessibles au grand public et à soutenir davantage les groupes associatifs.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉDARD, Annie (2003). *Un épisode cyberféministe : des femmes francophones décrivent leurs expériences virtuelles sur Internet*, Thèse de maîtrise en ligne, Alberta, Université de l'Alberta, 125 p. <bv.cdeacf.ca/documents/PDF/2003_10_0002.pdf>, consulté le 10 janvier 2007.
- BREEZE, Juliet (2006). « Cyberféminisme, de la théorie à la pratique ». En ligne : <womynsvoices.ca/fr/node/755>, consulté le 10 janvier 2007.
- BRUXELLES, COMMISSION EUROPÉENNE (2003). « Les femmes restent à la traîne dans la société de la connaissance », *Agenda Social*, n° 6, juillet, p. 15-16.

- CAMPBELL, Katy (2003). « Le cyberapprentissage : les femmes et l'Internet – La cyberégalité des femmes et l'Internet : le monde virtuel vécu par les femmes », *Paroles de femmes*. En ligne : <womynsvoices.ca/fr/book/print/105>, consulté le 10 janvier 2007.
- GOLDENBERG, Anne (2006). *Ethnographie de Koumbit*, Rapport de recherche du LabCMO, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- HARALANOVA, Christina (2005). « Free software for free women », *Digit@ll Future – International Feminist Magazine*, n° 2, printemps, p. 4-5.
- HENSON, Val (2002). « How to encourage women in Linux », *The Linux Documentation Project*. En ligne : <www.tldp.org/HOWTO/Encourage-Women-Linux-HOWTO/index.html>, consulté le 13 janvier 2007.
- JOUËT, Josianne (2000). « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, p. 487-521.
- JOUËT, Josiane (2003). « Technologies de communication et genre : des relations en construction », *Réseaux*, n° 120, p. 53-86.
- LELIÈVRE, Collette (1999). *L'accès à Internet, certainement, mais pas n'importe comment ! Une analyse des besoins en technologies de communication pour les groupes de femmes à Montréal*, Montréal, Studio XX, 54 p.
- LE PROJET ADA (2005). « Les logiciels libres, une stratégie féministe ? ». En ligne : <www.ada-online.be/frada/spip.php?article175>, consulté le 13 janvier 2007.
- LIN, Yuwei (2005). « Gender dimensions of floss development », *Mute Magazine – Culture and Politics After the Net*. En ligne : www.metamute.org/en/node/5596/print, consulté le 28 septembre 2006.
- MACKENZIE, Donald et Judy WAJCMAN (1999). « Introductory essay : The social shaping of technology », *The Social Shaping of Technology*, Buckingham, Open Univerity Press, p. 3-27.
- MACNAUGHTON-OSLER, Katherine et Rosalie NDEJURU (2004). *L'éducation, la formation, les TIC et l'information : outils pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, 26 p. En ligne : <bv.cdeacf.ca/documents/PDF/2004_12_0001.pdf>, consulté le 5 décembre 2006.
- OLLIVIER, Michel et Anne DENIS (2002). *Les femmes francophones en situation minoritaire au Canada et les technologies d'information et de communication*, 17 p. En ligne : <bv.cdeacf.ca/documents/PDF/2003_18_0001.pdf>, consulté le 5 décembre 2006.

- PALMIERI, Joelle (2004). *Libre : la loi du genre*. En ligne : <www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=4996>, consulté le 9 octobre 2007.
- POLLOCK, Scarlett et Jo SUTTON (2003). *Les femmes et l'Internet. Participation, impact, autonomisation et stratégies : rapport*, Ottawa, Womenspace, 22 p.
- POWELL, Alison (2006). *Ethnographie de Île sans fil*, Rapport de recherche du LabCMO, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- PROULX, Serge (2007). «The utopia of second generation Internet technologies: Communication by the masses to the masses», *Communications & Strategies*, vol. 65, p. 115-118.
- RAMILO, Chat Garcia (2006). «Beyond tools: Technology as a feminist agenda», *Development – Women's Rights and Development Magazine*, vol. 49, n° 1, mars, p. 68-71.
- SHADE, Leslie Regan (2002). *Gender and Community in the Social Construction of the Internet*, New York, Peter Lang Publishing.
- SOLLFRANK, Cornelia (2003). *Cyberféminisme – révolution. Intervention de la conférence zelig.rc2 2002*. En ligne : <infos.samizdat.net/article192.html>, consulté le 13 janvier 2007.
- WAJCMAN, Judy (2002). «La construction mutuelle des techniques et du genre : l'état des recherches en sociologie», dans Daniel Chabaud-Rychter et Delphine Gardey (dir.), *L'engendrement des choses. Des hommes, des femmes et des techniques*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, p. 51-70.
- WAJCMAN, Judy (2006). *Technofeminism*, Cambridge, Polity Press.
- WOMENSPACE (2003). «La révolution du travail à l'ère du cyberspace», *Femmes, TIC et Politiques*, Montréal, Womenspace.

10

*LA CIRCULATION DES SAVOIRS
ENTRE CHERCHEURS ET
ACTEURS COMMUNAUTAIRES*

Anne Goldenberg
et Stéphane Couture

Quelle posture de recherche en sciences sociales doit-on adopter pour analyser, comprendre et rendre compte des groupes engagés socialement? Les groupes auxquels nous nous sommes intéressés ont-ils influencé nos méthodes de recherche et de diffusion? Et, réciproquement, la recherche en sciences sociales participe-t-elle à une redéfinition des pratiques et de l'identité des groupes communautaires? Ce chapitre se veut une réflexion sur notre propre démarche de recherche. À partir des documents de travail produits durant notre étude, nous avons dégagé les différentes analyses des membres de l'équipe portant sur la relation entre recherche et groupes communautaires à l'ère numérique. Nous avons réalisé également des entretiens collectifs et individuels de façon à mieux cerner les fondements théoriques et méthodologiques de leur posture de recherche dans le cadre de l'étude. La première partie de ce chapitre présentera les différentes approches qui ont marqué la façon dont nous avons établi un rapport avec les groupes étudiés. La seconde partie analysera les enjeux politiques et épistémologiques soulevés par la circulation des savoirs entre acteurs de la recherche et acteurs communautaires, en particulier dans le contexte actuel de forte prégnance des médiations numériques. Notre réflexion nous amène à considérer davantage nos pratiques dans la perspective d'une coconstruction du savoir avec le milieu concerné. Cela est d'autant plus vrai que les groupes communautaires sont de plus en plus en mesure de participer à la production et à la circulation de savoirs scientifiques et technologiques. Nous remarquons toutefois que, si notre équipe de recherche fait figure d'intervenant légitime dans le milieu concerné, elle demeure un acteur universitaire qui agit selon des dynamiques bien différentes des acteurs communautaires.

10.1. SCIENTIFICITÉ ET ENGAGEMENT DANS LA RECHERCHE

Trois grandes postures de recherche ont inspiré les travaux de notre équipe : l'injonction à la neutralité axiologique et le désir d'être objectif, au fondement de la sociologie, la posture critique ainsi que les postures plus participatives. Nous présenterons ces postures en insistant sur la façon dont ils prennent en compte le souci de scientificité et la nécessité d'un certain engagement à l'égard du milieu étudié. Nous exposerons finalement différents points de convergence et de divergence quant à nos propres postures de recherche.

10.1.1. L'INJONCTION À LA NEUTRALITÉ AXIOLOGIQUE : DU DÉSIR D'ÊTRE OBJECTIF

L'aspiration à la neutralité axiologique et à l'objectivité fonde le point de vue du spécialiste en sciences sociales. Cette double aspiration – marquée par le positivisme – traverse encore la plupart des recherches en sciences humaines et sociales aujourd'hui. Alors que la sociologie était une discipline naissante, Durkheim était soucieux d'en donner des assises « scientifiques ». Il affirme ainsi que « la première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses » (Durkheim, 2004). Selon ce fondateur de la sociologie, le chercheur doit rompre les liens cognitifs et affectifs qui le relient initialement au monde, de façon à pouvoir appréhender l'objet d'étude pour lui-même, indépendamment de ce qu'il suscite en lui. Pour exprimer cette nécessité de rompre avec le sens commun, Bachelard proposera plus tard la notion de « rupture épistémologique » pour inciter les chercheurs à franchir les obstacles épistémologiques dressés par la naturalisation de la pensée ordinaire et l'absence de remise en question de ce qui apparaît comme un « donné » (Bachelard, 1986). La remise en question du sens commun deviendra pour certains sociologues politisés un mandat en même temps politique : ils abandonneront les principes de neutralité axiologique pour adopter des postures critiques. Par ailleurs, l'émergence de l'ethnométhodologie et du tournant pragmatique des années 1980 sera l'occasion pour d'autres courants de sciences sociales, d'une réhabilitation de la connaissance ordinaire conduisant à une reconsidération épistémologique de l'idée d'objectivité en sciences.

Un autre fondateur de la sociologie, Max Weber, définira quant à lui les principes d'une sociologie compréhensive orientée vers l'étude du sens que les acteurs donnent à leurs actions. Si le sociologue doit étudier les valeurs, Weber signale qu'il doit éviter de porter un jugement normatif. Aussi, c'est en prenant soin de décrire son propre « rapport aux valeurs » que le chercheur pourra construire une « neutralité axiologique » garantissant la scientificité de sa démarche (Weber, 1917). Le sociologue insiste toutefois sur le nécessaire processus de sélection d'une partie du réel suscité par la démarche d'observation. Pour donner sens et organiser ces matériaux d'observation, le chercheur est amené, à travers ses choix, à formuler implicitement des jugements de valeur. Il doit par la suite faire preuve d'impartialité en évitant les positions unilatérales. Lee *et al.* (2005) resituent ces réflexions de Weber dans le contexte de l'Allemagne de la fin du XIX^e siècle où plusieurs chercheurs et historiens avaient pris position en faveur du gouvernement impérial. Constatant les risques d'étouffement qui menaçaient

une pensée plus libérale au sein de l'université, Weber plaida pour des sciences sociales objectives, c'est-à-dire « libérées de l'obligation de soutenir les objectifs de l'État » (Lee *et al.*, 2005, p. 7). Cette injonction à la neutralité axiologique constituerait donc à la fois le moyen de parvenir à une rigueur scientifique et un positionnement social de l'observateur visant à prendre en compte une pluralité de points de vue.

10.1.2. POSTURES CRITIQUES

Différentes approches qualifiées de critiques marquent un deuxième horizon d'influence au sein de notre équipe. Le besoin d'une recherche en sciences sociales politiquement engagée a été tout particulièrement établi par la tradition dite de l'école de Francfort. D'inspiration marxiste, cette posture de recherche est marquée par la distanciation et l'analyse critique des structures et des institutions étatiques ou industrielles. Dans cette optique, les notions de rationalités instrumentales et techniciennes sont fortement critiquées ainsi que les mécanismes d'industrialisation de la culture (Horkheimer et Adorno, 2000): il revient à l'intellectuel de penser et d'élaborer les conditions de la critique. La tradition de Francfort a été reprise par plusieurs générations de chercheurs, en particulier Habermas, pour qui la rationalité critique peut émerger de l'interaction entre les membres d'une communauté (Habermas, 1987). Il reconnaît ainsi aux acteurs la capacité de développer une posture critique, sous certaines conditions (présence d'un espace public, lettrisme, accès à l'information...). Plus récemment, et en s'inspirant d'Habermas, Honneth (2000) a proposé un modèle de lutte pour la reconnaissance suivant lequel « c'est seulement lorsque les personnes sont effectivement reconnues [...] qu'elles peuvent développer un rapport pratique à elles-mêmes nourri des qualités positives de l'autoréalisation » (p. 20).

Les réflexions de Bourdieu ont également eu une forte influence dans certaines de nos études. S'inspirant du marxisme, Bourdieu interroge les traditions sociales et les institutions qui les soutiennent et les reproduisent, avec un souci de justice et de libération des groupes sociaux les plus dominés par ces structures. En analysant les logiques d'action des structures dominantes, cette sociologie insiste sur une division nette entre pratique scientifique et pratique sociale, tout en proposant de mettre la première au service de la seconde, en l'éclairant. Comme dans la tradition de Francfort, l'engagement chez Bourdieu consiste donc à révéler (et éventuellement, vulgariser, comme nous le verrons dans la seconde partie), ce qui se trame dans le social. La

dimension critique chez Bourdieu est donc généralement assimilée à la notion de rupture épistémologique, car elle suppose l'existence d'une séparation claire entre savoir scientifique et sens commun.

10.1.3. POSTURES PARTICIPATIVES ET SOCIOLOGIE PRAGMATIQUE

Plusieurs approches ont tenté d'associer l'analyse sociologique à la transformation de la réalité étudiée en plaçant l'intervention au cœur du dispositif de recherche. L'intervention y est appréhendée soit comme une modalité d'enquête permettant de comprendre le processus de transformation, soit, à la limite, comme la finalité même du processus, la recherche étant plutôt considérée comme un moyen d'action. Dans le cadre de l'étude des mouvements sociaux et des pratiques militantes, Touraine a développé une méthode qui rend compte de l'engagement à l'égard du milieu étudié. L'intervention sociologique, le nom de la méthode, favorise à la fois le développement et l'étude du mouvement en stimulant la réflexivité des militants sur leur propre pratique. Le rôle du chercheur consiste à faire apparaître ce qu'il y a de plus contestataire au sein d'un mouvement sans toutefois s'identifier au groupe particulier avec lequel il travaille, en maintenant une forme de tension. « La tension entre le groupe et le chercheur est un élément important de la vie du groupe : sans elle, l'analyse serait beaucoup plus difficile et peut-être même impossible » (Touraine, 1978, p. 236). Chez Touraine, on retrouve donc encore la nécessité d'une rupture qui marquerait une distinction entre connaissance scientifique et connaissance commune, mais ici l'engagement et la solidarité sont mis en valeur. Plus engagée dans la rupture des frontières entre connaissance scientifique et connaissance pratique, la recherche-action a été fondée dans les années 1940 avec l'idée que recherche et action pouvaient être rassemblées en une même activité d'expérimentation (Lewin, 1948). La recherche devient alors une action délibérée de transformation de la réalité ainsi que l'étude de cette transformation. Plus récemment, le brésilien Paolo Freire a significativement contribué à cette approche en développant une Pédagogie des opprimés (1980) où il amenait les gens à prendre conscience de leur oppression et à réaliser un processus permanent d'action culturelle. La recherche-action est aujourd'hui fréquemment utilisée par et auprès des groupes communautaires qui y voient un moyen de réaliser des études concernant leurs propres besoins.

Ces approches rejoignent à notre avis la sociologie pragmatique dans leurs conceptions de la connaissance en reconnaissant aux groupes sociaux la capacité de formuler une critique sociale et en rejetant l'idée d'une rupture épistémologique nécessaire à la production de la

connaissance (Boltanski et Thévenot, 1991). Plutôt que de s'intéresser aux poids des structures, les sociologues pragmatistes s'intéressent au sens commun, à ce que les gens disent de ce qu'ils font. C'est dans cet esprit que Boltanski s'est détaché de la sociologie critique de Bourdieu pour proposer une *sociologie de la critique*, qu'il définit comme «l'instrument pour analyser les opérations qu'accomplissent les acteurs lorsque, se livrant à la critique, ils doivent justifier les critiques qu'ils avancent, mais aussi lorsqu'ils se justifient face à la critique ou collaborent dans la recherche d'un accord justifié» (Boltanski, 1990, p. 124). Cette approche considère que les acteurs sont à même d'expliquer leurs motivations et de formuler une critique sociale. Dans cette perspective, le travail du sociologue se situe au second plan de la proposition d'une critique: il consiste à susciter une réflexivité parmi les acteurs afin de les faire eux-mêmes formuler ce en quoi consiste le monde social qui les entoure. La sociologie de style pragmatique cherche plus particulièrement à éclairer ce que les acteurs disent de leurs pratiques, comment ils les comprennent, autorisant ainsi l'hétérogénéité des discours et une compréhension réflexive du social (Nachi, 2006).

Le tableau 10.1 résume les trois postures que nous avons présentées en exposant ce qui les distingue quant à la scientificité et à l'engagement.

10.1.4. QUELLE POSTURE AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE ?

Quatre principes communs ont encadré la démarche de l'ensemble des membres de l'équipe. Ces principes nous ont permis de construire un savoir scientifique concernant les groupes étudiés, tout en participant à leur développement collectif.

- Les *objectifs* de la recherche ont été définis de façon ouverte, en tenant compte du point de vue des acteurs.
- La *diversité des points de vue* a été conservée et mise en évidence.
- Les *résultats* des recherches ont été partagés avec les acteurs.
- Les chercheurs et les acteurs ont participé conjointement à différentes *séances de réflexion* permettant aux chercheurs de confronter leurs analyses avec le vécu des acteurs; aux acteurs de réfléchir collectivement aux enjeux soulevés par l'analyse; et, enfin, à l'ensemble des chercheurs et des acteurs de se prononcer sur les possibilités d'action qui se dégagent de ces réflexions.

TABLEAU 10.1

Scientificité et engagement dans la recherche		
	Scientificité	Engagement
L'injonction de neutralité et le désir d'être objectif	Recherche indépendante Extirpation du social/ description du rapport aux valeurs Rupture épistémologique	Désengagement du social Dévoilement et découpage du social Prise en compte de points de vue plurilatéraux Figure du scientifique savant
Posture critique	Distanciation Critique des structures Rupture avec le sens commun	Vulgarisation Conception libératrice de la connaissance Explication des logiques sociales Figure de l'intellectuel engagé
Posture participative et sociologie pragmatique	Intervention Connaissance par la pratique Maintien d'une tension avec le sujet / subordination des connaissances scientifiques aux savoirs situés des acteurs sociaux	Réflexivité attisée Participation à l'action Engagement pendant la recherche Figure de l'intervenant

Si nous nous sommes résolument inspirés d'une approche participative en établissant une relation de proximité avec le milieu concerné, l'injonction de neutralité et les postures critiques continuent d'influencer nos travaux. Nous avons ainsi appris à construire la « scientificité » de nos travaux en évitant les jugements de valeur et en nous appuyant sur des méthodologies d'observation et d'analyse ainsi que sur une littérature sociologique et philosophique. Nous reconnaissons

par contre, à l'instar de Weber d'ailleurs (1917), que nos choix théoriques et méthodologiques engagent nos sensibilités propres. Dans le même sens, si nous avons tenté de nous tenir au plus près de la perspective des acteurs en conservant par exemple la diversité de leurs points de vue, il nous semblait important de dépasser l'observation descriptive pour tenter de saisir des dynamiques plus structurelles. Les études rapprochées des différents groupes nous ont ainsi permis d'observer et de rendre compte d'une multitude de tensions et de divergences au sein des groupes étudiés et entre ceux-ci. Nous avons ainsi convoqué les analyses critiques de Bourdieu ou de Honneth pour faire sens de ces tensions en les articulant à des dynamiques de champs et de luttes pour la reconnaissance. Cette description que Proulx fait de l'ethnographie critique exprime ce souci d'équilibre entre la description empirique et l'analyse critique :

Face aux situations à observer, l'ethnographe critique opte plutôt pour un regard davantage centré sur la ligne de force de sa problématique et de ses intérêts de connaissance. En même temps, l'ethnographe critique est conscient du fait que les significations construites subjectivement par les acteurs et par l'observateur se situent dans le cadre de rapports sociaux de pouvoir (Proulx, 2005, p. 2).

Les différentes études à la base de cet ouvrage se distinguent toutefois dans la façon dont la « distance » ou la « tension » avec les acteurs a été gérée. L'étude sur Koumbit a été réalisée en nous inspirant de la méthodologie proposée par Touraine (1978) puis Melucci *et al.* (1989) où l'ethnographie est menée par deux observateurs, l'une tenant une position « froide » et distante du groupe, l'autre, une posture « chaude », plus proche et engagée au sein du groupe. Les deux chercheurs profitent des tensions relatives à leurs postures respectives pour engager un dialogue entre identité militante et approche distanciée. Il est intéressant de noter que, dans ce cas, Stéphane Couture, qui tenait la posture chaude d'implication au sein de Koumbit, a progressivement pris ses distances au fur et à mesure qu'il ne s'identifiait plus aux choix du groupe. Inversement, Anne Goldenberg, qui tenait la posture froide lors de la période d'observation, est devenue par la suite une membre active de la vie associative et siège maintenant au conseil d'administration du groupe. Stéphane Fauteux, qui a réalisé le travail d'observation du CDEACF s'est, quant à lui, positionné très près du terrain pour quelque temps, jusqu'à laisser une des membres du groupe coécrire le document de travail rendant compte de la recherche. Alison Powell s'est rapidement vu assigner un rôle de représentation du groupe Île sans fil, avec lequel le maintien d'une tension analytique fut de plus en plus négocié et controversé. Enfin, Nicolas Lecomte, Julien

Rueff et Serge Proulx avaient adopté la méthode de l'intervention sociologique, rassemblant des acteurs de différents groupes pour discuter des transformations actuelles de l'action communautaire (voir le chapitre 11). Les chercheurs ont eu à négocier la signification et l'interprétation de leurs analyses avec les groupes afin d'établir un compromis entre la diffusion d'une image positive du groupe et la nécessité de réaliser une étude répondant aux critères d'une recherche en sciences sociales.

Autour de la gestion de cette tension, une question continue de diviser notre équipe: qui, en dernière instance, sait ce qui fait sens socialement? En cas de désaccord entre le chercheur et l'acteur, à qui donner raison? Pour certains, le travail critique doit favoriser un dépassement du sens commun et les désaccords sont révélateurs d'une réalité sociale ignorée par les acteurs. À l'inverse, les partisans d'une posture plus pragmatique valorisent le sens commun comme réalité sociale légitime et reconnaissent aux acteurs la compétence à réaliser cette critique ainsi qu'un dépassement, selon certaines conditions. Nous voyons les impasses de l'une et l'autre des postures si elles sont tenues de façon radicale. Dans le cadre d'une recherche en sciences sociales s'appuyant sur une méthode qualitative notamment, on pourrait interroger la validité d'une analyse contredisant en tout point la signification que les acteurs donnent à leurs actions. Par ailleurs, une posture trop près des acteurs présente à son tour le risque de laisser la réalité dans sa relative inintelligibilité quotidienne, et d'autant plus dans le cas où une pluralité de points de vue empêcherait la construction d'un sens commun. Ces considérations épistémologiques, que nous laissons ouvertes au sein de notre équipe, semblent aujourd'hui prendre une vigueur particulière avec la circulation du savoir que permettent les réseaux numériques et les pratiques collaboratives médiatisées par ordinateur.

10.2. CIRCULATION DES SAVOIRS À L'ÈRE DES RÉSEAUX NUMÉRIQUES

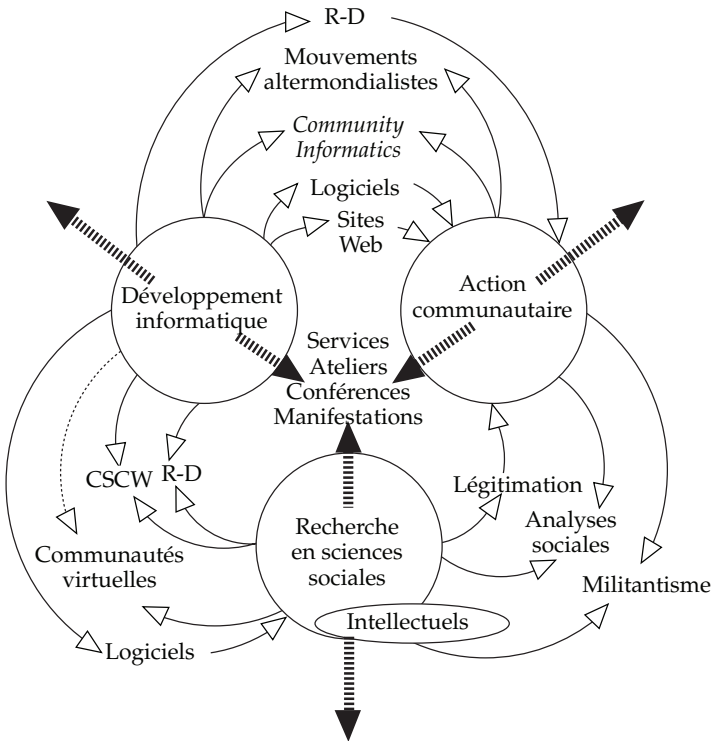
Cette section analysera la façon dont l'usage des technologies de communication marque la circulation des savoirs, en particulier les pratiques de vulgarisation et de restitution des recherches universitaires. Nous nous référerons dans cette partie au concept de champ, élaboré par Pierre Bourdieu, pour saisir les dynamiques internes de l'action communautaire, de l'informatique et des sciences sociales et pour comprendre les relations entre ceux-ci. Notons que Bourdieu a beaucoup

travaillé sur les spécificités des champs médiatiques, telles que l'édition scientifique (1976), le journalisme et l'audiovisuel (1996). Nous présentons d'abord les relations entre ces trois champs, pour ensuite nous intéresser à la circulation entre ceux-ci, puis aux enjeux que ces dynamiques soulèvent.

10.2.1. ACTION COMMUNAUTAIRE, INFORMATIQUE ET SCIENCES SOCIALES : QUELLES RELATIONS ?

La figure 10.1 offre une représentation schématisée des objets d'échange et de convergence qui rassemblent les sciences sociales, l'action communautaire et le développement informatique, trois champs avec

FIGURE 10.1
**Action communautaire, informatique et sciences sociales :
quelles relations ?**



lesquels interagissent les membres de notre équipe. Il semble que nous assistions à une intrication accrue de ces différents milieux. Il semble également que nous ayons joué un rôle non seulement d'observateur, mais aussi d'acteur dans le cadre de ces relations.

Les relations entre la recherche et l'action communautaire dépendent à la fois du parcours des individus concernés et des choix sociaux et financiers de leurs institutions de rattachement. À ce titre, l'Université du Québec à Montréal, à laquelle est rattachée notre équipe, est reconnue pour son engagement à l'égard des populations défavorisées et des mouvements sociaux, et ce, depuis sa fondation (Bourques et Duchastel, 1981). Cette orientation sociale semble demeurer et il n'est pas rare de voir des professeurs participer activement au développement des groupes sociaux, par exemple en produisant du matériel engagé, en siégeant à leur conseil d'administration, en assistant à leurs assemblées générales ou en envoyant parfois des lettres d'appui¹. Réciproquement, les recherches en sciences sociales ont toujours été très prisées par les groupes communautaires, qui y trouvent des ressources théoriques pour accroître leur réflexivité organisationnelle, ainsi qu'une légitimation auprès de potentiels partenaires ou bailleurs de fonds (Lamoureux, 1996). Des acteurs du milieu communautaire viennent jusqu'à s'introduire dans le milieu universitaire pour assister et participer à des conférences ou des séminaires. À ce titre, la tenue en août 2007 du premier Forum social québécois dans les bâtiments de l'Université du Québec à Montréal n'est pas un hasard. Organisé conjointement par des universitaires et des acteurs de mouvements sociaux, cet événement rassemblait plusieurs milliers de citoyens autour de questions telles que les droits humains, l'écologie, les services publics et les programmes sociaux, le travail, les arts et de la culture, la participation citoyenne, la solidarité internationale et l'éthique.

Malgré des développements très commerciaux et marqués de succès économiques, l'univers informatique n'a quant à lui jamais totalement quitté l'université. Plusieurs travaux (Rheingold, 1993; Flichy, 2001; Turner, 2006) ont mis de l'avant le rôle joué par des chercheurs universitaires mus par des idéaux communautariens et progressistes dans le développement de l'informatique et l'appropriation sociale de l'Internet. Dans le cadre du mouvement et des communautés du logiciel libre, on constate encore aujourd'hui des liens très étroits avec l'université: beaucoup de logiciels libres sont ainsi produits et maintenus par des étudiants et leurs professeurs.

1. Voir par exemple l'appui de Serge Proulx à Communautique: <cmo.uqam.ca/node/51> (consulté le 24 mai 2007).

Dans le milieu des sciences sociales, toutefois, le lien avec l'informatique est plus complexe. Plusieurs chercheurs ont ainsi noté l'hostilité que suscitent les sciences et les techniques, et plus particulièrement l'informatique, chez les universitaires de sciences sociales (Boyer, 2003; Breton, 1990). Boyer relève ainsi que l'informatique a longtemps été considérée comme un facteur de déshumanisation des relations humaines, voire la source d'une « nouvelle barbarie » (p. 7). Cette hostilité prend racine dans une profonde division du monde intellectuel entre des domaines comme la philosophie, la littérature et les arts, d'une part, et les domaines scientifiques et techniques, d'autre part (Breton, 1990; Snow, 1959; Simondon, 1958). Au contraire de cette tendance, certains courants de recherche s'appuient depuis un certain temps déjà sur le travail interdisciplinaire des informaticiens et chercheurs en sciences sociales. C'est le cas par exemple du développement informatique dédié à la collaboration médiatisée par ordinateur, également connu sous le nom de CSCW – Computer Supported Collaborative Work (Cardon, 1997). Il est également important de remarquer que le lien entre production informatique et recherche en sciences sociales est de plus en plus affirmé dans les grands centres de recherches s'intéressant à l'informatique et aux technologies de l'information. C'est le cas par exemple au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et au sein de plusieurs grandes écoles françaises d'ingénieurs (Écoles des mines; Écoles des télécommunications).

Le milieu communautaire est pour sa part de plus en plus en mesure de produire des analyses sociales et des dispositifs technologiques. Parmi les groupes s'inspirant des principes du logiciel et de la documentation libres, on remarque une forte propension à la circulation de ces innovations et des services associés. Plus important encore, cette circulation s'étend à d'autres milieux, en particulier au sein des institutions universitaires. Notre expérience est ici intéressante à exposer, car nous avons eu plusieurs fois recours à cette *expertise communautaire*. Par exemple, comme l'accès sans fil à l'Université du Québec à Montréal était difficile à manipuler et difficilement accessible sur des systèmes de type GNU/Linux, bon nombre d'étudiants ont plutôt choisi de se connecter à une borne du groupe Île sans fil, située dans un café à proximité de l'Université du Québec à Montréal. En outre, les membres de Koumbit nous ont régulièrement soutenu dans l'entretien de notre serveur informatique et ont temporairement hébergé le wiki du LabCMO, et même donné une formation concernant les wikis à certains membres du LabCMO. Le graphisme de notre site Web fut réalisé par une membre active du groupe Communautaire. Le CDEACF a quant à lui intégré à son catalogue documentaire quelques-uns des rapports

produits par notre équipe. Enfin, plusieurs membres de ces groupes ont participé conjointement avec des membres de notre laboratoire à différentes conférences scientifiques. Ces exemples de pratiques ne font pas figure d'exceptions et plusieurs laboratoires d'usages s'intéressant aux groupes associatifs et aux mouvements sociaux ont pris connaissance d'innovations qui ont influencé leurs pratiques. Certaines de ces innovations, portées par des praticiens et diffusées en réseaux, ont parfois été définies comme des « innovations ascendantes », ne venant pas des laboratoires, mais des usagers eux-mêmes et parfois des acteurs sociaux vers les laboratoires (Cardon, 2005).

10.2.2. DÉFIS ET ENJEUX DE LA CIRCULATION DES SAVOIRS

Nous aurions cependant tort de croire à la fluidité de la circulation entre ces trois champs. Comme le soutenaient en 1970 Boltanski et Maldidier (Boltanski était à ce moment-là un élève de Bourdieu), l'intervention dans l'espace public ne relève pas seulement d'une compétence de vulgarisation, mais est en fait étroitement liée à la position des chercheurs eu égard à leurs institutions et à leurs champs d'expertise : « la vulgarisation quand elle est le fait d'un scientifique non consacré risque d'être tenue pour suspecte par la communauté scientifique qui est tentée d'y voir une tentative délibérée pour obtenir la reconnaissance du public cultivé avant celle des pairs » (p. 107). Dans une analyse de l'actualité de cette réflexion sur la recherche et l'engagement, Neveu (2003) propose trois conditions pour qu'une recherche constitue une intervention sociale :

- une autonomie de la recherche par rapport au pouvoir hiérarchique ou financier ;
- l'acte de rendre visible, intelligible ou respectable ce qui ne l'est pas ;
- l'intervention dans l'espace public.

Par ailleurs, Neveu signale qu'il ne peut y avoir d'intervention dans l'espace public sans l'accès à des supports de médiation. Une analyse de la circulation des savoirs entre recherche et action doit donc forcément passer par une analyse des technologies qui soutiennent cette médiation.

Il est clair que les pratiques de diffusion et de vulgarisation scientifique se transforment avec l'appropriation progressive des technologies liées à Internet. Cette transformation se fait toutefois de façon inégale selon les disciplines. Les sciences informatiques ont été pionnières dans cette pratique, puisque les premiers réseaux informatiques

ont été développés en bonne partie pour répondre à un besoin d'échange de connaissances dans ce domaine. Les sciences humaines telles que la littérature ou l'histoire, qui s'appuient davantage sur le travail solitaire et l'écrit, ont quant à elles pris un peu plus de temps à intégrer Internet dans leurs usages. Les recherches en sciences sociales qui se sont intéressées aux pratiques en réseau ont été plus promptes à faire paraître dans le cyberspace documents et articles concernant leurs intérêts. Cependant, concernant la publication, si de plus en plus de revues scientifiques sont maintenant diffusées en ligne, c'est encore le plus souvent selon un contrat d'abonnement avec une institution, réservant aux experts affiliés à une institution l'accès aux ressources produites. Beaucoup de revues refusent que soient librement publiés les articles dont ils réservent l'accès à leurs abonnés ou acheteurs. Des initiatives de diffusion publique des productions scientifiques s'inspirant de l'esprit du logiciel libre émergent toutefois aujourd'hui. Ainsi, le mouvement des Archives ouvertes (*Open Access*) milite en faveur de la mise à disposition et du libre accès aux contenus numériques, en particulier pour les articles de revues ou de recherches universitaires révisés par des pairs. Plus près de chez nous, l'Université du Québec à Montréal a ratifié la *Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance scientifique*² et a, en 2007, mis en place une archive de publications électroniques (Archipel³) pour recueillir les travaux des chercheurs. Ces démarches demeurent cependant encore timides.

En fait, c'est surtout au plan informel des échanges sur les blogues et les wikis que semble se dessiner une nouvelle géographie de la circulation des connaissances, ce qui permet notamment une plus grande perméabilité entre les disciplines. Pour Paquet (2003), les communications en ligne constituent de nouveaux réseaux sémantiques et discursifs entre chercheurs, et entre chercheurs et profanes. Les publications « non scientifiques » (sur des wikis, les blogues, sous forme de document de travail) deviennent des lieux d'échanges, de test, de négociation de la production d'une connaissance, lieux par lesquels un premier niveau de légitimation peut être atteint. Si l'auto-publication (Paquet, 2002; Allard et Vandenberghe, 2003) n'a pas la légitimité scientifique d'une conférence ou d'une maison d'édition, les frontières entre savoir scientifique et savoir profane s'estompent toutefois dans cet univers au profit d'autres critères de légitimation comme la qualité et la fréquence des publications, le nombre de lecteurs, la popularité, mesurée (ou orchestrée) par l'indexation sur des

2. <www.inist.fr/openaccess/imprimersans.php3?id_article=38>.

3. <www.archipel.uqam.ca/>.

sites comme Technorati⁴. Avec la multiplication des sites de recherche dynamique (pouvant être mis à jour par leurs usagers), un nombre croissant de chercheurs deviennent acteurs de leur diffusion en publiant leurs articles, voire leurs livres sous licences libres. Ces pratiques remettent en question des logiques économiques et scientifiques de diffusion propres à l'imprimé. Certaines maisons de publication, se réservant jusqu'alors l'exclusivité de la copie, se voient devancées par des chercheurs et des lecteurs qui peuvent désormais échanger librement.

Les groupes communautaires de l'ère numérique semblent avoir développé une pratique courante de lecture de ces documents offerts en libre accès sur Internet. Ainsi, lorsque le document de travail concernant Koumbit a été achevé et proposé à la lecture du groupe, presque immédiatement, plusieurs membres du collectif nous ont interrogés sur les droits d'usage ou, plus exactement, sur les licences qui allaient être apposées à ce texte. Le choix des licences constitue en effet un enjeu délicat pour les acteurs du logiciel libre. De plus en plus fréquemment, les webmestres et autres responsables des publications se sensibilisent aux choix de licences libres pour protéger et utiliser les documents qui leur appartiennent ou les concernent. Ce propos de Stéphane Fauteux, responsable de l'étude du CDEACF, illustre bien la sensibilisation qui s'opère : « plus les documents sont libres d'accès, plus le répertoire est consistant. Par ailleurs, il importe que le respect de la propriété intellectuelle soit intégral. Il ne peut y avoir de transgression⁵ ». Il apparaît que la maîtrise d'Internet comme ressource documentaire, et en particulier sa médiation par des groupes communautaires, a fait émerger des compétences liées à une sociabilité et à une légitimation en réseau.

10.2.3. DES ENJEUX DE RECONNAISSANCE

Dans un document de travail réalisé dans le cadre de notre étude, Stéphane Fauteux (2006) montre que la restructuration des logiques de financement de l'action sociale a forcé certains groupes communautaires à consacrer une portion de plus en plus importante de leur activité à la recherche de fonds publics et privés. Dans cette quête, la représentation publique des organismes est un souci majeur. La participation aux événements organisés par le milieu communautaire n'est plus considérée comme suffisante pour les groupes qui doivent convaincre des institutions gouvernementales, culturelles ou corporatives

4. <technorati.com/>.

5. Entretien ayant servi à la rédaction de ce chapitre (décembre 2006).

pour trouver un moyen de subsistance. Proulx et Lecomte (2006) notent ainsi que, chaque année, le groupe Communautaire se fixe divers objectifs liés à son rayonnement et à sa visibilité sur la scène publique, que ce soient des participations à des comités, des rencontres avec les groupes communautaires, et des publications dans la presse écrite ou dans des journaux spécialisés. Ces différentes initiatives peuvent être appréhendées comme autant de luttes pour la reconnaissance, c'est-à-dire comme une quête de capital symbolique visant l'estime, la visibilité et, finalement, une légitimation sociale de l'existence et de la mission de ces groupes (Honneth, 2000).

Si de telles dynamiques de luttes pour la reconnaissance marquent certainement le milieu communautaire québécois, nous avons observé une forte hétérogénéité des lieux et domaines de reconnaissance visés par les groupes étudiés. Ainsi, les quêtes de reconnaissance ne sont pas toutes dirigées vers les institutions gouvernementales. Par exemple, les travailleurs de Koumbit, principalement impliqués dans le développement technologique et les services aux groupes communautaires, ont surtout soigné la documentation de l'organisation et des développements informatiques. Le langage utilisé indiqua longtemps la recherche d'un public avant tout technicien et la démarche de transparence organisationnelle, une volonté d'échange avec des groupes politisés. L'image publique du groupe est cependant devenue un souci avec l'arrivée de membres ayant une sensibilité graphique, qui ont produit un logo et réalisé une refonte du site. Cependant, pour une bonne partie des membres de Koumbit, la transparence, l'efficacité et l'investissement organisationnel continuent d'être plus valorisés. Concernant Île sans fil, Alison Powell observe que la représentation (marketing) du projet est devenue un savoir-faire cultivé par les membres. Le projet étant principalement visible dans des cafés publics (par des bornes sans fil), le groupe s'active à obtenir une reconnaissance auprès des usagers et des partenaires potentiels. L'image du projet est notamment véhiculée par un portail d'accès, mais aussi par les blogues des membres, dont certains sont devenus assez populaires dans la blogosphère montréalaise. La lutte pour la reconnaissance du collectif s'articule donc surtout autour de la reconnaissance de l'intérêt social et culturel du service de diffusion du sans fil aux Montréalais.

La pratique de recherche elle-même s'insère parfois dans les stratégies de ces groupes pour faire reconnaître la légitimité sociale de leur existence et de leur mission. Comme nous l'avons indiqué auparavant, plusieurs d'entre nous ont eu à négocier certains passages de leurs documents de recherche en fonction de l'image publique qui

pouvait être projetée. Dans le cas d'Île sans fil, la collaboration du milieu universitaire était même recherchée sur le plan stratégique. L'un des fondateurs s'est ainsi adressé à quelques groupes de recherche, dont le LabCMO, pour être intégré dans le cadre d'un projet. C'est de cette manière qu'Alison Powell, alors associée au projet CRACIN⁶, fut rapidement incitée à développer une approche servant les objectifs d'Île sans fil, ainsi qu'à représenter la cause du groupe publiquement et sur le Web, ce qui n'allait pas manquer de créer certaines tensions entre la nature de ses analyses et les attentes du collectif. Le groupe Communautique a quant à lui réalisé quelques recherches et rédigé plusieurs mémoires pour faire reconnaître les initiatives communautaires liées aux technologies de l'information. Proulx et Lecomte (2006) notent ainsi que Communautique avait déjà accumulé plusieurs mémoires constituant des jalons significatifs dans le développement idéologique de l'organisme (p. 45).

Soulignons en terminant que la reconnaissance symbolique peut facilement devenir un jeu stratégique cachant un mépris social. En effet, la reconnaissance symbolique (honneurs, appuis, partenariats) côtoie aisément une dénégation financière (travail sous-payé, restriction et compressions financières). Dans un contexte de resserrement financier, le souci d'une reconnaissance gouvernementale prend parfois le pas sur la reconnaissance par les pairs, et les groupes se placent alors en situation de compétition. Nous avons ainsi tous observé des moments difficiles dans les relations entre les groupes de même qu'une attitude parfois méprisante des pouvoirs publics qui capitalisent symboliquement sur les acquis des groupes tout en réduisant le financement destiné à soutenir leurs actions.

CONCLUSION

Nous avons présenté les différents courants sociologiques qui traversent les travaux de notre équipe, depuis les fondements axiologiques de la discipline jusqu'à la proposition la plus récente d'une sociologie pragmatique. Nous avons proposé une réflexion méthodologique et épistémologique sur nos interactions avec le milieu concerné et la légitimité

6. Le Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking (CRACIN) est une alliance de recherche financée sur quatre ans par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et qui s'intéressait aux initiatives communautaires d'innovation et d'usage des technologies de l'information. Une partie des recherches réalisées par notre équipe était financée par ce projet. <cracin.ca/>.

de la connaissance produite dans le cadre de nos travaux. Cette première partie a permis de faire ressortir de nos approches un souci d'équilibre entre, d'une part, un désir d'intervenir activement auprès des groupes concernés et, d'autre part, celui de maintenir une distance, voire effectuer une rupture, pour marquer la scientificité de la connaissance. Intéressés par la circulation des savoirs entre la recherche et l'action, nous avons insisté ensuite sur les pratiques et les formes de collaboration s'appuyant sur l'usage de réseaux électroniques. Prenant acte de l'émergence de nouvelles géographies de savoirs surgissant de ces pratiques, surtout présentes sur Internet, la production de ces savoirs s'inscrit dans le cadre de luttes pour la reconnaissance auxquelles prennent part à la fois les groupes communautaires et les chercheurs, dans des logiques de légitimation qui diffèrent toutefois.

De plus en plus de groupes communautaires cherchent à investir le terrain des sciences et des technologies, soit en contestant leur développement, soit en proposant des analyses et des innovations qui seraient plus près de leurs besoins. Ainsi, certains groupes associatifs parviennent aujourd'hui à réaliser des études et des innovations rivalisant en qualité avec celles produites au sein des universités et des grands laboratoires privés, lieux traditionnels de la recherche. Il semble que l'on assiste à l'émergence d'un secteur du savoir davantage ancré dans l'action communautaire et citoyenne. Les réseaux numériques facilitent la mise en commun des savoirs et des technologies. Réciproquement, le LabCMO semble bel et bien devenu un acteur sur la scène locale, identifié par ses choix de recherche, ses publications et ses interventions publiques. Ainsi, nos propres pratiques de recherche semblent relever d'une dynamique d'intervention et de coconstruction du savoir avec le milieu concerné. Cependant, si nous avons acquis une certaine reconnaissance comme intervenant légitime auprès du milieu, nous demeurons tout de même un intervenant universitaire. Nos modes de financement, nos lieux de travail, nos méthodes d'enquête, nos ressources matérielles et cognitives, et nos besoins de reconnaissance restent propres au milieu de la recherche universitaire. Quelle légitimité donner à ce savoir et à ces pratiques qui émergent à la frontière de l'action communautaire et de la démarche scientifique? Dans quelles mesures nos identités respectives sont-elles ébranlées par ces collaborations entre université et milieu associatif? Nos études et nos interventions participent-elles d'une forme de politisation du développement scientifique et technique? Nous comptons poursuivre cette réflexion dans nos futurs programmes de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Laurence, et Frédéric VANDENBERGHE (2003). « Express yourself! Les pages perso. Entre légitimation technopolitique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive peer to peer », *Réseaux*, n° 117, p. 119-219.
- BACHELARD, Gaston (1986). *La formation de l'esprit scientifique contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, 13^e éd., Paris, J. Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 256 p.
- BOLTANSKI, Luc (1990). « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, vol. 10-11, p. 124-134.
- BOLTANSKI, Luc et Pascale MALDIDIER (1970). « Carrière scientifique, morale scientifique et vulgarisation », *Informations sur les sciences sociales*, vol. 9, n° 3, p. 99-118.
- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT (1991). *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 485 p.
- BOURDIEU, Pierre (1976). « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nos 2-3, p. 88-104.
- BOURDIEU, Pierre (1996). *Sur la télévision; suivi de L'empire du journalisme*, Paris, Liber, coll. « Raisons d'agir », 95 p.
- BOURQUES, Gilles et Jules DUCHASTEL (1981). « L'Université du Québec à Montréal et la gauche », *Les cahiers du socialisme*, n° 7, printemps-hiver, p. 10-21. En ligne: <[classiques.uqac.ca/contemporains/bourque_gilles/Université du Québec à Montréal et la gauche/Université du Québec à Montréal_gauche.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/bourque_gilles/Université_du_Québec_à_Montréal_et_la_gauche/Université_du_Québec_à_Montréal_gauche.html)>, consulté le 9 octobre 2007.
- BOYER, Antoine (2003). *Étude du cyber-mouvement du Logiciel libre*, Mémoire en ligne, 60 p. <www.ext.upmc.fr/urfist/mandrakours/memoire_logiciel_libre.pdf>, consulté le 9 octobre 2007.
- BRETON, Philippe (1990). *La tribu informatique enquête sur une passion moderne*, Paris, Métailié, coll. « Traversées », 190 p.
- CARDON, Dominique (1997). « Les sciences sociales et les machines à coopérer. Une approche bibliographique du Computer Supported Cooperative Work », *Réseaux*, n° 85. En ligne: <enssibal.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/85/01-cardon.pdf>, consulté le 9 octobre 2007.

- CARDON, Dominique (2005). «De l'innovation ascendante. Entrevue réalisée par Hubert Guillaud», *InternetActu*, 1^{er} juin. En ligne: <www.internetactu.net/?p=5995>, consulté le 9 octobre 2007
- DURKHEIM, Émile (2004). *Les règles de la méthode sociologique*, 12^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 149 p.
- FAUTEUX, Stéphane (2006). *La re-définition du mouvement communautaire dans le contexte de l'économie sociale et de la société du savoir*, Rapport de recherche du LabCMO, Université du Québec à Montréal.
- FLICHY, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 272 p.
- FREIRE, Paulo (1980). *Pédagogie des opprimés: suivi de conscientisation et révolution*, Paris, La Découverte/Maspero, coll. «Petite collection Maspero», 202 p.
- HABERMAS, Jürgen (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 vol., Paris, Fayard.
- HONNETH, Axel (2000). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Éditions du Cerf, 232 p.
- HORKHEIMER, Max et Theodor W. ADORNO (2000). *La dialectique de la raison. Fragments philosophiques*, Paris, Gallimard, 281 p.
- LAMOUREUX, Henri (1996). *La pratique de l'action communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 436 p.
- LEE, Richard *et al.* (2005). *Sciences sociales et politique sociale: des dilemmes nationaux aux opportunités mondiales*, 31 p. En ligne: <unesdoc.unesco.org/images/0014/001402/140246f.pdf>, consulté le 9 octobre 2007.
- LEWIN, Kurt (1948). *Resolving Social Conflicts: Selected Papers on Group Dynamics*, New York, Harper.
- MELUCCI, Alberto, John KEANE et Paul MIER (1989). *Nomads of the Present: Social Movements and Individual Needs in Contemporary Society*, Philadelphie, Temple University Press, 288 p.
- NACHI, Mohamed (2006). *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 223 p.
- NEVEU, Érik (2003). «Recherche et engagement: actualité d'une discussion», *Questions de communication*, n° 3. En ligne: <ques2com.ciril.fr/index.php?p=details&cat=echange&type=article&revue=25&id=386>, consulté le 9 octobre 2007.

- PAQUET, Sébastien (2002). *Personal knowledge publishing and its uses in research*. En ligne: <radio.weblogs.com/0110772/stories/2002/10/03/personalKnowledgePublishingAndItsUsesInResearch.html>, consulté le 9 octobre 2007.
- PAQUET, Sébastien (2003). *A Socio-technological Approach to Sharing Knowledge Across Disciplines*, Thèse de doctorat, Montréal, 207 p.
- PROULX, Serge (2005). «Penser les usages des TIC aujourd'hui: enjeux, modèles, tendances», dans Lise Vieira et Nathalie Pinède (dir.), *Enjeux et usages des TIC: aspects sociaux et cultures*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-30.
- PROULX, Serge et Nicolas LECOMTE (2006). «Une monographie de Communautaire: portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire», dans *Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking (CRACIN)*. En ligne: <www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/publications/pdfs/WorkingPapers/CRACIN%20Working%20Paper%20No%207.pdf>, consulté le 23 août 2007.
- RHEINGOLD, Howard (1993). *The Virtual Community Homesteading on the Electronic Frontier*, Boston, Addison-Wesley, 325 p.
- SIMONDON, Gilbert (1958). *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. «Analyse et raison», 265 p.
- SNOW, Charles (1959). *The Two Cultures and the Scientific Revolution*, New York, Cambridge University Press, 58 p.
- TOURAINÉ, Alain (1993). *La voix et le regard sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Librairie générale française, 318 p.
- TURNER, Fred (2006). *From Counterculture to Cyberculture: Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*, Chicago, University of Chicago Press, 327 p.
- WEBER, Max (1917). «Essai sur le sens de la "neutralité axiologique" dans les sciences sociologiques et économiques», dans *Essais sur la théorie de la science*. En ligne: <classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_sciences/Essais_sciences_4.pdf>, consulté le 23 août 2007.

11

UNE REDÉFINITION DU COMMUNAUTAIRE?

Julien Rueff
et Serge Proulx

[...] l'évocation du mot « communauté » allie la description d'un certain type de liens sociaux avec l'affirmation que ces liens sont désirables si ce n'est essentiels pour la bonne marche de la collectivité.

C. SCHRECKER, 2006, p. 247.

La meilleure définition des relations État / secteur communautaire est celle d'une « coopération conflictuelle » continue qui débouche par moments sur des partenariats difficiles.

D. WHITE, 2001, p. 34.

Au Québec, la construction progressive de l'identité des groupes communautaires a été le fruit d'une série de *coopérations conflictuelles* avec l'État. Selon Deena White, l'histoire des organismes communautaires illustre, d'un côté, une «tendance de l'État à s'appropriier les actions de la base et à les transformer de manière à ce qu'elles répondent aux objectifs définis par le gouvernement» (White, 2001, p. 37). D'un autre côté, l'analyse de cette sociologue montre que le mouvement communautaire québécois a réussi en même temps à influencer significativement la formulation des politiques sociales au fil des ans. La situation semble s'être récemment complexifiée avec l'arrivée, dans la sphère publique, de nombreux collectifs technophiles, revendiquant également leur appartenance communautaire. La donne semble vouloir se transformer au sein même du mouvement communautaire québécois avec l'émergence de ces collectifs de «militants du code» dont nous avons décrit l'action tout au long de cet ouvrage.

Certains groupes communautaires, à l'instar de Communautique, ont développé précocement une sensibilité à la question de la démocratisation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) (Proulx, Lecomte et Rueff, 2006). Avec clairvoyance, ayant perçu les dangers de la «fracture numérique», ils ont appelé les acteurs de la société québécoise à prendre conscience du problème et à réagir rapidement. Cependant, les enjeux sociaux et politiques liés à la conception même des objets et dispositifs techniques n'ont été que partiellement abordés par ces groupes communautaires. Il a fallu attendre l'arrivée des collectifs technophiles pour que cette problématique soit pleinement assumée. Ceux que nous appelons les «militants du code» ont la particularité de pousser plus loin la politisation de la technique, en reprenant d'abord les luttes pour l'accès aux dispositifs numériques, tout en interrogeant non seulement les valeurs et les représentations qu'ils incarnent, mais également les conséquences politiques que les choix techniques impliquent.

Réunissant majoritairement des bénévoles, ces groupes activistes développent des actions pour promouvoir l'informatique libre, non propriétaire (Facil¹), contribuent à la réalisation de logiciels libres, tout en assurant des services de support aux organisations engagées socialement (Koumbit²), multiplient les points d'accès gratuits au Wi-Fi dans les espaces publics, en construisant des partenariats avec des

1. Facil (en ligne). Disponible sur <facil.qc.ca> (consulté le 14 mai 2007).

2. Le chapitre 6 de cet ouvrage décrit de manière détaillée le collectif Koumbit.

organisations nombreuses et diversifiées (Île sans fil³) ou encore favorisent la diffusion des normes de la W3C pour améliorer la standardisation et l'accessibilité du Web (W3Québec⁴).

La naissance de cette nouvelle forme d'activisme n'est pas sans poser problème, dans la mesure où elle suscite certaines tensions au sein du tiers secteur québécois. Les militants de la technique se distinguent en effet des groupes communautaires ordinaires par des contributions d'un nouveau type, tant au plan des pratiques qu'à celui des représentations intellectuelles. *A priori*, plusieurs éléments semblent les différencier, à savoir : l'ancrage géographique (à l'enracinement local du mouvement communautaire s'oppose la non-spécificité géographique des collectifs technophiles), le mode d'organisation (structure hiérarchique / hétérarchique), la caractérisation des activités de production (autoproduction ou non), le mode de financement (subventions gouvernementales / autofinancement), et les représentations sociales de la technique (la technologie comme outil / la technologie comme culture).

Ce dernier chapitre se propose de revenir sur l'évolution actuelle du milieu communautaire québécois. Il s'agira de construire – ne serait-ce que pour des fins heuristiques – des *indices* permettant d'apprécier les possibles transformations du mouvement communautaire en les caractérisant et en évaluant leur importance. Cette analyse s'efforcera d'établir des propositions à partir desquelles d'autres recherches sur ce phénomène pourront être réalisées. Ce chapitre se veut autant une conclusion qu'une ouverture, au sens où il tente d'établir, sur la base de nos recherches, de nouveaux axes d'analyse pour de futurs travaux.

En procédant de la sorte, nous espérons pouvoir comprendre plus précisément comment, dans le contexte d'émergence de nouveaux collectifs technophiles – engagés dans des pratiques d'usage et de politisation de dispositifs techniques –, le milieu communautaire redéfinit aujourd'hui son identité, ses aspirations et ses actions dans la sphère publique. Il s'agit d'apporter des éléments de réponse à la question qui a traversé l'ensemble de cet ouvrage : dans quelle mesure la réalité du communautaire au Québec est-elle en train de se transformer dans le contexte des nouvelles pratiques du numérique ?

3. Le chapitre 7 de cet ouvrage présente le collectif Île sans fil.

4. W3Québec (en ligne). Disponible sur <w3qc.org> (consulté le 14 mai 2007).

Nous recenserons ce qui s'avère être, selon nous, les indices d'une métamorphose au sein de la sphère communautaire, c'est-à-dire les signes du passage d'un type d'action communautaire plus habituelle vers un militantisme hétérodoxe⁵ ancré davantage dans des pratiques numériques. Nous esquisserons les possibles enjeux de pouvoir derrière cette évolution. En nous appuyant sur une théorisation de la démocratisation de la technique, nous analyserons les conditions de possibilité d'une ouverture de la *polis* à la *technê*, c'est-à-dire d'une extension de la participation politique vers un domaine traditionnellement réservé aux ingénieurs. Cet ancrage conceptuel devrait faciliter la compréhension de l'émergence de ces collectifs d'activistes de la technique et souligner la nécessité pour les groupes communautaires plus traditionnels de se repositionner politiquement et de redéfinir possiblement la nature de leurs actions dans la collectivité.

11.1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Pour construire les indices énoncés ci-dessous, nous avons exploré systématiquement des données issues d'une rencontre organisée en avril 2006, par des chercheurs du LabCMO⁶. Les acteurs de terrain participant à cette réunion appartenaient soit à des groupes communautaires, soit à des collectifs technophiles. Ils ont été invités à discuter librement de thèmes aussi variés que l'économie sociale, l'avenir du milieu communautaire, l'appropriation communautaire des technologies, les rapprochements possibles entre les cultures technique et militante. Cette démarche s'inspirait méthodologiquement de l'intervention sociologique⁷.

L'analyse des données recueillies lors de cette rencontre a été effectuée en recourant au concept sociologique de *champ*, et notamment à la distinction entre agents *orthodoxes* et *hétérodoxes*. Cette notion, élaborée par Pierre Bourdieu, permet de penser la pluralité des sphères sociales. Elle identifie chaque espace social à un microcosme, structuré

-
5. Cette distinction entre orthodoxes et hétérodoxes s'inspire de la sociologie critique de Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1984).
 6. Stéphane Couture, Valérie Dagrain, Nicolas Lecomte, Serge Proulx et Julien Rueff ont participé à l'organisation et à l'animation de cette journée de rencontre. LabCMO (en ligne). Disponible sur <cmo.uqam.ca/> (consulté le 14 mai 2007).
 7. Démarche initiée par Alain Touraine et développée par les membres du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS). Voir : <www.ehess.fr/centres/cadis/index.html> (consulté le 14 mai 2007). Voir aussi sur cette approche Dubet, 1990.

par ses propres règles de fonctionnement et par des rapports de force ayant pour enjeu la répartition de ses capitaux spécifiques (Bourdieu, 1984). Les acteurs dominants, contrôlant les capitaux spécifiques, incarnent l'orthodoxie, c'est-à-dire l'ordre existant. À l'inverse, les acteurs dominés tentent de renverser cette situation par des pratiques hétérodoxes.

Quoiqu'un peu simple, l'utilisation de cette distinction est apparue relativement féconde pour saisir les relations – tant coopératives que conflictuelles – entre les groupes communautaires et les nouveaux collectifs de militants de la technique. Le concept de *champ* offre en effet la possibilité d'appréhender les enjeux d'une éventuelle redéfinition du milieu communautaire, en relevant l'existence de rapports de force entre les agents. Dans le cadre de cette analyse, l'acception traditionnelle du communautaire correspondrait plutôt à l'orthodoxie. À l'inverse, les collectifs que nous appelons les « militants du code » seraient davantage dans la situation de l'hétérodoxie. Nous sommes toutefois conscients du caractère anachronique de ce vocabulaire sociologique dichotomique trop marqué par l'héritage marxiste dont s'est inspiré Bourdieu. Il apparaît en effet quelque peu simpliste – voire quasi scandaleux – de qualifier de « dominants » un groupe d'acteurs communautaires dont les actions sont orientées essentiellement vers l'émancipation des plus démunis de la collectivité. Cette distinction conceptuelle – un peu dépassée, il faut bien l'avouer : la réalité complexe ne se laisse pas enfermer *simplement* dans des oppositions dichotomiques – permet seulement d'insister sur le fait que, jusqu'à l'arrivée des collectifs technophiles, c'étaient les groupes traditionnels qui occupaient tout le terrain du communautaire.

11.2. DÉFINITION ORTHODOXE DU COMMUNAUTAIRE

Pour apprécier les évolutions du milieu communautaire, il faut d'abord préciser la signification traditionnelle de l'expression « communautaire » au Québec. Trois éléments semblent minimalement faire consensus dans l'utilisation de ce terme, à savoir : la participation civique, l'enracinement local et le primat des affaires sociales.

Initialement, les groupes communautaires s'apparentaient à des comités de citoyens, se voulant porte-parole des classes populaires, installés surtout dans les milieux urbains québécois (White, 2001, p. 36). Cette origine a marqué durablement les esprits, la participation civique étant encore aujourd'hui considérée comme la finalité première du communautaire. Cette finalité, enracinée dans le passé, constituerait

l'une des caractéristiques essentielles du mouvement communautaire québécois. Elle se distinguerait par le fait de considérer les individus non pas comme des consommateurs passifs, soumis aux lois du marché, ni même comme des sujets politiques, mais d'abord comme des citoyens activement engagés dans la gestion des affaires publiques les concernant. Un participant à la journée de rencontre affirmait à ce sujet :

[...] le vrai milieu communautaire c'est celui qui s'organise à la base, ce sont les citoyens qui se regroupent et qui défendent des besoins, qui se regroupent autour de besoins spécifiques, et qui les expriment par des revendications, des services alternatifs.

La perspective politique, au cœur de l'action communautaire, s'accompagne d'une délimitation géographique. À l'évidence, les modalités de la participation civique se complexifient en fonction de la taille du territoire. Ce conditionnement géographique a des implications directes sur le format des organismes communautaires, la revalorisation des pratiques citoyennes passant par un enracinement local. Pour capter l'attention de la population québécoise, les groupes doivent en effet s'intéresser aux besoins particuliers d'une population, délimitée dans le cadre de frontières géographiques restreintes. Les groupes communautaires délaissent par là même la politique globale pour privilégier des problématiques singulières. L'une des personnes invitées a d'ailleurs synthétisé cet aspect en expliquant :

Quand on parle d'une communauté... Le communautaire prend naissance à l'intérieur d'un territoire où les habitants se regroupent pour satisfaire des besoins qui ne sont pas offerts autrement [...] Mais, dans un sens plus traditionnel, c'est un lieu restreint.

Les organismes communautaires cherchent à stimuler la vie démocratique en impliquant directement les citoyens dans des dossiers locaux. Toutefois, cette participation concerne généralement les affaires sociales du Québec. Comme le déclarait l'un des intervenants :

Le milieu communautaire, ce sont les affaires sociales, c'est justement le ministère de la Santé dont on parlait tantôt [...] C'est répondre aux besoins de la communauté, c'est comme ça que ça s'appelle chez nous dans les Laurentides... Ce sont les banques de nourriture, les banques de vêtements, ce genre de [...]

Aux côtés des institutions publiques – dans des relations de coopération, de concurrence et de conflit –, les groupes communautaires ont tenté traditionnellement de gérer les problèmes de misère économique, de détresse psychologique des plus démunis, de faiblesse scolaire... Les groupes cherchent à répondre à ces diverses formes de besoins sociaux, en déployant des services de proximité.

11.3. SIGNES DE LA TRANSFORMATION

Une fois cette définition orthodoxe de l'expression « communautaire » bien établie, nous pouvons maintenant présenter les indices que nous élaborerons pour saisir les principales dimensions des transformations du *champ communautaire* (qui semblent se profiler dans un horizon rapproché). Dans le cadre de nos recherches, nous en avons recensé cinq, mais cette liste n'est ni définitive, ni exhaustive.

11.3.1. INDICE 1 : L'ENRACINEMENT GÉOGRAPHIQUE

En ce qui concerne les groupes orthodoxes, nous pourrions soutenir que les organisations communautaires ne sont pas nées d'un contrat rationnel établi entre les individus, mais au contraire de solidarités affectives ou traditionnelles, développées dans le cadre de luttes rattachées à l'amélioration des conditions de vie quotidienne de citoyens des communautés locales et bien ancrées géographiquement. Cette description n'est pas sans rappeler les travaux de Ferdinand Tönnies, sociologue du début du ^{xx}e siècle, sur les notions de *communauté* et de *société* (Tönnies, 1977). Ce couple conceptuel avait pour objectif de mettre en lumière les transformations sociales marquant le passage du ^{xix}e au ^{xx}e siècle, et notamment les conséquences de l'industrialisation sur le tissu social. D'après cet auteur, la *communauté* résulterait du sentiment subjectif d'appartenance, fondé sur des liens affectifs ou sur la tradition. Le village illustrerait idéalement cette idée de la communauté. En revanche, la *société* s'appuierait sur un ensemble de relations contractuelles, c'est-à-dire rationnelles, entre des individus. Les environnements urbains incarneraient bien cette notion. Pour revenir au domaine contemporain du champ communautaire québécois, nous avons pu constater qu'une telle caractérisation du communautaire mettant en évidence l'enracinement géographique – indépendamment du fait que ce ne sont pas tous les groupes traditionnels qui se reconnaissent dans cette caractérisation – a eu tendance à provoquer de vives réactions de la part des groupes hétérodoxes. La nécessité de l'enracinement géographique est vécue par les « militants du code » comme un déni de reconnaissance, dans la mesure où cette caractérisation conduit *de facto* à exclure les militants de la technique du mouvement communautaire. Les collectifs technophiles ne constituant pas des ramifications de cultures locales délimitées géographiquement, ils ne pourraient en ce cas prétendre appartenir au milieu communautaire. Les groupes activistes de la technique remettent donc naturellement en cause cet aspect dans leur définition du communautaire.

11.3.2. INDICE 2: LE MODE D'ORGANISATION

Les militants de la technique critiquent la forme organisationnelle des groupes communautaires traditionnels, et notamment ce qu'ils perçoivent comme la verticalité de leur structure hiérarchique. Par leur participation active à un processus d'innovation horizontale (voir notre chapitre 1), les groupes hétérodoxes ont la prétention de proposer de véritables alternatives au mode d'organisation interne des groupes de même qu'aux pratiques de coopération et de communication entre les groupes. Pour caractériser par un idéal-type l'orientation de leurs tentatives qui visent à modifier le fonctionnement interne et externe des groupes communautaires, nous pourrions évoquer la métaphore cybernétique de l'*hétérarchie* et l'image de la *pensée-réseau*:

La *pensée-réseau* peut être rapprochée de l'idée cybernétique d'*hétérarchie*, idée qui s'oppose à celle de hiérarchie. Dans un *réseau hétérarchique*, les compétences et le leadership circulent librement au gré des demandes et des besoins. Il n'y a pas de leaders dominants imposant leur autorité sur l'ensemble des domaines. Chaque membre du réseau est appelé à jouer un rôle de leader provisoire dans un moment précis et transitoire où un autre membre du réseau requiert son avis, ses services, ses compétences. L'autorité est fondée en particulier sur les compétences cognitives et sur la compétence à communiquer. Dans cet idéal-type que constitue la métaphore hétérarchique, il n'y a pas imposition d'une structure hiérarchique sur la dynamique de communication entre les membres du réseau. La communication comme l'intelligence y sont *distribuées* (Proulx, 2001).

Les collectifs technophiles prétendent exploiter les opportunités technologiques pour développer de nouvelles modalités collaboratives, fondées sur l'autonomie des acteurs, le partage informationnel et la constitution de réseaux cognitifs (voir Conein, 2004). Les pratiques de ces nouveaux collectifs les incitent donc à questionner les modes d'organisation et l'ordonnancement des groupes constitués qui occupent actuellement le champ communautaire.

11.3.3. INDICE 3: L'AUTOPRODUCTION

L'autoproduction n'est pas, à strictement parler, attribuable exclusivement aux groupes communautaires ou aux militants de la technique. Cette notion désigne l'ensemble des procédés informatiques, reposant sur des dispositifs de création et de publication de contenus (blogues, sites personnels...), sur Internet et sur des réseaux d'échanges entre pairs (sites de réseaux sociaux), par lesquels les individus participent à l'invention de leur propre subjectivité, de leur propre « figuration de

soi». Laurence Allard et Frédéric Vandenberghe parlent d'ailleurs d'«expressivisme» pour décrire et analyser ces pratiques (Allard et Vandenberghe, 2003).

Maîtrisant les techniques numériques récentes – en particulier, les outils du Web participatif (Proulx, 2007) qui se sont largement popularisés ces dernières années –, les militants du code semblent avoir des «affinités électives» avec la démarche d'autoproduction. Leur expertise avancée en matière de technologies de l'information leur permet de comprendre plus facilement la pertinence et les enjeux de l'ensemble de ces démarches expressivistes. Nous pensons donc qu'il s'agit là d'un autre indice nous aidant à saisir l'évolution du champ communautaire.

11.3.4. INDICE 4: LE MODE DE FINANCEMENT

Bien qu'ils puissent signer à l'occasion des ententes de contributions (avec pour mandat de fournir des résultats précis ou des livrables spécifiques à des entités publiques) et des contrats privés, les organismes communautaires fonctionnent essentiellement à l'aide de subventions gouvernementales (financement sans obligation formelle ou juridique de résultat). Ce système présente l'avantage de les soustraire aux lois du marché. Dans la mesure où l'État reconnaît la légitimité de leurs missions sociales – après d'importantes négociations toujours à recommencer –, les groupes communautaires bénéficient, pour des périodes de temps déterminées, des fonds nécessaires à leurs activités, que celles-ci soient rentables ou non⁸.

En même temps, ce mécanisme de répartition entretient une situation de dépendance à l'égard de l'État, l'action communautaire étant suspendue aux aléas des politiques sociales. Pour échapper à cette «épée de Damoclès», les militants de la technique recourent volontiers à un système de rétributions symboliques parmi ses bénévoles. Ces militants substituent de cette manière aux aides financières publiques une espèce d'«économie de la notoriété⁹». Le financement des groupes

8. Cette analyse ne concerne pas les entreprises de l'économie sociale. Pour de plus amples informations à ce sujet, consulter White (2001, p. 41-42).

9. Cela n'est pas sans rappeler le fonctionnement des collectifs «libristes» (réunissant les contributeurs de logiciels libres). Comme ces derniers, les militants de la technique semblent coopérer à partir de principes relevant non pas de l'échange marchand, mais du don et de la reconnaissance. En participant bénévolement aux actions de leur groupe, ils n'attendent pas des échanges réciproques et strictement équivalents. En fait, ils se soumettent aux jugements de leurs pairs, et créent les conditions nécessaires à l'amélioration de leur réputation. Indirectement, ce processus de reconnaissance aurait des effets bénéfiques sur leur carrière, sur l'attribution de subventions, etc. (Bergquist et Ljungberg, 2001).

hétérodoxes demeure toutefois pour eux une source de préoccupations permanentes. Le défi économique consiste à inventer de nouveaux modèles fondés sur des principes de justice et de distribution égalitaire entre travailleurs, qui, en même temps, maintiendraient leur indépendance à l'égard de l'État.

11.3.5. INDICE 5: LES REPRÉSENTATIONS HÉTÉROGÈNES DE LA TECHNIQUE

Les groupes communautaires agissent sur l'ensemble du territoire québécois. Bien qu'ils proviennent historiquement des quartiers populaires des villes, nous constatons aujourd'hui leur présence dans des environnements tant urbains que ruraux. Cet aspect n'est pas négligeable dans la mesure où il permet de faire une distinction démographique entre le milieu communautaire traditionnel et celui des nouveaux militants de la technique. Ces derniers vivent en effet souvent dans les grandes villes du Québec, et notamment dans la région de Montréal. Or, la localisation géographique des organismes ne peut pas être considérée comme une simple caractéristique contingente. Elle conditionne directement l'accès – ou non – aux dispositifs techniques et, par là même, la capacité à s'investir dans des projets informatiques.

L'analyse des relations entre le champ communautaire et le développement des technologies numériques exige par conséquent de prendre en compte les conditions géographiques. Bien sûr, ces dernières ne déterminent pas mécaniquement l'implication des groupes. Cependant, la présence d'un contexte géographique favorable reste une condition nécessaire (mais insuffisante) à leur participation. Cette situation explique la nature des priorités que se sont données les groupes communautaires traditionnels, en particulier ceux des régions rurales. La population québécoise n'étant pas homogène, les ruraux ne disposant pas des moyens techniques de leurs concitoyens urbains, les groupes traditionnels se sont d'abord préoccupés, et avec raison, de la question de l'accès aux technologies informatiques, domaine de revendications souvent rassemblées sous la problématique de la « fracture numérique ». Victimes de la coupure géographique, les groupes communautaires installés en milieu rural – ou simplement situés hors des grands centres urbains – ont cherché à obtenir du matériel informatique et l'accès aux réseaux numériques pour les utiliser dans le cadre de leurs activités.

La répartition géographique influence donc l'accès aux technologies numériques. Les organismes traditionnels évoluent ainsi dans des contextes défavorables pour construire une réflexion pointue sur

la technique et ses enjeux sociopolitiques. Les priorités de ces groupes sont ailleurs, davantage centrées sur l'amélioration des conditions de la vie quotidienne des plus démunis. C'est pourquoi leurs conceptions du rôle joué par les dispositifs numériques ne sont pas aussi élaborées que celles des militants de la technique. On comprend également pourquoi ils ne ressentent pas la nécessité de s'impliquer davantage dans des projets techniques.

Les groupes traditionnels sont plus proches de la thèse de l'instrumentalisation de la technique. Les dispositifs informatiques seraient des moyens neutres, grâce auxquels les groupes pourraient réaliser plus efficacement leur mission. Deux conséquences découlent de cette représentation. D'abord, cette conception aurait tendance à réduire la définition de l'appropriation communautaire à la problématique de l'accès¹⁰. La signification des technologies étant relative aux finalités d'usage, la participation au processus d'innovation perdrait son sens : seule la démocratisation de l'accès importerait dans cette logique. Une circularité se déploie entre la nature des pratiques communautaires mises en œuvre et les représentations de la technique qui sont sous-jacentes. De plus, cette conception de la technologie comme moyen revient indirectement à assimiler les militants de la technique à des « fournisseurs de services » ayant pour simple fonction d'assurer l'accessibilité technologique et la présence de formations. Contrairement aux groupes communautaires traditionnels, leur vocation ne serait ni sociale, ni politique. En fait, nous serions devant deux cultures hétérogènes, l'une sociale et l'autre technique.

Les militants du code refusent cette coupure, parce qu'ils appréhendent la sphère technique comme un domaine appartenant de droit à l'action communautaire. Ils suggèrent de penser les technologies numériques non pas comme des outils, mais comme des éléments culturels¹¹. Or, considérer la technique en tant que culture, c'est refuser d'en faire une matérialité neutre, subordonnée aux intentions des acteurs. C'est aussi souligner l'existence de ses attributs sociaux et politiques. Les dispositifs informatiques s'apparenteraient alors à des médias incarnant des contenus normatifs.

10. L'accès n'est en réalité qu'une condition préalable à l'appropriation (voir Proulx, 2002).

11. Les intuitions des acteurs sont ici proches des analyses de Gilbert Simondon. Ce philosophe refuse en effet la coupure entre culture et technique (Simondon, 2001).

Cette seconde perspective offre une source de légitimité aux acteurs soucieux des problématiques techniques. Si les technologies étaient des réalités culturelles, il faudrait cesser de les imaginer comme des îlots préservés de l'agitation humaine. Parce qu'elles s'articulent aux enjeux sociopolitiques, elles appartiendraient de droit au domaine de l'action communautaire. Dans ce cas de figure, les militants du code auraient raison de vouloir politiser la technologie et de proposer de débattre dans la sphère publique des choix faits par la collectivité en matière de technologie. Par conséquent, identifier la technologie à une culture reviendrait à réintégrer la technique dans le champ communautaire et dans la sphère politique.

11.4. ENJEUX DE POUVOIR

En s'opposant à une définition *géographique* de la communauté, à la structure hiérarchique des groupes communautaires traditionnels et à leur modèle économique, les collectifs technophiles donnent l'impression de vouloir incarner « l'avant-garde » du mouvement communautaire. Les valeurs alternatives de l'activisme technologique apparaissent aux yeux de ces acteurs comme étant à la pointe du progrès social, reléguant alors l'orthodoxie communautaire à une forme de conservatisme. Des rapports de force animent donc vraisemblablement les relations entre les aspirations du militantisme de la technique et les tendances des groupes communautaires traditionnels. Un certain type de discours de militants technophiles (recueillis lors de notre rencontre d'avril 2006) illustre explicitement cette attitude :

L'inconfort que moi j'ai par rapport à ça, c'est que je me pose la question de savoir si à un moment donné il ne faut pas remettre en cause la définition de ce qu'est le communautaire. Parce que, ce que moi je remarque, [inaudible]... il y a dans le milieu communautaire une espèce de mouvement... d'arrière-garde qui est extrêmement protecteur des acquis, du travail qui a été fait, puis qui a une peur incroyable de perdre des choses qui ont été gagnées au fil des années avec des combats, et c'est tout à fait normal. Sauf que, ce que ça amène, ce que moi j'observe là-dedans, c'est qu'à un moment donné ça amène une opposition naturelle au changement, une opposition naturelle à tout ce qui vient un peu brasser la cage, qui sort un peu des normes, des sentiers battus, de ce qu'on a établi... quand on évolue dans le milieu communautaire. On s'attend à avoir un certain type de relations avec les gens, on s'attend à ce que les gens ne parlent pas de telle ou telle affaire parce que c'est tabou, on s'attend à ces choses-là. Et quand quelqu'un ose franchir la ligne, c'est mal reçu.

L'enjeu de ce conflit n'est autre que celui de la *légitimité* des organismes qui sont présents dans le champ communautaire et, par là même, de celui du contrôle social de la répartition des différents capitaux propres au champ communautaire (symbolique, social, économique, culturel) (Bourdieu, 1984). Les collectifs de militants du code sentent qu'ils doivent remettre en cause les représentations et les pratiques des groupes communautaires traditionnels s'ils veulent être capables de justifier leur propre existence.

La jeunesse relative du militantisme technique semble corroborer cette analyse. Pour compenser leur arrivée récente dans le champ communautaire, les activistes de la technique seraient dans la nécessité de s'imposer face aux groupes communautaires institués et consolidés avec le temps (depuis une quarantaine d'années). Ce n'est sans doute pas par hasard que les discours les plus virulents, à l'encontre de l'orthodoxie communautaire, ont été tenus par les membres les plus jeunes.

De même, la question du mode de financement des groupes ne paraît pas étrangère à cette situation. Parmi les groupes technophiles, le refus des subventions gouvernementales est motivé sincèrement par un désir d'indépendance, mais peut-être est-il aussi conditionné par un manque de visibilité et, donc, par une difficulté à attirer les capitaux gouvernementaux. Nous pourrions encore émettre d'autres hypothèses concernant les modalités et les enjeux spécifiques de ces luttes et affrontements entre groupes. Toutefois, nous n'avons pas suffisamment de données empiriques pour mener rigoureusement un tel travail d'analyse. Les données que nous avons recueillies jusqu'ici révèlent la présence d'une concurrence entre groupes au sein du microcosme communautaire, mais n'offrent pas la possibilité d'examiner finement les stratégies des divers groupes d'acteurs. En confirmant l'existence de tels rapports de force, nos premières enquêtes tracent la voie à un futur programme de recherche plus important concernant les transformations actuelles du milieu communautaire québécois.

11.5. DÉMOCRATISER LA TECHNIQUE

L'examen des controverses agitant le tiers secteur québécois conduit à nous interroger sur la signification politique de la question de la technique dans la société. Les tensions engendrées par les débats et controverses concernant cette redéfinition du champ communautaire – et, par là même, la possible redistribution du pouvoir entre les acteurs – sont peut-être symptomatiques de l'émergence de nouvelles problématiques politiques dans le champ communautaire.

Nous formulons l'hypothèse d'un changement possible dans la sphère publique québécoise et dont les symptômes seraient notamment les contradictions actuelles entre les groupes communautaires traditionnels et les nouveaux activistes de la technique. Ces oppositions manifesteraient la présence d'un mouvement social plus large appelant à une politisation de la technique. Ce seraient les militants du code informationnel qui initieraient ce mouvement de sensibilisation à la question technique dans la sphère publique en suscitant une implication citoyenne autant dans la participation aux débats publics que dans les processus d'innovation et de diffusion des dispositifs techniques. Ils proposeraient, en ce sens, une démocratisation de la question technique. Pour saisir cette perspective politique sur la technique, un retour aux travaux philosophiques d'Andrew Feenberg nous semble utile :

Plutôt que pour une démocratie « forte », je plaiderai en faveur d'une démocratie profonde qui implique une stratégie combinant la rationalisation démocratique des codes techniques et le contrôle électoral sur les institutions techniques. Une démocratisation profonde changerait la structure et la base cognitive du management et de l'expertise. L'autorité en viendrait à privilégier les capacités d'action humaine dans les domaines sociaux technicisés. La démocratie profonde offre une alternative à la technocratie. Plutôt que de faire figure d'anomalie et d'interférence abusive, la participation civique apparaîtrait normale et serait intégrée dans les procédures standard de l'invention technicienne (Feenberg, 2002, p. 128).

Cette posture du constructivisme critique mérite ici notre attention, dans la mesure où elle facilite la compréhension de cette politisation de la technique. Les principes normatifs sous-jacents aux activités des groupes hétérodoxes engagent une réflexion sur les impératifs d'une démocratie réelle. Ils exigent en effet une reconsidération de notre rapport à la technologie, d'une part, et une extension de la participation civique à la sphère technique, d'autre part. Ces groupes réclament un approfondissement démocratique, c'est-à-dire une remise en cause de l'ordre technocratique de la technique, en incitant les *citoyens bricoleurs* à contester la légitimité des ingénieurs experts.

Les pratiques des groupes hétérodoxes nous invitent à prendre conscience du caractère éminemment politique des systèmes et dispositifs techniques qui meublent notre environnement. Ces derniers s'apparentent, pour paraphraser Langdon Winner, à des décisions législatives. Les systèmes techniques stabilisés incarnent des intérêts sociaux et pèsent subtilement sur les décisions quotidiennes des citoyens. Ils définissent des formes de mieux-être, implicitement fixées à travers

leurs normes d'usage. Dans *La baleine et le réacteur*, Winner démontre l'existence d'une double modalité dans l'articulation de la technique et du politique.

Premièrement, les artefacts suffisamment flexibles peuvent entretenir un lien extrinsèque avec la politique. C'est le cas lorsqu'ils sont employés intentionnellement à des fins politiques ou lorsqu'ils produisent des effets involontaires sur l'organisation de la cité – par exemple, l'architecture d'une autoroute qui limite l'accès à certains types de véhicules. Quand ils impliquent, de manière délibérée ou non, une répartition du pouvoir entre les acteurs, les objets techniques sont extrinsèquement politiques. Deuxièmement, les technologies possèdent parfois des qualités intrinsèquement politiques. On rencontre cette configuration lorsqu'un artefact nécessite une distribution déterminée du pouvoir. Les grands systèmes techniques liés à l'énergie nucléaire illustrent bien cette thèse, dans la mesure où ils exigent des dispositifs de surveillance et, par là même, un pouvoir centralisé¹². Pour reconnaître plus facilement ce type d'objets techniques, Langdon Winner suggère de répondre à la question suivante :

Cet état de fait est-il dû à une inévitable réaction sociale aux propriétés inaliénables des choses elles-mêmes, ou s'agit-il au contraire d'une structure imposée par ailleurs, par des gouvernants, une classe dominante ou quelque autre institution sociale ou culturelle qui poursuit ses propres buts ?

Un artefact est en soi politique si son fonctionnement requiert une forme d'autorité déterminée. En dernière analyse, c'est la nécessité pratique qui définit sa nature. Dans ces conditions, l'idée de la neutralité technologique paraît doublement intenable : non seulement les technologies peuvent faire l'objet d'un usage politique, mais ils sont aussi susceptibles d'avoir une nature politique. Cette idée est précisément au cœur du militantisme de la technique. Les pratiques des militants du code se fondent spontanément sur cette intuition et contribuent donc à révéler la dimension politique des artefacts techniques.

Cette prise de conscience n'est pas sans conséquence pratique. Elle s'accompagne en effet d'une volonté d'accroître la participation citoyenne dans les processus d'innovation et de diffusion. À l'opposé d'une posture contemplative, les militants du code cherchent à articuler

12. Langdon Winner souligne les incompatibilités entre les grands systèmes techniques et la participation démocratique dans les pays occidentaux. Vulnérables depuis le 11 septembre 2001, ces technologies requièrent des organisations autoritaires, voire panoptiques, pour assurer leur sauvegarde. En d'autres termes, elles provoquent nécessairement une érosion des institutions démocratiques.

la thèse de la politisation de la technique à l'exigence d'un approfondissement démocratique, visant à ébranler l'autorité des ingénieurs experts en légitimant la multiplicité des prises citoyennes sur les dispositifs informatiques. Par conséquent, les militants de la technique s'efforcent d'offrir à tous les publics le maximum d'opportunités de collaborer à des projets technologiques. En ce sens, ils font le pari d'une rationalité démocratique contre la rationalité technocratique...

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Laurence et Frederic VANDENBERGHE (2003). « Express Yourself! Les pages perso. Entre légitimation technopolitique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive *peer to peer* », *Réseaux*, n° 117, p. 191-219.
- BERGQUIST, Magnus et Jan LJUNGBERG (2001). « The power of gifts: Organizing social relationships in open source communities », *Information System Journal*, vol. 11, p. 305-320.
- BOURDIEU, Pierre (1984). « Quelques propriétés des champs », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 113-120.
- CONEIN, Bernard (2004). « Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive », *Réseaux*, n° 124, p. 53-79.
- DUBET, François (1990). « Action et autoréflexion », *Raisons pratiques*, n° 1, p. 171-193.
- FEENBERG, Andrew (2004). *(Re)penser la technique*, Paris, La Découverte, 230 p.
- PROULX, Serge (2001). « Usages de l'Internet: la "pensée-réseaux" et l'appropriation d'une culture numérique », dans Eric Guichard (dir.), *Comprendre les usages de l'Internet*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, p. 139-145.
- PROULX, Serge (2002). « Trajectoires d'usages des technologies de communication: les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une société du savoir », *Annales des télécommunications*, vol. 57, nos 3-4, p. 180-189.
- PROULX, Serge (2007). « Web participatif: vers un engagement citoyen de l'utilisateur? », *Colloque international Éthique et droits de l'homme dans la société de l'information* (13-14 septembre), Strasbourg, Commission française pour l'UNESCO et Conseil de l'Europe.

- PROULX, Serge, Nicolas LECOMTE et Julien RUEFF (2006). *Portrait d'une organisation québécoise orientée vers l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication en milieu communautaire*. En ligne: 40 p. <www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2006_01.pdf>, consulté le 9 octobre 2007.
- SCHRECKER, Cherry (2006). *La communauté. Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 283 p.
- SIMONDON, Gilbert (2001). *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 333 p.
- TÖNNIES, Ferdinand (1977). *Communauté et société*, Paris, Presses universitaires de France, 285 p.
- WHITE, Deena (2001). «Maîtriser un mouvement, dompter une idéologie: l'état et le secteur communautaire au Québec», *Canadian Journal of Policy Research*, vol. 2, n° 2, p. 34-45.
- WINNER, Langdon (2002). *La baleine et le réacteur*, Paris, Descartes, 272 p.
- WINNER, Langdon (2004). «Trust and terror: The vulnerability of complex sociotechnical systems», *Science as Culture*, vol. 13, n° 2, p. 155-172.

Stéphane Couture*steph@stephcouture.info*

Stéphane Couture est doctorant en communication à l'Université du Québec à Montréal. Ses intérêts de recherche portent sur les dimensions politiques du logiciel libre et sa place dans les pratiques des groupes associatifs et communautaires québécois. Il a également été coordonnateur du Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur de 2004-2007.

Stéphane Fauteux*fauteux.stephane@uqam.ca*

Stéphane Fauteux est doctorant en communication à l'Université du Québec à Montréal. Il mène actuellement une recherche sur la manière dont les « joueurs passionnés » perçoivent leur expérience dans les jeux de rôle en ligne massivement multijoueurs. Il a également réalisé une ethnographie des pratiques collaboratives médiatisées dans un groupe communautaire et dans le milieu universitaire.

Anne Goldenberg*goldenberg.anne@courrier.uqam.ca*

Anne Goldenberg est doctorante en communication à l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur la pratique d'une cognition distribuée sur les wikis. Ces logiciels permettant l'édition collective d'un site Web, elles s'intéressent tout particulièrement aux disputes et aux discussions portant sur les modalités de contribution.

Fabien Granjon*fabien.granjon@orange-ftgroup.com*

Fabien Granjon est sociologue au sein du Laboratoire Sociologie des usages et traitement statistique de l'information (SUSI) de France Télécom Recherche & Développement. Il est notamment l'auteur de *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, 2001.

Christina Haralanova*haralanova.kristina@courrier.uqam.ca*

Christina Haralanova est candidate à la maîtrise en communication à l'Université du Québec à Montréal. Ses travaux portent sur l'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les femmes et, plus spécifiquement, sur l'appropriation des logiciels libres par les groupes féministes.

Nicolas Lecomte*nicolas.lecomte@gmail.com*

Nicolas Lecomte est doctorant en sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur les aspects sociaux des interactions entre technologies de l'information et enseignement supérieur, ainsi que sur les politiques d'accessibilité aux technologies, en lien avec les mouvements sociaux.

Alison Powell*a_powell@alcor.concordia.ca*

Alison Powell est doctorante en communication à l'Université de Concordia. Ses travaux portent sur la politique et la culture des groupes communautaires dont les activités sont centrées sur les technologies numériques sans fil. Ses recherches concernent également l'impact de ces groupes sur le développement de nouvelles pratiques et de politiques publiques en matière de communication.

Serge Proulx*proulx.serge@uqam.ca*

Serge Proulx est professeur titulaire à l'École des médias (Université du Québec à Montréal), directeur du Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO) et du Groupe de recherche et d'observation des usages et cultures médiatiques (GRM). Ses travaux portent sur les usages des technologies de l'information et de la communication; les mouvements sociaux et technologies numériques; les théories de la communication médiatique.

Julien Rueff*julien.rueff@laposte.net*

Julien Rueff est doctorant en communication à l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur les formes de reconnaissance et de mépris dans les jeux de rôle en ligne massivement multijoueurs, ainsi que sur la politisation de la technique.



Les transformations économiques et culturelles liées à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) font apparaître un nouveau type de militance au sein du mouvement communautaire québécois. Ces nouveaux militants s'adonnent à des pratiques informatiques comme la programmation de logiciels libres ou la conception de dispositifs techniques – par exemple, l'accès à Internet haut débit libre et gratuit dans des cafés de Montréal – afin de favoriser une appropriation démocratique des technologies. Nous les appelons les *militants du code*. Ce livre s'intéresse aux idées et pratiques nouvelles suggérées par ces activistes de la technique. Il interroge le renouvellement possible des formes de l'action communautaire québécoise à l'ère du numérique.

En situant les activités communautaires dans le contexte d'émergence des médias numériques, les auteurs proposent quatre analyses de collectifs communautaires concernés par ces transformations et examinent la possibilité d'un renouvellement des activités communautaires à l'aune du numérique. Ils cherchent à comprendre en quoi l'émergence de ces *militants du code* pourrait entraîner pour l'ensemble du mouvement communautaire un possible repositionnement politique et une redéfinition de ses actions dans la collectivité québécoise.

L'ouvrage est dirigé par SERGE PROULX, professeur à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ainsi que par STÉPHANE COUTURE et JULIEN RUEFF, tous deux doctorants en communication à l'UQAM. Les trois codirecteurs sont membres du Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO).

COLLABORATEURS

Stéphane COUTURE
Stéphane FAUTEUX
Anne GOLDENBERG
Fabien GRANJON
Christina HARALANOVA

Nicolas LECOMTE
Alison POWELL
Serge PROULX
Julien RUEFF

